Princeton University Library
32101 076058583

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

13
26
+14

Library of
Princeton University.

Romance
Seminary.

Presented by
The Class of 1890.

PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 10

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS

1432-1453

PAR M. DE BARANTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN

Scribitur ad narrandum, non ad probandum

QUINTILIEN

TOME QUATRIÈME

Huitième Édition

PARIS

LIBRAIRIE LE NORMANT
10, rue de Seine

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, rue des Saints-Pères

1858

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

1513
226
.14
.11
V.4

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

PHILIPPE-LE-BON

1432-1453.

LIVRE QUATRIÈME.

1432-1435.

Suite des négociations. — Sédition à Gand. — Complot contre Dijon. — Continuation de la guerre. — Siége de Saint-Célerin. — Pillage de la foire de Caen. — Les Anglais surprennent Montargis. — Mésintelligence entre le duc de Bourgogne et les Anglais. — Nouveau mariage de madame Jacqueline. — Conférence de Saint-Port. — Disgrâce du sire de La Tremoille. — Insurrection contre les Anglais en Normandie. — Récit des ambassadeurs envoyés en Angleterre. — Complot contre le chancelier de Bourgogne. — Concile de Bâle. — Nouveaux efforts des Français. — Guerre dans le Maine. — Guerre en Picardie. — Guerre en Beaujolais. — Entrevue de Nevers. — Sédition à Anvers. — Succès des Français. — Joûte du sire de Charni. — Conférences et conclusion du traité d'Arras.

Le cardinal de Sainte-Croix était revenu et continuait ses démarches pour la paix. D'accord avec le duc Philippe, il fixa les conférences au 8 juillet, dans la ville d'Auxerre. Les envoyés de Bourgogne furent choisis au nombre de treize; c'étaient les évêques de Langres et de Nevers, messire Raulin, chancelier, l'abbé de Saint-Seine, le prince d'Orange, Guillaume de Vienne, le maréchal de Toulongeon, Antoine de Vergi, les sires de La Tremoille, de Sa-

469685

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ligny, de Chastellux, de Ville-Arnoul, et maître de Chancey. Ils avaient ordre de ne jamais être moins de sept aux conférences.

Leurs instructions étaient d'écouter ce que proposerait le légat pour arriver à une paix générale; de se réunir aux ambassadeurs du roi Henri toutes les fois qu'ils soutiendraient ses droits à la couronne de France par le traité de Troyes et la volonté de Charles VI, mais de se séparer d'eux s'ils alléguaient des droits antérieurs;

D'accepter des réparations pour le meurtre du duc Jean, si elles semblaient suffisantes; et, si on voulait parler de la mort du duc d'Orléans, de répondre qu'elle avait été couverte par des traités;

De ne rien conclure sans les gens du roi Henri, et cependant d'avoir des conférences, même en leur absence, sauf à ne point terminer.

Peu après ces instructions, le duc retourna en Flandre. Sa femme venait d'accoucher d'un second fils qui n'avait point vécu. D'ailleurs, une sédition très-grave venait d'éclater à Gand et demandait sa présence[1]. Il avait fait, quelque temps auparavant, une ordonnance sur les monnaies pour en abaisser la valeur. L'ancienne monnaie d'or, d'après ce nouveau tarif, perdait un tiers, et la monnaie d'argent un quart. C'est ce que les communes de Flandre, et Gand surtout, ne purent endurer; elles voulaient que la perte ne fût pas de plus d'un sixième. Les tisserands et plusieurs gens des petits métiers se réunirent au nombre de plus de cinquante mille sur la place de Gand. Ils demandèrent à grands cris que les magistrats sortissent de l'Hôtel-de-Ville et leur vinssent parler. Il le fallut bien, car ils allaient tout abattre sans rien écouter; ils commencèrent par massacrer Jean Boele, leur propre

[1] Meyer; Oudeghert; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

doyen et deux ou trois autres citoyens respectables. De là, déployant leurs bannières, ils se portèrent aux prisons, et délivrèrent un nommé Godescale, que les gouverneurs avaient fait mettre en prison comme mutin. Tous les officiers du Duc, les syndics, les riches bourgeois se sauvèrent de la ville. Les séditieux s'en allèrent après à l'église de Saint-Bavon ; ils voulaient qu'on leur fît remise des rentes qu'ils devaient au chapiter. L'abbé leur parla doucement, leur fit donner à boire et à manger et les laissa assez contents. Ils pillèrent et démolirent quelques maisons.

Enfin, au bout de deux jours, leur fureur commença à s'apaiser. Des gens sages s'entremirent; on leur promit que le Duc leur ferait merci. Il arriva et approuva les promesses qu'on avait faites en son nom. Il avait assez d'autres affaires pour craindre de réveiller les terribles révoltes des Gantois.

Pendant qu'il revenait ainsi aviser au gouvernement de ses pays de Flandre et aux affaires de Zélande et de Hollande, où madame Jacqueline lui causait de nouveaux embarras, les négociations pour la paix semblaient chaque jour annoncer une plus mauvaise issue. De premières conférences avaient eu lieu à Semur. Les Bourguignons étaient entrés en méfiance du légat ; tout en le trouvant un digne seigneur et un bon prud'homme, il leur semblait qu'il inclinait un peu vers le parti du Dauphin.

Ils s'étaient aperçus que les ambassadeurs français n'avaient au fond aucune volonté de traiter avec les Anglais, ne cherchaient qu'à conclure une paix particulière avec la Bourgogne, et que tout au plus, pour sauver l'apparence, donnerait-on un sauf-conduit aux envoyés du duc de Bedford.

En même temps le roi de France traitait à part avec le prince d'Orange et avec le sire de Château-Vilain. Les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bourguignons se plaignaient qu'on détournait ainsi les vassaux de la fidélité due à leur seigneur.

Mais, ce qui devait le plus s'opposer à la paix, c'est que les trèves n'étaient nullement observées. Il s'était formé tant de compagnies de gens de guerre qui n'obéissaient à personne, qui ne vivaient que de rapines, et qui avaient leur refuge dans les forteresses, qu'on ne pouvait en aucune façon rendre le repos au pays. D'ailleurs les Anglais n'étaient pas compris dans les trèves, et la guerre continuait plus cruellement que jamais; de sorte que les compagnies bourguignonnes prenaient la croix rouge [1], et, pour continuer leurs pillages, disaient qu'elles étaient anglaises, tandis que les compagnies françaises prétendaient, de leur côté, qu'elles faisaient la guerre aux Anglais seulement. Il y avait d'autres chefs qui, ouvertement, protestaient qu'ils n'obéiraient pas à la trève, comme Perrin Grasset, dont le Duc était toujours obligé de déclarer qu'il ne pouvait répondre. Bref, il n'y avait dans les trois partis ni raison, ni justice, ni foi dans les promesses. Le plus sûr, et encore il n'y avait pas à s'y fier beaucoup, était d'acheter à haut prix des sauvegardes et des saufs-conduits aux capitaines des compagnies. Le pauvre peuple et les gens d'Église n'avaient aucune justice ou protection à espérer de leurs princes ou seigneurs. Tout leur recours était seulement de crier misérablement vengeance à Dieu.

Enfin, le désordre était si grand que le légat et les ambassadeurs eux-mêmes ne pouvaient se rendre et arriver en sûreté à Auxerre, parce que, de toutes parts, les compagnies se portaient de ce côté, occupaient les routes, arrêtaient les vivres et menaçaient même la ville. Il fallut que le maréchal de Toulongeon assemblât les États de

[1] Monstrelet; *Preuves de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bourgogne et s'occupât de rassembler des gens d'armes afin de procurer un peu de repos au pays. Il mourut tout à coup pendant ces préparatifs; et ce fut encore un retard aux négociations. Le Duc le remplaça par un des plus considérables seigneurs de ses États, Pierre de Beaufremont, sire de Charni. Il conduisit à grand'peine, et en marchant avec d'extrêmes précautions, le légat et les ambassadeurs dans la ville d'Auxerre.

Les gens des compagnies avaient une telle audace, ils étaient si habiles à se faire partout des intelligences et à recruter les hommes de leur espèce, qu'ils formèrent le projet de surprendre Dijon[1]. Un marchand mercier, qui servait habituellement de guide aux courses que faisait la garnison de Chabli, fut reconnu dans la ville. On le mit à la question; il confessa que l'on préparait une escalade, et que Guienne, héraut du roi de France, qui était venu porter des lettres à Dijon, savait toute l'affaire. Le héraut fut saisi et appliqué aussi à la torture. Il voulut d'abord nier, ou dire qu'il avait seulement entendu parler de ce projet à quelques chefs de compagnie; on le serra plus fort, et il avoua que tout était prêt, que les garnisons de Mussi, Crevant, Chabli et Julli, devaient se réunir pour faire le coup. Il ajouta que les commandants de ces forteresses étaient fort excités, par le conseil du roi, à ravager la Bourgogne. Il avait lui-même, disait-il, trois semaines auparavant, comme il allait partir d'Amboise, où était le roi, été appelé par le sire de La Tremoille, l'archevêque de Reims et le sire de Harcourt, et on l'avait chargé de dire aux chefs des garnisons qu'ils eussent à faire la guerre en Bourgogne le plus tôt qu'ils pourraient. Le sire de La Tremoille avait ajouté : « Le duc de Bourgogne garde ses

[1] *Histoire de Bourgogne; Recueil de pièces relatives à la Bourgogne;* Bibliothèque impériale.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« alliances avec les Anglais. Quand il parle de mon-
« seigneur le roi, il l'appelle notre adversaire Charles
« de Valois, qui se dit Dauphin ; ses gens ne respectent
« pas les trèves. Hé bien, nous lui ferons aussi la guerre !»

Guienne ajouta que le conseil du roi et les chefs des compagnies s'entendaient en secret avec beaucoup de seigneurs de Bourgogne, de ceux même à qui le Duc se fiait le plus.

Il nomma le sire de Jonvelle, frère du sire de La Tremoille; les seigneurs du Thil, de Cassigni de Viteaux, de Saligny, le comte de Joigni. Il dit que ces seigneurs avaient obtenu ou sollicitaient secrètement pour que leurs domaines fussent exempts de guerre et promettaient en retour leurs bons offices. Mais celui qu'il chargeait le plus était le sire de Château-Vilain. Il n'y avait pas en Bourgogne de plus grand seigneur que lui; il descendait des anciens comtes de Bourgogne, et tenait immédiatement du royaume les seigneuries de Grancey et de Pierrepont. Aussi, dans les traités de trèves ou de paix que faisait le Duc, le sire de Château-Vilain intervenait-il comme allié, et non comme sujet. Il était en ce moment dans de grandes discordes avec la maison de Vergi et lui faisait une cruelle guerre. Comme il la croyait plus favorisée du Duc, il inclinait au parti du roi et négociait un accommodement qui tarda peu à être conclu. Le prince d'Orange venait de faire le sien. Malgré son dévouement au Duc, il était grand ennemi des Anglais, n'avait jamais voulu combattre avec eux, et s'était constamment refusé à reconnaître le traité de Troyes.

Ainsi la noblesse de Bourgogne commençait à murmurer et à vouloir fortement la paix[1]. Guienne confessa aussi que le conseil du roi ne céderait jamais la Champagne au

[1] *Preuves de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Duc, et qu'en tout on était peu disposé à lui tenir ce qu'on lui promettrait.

Les aveux de ce héraut et toutes les preuves que les Bourguignons pouvaient avoir de la mauvaise volonté du conseil de France n'empêchèrent pourtant point les conférences d'Auxerre de commencer. Les envoyés d'Angleterre et de Bretagne s'y trouvèrent; la difficulté des routes, la famine qui régnait dans le pays, avaient retardé ces pourparlers de plusieurs mois. On vit bientôt qu'il n'y avait nul moyen de s'entendre. Le cardinal de Sainte-Croix rendit compte au duc de Bourgogne des efforts qu'il avait faits pour obtenir une conclusion pacifique, et lui raconta comment il n'y avait, pour le moment, rien à espérer quant à une paix générale. Les envoyés d'Angleterre et les envoyés du roi Charles ne pouvaient pas plus les uns que les autres mettre en question la possession de la couronne de France; il n'y avait point de médiation possible sur ce point. Les ambassadeurs français demandaient aussi qu'avant toute proposition le duc d'Orléans et les princes et seigneurs prisonniers depuis Azincourt fussent admis à passer la mer et à venir débattre leurs intérêts dans les pourparlers de la paix. Les Bourguignons appuyaient cette demande; les envoyés anglais la trouvaient aussi raisonnable, mais ils n'avaient point pouvoir d'y consentir. Le cardinal avait saisi ce moyen de prévenir une rupture ouverte. Il avait renvoyé les conférences au mois de mars à Corbeil ou à Melun, afin que le conseil d'Angleterre eût le temps de donner réponse sur ce préliminaire. Du reste, le légat témoignait hautement combien les conseillers de Bourgogne avaient été conciliants, habiles, et portés d'un désir sincère pour la paix. Les trêves furent de nouveau confirmées. Pour engager Perrin Grasset à les observer et à rendre les forteresses qu'il avait prises, on promit à François l'Aragonais, son envoyé,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il lui serait compté 24,000 saluts d'or; les deux tiers devaient être à la charge du roi Charles. Le duc de Bourgogne et ses cousins, les comtes de Nevers, devaient payer le reste; car le Duc recommandait toujours que, tout désobéissant et insolent que fût ce Grasset, on restât en mesure de s'aider de lui contre les Français [1].

Les Anglais n'avaient pourtant point, dans le cours de cette année, conduit leurs affaires de guerre de façon à se rendre plus exigeants. Au mois d'octobre 1431 ils avaient pris Louviers, qui se rendit après que La Hire eut été fait prisonnier dans une course; mais, au mois de février, il s'en était peu fallu qu'ils ne perdissent Rouen [2].

Un aventurier, Pierre Audebœuf, natif du pays de Béarn, complota avec le sire de Ricarville, gentilhomme normand, de livrer le château aux Français. Le maréchal de Boussac fut averti, quitta secrètement Beauvais avec sa troupe, et vint s'embusquer dans un bois à une lieue de Rouen. A l'heure dite, le sire de Ricarville fut introduit avec cent vingt hommes par Audebœuf. Les Anglais étaient sans précaution et sans défense; les gardes du château furent mis à mort; le comte d'Arundel eut grand'peine à se sauver. Le jeune roi d'Angleterre était encore dans la ville; il fallait, avant tout, aviser à son salut. La plus forte tour du château était prise par les Français; ils tournaient déjà les canons sur la ville; mais, passé le premier moment de surprise, un si petit nombre de gens, tout vaillants qu'ils fussent, ne pouvait résister aux Anglais. Le maréchal de Boussac n'arrivait point. Le sire de Ricarville courut à l'embuscade pour hâter la marche des Français. Il trouva le maréchal de Boussac occupé à calmer sa troupe; elle refusait de le suivre et n'obéissait point à

[1] *Preuves de l'Histoire de Bourgogne.* — [2] Monstrelet; *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses ordres. Tous ces hommes de compagnie, qui n'étaient point payés de leur solde et qui ne cherchaient que le pillage, avaient pris querelle sur la façon dont se partagerait le butin de la ville. Vainement les chefs conjuraient de se hâter, de ne point manquer le moment favorable ; tout fut inutile. Sans rien écouter, ils reprirent le chemin de Beauvais. L'entreprise se trouva ainsi manquée. Toutefois les gens qui, avec le sire de Ricarville, avaient surpris la tour, se défendirent, sans nul espoir de secours, durant douze jours, et ne se rendirent que faute de vivres; tous furent mis à mort et Audebœuf fut écartelé.

La surprise de Chartres réussit mieux aux Français [1]. Le bâtard d'Orléans et le sire d'Illiers trouvèrent moyen d'avoir des intelligences dans la ville; en effet, il y avait partout un fort parti opposé aux Anglais. Un bourgeois nommé le Petit-Guillaume, qui faisait d'habitude le commerce de sel avec ses charrettes, roulant d'Orléans à Blois et à Chartres, se présenta, la veille du dimanche des Rameaux, le matin de bonne heure, à la porte. Il amenait avec lui plusieurs voitures et des tonneaux dessus. Le marchand était connu; on ne se défia de rien. Plusieurs portiers étaient gagnés, d'autres se mirent tout aussitôt à emporter des paniers d'aloses que le marchand leur avait promis. Une des charrettes s'arrêta sur le pont-levis. C'étaient des hommes d'armes qui, vêtus de blouses, chaussés en guêtres et le fouet à la main, conduisaient les voitures ; d'autres étaient enfermés dans les tonneaux ; ils sortirent de leur cachette et tombèrent sur les gardiens des portes. L'embuscade du sire d'Illiers n'était pas éloigné; elle arriva à leur aide. Un religieux jacobin, nommé maître Sarrazin, qui était du complot, avait justement fixé l'heure de son sermon au moment où se devait faire l'at-

[1] Chartier ; *Journal de Paris; Vigiles ;* Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

taque, et avait choisi une église à l'autre bout de la ville. La garnison et les bourgeois du parti anglais furent donc longtemps à se battre dans les rues. L'évêque était un Bourguignon, nommé Jean de Fetigni; il se mit vaillamment à la tête des défenseurs de la ville, mais bientôt après il fut tué. Le bailli se sauva par-dessus les murs, et, le bâtard d'Orléans étant arrivé à la tête de la seconde embuscade, la ville fut entièrement soumise. Ce fut une grande nouvelle pour les Parisiens. Chartres n'est pas éloigné de Paris; c'était de là qu'arrivait la plus grande partie des farines, et le pain allait être encore plus cher. Tout semblait dégoûter les bourgeois de cette domination anglaise à laquelle il n'arrivait plus que de fâcheuses aventures.

Il y en eut peu après une autre qui diminua encore davantage le crédit des Anglais. Ils assiégeaient depuis longtemps la forte garnison de Lagni, que commandait le sire de Foucauld[1]. Le duc de Bedford voulut réparer l'échec qu'il y avait éprouvé l'année d'auparavant; de nouveaux préparatifs furent faits. Le sire de l'Isle-Adam, à qui le roi d'Angleterre venait de reconnaître sa charge de maréchal de France, s'en alla commander le siége. Il y était depuis deux mois sans profiter en rien. Alors le duc de Bedford s'y rendit en personne, amenant des renforts et beaucoup de canons. La ville fut entourée de toutes parts; un pont fut construit sur la Marne, pour que les assiégeants eussent, d'une rive à l'autre, leurs communications sûres et faciles; le camp anglais fut fortifié et mis à l'abri de toute attaque. Déjà la ville commençait à manquer de vivres. Le roi de France résolut de secourir cette brave garnison. Le bâtard d'Orléans, le maréchal de Rieux, le sire de Gaucourt, et ce vaillant Rodrigue de Villandrada, qui avait si bien combattu à Authon, assemblèrent une

[1] Chartier; *Journal de Paris; Vigiles.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armée. Ils arrivèrent à temps; les Anglais avaient déjà planté leur bannière sur un des boulevards de la ville; mais ils se retirèrent dans leur camp, et les Français vinrent leur présenter bataille. Le duc de Bedford resta enfermé dans son enceinte; tout se borna à de fortes escarmouches et à des faits d'armes qui se passèrent dans l'intervalle des deux armées. Voyant que les Anglais refusaient le combat, les chefs français résolurent de faire entrer un convoi dans la ville. La garnison fit une sortie; les Anglais qui gardaient cette porte se trouvèrent trop faibles. Le duc de Bedfort sortit alors de son camp, et bientôt commença une effroyable mêlée, où à peine amis et ennemis pouvaient se reconnaître au milieu de la poussière. C'était le 10 août; la chaleur était excessive; les Français en souffraient moins que les Anglais, qui, selon leur coutume combattaient à pied; il en tomba plus de trois cents étouffés dans leur armure. Leurs chefs se hâtèrent de les ramener dans le camp; le sire de Gaucourt entra dans la ville avec les vivres et un puissant renfort. Le lendemain, le Bâtard et le sire de Raiz s'éloignèrent en remontant la rive gauche de la Marne. Lorsqu'ils furent près de la Ferté-sous-Jouarre, ils commencèrent à réunir des bateaux pour faire un pont, passer la rivière et s'avancer vers Paris: c'était le moyen assuré de faire lever le siége de Lagni, tant le duc de Bedford avait toujours de crainte dès qu'il s'agissait de Paris. Il quitta son camp avec une telle hâte, qu'il abandonna ses canons et ses vivres. Ce retour parut bien honteux aux Parisiens. Ils avaient payé de leurs deniers tant de préparatifs qui se trouvaient inutiles. La campagne devenait plus que jamais livrée aux Armagnacs; les arrivages étaient gênés de toutes parts; la disette était grande dans la ville; les maladies y faisaient de grands ravages; aussi les murmures et le mécontentement s'en allaient croissant. L'abbesse de Saint-Antoine et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plusieurs de ses religieuses furent mises en prison, parce qu'on les soupçonnait d'avoir, en l'absence du régent, formé un complot pour livrer aux Français la porte de la ville.

Dans le Maine et sur les marches de Bretagne, la guerre n'était pas plus favorable aux Anglais; ils avaient pourtant, au commencement de cette année, saisi une circonstance heureuse[1] pour eux. Le duc d'Alençon réclamait depuis longtemps du duc de Bretagne un dernier payement de la dot de Marie de Bretagne, sa mère. Ne pouvant avoir son argent, il s'en vint rendre visite au Duc, et passa quelque temps avec lui à Nantes, en recevant le meilleur accueil. Peu de temps auparavant, le comte de Montfort, fils aîné du duc de Bretagne, avait épousé madame Iolande de Sicile, sœur de la reine de France, et cette cour était tout occupée de fêtes et de divertissements. Le duc d'Alençon, pendant ce temps-là, ne songeait qu'à se saisir du comte de Montfort, pour l'emmener en otage de sa créance, mais il n'y put réussir. Lorsqu'il prit congé du duc de Bretagne, ce prince, pour le mieux honorer, le fit accompagner jusqu'à la frontière par Jean de Malestroit, son chancelier, évêque de Nantes. Le duc d'Alençon, feignant d'avoir dans sa seigneurie quelque affaire sur laquelle il voulait consulter le docte chancelier, l'engagea à venir plus loin avec lui. Dès qu'il fut sur ses terres, il l'arrêta, le fit mettre en prison, et signifia à son oncle de Bretagne qu'il ne lui rendrait son chancelier que quand la dette serait acquittée.

Le duc de Bretagne, se trouvant ainsi insulté, assembla tout aussitôt les nobles de ses États. Les Anglais furent empressés de lui envoyer secours; lord Willoughby, sir Jean Fastolf et sir Mathieu Goche vinrent se joindre aux

[1] *Mémoires de Richemont*; D'Argentré; Chartier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bretons pour mettre le siége devant Pouancé, où le duc d'Alençon avait enfermé le chancelier.

Heureusement, le connétable de Richemont, bien qu'il fût toujours dans la disgrâce du roi, et que depuis deux ans il lui fit une guerre obstinée en Poitou et en Saintonge, n'avait pas conservé moins de haine pour les Anglais. Il n'en voulait point au roi, et ne cherchait qu'à renverser son plus grand ennemi, le sire de La Tremoille, afin de procurer ensuite la paix entre la France et la Bourgogne. Il s'entremit de son mieux pour calmer cette nouvelle discorde qui venait d'éclater entre son frère et le duc d'Alençon, et qui eût ajouté encore aux maux du royaume.

Le duc d'Alençon était à Château-Gonthier, rassemblant du monde pour secourir Pouancé, où il avait laissé sa femme et sa mère, et où le chancelier de Bretagne était enfermé. La duchesse de Bourbon se déclara en sa faveur, et lui envoya du secours ; le bâtard de Bourbon vint se joindre à lui. Mais le temps pressait ; les Bretons et les Anglais étaient en force ; ils auraient pu même emporter Pouancé, si le connétable n'avait pas, sous divers prétextes, retardé l'assaut. Enfin il détermina le sire Ambroise de Loré, maréchal de l'armée du duc d'Alençon, à aller trouver ce prince, à lui remontrer le mauvais état de ses affaires et les périls où il se jetait. Le duc d'Alençon revint enfin de son obstination, envoya le sire de Loré au duc de Bretagne, fit agréer ses excuses, se contenta de la promesse d'être payé, rendit le chancelier, et fit même satisfaction au chapitre de Nantes, qui s'était pourvu en réparation d'injure pour l'enlèvement de son évêque. La paix se trouva ainsi rétablie ; le sire de Loré et les autres capitaines de France n'eurent plus alors que les Anglais à combattre.

Ils s'étaient saisis de quelques forteresses dans le Maine.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'ailleurs, de la Normandie et d'Alençon où ils étaient en force, ils pouvaient faire des courses sur le pays. Lord Willoughby et sir Mathieu Goche vinrent mettre le siége devant le château de Saint-Celerin[1], un des plus forts qui fût alors tenu par les Français. Le sire de Loré en était capitaine; il alla conjurer le duc d'Alençon et monseigneur Charles d'Anjou, frère de la reine, de lui donner quelques renforts. On ne put réunir que huit cents hommes qui s'avancèrent jusqu'à Beaumont-le-Vicomte, sous les ordres du sire de Beuil et d'Ambroise de Loré. D'autres vinrent aussi des garnisons voisines et se logèrent sur la rive gauche de la Sarthe, de l'autre côté du pont, au village de Vinaing. Les Anglais, instruits que les Français étaient ainsi séparés, quittèrent pendant la nuit le siége de Saint-Celerin, et surprirent la troupe qui était au delà de la rivière. Elle se gardait si mal qu'elle ne put se défendre un seul instant. Ambroise de Loré, entendant le bruit, monta aussitôt à cheval, et avec les premiers qu'il put réunir, accourut de l'autre côté du pont. Les Anglais remplissaient le village, et n'ayant déjà plus à combattre, ils ramassaient le butin, liaient leurs prisonniers les mains derrière le dos, emmenaient les chevaux dont ils venaient de s'emparer : c'était un grand désordre. Les archers du sire de Loré, quelque peu nombreux qu'ils fussent, se lancèrent dans le village; lui-même vit qu'il n'y avait pas à balancer, et s'en alla attaquer les enseignes anglaises qui se remettaient déjà en marche pour retourner au siége de Saint-Celerin. La mêlée fut vive.

Les Français étaient en si petit nombre que l'avantage ne fut pas d'abord pour eux. Ambroise de Loré fut blessé et pris; d'autres braves chevaliers furent aussi abattus. Cependant à chaque instant leurs gens arrivaient de Beau-

1 Chartier; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mont à mesure qu'ils étaient armés; le combat se maintenait avec ardeur et cruauté; car les Français, croyant que le sire de Loré avait été tué, ne faisaient nul quartier. Enfin les Anglais, embarrassés de leur bagage et ne pouvant se rallier, se trouvèrent plus faibles; la chance tourna contre eux. Loré fut repris, et au contraire sir Mathieu Goche fut emmené prisonnier. La déroute dura pendant plus de deux lieues. Lord Willoughby, voyant revenir les fuyards, leva précipitamment le siége de Saint-Celerin, y laissa une partie de son artillerie, et regagna Alençon au plus vite.

Les garnisons et les compagnies des deux nations continuèrent à se faire une guerre de tous les jours. C'étaient sans cesse des défis et des joûtes à outrance, qui se passaient en grande pompe par-devant les maréchaux des deux partis. D'autres fois des troupes de vingt ou trente hommes s'en allaient courir le pays, chercher aventure.

Le 1er de mai, les Anglais de la garnison de Fresnai-le-Vicomte, pour braver les Français de Saint-Celerin, s'en vinrent planter le mai à une portée de canon des murailles[1]; aussitôt le sire de Loré sortit avec sa troupe de la forteresse; prenant le mai, il le rapporta jusqu'à Fresnai, et le fit planter à la barrière même. Les Anglais se hâtèrent de punir cette témérité, et se lancèrent à la poursuite des Français. Mais le sire de Loré avait placé une embuscade tout proche des remparts; dès que les Anglais eurent passé, il leur ferma le chemin du retour et les enveloppa. Ils se défendirent vaillamment; leur capitaine finit par être fait prisonnier.

Au mois de septembre, le sire de Loré fit une entreprise bien plus profitable. Il sortit secrètement de Saint-Celerin, se rendit en Normandie par des chemins détournés, fit

[1] Chartier; *Vigiles*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

passer la rivière d'Orne à la nage par ses gens d'armes, et parut à l'improviste au milieu de la grande foire de Saint-Michel, qui se tenait à l'abbaye Saint-Étienne, près la ville de Caen[1]. Les Anglais étaient sans nulle défense. Ambroise de Loré avait placé une partie de ses gens en réserve auprès de la porte de la ville; ils suffirent à repousser le peu d'ennemis qui essayèrent de combattre. Pendant ce temps-là on faisait un butin superbe; et comme il fallait se hâter, on emmena prisonnier tout ce qui se trouva là. Lorsqu'on eut repassé l'Orne et qu'on fut en sûreté, le sire de Loré fit arrêter sa compagnie; là, devant une croix, de l'autre côté de la rivière, il fit publier à son de trompe que, sous peine de la corde, tout homme qui avait pour prisonnier un prêtre ou un homme d'Église, eût à le délivrer; de même pour tous les marchands venus à la foire munis de saufs-conduits du roi ou des capitaines de France, et aussi les laboureurs, les vieillards et les enfants. Il permit en outre à chacun de venir porter plainte devant lui, pour qu'il en décidât et rendît justice. De la sorte, beaucoup de prisonniers furent remis en liberté. Il les fit conduire en sûreté à l'autre bord de la rivière, de peur qu'ils ne fussent maltraités ou repris par les gens de sa compagnie. D'autres furent reçus à caution; mais on en emmena bien trois mille. Le sire de Loré revint ensuite avec tous ses hommes à Saint-Celerin; il avait mis huit jours à faire cette course.

La seule aventure tout à fait favorable qui, durant cette année 1432, répara le mauvais sort des Anglais, fut la prise de Montargis[2]. Le sire de Villars en était capitaine pour le roi de France. Sa femme, qui était de Gascogne, avait auprès d'elle un jeune frère bâtard; il se laissa gagner par les Anglais; c'était sous leur domination qu'il

[1] Chartier; Hollinshed. — [2] Berry; *Vigiles*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était né et qu'il avait toujours vécu dans sa province. Pour réussir dans son projet, il feignit d'être amoureux d'une jeune fille qui était la maîtresse du barbier du sire de Villars; il lui fit même accroire qu'il l'épouserait si elle l'aidait à livrer le château. Cette fille ne pouvait rien à elle toute seule; elle mit donc le barbier dans son secret, lui promettant un grosse somme d'argent et lui cachant son nouvel amour. Cet homme logeait dans le château; tout le complot fut disposé avec lui. François l'Aragonais, cet aventurier de la compagnie de Perrin Grasset, avait passé au service des Anglais; c'était lui qui menait cette affaire. Il s'introduisit avec ses hommes dans la ville; la demoiselle les cacha dans sa maison, et pendant la nuit ils escaladèrent le château avec l'aide du barbier, par la fenêtre de sa chambre. Le sire de Villars, ainsi surpris, n'eut que le temps de se sauver. Il fut longtemps dans la disgrâce du roi, pour avoir rempli si négligemment son devoir. Le bâtard fut richement récompensé par les Anglais, et se moqua du barbier et de la demoiselle, qui moururent dans la misère et le mépris.

Peu après, les sires de Graville et de Guitri entreprirent de ravoir Montargis. Ils s'emparèrent de la ville et y passèrent cinq semaines[1], attendant toujours les renforts et l'artillerie qui leur avaient été promis pour attaquer le château. Rien n'arriva, et ils furent obligés de quitter Montargis. Cette dernière affaire mit le comble au mécontentement des seigneurs et du peuple contre le sire de La Tremoille[2]. Sa négligence faisait perdre au roi une bonne ville qui s'était vaillamment défendue les années précédentes, et tout le pays de Gâtinais se trouvait livré aux ravages des compagnies et des Anglais. Mailli, Malesherbes et d'autres lieux furent saccagés et brûlés. Dans le

[1] Berry; *Vigiles*. — [2] Berry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

même temps les Anglais s'emparèrent de Provins, dont ils passèrent la garnison par l'épée. Ce mauvais état des choses fit résoudre la perte du sire de La Tremoille; tous les seigneurs et les princes commencèrent à se réunir contre lui. Sa haine furieuse contre le connétable était le plus grand empêchement à la paix entre la France et la Bourgogne.

Dans le même temps advint une autre circonstance qui pouvait bien plus encore favoriser cette paix. Madame Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, mourut à Paris le 13 novembre. Elle était fort aimée des Français et des Parisiens; ils trouvaient que c'était la plus aimable dame du royaume et qu'elle était bonne et belle[1]. Elle n'avait que vingt-huit ans et ne laissa point d'enfants. Ainsi toute alliance de famille cessait entre le duc Philippe et le régent anglais.

Bientôt se firent sentir les effets de cette mort. Le duc de Bedford regretta beaucoup sa femme, montra une douleur publique, fit célébrer de solennelles obsèques; mais il lui importait de contracter quelque alliance utile à son pouvoir en France. En effet, les discordes qui régnaient en Angleterre ne permettaient point qu'il en espérât des secours suffisants. Messire Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France pour les Anglais, avait une nièce belle et sage, fille de son frère, le comte de Saint-Pol. Son crédit sur le duc de Bedford était grand; d'ailleurs la maison de Luxembourg était riche, puissante, illustre. L'affaire fut conduite avec habileté et discrétion[2]. Le régent avait quitté Paris et s'était rendu à Rouen pour y recueillir une taille nouvelle et excessive qu'il avait ordonnée. De là il s'en alla à Thérouanne, où

[1] *Journal de Paris.* — [2] Hollinshed; Paradin; Heuterus; *Abrégé chronologique;* Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son mariage avec madame Jacqueline de Saint-Pol fut pompeusement célébré. Le duc de Bedford, pour mieux montrer son contentement, fit venir d'Angleterre deux belles cloches qu'il donna à la cathédrale de Thérouanne.

Le duc de Bourgogne n'avait pas été consulté; c'était à son insu que son beau-frère contractait un nouveau mariage; c'était sans son agrément et sans le consulter qu'un de ses vassaux et de ses parents mariait sa fille. L'évêque de Thérouanne, qui avait conclu cette alliance, lui devait tout son pouvoir et toute sa grandeur et le trahissait ainsi. Il se trouva indignement offensé, et l'on commença à parler des Anglais et du duc de Bedford en assez mauvais termes à la cour de Bourgogne. Il ne manquait pas de gens pour rapporter ce qu'avait dit ou même n'avait point dit le duc Philippe. Le régent s'irrita à son tour, et ses discours le témoignèrent. La chose allait ainsi s'envenimant; les conseils des deux princes voyaient cependant que cette discorde allait avoir les plus funestes suites. Le succès de la cause des Anglais surtout semblait tenir uniquement à leur concorde avec les Bourguignons. Le cardinal de Winchester s'entremit pour réconcilier les princes; il obtint, à grand prix, de son neveu, le duc de Bedford, qu'il se rendrait à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne consentit aussi à y venir; il voulut pourtant que d'avance il fût réglé que l'entrevue n'aurait lieu au logis d'aucun des deux, mais en un lieu convenu.

Lorsqu'ils furent arrivés chacun de son côté à Saint-Omer, le régent ne parla plus de se rendre au lieu désigné et attendit que le duc Philippe vînt lui rendre la première visite. De son côté, le duc de Bourgogne protestait qu'il n'en ferait rien et ne bougeait point de son logis. Le cardinal de Winchester, ne pouvant rien gagner

[1] 1432, v. s. L'année commença le 12 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur l'esprit de son neveu, espéra que le duc de Bourgogne se montrerait moins obstiné. Il retourna le voir. « Comment, lui dit-il, mon cher neveu, » car il était le mari de sa nièce Isabelle de Portugal, « laisserez-vous « partir, sans lui faire courtoisie, un si grand prince, fils, « frère et oncle de rois d'Angleterre? Il a pris la peine « de venir de si loin et de se déranger pour vous visiter « dans vos domaines, dans votre ville; ne voudrez-vous « point aller seulement de votre logis au sien pour lui « faire honneur? » Rien ne put faire changer la volonté du duc de Bourgogne. « En quoi, disait-il, ai-je motif « pour lui céder le pas? Il est de la maison de Lancastre, « fils d'un roi d'Angleterre; et moi ne suis-je pas de la « maison de France, qui est la plus noble du monde? Le « père de mon aïeul n'était-il pas roi de France? Il est « grand seigneur, dit-il, mais a-t-il seulement la moitié « autant de terres et de domaines que moi? Il est régent « de ce royaume, il y est tout-puissant; mais cette puis- « sance, qui la lui a donnée, si ce n'est moi? Et s'il ne le « sait pas, il l'apprendra quand je lui aurai retiré ma fa- « veur. » De tels propos n'étaient point faits pour ramener la bonne amitié entre les princes. Le duc de Bedford et le cardinal quittèrent Saint-Omer.

Le duc Philippe était pressé de retourner en Bourgogne. Le comte de Clermont était entré dans le Charolais et avait déjà pris quelques forteresses. Les Français s'avançaient aussi du côté d'Auxerre et menaçaient Châtillon et Dijon. Le sire de Château-Vilain avait conclu avec le roi le traité qu'il négociait déjà depuis quelque temps; il avait renvoyé aux Anglais leur ordre de la Jarretière, et, sous prétexte de faire la guerre à la maison de Vergi, que le Duc protégeait, il avait armé et tenait la campagne en Bourgogne.

Toutefois, avant de venir au secours de son duché, le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Duc avait de grandes affaires à terminer dans ses pays de Flandre. Les séditions qu'avaient excitées les nouvelles monnaies dans les bonnes villes ne s'apaisaient point complétement, malgré toute l'indulgence du Duc. Mais son principal souci lui venait encore de madame Jacqueline de Hainaut, qui courait toujours quelque nouvelle aventure [1] ; elle avait pourtant, depuis le dernier traité, passé quatre années en repos et en silence, mais elle se plaignait sans cesse de ne point avoir assez d'argent. Son cousin de Bourgogne ne lui en donnait guère, et elle en dépensait beaucoup. Enfin, un jour que sa mère, madame Marguerite, lui avait envoyé de beaux chevaux et de magnifiques joyaux, elle ne se trouva pas de quoi récompenser les gentilshommes qui lui remettaient ces présents. Ce fut un tel chagrin pour elle, qui était naturellement fort libérale, qu'elle se mit à pleurer amèrement. Un gentilhomme de ses domestiques, la voyant dans cette douleur, lui conseilla de s'adresser au sire François de Borssele. C'était justement ce seigneur que le duc de Bourgogne avait nommé son lieutenant en Zélande, lorsqu'il s'était emparé du domaine de madame Jacqueline. Elle ne pouvait croire d'abord qu'un serviteur du Duc, qui ne lui devait nul reconnaissance, et qui avait toujours suivi un parti opposé au sien, fût empressé à lui rendre service. Ce fut cependant ce qui arriva ; le sire de Borssele lui prêta tout l'argent qu'elle voulait, et lui dit qu'elle pouvait disposer de ses biens et de sa personne. Madame Jacqueline, touchée de ce bon procédé, et trouvant d'ailleurs le sire de Borssele fort à son goût, ne tarda point à prendre pour lui un grand amour ; et, comme elle écoutait bien plus ses penchants que la raison, elle l'épousa secrètement. Bientôt le Duc en fut informé par quelqu'un des domestiques

[1] Fabert; Heuterus; *Histoire de Bourgogne*; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui avaient assisté au mariage ; d'ailleurs madame Jacqueline n'était pas d'un caractère à se cacher ni à se contraindre beaucoup.

Le Duc, à son retour de Bourgogne, au mois de juillet 1432, se rendit, avec six cents hommes d'armes, à La Haye, fit prendre le sire de Borssele et l'envoya prisonnier au château de Rupelmonde. La colère qu'il montrait était grande; il ne parlait pas moins que de faire couper la tête au vassal insolent qui avait osé, sans sa permission, épouser une princesse de son sang, engagée par un traité à ne jamais se marier sans son consentement, et dont il était héritier reconnu.

Madame Jacqueline voulut sauver son mari et traita de nouveau avec le Duc [1]; cette fois elle abandonna non-seulement le gouvernement et la jouissance de ses États, mais la possession actuelle, tant pour elle que pour les héritiers directs qu'elle pouvait avoir. Le duc de Bourgogne lui laissa pour domaines plusieurs riches et grandes seigneuries qu'elle devait tenir en vassalité, avec de grands priviléges, mais en renonçant à tout droit de souveraineté; seulement, si le Duc mourait sans enfants, les pays cédés par madame Jacqueline devaient retourner à elle ou à ses héritiers. L'île de Sud-Beveland, la Brille, Woorn et plusieurs autres domaines lui furent donc affectés, avec la permission d'y percevoir les trois quarts des aides accordées au Duc par les communes. Il fut réglé aussi qu'elle porterait désormais les titres de madame Jacques, duchesse en Bavière, comtesse de Hollande et d'Ostrevant. Un revenu de cinq cents ducats lui fut en outre assigné sur ce comté d'Ostrevant; elle se réserva encore le droit de chasse dans tous ses anciens États et dans ceux du Duc, car c'était un de ses grands passe-temps.

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne;* Traité du 12 avril 1433.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Du reste, dans ce traité, il ne fut en aucune sorte question de son mariage ni du sire de Borssele, et lorsque, peu de mois après, elle annonça au pape comment elle avait renoncé à toute souveraineté, elle ne fit non plus nulle mention de son nouveau mari. Toutefois il rentra en grâce auprès du duc de Bourgogne, qui lui permit, sans en faire pourtant l'objet d'aucun acte authentique, de porter le nom de comte d'Ostrevant, et le créa depuis [1] chevalier de la Toison-d'Or. C'était le dernier trouble que madame Jacqueline devait causer au duc de Bourgogne; elle sembla satisfaite de son état et demeura fort tranquille. Sa mère, madame Marguerite de Hainaut, fut au contraire très-irritée de voir ainsi sa fille dépouillée de toutes ses souverainetés; son ressentiment alla si loin qu'un gentilhomme de sa maison, nommé Gilles Postel, ayant été mis en justice et condamné pour avoir comploté la mort du Duc, qu'il se préparait à assassiner durant une partie de chasse, il passa pour constant que ce crime avait été suggéré par madame Marguerite. Trois ans après, le 8 octobre 1436, madame Jacqueline mourut sans laisser de postérité.

Une autre affaire occupait en même temps le duc Philippe; elle fut même longtemps à se terminer. Jean de Thoisi, ancien chancelier de Bourgogne, évêque de Tournay, venait de mourir [2]. Le Duc se proposait depuis longtemps de conférer cet évêché à Jean Chevrot, archidiacre de Rouen, un de ses conseillers; mais le sire Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, avait secrètement agi auprès du pape, et fut pourvu de l'évêché tout aussitôt qu'il devint vacant. Le duc ordonna à ses sujets de ne le point reconnaître pour évêque et fit saisir les revenus. Jean de Harcourt était fort aimé du roi de France; il espérait que,

[1] Promotion de 1445. — [2] Meyer; Paradin; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans les circonstances où l'on se trouvait, cette protection pourrait lui être favorable, et qu'il n'y avait qu'à gagner du temps. A ce moment l'archevêché de Narbonne vint aussi à vaquer; le pape, pour contenter le duc de Bourgogne, transféra sur ce siége Jean de Harcourt. Mais l'évêché de Tournay avait de plus grands revenus; il était plus à sa convenance. La plupart des seigneurs qui devenaient évêques ne considéraient guère autre chose; ils tenaient état de prince; on ne voyait dans leur maison qu'un train brillant de domestiques, un grand bruit de chevaux et de chiens, quelquefois pis encore; c'était un scandale pour les peuples, et ils attribuaient leurs horribles malheurs et la colère de Dieu en grande partie au manque de piété des évêques.

Jean de Harcourt refusa donc l'archevêché de Narbonne. Le Duc usa d'autorité; il envoya le comte d'Étampes, son cousin, frère du comte de Nevers, avec une compagnie de gens d'armes, installer à Tournay maître Étienne Vivian, grand-vicaire de l'évêque Chevrot. Mais le peuple de la ville était du parti français, et conséquemment favorable au sire de Harcourt, qui avait déjà pris possession et exercé les fonctions d'évêque. Dès qu'on vit maître Vivian s'asseoir dans la chaire épiscopale, et commencer, au nom de Jean Chevrot, les cérémonies de la prise de possession, la foule se précipita en fureur sur le grand-vicaire, l'arracha de la chaire, déchira son surplis. Il eût été mis à mort sans les instances du sire de Harcourt, qui implora pour lui la populace, disant que c'était en justice qu'il devait défendre sa cause. Les gens de Tournay étaient si animés, ils oubliaient tellement la puissance du duc de Bourgogne, que, pour sauver maître Chevrot, il fallut le mettre en prison et promettre qu'on lui ferait son procès.

Presque tout le diocèse de Tournay était composé du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

territoire du Duc ; mais il n'avait pas juridiction dans la ville même, qui était une commune sous la souveraineté directe du roi de France. Il fit confisquer tous les biens meubles et immeubles qui, dans l'étendue de ses Etats, appartenaient aux habitants de Tournay, et défendit à ses sujets de faire avec eux aucun commerce, même pour y porter des vivres. Cette querelle dura cinq années, et Jean de Harcourt se vit forcé d'aller à Narbonne.

Avant de retourner en Bourgogne, le Duc réussit enfin à conclure la paix avec les Liégeois [1], qui lui payèrent cent cinquante mille écus d'or pour les dommages faits dans le comté de Namur, et consentirent à démolir leur forteresse de Montorgueil, qui menaçait toujours la frontière.

Enfin, le 20 juin 1443 [2], il fut possible au Duc de se mettre en route pour venir porter à ses Etats de Bourgogne un secours qu'ils imploraient depuis longtemps, et dont ils avaient un pressant besoin. Bien que la guerre fût ainsi devenue plus générale et plus cruelle que jamais, cependant de nouvelles négociations avaient eu lieu, comme on en était convenu. Les ambassadeurs de France, de Bourgogne et d'Angleterre avaient repris leurs conférences, en présence du cardinal de Sainte-Croix, entre Melun et Corbeil, dans un petit village nommé Saint-Port, que la guerre avait ruiné et rendu désert [3]; le duc de Bedford était même venu voir le cardinal. Mais, quel que fût le désir de ce digne légat de rétablir la paix dans le malheureux royaume de France, il ne put arriver à nulle conclusion. La difficulté principale entre les envoyés d'Angleterre et de France était relative aux princes de France prisonniers depuis Azincourt. Les deux parties consen-

[1] Heuterus. — [2] Paradin. — [3] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne*; Berry; *Journal de Paris*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

taient et demandaient même qu'ils fussent appelés au traité; mais les Français voulaient qu'ils fussent libres, et dans une ville du royaume, soit dans le voisinage de Rouen, soit ailleurs. Les Anglais exigeaient au contraire que ce fût à Calais, sauf ensuite, si l'on était une fois tombé d'accord, à transporter les conférences dans une ville de Picardie. Ils étaient même si empressés pour cette forme de négocier, que le duc d'Orléans et le duc de Bourbon était déjà à Douvres, prêts à passer la mer et à venir à Calais avec le duc de Glocester et les principaux seigneurs du conseil d'Angleterre [1].

Il n'était pas étonnant que les ambassadeurs de France ne voulussent pas céder sur ce point. Le duc d'Orléans, prisonnier depuis dix-sept ans, n'avait qu'un désir, qu'une pensée, sa liberté et son retour en France. Afin de hâter ce moment, il avait offert aux Anglais de s'entremettre pour leur faire conclure une paix avantageuse [2]. Il proposait de se rendre à Calais ou dans tout autre lieu désigné par le conseil d'Angleterre, et d'y réunir la reine de Sicile et les princes de la maison d'Anjou, les princes de Bretagne, le duc d'Alençon, le comte de Clermont et les comtes d'Armagnac, de Perdriac et de Foix. La paix se serait ainsi négociée avec tous les princes et les grands seigneurs de France. Pour lui, il s'engageait d'avance, quelle que fût l'issue du pourparler, à faire hommage de ses seigneuries, non plus à Charles, Dauphin de Viennois, car c'est ainsi qu'il nommait le roi de France, mais au roi Henri. Il promettait la même chose pour tous ses vassaux, pour le duc d'Alençon, le duc de Savoie, le duc de Milan, les comtes d'Angoulême, d'Armagnac et de Perdriac. Il offrait encore, au cas où Charles Dauphin ne se contente-

[1] Lettres du roi d'Angleterre, 14 août 1433; *Pièces de l'Histoire de Bourgogne*. — [2] Rimer, *Acta publica*, tome X, page 556.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rait pas d'un simple apanage et prétendrait encore au royaume de France, de livrer aux Anglais Orléans, Blois et toutes les villes de son apanage, et de leur procurer La Rochelle, le mont Saint-Michel, Limoges, Bourges, Poitiers, Chinon, Doches, Béziers et Tournay; puis d'accepter, si le roi Henri le trouvait à propos, une seigneurie en Angleterre pour devenir son homme-lige, consentant ainsi à le servir contre la France. Enfin, il jurait de revenir tenir prison jusqu'à ce que les susdites conditions fussent remplies ; il les signa, les revêtit de son sceau, et les remit au conseil d'Angleterre.

Ainsi, le duc d'Orléans, sous la main des Anglais, eût été ou fort en peine de tenir ses promesses, ou fâcheux pour les intérêts de la France. Tout fut rompu sur cette seule difficulté, et le cardinal de Sainte-Croix s'en retourna vers le pape, en passant auparavant chez le roi de France, afin de le disposer favorablement à la paix. En partant, il écrivit tous ses regrets au chancelier de Bourgogne. En effet, ce n'étaient point les Bourguignons qui mettaient obstacle à la conclusion d'un traité; le duc Philippe semblait préoccupé seulement de ne point manquer à ses engagements avec les Anglais ; il ne voulait point qu'on pût lui reprocher de manquer de loyauté.

La disgrâce du sire de La Tremoille procura une plus grande espérance encore de réconcilier le roi et le Duc. On ne s'y prit point, pour le renverser, d'autre sorte que pour les précédents ministres qui, avant lui, avaient possédé toute la confiance du roi et disposé de sa volonté [1]. La chose fut résolue et préparée chez le connétable, dans son château de Parthenay. Le sire de Beuil, neveu du sire de La Tremoille, le sire de Chaumont, le sire de Coetivi furent mis à la tête de l'entreprise ; le connétable leur donna

[1] *Mémoires de Richemont*; D'Argentré ; Chartier ; Berry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un bon nombre de gens d'armes bretons et de capitaines de sa maison, sous les ordres du sire de Rosnieven, son serviteur le plus dévoué. Le roi était à Chinon et La Tremoille au château du Coudrai, qui touche la ville; le sire de Gaucourt, gouverneur de la place, était du complot. Les Bretons arrivèrent pendant la nuit; un lieutenant du gouverneur, nommé Olivier Fretard, leur ouvrit une poterne, et ils parvinrent jusqu'à la chambre de La Tremoille. Il était couché; on le saisit dans son lit; à la faveur de la nuit et du désordre, Rosnieven lui donna un coup d'épée, qui sans doute était destiné à le tuer et ne fit pourtant que le blesser. Les autres ne voulaient point sa mort; son neveu, le sire de Beuil, se chargea de lui et l'envoya prisonnier au château de Montrésor.

Cependant le roi avait entendu du bruit; il s'effraya et demanda ce qui se passait. On lui répondit que personne ne courait aucun danger, mais que, pour le bien de son service, et par délibération des princes, on voulait éloigner son mauvais conseiller le sire de La Tremoille. Il s'informa tout aussitôt si le connétable n'était point là, et lorsqu'il sut que non il commença à s'adoucir. La reine acheva de le calmer. Son frère, le jeune Charles d'Anjou, comte du Maine, avait autorisé les conjurés à agir. Ce fut lui qui, pour le moment, succéda à la faveur du sire de La Tremoille; car le roi, dans son insouciance, avait besoin, disait-on, de se reposer de tout sur son seul conseiller. Son royaume était dévasté, ses sujets accablés de misère, les ennemis maîtres de sa capitale et d'une partie de ses provinces, et lui se tenait en repos de corps et d'esprit. Ses capitaines, les chefs qui soutenaient la guerre contre les Anglais, n'avaient de lui ni ordre ni secours. Chacun d'eux agissait à sa guise, selon l'occasion et la fortune [1].

[1] D'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La disgrâce du sire de La Tremoille n'eut point d'abord un grand effet ; le roi ne le regretta pas plus que ceux qu'il avait aimés avant lui. On lui fit convoquer, à Tours, les États du royaume. En son nom, l'archevêque de Reims, chancelier de France, leur déclara que les sires de Beuil, de Coetivi, et les autres, avaient agi pour le plus grand bien du royaume, et que le roi les avouait de tout ce qu'ils avaient fait. Cependant, peu après, quelque autre changement advenu auprès du roi fit renvoyer de la cour le sire de Chaumont et le sire de Beuil. Ce dernier tenait toujours en prison son oncle de La Tremoille, et ne consentit à le délivrer que moyennant une rançon de six mille écus.

Malgré ce désordre et le mauvais gouvernement du royaume, les affaires des Anglais n'avaient pas mieux prospéré durant les premiers mois de cette année 1433. Ils avaient tellement accablé la Normandie de tailles et de toutes sortes d'impôts que le peuple les avait pris dans une haine toujours croissante. Enfin, comme ils manquaient aussi d'hommes pour faire la guerre, ils voulurent en lever en Normandie, comme ils faisaient chez eux pour recruter leurs archers. Pour lors éclata une révolte terrible[1]. Elle commença d'abord à côté de Caen et de Bayeux. Soixante mille hommes environ se réunirent. Leur principal chef était un nommé Quantepié ; mais plusieurs gentilshommes, chevaliers ou écuyers, s'étaient mis avec eux. Après avoir chassé les garnisons anglaises de toutes les forteresses des environs, ils se présentèrent devant la ville de Caen. Les ducs d'York et de Sommerset étaient alors en Normandie ; ils envoyèrent aussitôt le comte d'Arundel et lord Willoughby avec six mille archers et trois cents gens d'armes contre ces gens des com-

[1] Chartier; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

munes. On les laissa arriver jusque sous les murs de la ville de Caen, et pour lors une troupe qui avait été embusquée dans un des faubourgs les attaqua par derrière. Ils étaient sans connaissance de la guerre et mal armés. Leur résistance ne fut pas de longue durée. Leur chef Quantepié fut tué tout aussitôt, et, comme ils étaient enveloppés de toutes parts, les Anglais en firent un grand massacre. Ce fut une véritable boucherie; le comte d'Arundel ne pouvait les sauver de la fureur de ses soldats.

Le duc d'Alençon, sur la nouvelle de cette révolte, avait donné ordre au sire de Loré d'aller appuyer les communes de Normandie; il arriva trop tard : elles étaient déjà détruites. Le sire de Beuil et lui s'avancèrent jusqu'auprès de Bayeux, où ils recueillirent les débris de cette malheureuse entreprise. Ils rassemblèrent environ cinq mille hommes et les emmenèrent d'abord à Avranches; puis ils rentrèrent dans leur pays du Maine. Les Anglais livrèrent à de cruels supplices tous ceux dont ils purent se saisir, qui étaient soupçonnés d'avoir excité la sédition; ils reçurent le reste à composition.

Pendant ce même temps, La Hire et Saintailles se tenaient vers les marches de la Picardie ou de Champagne, et faisaient aussi une guerre qui ne profitait guère aux pays et aux habitants.

La Bourgogne recommençait aussi à être envahie et ravagée par les compagnies françaises, et surtout par le sire de Château-Vilain et le damoisel de Commerci, qui guerroyaient du côté de Langres et faisaient des courses jusques auprès de Dijon. Le duc Philippe, en quittant la Flandre pour venir au secours de ses États, envoya de nouveaux ambassadeurs au roi d'Angleterre [1], pour lui remontrer quelle était la désolation générale du royaume

[1] *Histoire de Bourgogne;* Saint-Remy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de France, et combien il importait ou de conclure une paix générale ou d'assembler une armée formidable afin de défendre les provinces contre tant de ravages; il parlait aussi des excessives dépenses qu'il lui fallait faire pour garder et conquérir ses frontières, de la détresse de ses peuples, et de la difficulté de percevoir de nouveaux impôts.

C'était avec une armée qu'arrivait le Duc; il avait avec lui ses principaux chevaliers, une redoutable artillerie et de grands préparatifs. Le sire Jean de Croy commandait l'avant-garde, le Duc le corps de bataille, et le seigneur de Créqui l'arrière-garde. La Duchesse était de ce voyage; elle était grosse et cheminait en litière, accompagnée de ses serviteurs et de plus de quarante dames. Elle s'arrêta à Châtillon-sur-Seine, et le Duc alla aussitôt mettre le siége devant Mussi-l'Évêque, forteresse du diocèse de Langres. Toute la noblesse bourguignonne vint le joindre. La garnison, se voyant si fortement assiégée, ne tarda point à se rendre; le château de Lézines ne résista pas davantage, et le Duc accorda la vie aux assiégés, sous la condition qu'ils procureraient le moyen de traiter avec la garnison de Pacé, ville très-forte du voisinage. Heureusement pour eux, les gens de Pacé consentirent à se rendre, si dans vingt jours ils n'étaient point secourus. Le Duc, qui ne désirait rien tant qu'une journée de bataille, leur accorda un mois, et continua à soumettre quelques forteresses des environs. Sans craindre de s'affaiblir, il envoya Jean et Antoine de Vergi, avec le comte de Fribourg et le sire de Créqui, dans le pays de Langres, pour repousser le damoiseau de Commerci et le sire de Château-Vilain. On espéra pendant quelques jours que les Français viendraient au secours de Pacé; lord Talbot et le maréchal de l'Isle-Adam arrivèrent pour assister à la bataille; mais, au jour marqué, personne ne s'étant présenté, la ville se rendit.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pendant ce temps la Duchesse était allée solennellement tenir à Dijon les États du duché. Il y eut de grandes réjouissances, et les États, heureux de voir la province hors de péril, accordèrent un subside de 40,000 livres. Les États de la Comté, assemblés à Dôle, donnèrent aussi 23,000 livres.

Le Duc était à son camp devant Ravières lorsqu'il reçut une réponse du roi Henri. Le conseil d'Angleterre protestait toujours de son désir de faire la paix, imputait aux ambassadeurs français la rupture des conférences d'Auxerre et de Corbeil, insistait beaucoup sur le projet de traiter au moyen des princes de France prisonniers en Angleterre, et finissait par proposer de nouvelles conférences à Calais pour le 15 octobre.

Hugues de Lannoy, seigneur de Santes, et le trésorier de Boulonnais, envoyés de Bourgogne en Angleterre, rendaient compte en même temps à leur maître des circonstances de l'ambassade ; ils avaient reçu du roi Henri un gracieux accueil ; on leur avait appris que le conseil de France proposait le mariage de la fille du roi avec le roi Henri ; mais cette offre n'avait pas été écoutée en Angleterre.

La partie la plus curieuse de leur récit concernait le duc d'Orléans, qui, comme on a vu, était de grande importance dans les négociations. Ce malheureux prince, pour adoucir ses longs malheurs, n'avait d'autre consolation que les lettres, qu'il avait toujours aimées. Il faisait des vers mieux que personne en France, et trouvait un douloureux plaisir à célébrer, dans de touchantes ballades[1], le regret de passer sa vie loin de son pays, de sa famille, de ses amours, et de rester oisif et inutile, sans pouvoir gagner la gloire des chevaliers. Il déplorait aussi les calamités, et rappelait

[1] *Poésies de Charles, duc d'Orléans.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'ancienne renommée du noble royaume de France, lui reprochant ses désordres qui avaient attiré la colère céleste. Il demandait à Dieu de lui accorder, avant d'arriver à la vieillesse, les plaisirs de la paix et du retour. D'autres fois il reprochait à la fortune d'exercer sur lui une si rude seigneurie et de faire si fort la renchérie :

« Dois-je toujours ainsi languir ?
« . . . . . .
« Hélas! et n'est-ce pas assez? »

Ce triste refrain revenait à chaque couplet de la ballade, et elle finissait ainsi :

« De ballader j'ai beau loisir,
« Autres déduits me sont cassés;
« Prisonnier suis, d'amour martyr;
« Hélas! et n'est-ce pas assez? »

Quand il avait rencontré chez le comte de Suffolk les ambassadeurs de Bourgogne [1], il était venu à eux, leur avait affectueusement pris les mains; et, lorsqu'ils s'enquirent de sa santé : « Mon corps est bien, dit-il, mais « mon âme est douloureuse. Je meurs de chagrin de passer « ainsi les plus beaux jours de ma vie en prison, sans que « personne songe à mes maux. » Les ambassadeurs repartirent que c'était à lui qu'on devrait le bienfait de la paix et qu'on n'ignorait point qu'il y travaillait. « Messire « de Suffolk pourra vous dire, ajouta le prince, le soin « que j'y prends, et comment je ne cesse de presser le roi « et son conseil; mais je suis ici inutile comme l'épée qu'on « ne tire pas de son fourreau. Je l'ai toujours dit : il faut « que je voie mes parents et mes amis de France; ils ne « pourront traiter sans en avoir consulté avec moi. Certes, « si la paix dépendait de moi, quand je devrais mourir

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« sept jours après l'avoir jurée, je n'y aurais pas de regret. « Au reste, qu'importe ce que je dis? Je ne suis maître de « rien. Après les deux rois, c'est le duc de Bourgogne et « le duc de Bretagne qui y peuvent le plus. » Sur ce, le sire Hugues de Lannoy affirma que nul ne souhaitait la paix plus que le duc Philippe. « Ne vous l'avais-je point « dit, Monsieur? » ajouta le comte de Suffolk. « Pourquoi, « en effet, répliqua le prince, mon cousin de Bourgogne « ne penserait-il pas comme moi? Il doit bien savoir que « ce n'est ni lui ni moi qui avons suscité la guerre en « France. Hugues de Lannoy, vous savez mes sentiments « là-dessus, je n'en veux point changer. » Alors il lui reprit la main, la pressa, et lui serra même le bras comme pour signifier qu'il avait bien des choses à lui dire. « Et « ne viendrez-vous point me visiter? continua-t-il. Pro- « mettez-le-moi; vous savez si je me tiendrai heureux de « vous voir. — Ils vous verront avant leur départ, » interrompit le comte de Suffolk d'un ton qui annonçait qu'aucun entretien particulier ne leur serait permis.

Le lendemain, Jean Canet, barbier du comte de Suffolk, vint trouver les ambassadeurs. « Je suis natif de Lille, « leur dit-il, fidèle sujet du duc de Bourgogne, et tout « prêt à le servir. Comme je parle français, c'est avec moi, « plus qu'avec aucun autre de notre hôtel, que le duc « d'Orléans aime à deviser. Si l'on vous a dit qu'il haïssait « le duc de Bourgogne et parlait de lui en mauvais termes, « on vous a trompés; il l'aime beaucoup, il le tient dans « une haute estime et voudrait le lui témoigner. Si vous « croyez que le duc Philippe le trouve bon, il lui écrira, « et je me charge de vous apporter la lettre. » Les ambassadeurs donnèrent les mêmes assurances au nom de leur seigneur. Le lendemain ils revirent le duc d'Orléans, mais toujours chez le comte de Suffolk et en sa présence. « Pour- « rais-je écrire à mon cousin de Bourgogne? » demanda-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« t-il. — Vous y penserez pendant la nuit, Monsieur, » répondit le comte de Suffolk. La lettre que Jean Canet vint ensuite remettre aux ambassadeurs n'avait pu être écrite librement. Il le leur dit, et leur confia aussi que, si le roi Charles se refusait à faire la paix, le duc d'Orléans, pour sortir de sa triste prison, traiterait enfin de son côté ; car il ne pouvait plus endurer sa triste position.

Les ambassadeurs rendaient compte aussi de leur visite au comte de Warwick. Il ne leur avait pas caché que la noblesse et le peuple d'Angleterre étaient offensés de ce que le duc de Bourgogne témoignait si peu d'égards à leur roi. « Il n'est pas venu une seule fois le visiter, dit-il, « durant son séjour en France. Je donnerais la moitié de « mon bien pour que le Duc vînt passer seulement quinze « jours à Londres ; il verrait comment nous le recevrions ! « Ne se souvient-il plus que son père, le duc Jean, bien « qu'il fût en pleine guerre avec le feu roi, vint le trouver « à Calais et en fut accueilli avec une extrême cour- « toisie ? » Les ambassadeurs répondirent que leur seigneur aurait sans doute lieu d'être mécontent s'il savait les discours qu'on tenait sur lui en Angleterre, les menaces qu'on faisait contre lui et ses sujets. « Ce sont les gens du « commun, répondit le comte de Warwick ; mais vous « n'avez certes entendu rien de pareil des princes d'An- « gleterre, des seigneurs du conseil, ni même d'aucun « prud'homme. »

Ils étaient aussi allés rendre leurs devoirs au duc de Bedford ; il leur avait fait de même bon accueil. « Messire « Hugues, dit-il, vous aimez beaucoup mon frère de Bour- « gogne, et je pense que vous ne me devez pas haïr. « Pourquoi se laisse-t-il aller à de mauvaises imaginations « contre moi ? Je ne lui veux pourtant aucun mal. Il n'est « prince au monde après le roi que j'estime autant que « lui. Le mauvais vouloir qui semble être entre nous gâte

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« les affaires du roi et les siennes aussi; mais dites-lui que « je n'en suis pas moins porté à le servir. »

Enfin les ambassadeurs racontaient qu'à leur retour ils avaient rencontré à Calais Jean de Saveuse, qui tenait du bâtard d'Orléans que le conseil du roi Charles ne ferait jamais la paix tant que les Anglais prétendraient au royaume de France et tant qu'ils ne délivreraient pas le duc d'Orléans. Le Bâtard avait ajouté qu'on lui avait ordonné d'attaquer le duc Philippe pendant qu'il se rendait de Flandre en Bourgogne, et qu'il s'y était refusé, sachant que son frère comptait sur le Duc pour obtenir sa délivrance. Le sire de Saveuse croyait donc que le duc d'Orléans avait parlé sincèrement aux ambassadeurs et leur avait fait dire vérité par Jean Canet.

Ces nouvelles, qui faisaient si bien connaître l'état des choses, et d'où l'on pouvait prévoir ce qui arriverait, ne changèrent rien pour le moment à la conduite du duc de Bourgogne; il ne quitta point son armée et continua à s'occuper uniquement de délivrer son duché. La ville la plus importante qui fût tombée aux mains des Français était Avallon [1]; un fameux chef de compagnie, nommé Fortépice, s'en était emparé. Le Duc vint s'établir à Époisse et commença le siége. Il eût bien voulu ménager une ville qui était à lui; mais la garnison répondit qu'elle voulait du moins avoir la gloire de se bien défendre. Alors on rassembla de l'artillerie; on fit venir de Dijon, à grand'peine et à grands frais, un gros canon qui se nommait la Bombarde de Bourgogne. Les États furent de nouveau réunis, car tous ces siéges coûtaient beaucoup; ils consentirent à avancer les termes de payement du dernier subside.

La garnison d'Avallon résista vaillamment; mais enfin, lorsque la brèche fut grande et la ville presque toute rui-

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

née, après avoir soutenu un premier assaut, les assiégés n'attendirent pas le second, et trouvèrent moyen de s'échapper pendant la nuit[1]. Le Duc entra dans Avallon le 21 octobre, s'occupa de rétablir un peu cette malheureuse ville et d'y rappeler les habitants; puis il laissa les sieurs de Charni et de Croy chargés de reprendre Crevant, Mailli et les autres forteresses du pays d'Auxois que les Français tenaient encore.

A peine était-il de retour à Dijon que la Duchesse accoucha d'un fils, le 10 novembre 1433; il eut pour parrains Charles de Bourgogne, comte de Nevers, et le sire Jean de Croy; sa marraine fut madame Agnès de Bourgogne, comtesse de Clermont. Il fut nommé Charles, du nom de son parrain, et Martin, à cause du jour de son baptême. Dès sa naissance il eut le titre et l'apanage de comte de Charolais; son père lui donna aussi l'ordre de la Toison-d'Or[2]. La Duchesse sa mère voulut, contre l'usage, le nourrir de son propre lait; elle avait perdu ses deux premiers enfants lorsqu'ils suçaient le lait d'une nourrice étrangère; elle pensa que cette fois elle serait plus heureuse si elle remplissait tout son devoir de mère. D'ailleurs on disait que son père, le roi de Portugal, lui avait prédit, quand ils s'étaient séparés, qu'elle conserverait seulement l'enfant qu'elle nourrirait.

A cette occasion le Duc tint un chapitre solennel de l'ordre; il y nomma sept nouveaux chevaliers, des premiers de sa cour et de ses principaux capitaines. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit au sire de La Tremoille, seigneur de Jonvelle, son premier chambellan, une réprimande fraternelle pour avoir gravement manqué à ses devoirs de chevalier de l'ordre.

Le chancelier de Bourgogne, Nicolas Raulin, avait dé-

[1] Monstrelet. — [2] *Chronique de Hollande.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

couvert peu de mois auparavant que le sire Guillaume de Rochefort tramait quelque mauvais dessein contre lui ; il avait fait arrêter ce gentilhomme ; puis, en présence du sire de Charni, gouverneur de Bourgogne, et de plusieurs conseillers, il lui avait fait subir plusieurs interrogatoires. Le sire de Rochefort avait raconté comment, l'année précédente, un peu avant les conférences d'Auxerre, le sire George de La Tremoille, alors principal conseiller du roi de France, ayant fait un voyage en Bourgogne pour conférer de la paix avec le Duc, avait appelé près de lui le sire de Rosimbos et lui déposant. Il avait commencé par leur parler des bons services qu'ils avaient rendus et rendaient encore au duc de Bourgogne ; il s'était étonné de la modicité de leur fortune et du peu de générosité du Duc, qui, disait-il, ne savait faire de bien à personne. De là il passa à leur offrir un moyen de s'enrichir à jamais : il ne s'agissait que d'enlever le chancelier de Bourgogne, dont les conseillers de France étaient mécontents dans les négociations pour la paix, et de le livrer au roi. La chose ne serait pas difficile, continuait le sire de La Tremoille. Il promettait pour ce dessein l'appui secret de son frère le sire de Jonvelle, et de son cousin, le comte de Joigny ; il annonçait aussi que la forteresse de Saint-Florentin serait ouverte comme lieu de sûreté aux exécuteurs du complot. Le salaire de cette entreprise devait être de cent mille livres. Le sire de Rochefort ne s'était engagé à rien, assurait-il ; toutefois, il confessait avoir reçu à compte deux cents livres, et le sire de Rosimbos soixante ou quatre-vingts. Puis il s'était rendu auprès du sire de Jonvelle et du comte de Joigny, qui l'avaient fortement pressé d'exécuter ce projet ; mais il ne l'avait point voulu. Le sire de Rosimbos était revenu encore à son château de Rochefort lui faire de nouvelles instances, et, à son refus, s'était chargé seul de l'affaire. Deux fois il s'était embusqué avec

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quarante hommes sur la route de Dijon à Auxerre, lorsque le chancelier se rendait dans cette ville, sans pouvoir néanmoins accomplir son entreprise.

Le Duc voulut lui-même entendre le sire de Rochefort; devant le prince il accusa moins fortement le sire de Rosimbos, mais persista dans son dire contre le sire de Jonvelle. C'était la seconde fois depuis un an que le nom de ce seigneur, honoré de toute la faveur du Duc, se trouvait mêlé dans des desseins criminels. Toutefois ce ne fut point en souverain que le duc de Bourgogne lui parla, mais comme grand-maître de l'ordre et frère en chevalerie.

Le Duc se rendit de là à Chambéri avec une suite brillante, pour assister aux noces du comte de Genève, fils du duc de Savoie. Ce fut à ce prince une nouvelle occasion de presser son neveu de Bourgogne de traiter de la paix [2]. Le duc de Bar et le sire Christophe de Harcourt, qui se trouvaient à ce mariage, tentèrent aussi de recommencer quelque négociation. Tout le soin du conseil de France était toujours de conclure une paix séparée avec le duc de Bourgogne.

Quant à lui, il voulait tenir les promesses qu'il avait faites aux Anglais, et proposait des conférences entre toutes les parties; c'était aussi ce que souhaitait le conseil du roi Henri. Ses ambassadeurs et ceux de Bourgogne avaient attendu vainement les ambassadeurs de France à Calais depuis le 15 octobre jusqu'à la fin du mois.

Le conseil de France, qui voyait la guerre rallumée sur les frontières de la Bourgogne, et qui attendait aussi l'issue de quelques entreprises tentées dans le Maine et en Picardie, s'était refusé à ces négociations générales; il mettait d'ailleurs quelque espérance dans le changement qui se faisait en ce moment dans l'esprit de l'empereur Sigis-

[1] 1433, v. s. L'année commença le 27 mars. — [2] Guichenon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mond[1]. Après avoir été favorable au parti du duc de Bourgogne, il devenait chaque jour plus contraire à ce prince et plus favorable au roi de France. Voici les causes qui amenaient ce changement.

Le concile de Constance, en se séparant, avait réglé qu'un autre concile général s'assemblerait cinq ans après; un second, après un autre intervalle de sept ans; puis régulièrement de dix ans en dix ans. Il y avait eu, en effet, en 1423, un concile à Sienne; mais les troubles et les factions l'empêchèrent de produire aucun fruit; il se sépara en indiquant la prochaine réunion à Bâle. Plus de sept ans étaient déjà passés, et le concile ne s'assemblait pas. Cependant l'Église avait de graves affaires à régler; on avait reconnu à Constance la nécessité de la réformer dans son chef et dans ses membres; les désordres du clergé étaient un scandale pour les peuples; les hérésies de Bohême n'étaient point éteintes et répandaient le trouble en Allemagne; l'Église grecque, qui voyait les Turcs envahir les restes de l'empire d'Orient et menacer Constantinople chaque jour davantage, cherchait à se réunir à l'Église romaine, afin de s'assurer l'appui de l'Occident; enfin les guerres des princes chrétiens et l'horrible état où était réduit le royaume de France appelaient toute la pitié et tous les soins de l'Église. Ce fut le clergé de France qui, le premier, travailla à la réunion du concile; ses députés arrivèrent à Bâle, en 1431, avant ceux d'aucune autre nation, et obéissant de leur propre mouvement aux décrets des conciles de Constance et de Sienne. L'empereur Sigismond s'empressa d'y envoyer aussi les députés de ses États. Son royaume de Bohême était en grand désordre par l'hérésie; d'ailleurs nulle part le clergé n'avait plus besoin d'être réformé qu'en Allemagne[2].

[1] Lettre de Guillaume Menard au duc de Bourgogne, 5 novembre 1433. — [2] *Histoire ecclésiastique.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le pape Eugène IV, qui avait succédé à Martin V, vit avec chagrin ce concile qui s'assemblait de soi-même et sans son autorité; d'ailleurs il redoutait la réforme que tous les gens sages regardaient comme si nécessaire, et voyait bien qu'elle restreindrait son pouvoir. Il voulut dissoudre le concile de Bâle, et le transférer à Bologne, donnant pour cela des motifs qui n'avaient rien de vrai, comme le peu de sûreté du séjour de cette ville, à cause des querelles du duc de Bourgogne et du duc d'Autriche pour la succession de madame Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche; querelles qui furent aussitôt apaisées. Le pape alléguait aussi que le concile serait trop éloigné des pays de l'Église grecque, tandis qu'on était beaucoup plus rapproché de la Bohême, où régnait l'hérésie. Les Pères du concile, qui voulaient délibérer librement, et qui savaient bien qu'en Italie on ne pourrait point aussi facilement procéder à la réforme, résistèrent à la volonté du pape. Les choses s'envenimèrent; le pape prononça la dissolution du concile; les Pères se refusèrent à obéir; ils proclamèrent, comme on avait fait à Constance, que l'autorité souveraine de l'Église résidait dans le concile général, et que le pape, chef ministériel de l'Église, n'était pas au-dessus de ce corps mystique[1]. Bientôt il fut question de déposer le pape.

L'Église de France montra un grand zèle pour le maintien du concile. Les évêques s'assemblèrent à Bourges, et prièrent le roi d'envoyer des ambassadeurs au pape pour l'engager à ne pas dissoudre le concile, et au concile pour prendre part à ses travaux. Le roi de France et l'empereur Sigismond se trouvèrent ainsi les protecteurs du concile. Le duc de Bourgogne inclina au contraire vers le parti du pape.

[1] Réponse syndicale du concile de Bâle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dès le commencement du concile[1], il s'était élevé des difficultés pour le rang que devaient occuper les ambassadeurs de Bourgogne; ils avaient réclamé le pas sur les ambassadeurs de Savoie et l'avaient obtenu, parce que leur souverain avait le titre de duc plus anciennement que le prince de Savoie, qui l'avait reçu en 1417 seulement. Mais les Pères du concile, qui auraient craint de mécontenter l'empereur, ne rendirent pas un jugement si favorable dans la querelle de préséance des ambassadeurs bourguignons avec les ambassadeurs des électeurs de l'Allemagne. Ils ne voulurent point prononcer définitivement, et se contentèrent de régler que, par provision, le premier des ambassadeurs de Bourgogne, mais non point l'ambassade entière, se placerait tout de suite après les ambassadeurs des rois. Le duc Philippe, qui était très-jaloux de sa propre grandeur, se tint fort mal satisfait de ce jugement du concile.

Dès qu'il fut question de citer le pape au concile, et de le déposer s'il ne se rendait point à la citation, les ambassadeurs de Bourgogne et de Savoie protestèrent contre le décret. « Nous voyons avec douleur, disaient-ils, qu'une telle discorde entre le saint concile et notre très-saint Père le pape ramènera le schisme et le scandale dans la chrétienté; c'est pourquoi nous protestons, au nom du Duc notre maître, dans la forme la meilleure, contre le décret de citation, contre tout ce qui s'ensuit ou peut s'ensuivre, jusqu'à ce que nous ayons reçu des ordres contraires de la part du duc de Bourgogne, notre souverain seigneur[2]. »

Le concile, affligé de la protestation d'un si puissant prince, lui envoya une députation pour lui rendre compte des motifs qui avaient dicté la conduite du concile, et l'en-

[1] *Histoire de Bourgogne; Histoire ecclésiastique.* — [2] Guichenon; *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gager à faire la paix avec la France. Mais avant que le Duc pût donner sa réponse, il avait eu de nouveaux motifs de plainte. Dans une assemblée du 17 août 1433, on avait lu des lettres du roi d'Angleterre, où il prenait le titre de roi de France. Les archevêques de Bourges et de Tours reclamèrent tout aussitôt les droits de leur roi; les Bourguignons prirent parti pour l'Angleterre; une querelle vive s'éleva. Les Français s'exprimèrent en paroles injurieuses contre le duc Philippe. Le désordre se mit dans le concile; les Bourguignons y furent publiquement appelés du nom de traîtres.

Le Duc, apprenant ces nouvelles, envoya sa réponse par une ambassade nombreuse et brillante, composée des principaux évêques de ses États, de seigneurs illustres et puissants, de quelques-uns de ses conseillers et d'habiles docteurs. Ils étaient chargés de dire: 1° que nul ne désirait plus la paix que le Duc, comme en effet il y était tenu pour l'honneur de Dieu et par compassion des maux du royaume, où il possédait de si grandes seigneuries; mais qu'on avait pu juger qu'il était enclin à prendre toutes les voies raisonnables pour terminer la guerre;

2° Que le Duc était disposé à adhérer aux décrets du saint concile pour la réforme de l'Église et la paix de la chrétienté; mais que rien ne pouvait lui être plus déplaisant que le différend élevé entre le saint Père et le saint concile; qu'il allait employer ses soins et envoyer une ambassade au pape pour l'apaisement de cette discorde, et qu'il demandait qu'on différât de trois mois la citation faite au pape;

3° Que l'on avait fait injustice au Duc, en ne reconnaissant point combien sa dignité était supérieure à celle des électeurs.

Enfin les ambassadeurs étaient chargés de répondre à toutes les imputations injurieuses faites par les partisans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du roi Charles, et de produire les pièces concernant le meurtre du duc Jean.

Les Pères du concile accordèrent en effet un délai au pape : tous les princes de l'Europe, craignant le retour du schisme, avaient été sur ce point du même avis que le duc de Bourgogne, sans toutefois donner des ordres si absolus à leurs ambassadeurs. Les siens devaient se retirer du concile, si satisfaction ne leur était pas donnée à cet égard et sur l'article de la préséance.

Le pape céda aussi à la prière de tous les princes de la chrétienté; il reconnut en ce moment le concile de Bâle, que plus tard il voulut encore dissoudre.

Le duc de Bourgogne, après de nouvelles instances et de nouvelles menaces, eut de même satisfaction pour le rang qu'il prétendait. Les Pères du concile reconnurent que ses ambassadeurs venaient immédiatement après les ambassadeurs des rois. Malgré l'empereur, les électeurs d'Allemagne ne purent obtenir le pas. Sa mauvaise volonté contre le Duc croissait de jour en jour.

Ce prince avait été obligé de quitter encore une fois la Bourgogne, où sa présence était pourtant bien nécessaire; il y laissa la Duchesse, assistée de sages conseillers, et surtout des sires Jean et Antoine de Vergi; puis, vers le mois d'avril 1434, il retourna en Flandre. Les séditions des Gantois avaient continué [1]; cependant les magistrats de la ville et les sages bourgeois l'avaient emporté cette fois sur les gens des métiers. Sept des principaux mutins de la corporation des foulons avaient été mis à mort, et la ville commençait à être tranquille. Le bon ordre était plus troublé encore par la guerre que les gens d'Anvers faisaient à ceux de Malines [2]. Ils s'étaient alliés à la ville de Bruxelles, et il y avait déjà eu de rudes rencontres. Il s'a-

[1] Heuterus; Monstrelet. — [2] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gissait des foires et marchés, pour lesquels les deux partis étaient en grand procès. Le Duc réussit à les pacifier.

Le but principal de son voyage avait été de se procurer de l'argent; son duché de Bourgogne était épuisé, et il était plus que jamais menacé de toutes parts. L'empereur s'aigrissait de plus en plus contre lui, et recherchait chaque jour de nouveaux sujets de griefs. Comme la Hollande et une part de ses nouveaux domaines relevaient de l'empire, il était facile d'élever quelques difficultés sur une possession qu'il devait à la puissance de ses armes, et non à l'investiture impériale. L'empereur tâchait même de détacher de lui son plus fidèle allié, le duc de Savoie[1]; il écrivait en ces termes à ce prince :

« Le noble Philippe duc de Bourgogne, vassal et sujet de nous et du saint-empire, méprise notre majesté impériale et l'empire, auquel il doit cependant soumission, au point de ne pas vouloir reconnaître ce qu'il tient de nous et de l'empire, comme l'avait reconnu le Duc son père, durant sa vie. En outre, il retient dans la basse Allemagne plusieurs principautés et nobles seigneuries qui devraient être dévolues à nous et à l'empire, d'autres même qui nous reviennent par droit héréditaire, et cela sans que nous en soyons prévenus, bien plus, malgré nos réclamations. Sous une feinte couleur de droit, dédaignant tous les égards dus à son souverain, il a usurpé ces domaines et s'y maintient indûment. Depuis longtemps nous aurions dû procéder contre lui, en raison de son exécrable violation de justice et de son esprit de révolte. Toutefois nous avons retenu notre bras, et nous l'avons à diverses reprises fait rappeler, par ses ambassadeurs, à des sentiments plus pacifiques, en l'engageant à accomplir ses devoirs envers nous et l'empire. Cependant notre bonté n'a servi de rien

[1] *Preuves de l'Histoire de Savoie.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

auprès dudit Duc; tout a échoué devant sa négligence ou plutôt devant sa vaine présomption. C'est pourquoi, courroucés des méfaits dudit Duc, pour réprimer son insolence, pour le ramener à son devoir et à l'honneur, et pour recouvrer les droits du saint-empire, nous avons contracté alliance contre ledit Duc avec le sérénissime prince Charles, roi des Français, notre frère très-chéri. Nous avons voulu vous faire connaître nos desseins et les notifier à votre affection, afin que vous puissiez vous conduire de façon à ce que nos droits et ceux de l'empire soient recouvrés, pour que vous vous sépariez dudit Duc, et que vous ne lui procuriez ni laissiez procurer par vos peuples aucun aide ni secours. »

Peu après, l'empereur envoya ses lettres de défi au duc de Bourgogne. Ce prince savait bien que l'empereur n'avait aucune armée en Allemagne, et n'y faisait même nuls préparatifs [1]; ce n'étaient que pures menaces. Néanmoins l'alliance avec le roi Charles, solennellement reconnue, rendait le conseil de France plus exigeant, et ranimait l'espérance et l'audace des capitaines français. Leurs forces n'était pas grandes; l'argent leur manquait; ils ne pouvaient tenter d'autre guerre que par courses et par compagnies; mais leurs attaques avaient recommené contre le pays d'Auxerrois. Le sire de Château-Vilain avait repris les armes; le comte de Clermont, qui, l'année d'auparavant, avait encore conclu une trève, la rompit et entra dans le Charolais. Il venait de perdre son père, le duc de Bourbon, mort en Angleterre, et c'était un médiateur de moins pour la paix. Le roi de France, afin de se procurer de l'argent, avait quitté les pays de la Loire, pour aller tenir les États du Languedoc, à Vienne en Dauphiné.

[1] Lettre des ambassadeurs d'Angleterre près le concile au duc de Bourgogne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tout, en ce moment, semblait aller quelque peu mieux pour la France, du moins dans sa guerre contre la Bourgogne; toutefois, de part et d'autre, les peuples étaient malheureux et épuisés, la noblesse fatiguée et sans ardeur.

Le Duc, dans ces circonstances, envoya encore des ambassadeurs en Angleterre, pour engager le roi Henri à traiter de la paix, ou du moins à faire de son côté quelques efforts pour soutenir la guerre. Le roi d'Angleterre les reçut solennellement dans son conseil, et leur fit donner une réponse qu'il adressa aussi, le 11 juin, au duc de Bourgogne [1].

Il protestait de sa bonne volonté pour la paix, et déclarait que les conférences indiquées par lui n'ayant eu aucun effet, ou n'ayant pas encore eu lieu, il avait donné pouvoir à ses ambassadeurs au concile de traiter de la paix, afin de relever enfin son royaume de France du pauvre et misérable état où il était tombé.

Quant à la guerre, il donnait au Duc les plus grandes louanges sur ses exploits de l'année précédente, sur la vaillance qu'il avait montrée, sur l'accroissement de sa noble renommée. Il promettait en même temps de le seconder de tout son pouvoir, et s'attachait à bien faire voir qu'il n'avait rien négligé pour soutenir la guerre en France. Il parlait des nombreuses garnisons qu'il y tenait, des fortes dépenses qu'il lui avait fallu faire. Il avait encore trois armées en France, sous le commandement du comte d'Arundel, de lord Talbot et de lord Willoughby, et il envoyait en ce moment même de beaux et notables renforts. Il ajoutait que, si les ennemis voulaient réunir leurs forces et livrer bataille, toutes les armées d'Angleterre avaient ordre de se joindre avec les armées de Bourgogne pour combattre d'un commun accord.

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il était vrai que les Anglais avaient, depuis plusieurs mois, fait de nouveaux efforts et repris quelque avantage. Les rébellions de Normandie une fois étouffées, le comte d'Arundel était rentré dans le Maine. Il avait mis le siége devant cette redoutable forteresse de Saint-Celerin, où les Français se tenaient depuis plus de deux années. Le duc d'Alençon et son maréchal, le sire de Loré, n'avaient pas les forces suffisantes pour défendre le pays ni pour secourir Saint-Celerin. Mais à ce moment le connétable de Richemont [1] commençait à se réconcilier avec le roi, qui n'avait plus maintenant près de lui son cruel ennemi, le sire de La Tremoille. Il assembla à Saumur tout ce qu'il put réunir de gens de guerre, pour marcher au secours de Saint-Celerin. Il était trop tard : la forteresse venait de se rendre après un siége de trois mois, et lorsque les principaux chevaliers et écuyers qui la défendaient avaient été tués sur la brèche [2].

Le comte d'Arundel s'en alla ensuite assiéger Sillé-le-Guillaume. Le capitaine de cette forteresse traita tout aussitôt, et promit de se rendre dans six semaines, si auparavant les Français ne paraissaient pas en force supérieure aux Anglais sur la lande du Grand-Ormeau, à une lieue de là.

A cette nouvelle les chefs français se pressèrent de rassembler, chacun de son côté, le plus de monde qu'ils purent. Il se fit ainsi une belle et nombreuse armée. Le connétable, le duc d'Alençon, Charles d'Anjou, comte du Maine, Ambroise de Loré, les maréchaux de Rieux et de Raiz, Gautier de Brussac étaient tous réunis. Ils avaient avec eux une foule de gentilshommes de Normandie et du Maine, qui, ne s'étant pas soumis aux Anglais, vivaient pauvrement et dans la détresse sur les marches

[1] *Mémoires de Richemont.* — [2] Chartier; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des provinces conquises, aussi près qu'ils pouvaient de leurs seigneuries usurpées, de leurs domaines ravagés, toujours disposés à faire quelque entreprise dans les cantons qu'ils connaissaient bien, et où ils avaient des intelligences.

Le comte d'Arundel et lord Scales avaient aussi amené toutes leurs forces. Les deux armées ainsi rapprochées passèrent deux jours en présence, se bornant à des escarmouches. Cependant les Français vinrent se ranger en bataille sur la lande du Grand-Ormeau. Les Anglais étaient aussi en belle et forte position; on pensait que la bataille allait se donner. Le comte du Maine requit le connétable de lui conférer la chevalerie. Bien que le duc d'Alençon fût un plus grand seigneur, il lui sembla plus honorable de la tenir d'un capitaine aussi renommé que le connétable. Dès que le jeune comte du Maine fut chevalier, il donna la chevalerie à beaucoup de gentilshommes de cette armée, aux sires de Beuil, de Coetivy, de Chaumont et d'autres. Le connétable fit aussi chevalier Gilles de Saint-Simon et quelques autres hommes d'armes de sa maison.

Malgré tant d'apprêts, on ne combattit point; chaque armée trouvait l'autre en trop bonne position. L'heure de midi du jour marqué étant passée, le connétable envoya signifier que les Français étaient au Grand-Ormeau, que les otages donnés par la garnison de Sillé-le-Guillaume devaient être rendus et le traité regardé comme non avenu. Les Anglais confessèrent qu'il en était ainsi et renvoyèrent les otages. C'était la première fois, depuis longtemps, que les Français venaient, au jour dit, secourir une de leurs villes. Ce n'est pas que celle-là en valût beaucoup la peine; d'ailleurs elle était environnée de garnisons ennemies, et loin des cantons où les Français avaient leurs forces; mais on avait voulu montrer qu'on ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

craignait pas les Anglais. Dès le lendemain, le connétable proposa de brûler Sillé-le-Guillaume et de couper la tête à Aimery d'Anthenèse, qui avait fait la capitulation. Le sire de Beuil, dont il était le lieutenant, s'y opposa, et promit que dorénavant il se défendrait bien. L'armée de France se retira, et, peu après, le comte d'Arundel revint sur Sillé et le prit; poussant plus loin, il vint presque jusqu'aux portes d'Angers.

Le connétable avait quitté ce pays, et s'était en allé à Vienne en Dauphiné trouver le roi, pour régler toutes les affaires de la guerre; il en reçut cette fois un fort bon accueil. Tout le conseil et les chefs de France se trouvaient maintenant en bon accord. Il fut convenu que le connétable irait, avec une forte assemblée de gens d'armes, guerroyer sur les marches du Valois et de la Picardie, où les Anglais et les Bourguignons faisaient de grands progrès [1].

C'était de ce côté-là que La Hire, Saintrailles, Antoine de Chabannes, le sire de Longueval, le sire de Blanchefort et d'autres capitaines se maintenaient depuis environ deux ans, prenant et perdant tour à tour des forteresses, courant le pays avec des compagnies et des garnisons, à la grande désolation des habitants. Ils poussèrent jusqu'à Cambrai, dévastèrent tout sur leur passage, entrèrent dans les domaines du sire de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et brûlèrent la ville et le château de Beaurevoir. Ce seigneur, après avoir repris la forteresse de Saint-Valeri sur le sire de Gaucourt, qui s'en était emparé, venait de mourir de l'épidémie qui désolait tous ces malheureux pays. Son fils et son héritier n'avait pour lors que quinze ans; personne ne veillait plus à la défense de son héritage au moment où La Hire s'y jeta à l'improviste.

[1] Monstrelet; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais le comte de Ligni, frère du défunt comte de Saint-Pol, se mit bientôt à la tête de quatre ou cinq mille combattants, et, avec toute la noblesse de Picardie, il commença à faire une rude guerre aux Français. Il reprit plusieurs forteresses, et n'accordait guère de merci aux garnisons ni aux prisonniers. Un jour, entre autres, que la garnison française de Laon avait fait une course jusqu'à Vervins et brûlé les faubourgs de Marle, le comte de Ligni, ayant réuni au plus vite quelques garnisons bourguignonnes, chevaucha si promptement qu'il rejoignit les Français comme ils retournaient à Laon. Aussitôt il se jeta tout au travers, sans même attendre que tous ses gens fussent arrivés. La mêlée fut vive. Le comte de Ligni fit de merveilleuses prouesses, ainsi que le sire Simon de Lalaing. Les Français furent entièrement défaits; près de deux cents périrent, et l'on en prit soixante ou quatre-vingts. Le comte ordonna qu'ils fussent tous mis à mort. Parmi ces prisonniers était un gentilhomme nommé Arcancel, qui, trois jours auparavant, avait sauvé la vie au sire de Lalaing, que les gens de la commune de Laon avaient pris et voulaient massacrer. Maintenant c'était à lui qu'Arcancel venait de se rendre, et cependant il ne put le sauver de l'ordre du comte de Ligni. Il n'y eut pas plus de merci pour lui que pour les autres, malgré les instances du sire de Lalaing. Ce jour-là, le jeune comte de Saint-Pol avait, pour la première fois, suivi son oncle, qui, pour l'accoutumer à la guerre, lui fit tuer de sa main quelques-uns de ces prisonniers. Cet enfant y prenait, dit-on, grand plaisir [1]. Ce fut lui qui devint par la suite connétable de France, et à qui le roi Louis XI fit trancher la tête.

Le duc de Bourgogne, afin de pourvoir à la défense de

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses frontières du côté de la Picardie, y forma une armée considérable, et la mit sous le commandement de son cousin Jean de Nevers, comte d'Etampes, qu'il avait amené de Bourgogne. Avec lui se trouvaient les sires d'Antoing, Jean de Croy, de Saveuse, Baudoin de Noyelles, Valeran de Moreul, le vidame d'Amiens et beaucoup d'autres vaillants chevaliers.

En même temps lord Talbot arrivait de Rouen avec une armée anglaise, et attaquait le pays de Beauvais. Creil venait d'être pris, après qu'Amadoc, frère de La Hire, qui défendait la ville, eut été tué. C'était pour secourir ces contrées que le connétable, d'après ce qu'on venait de régler dans le conseil du roi, s'était mis en route avec quatre cents lances et le bâtard d'Orléans. Ils avaient passé par Blois, Orléans, Melun, Lagni, Senlis, et ils étaient arrivés à Compiègne. Il fallut tout aussitôt diviser les forces, en envoyer une partie à Laon sous les ordres du sire de Saint-Simon, pour aider Saintrailles, qui était serré de près par le comte de Ligni; une autre, avec le connétable lui-même, porta secours à La Hire, qui défendait Beauvais, menacé par lord Talbot, et où les gens de la commune étaient en grande discorde avec la garnison; enfin le bâtard d'Orléans et le maréchal de Rieux restèrent à Compiègne, car les Anglais étaient en bon nombre tout auprès, à Verberie.

A ce moment même le duc Philippe s'en allait avec deux mille combattants en Bourgogne, où le rappelaient encore ses sujets envahis et menacés par le duc de Bourbon. Il se rencontra presque avec les Français que le sire de Saint-Simon conduisait au secours de Laon. Il avait bien plus de monde, et il aurait pu facilement obtenir quelque avantage sur cette troupe [1]; il préféra continuer

[1] Monstrelet; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son chemin et se rendre sans délai dans son duché. Toutefois le comte de Ligni le pria de ne point passer sans le secourir. Alors il s'arrêta deux jours, non pour combattre, mais pour conclure un traité avec les Français. Il fut convenu que la forteresse de Saint-Vincent, qui était occupée par les gens du comte de Ligni, et qui gênait beaucoup la ville de Laon, serait démolie, mais qu'auparavant la garnison qui y était assiégée sortirait sauve de corps et de biens.

On n'avait pas attendu le Duc pour commencer la guerre en Bourgogne; les Etats s'étaient assemblés et avaient encore accordé des subsides. Presque toute la noblesse avait pris les armes, et, sous le commandement du sire Jean de Vergi, était allée mettre le siége devant Grancey, la principale forteresse du sire de Château-Vilain. Elle était située de façon à se pouvoir défendre facilement, et bien pourvue de toutes munitions. Le siége dura trois mois et entraîna de grandes dépenses. Le sire de Château-Vilain essaya de le faire lever; mais les gens qu'il rassembla n'étaient point assez nombreux pour déloger les assiégeants. N'ayant pas l'espoir d'être secourue et sachant que le duc de Bourgogne arrivait, la garnison se rendit; pour ne pas retarder les autres entreprises, le sire de Vergi accorda de bonnes conditions.

Le Duc, dès qu'il fut en Bourgogne, commença par envoyer assiéger la forteresse de Chalamont en Dombes. La garnison avait peu d'espérance de résister à une armée si nombreuse et munie d'une si forte artillerie; cependant elle se défendit avec vaillance. Le bâtard de Saint-Pol, qu'on nommait maintenant le seigneur de Haultbourdin, lorsqu'il l'eut forcée à se rendre à discrétion, fit pendre cent de ces malheureux prisonniers. Parmi eux se trouvait le fils du seigneur Rodrigue de Villandrada [1].

[1] Monstrelet; *Abrégé chronologique*; Meyer; Saint-Remy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En peu de jours presque toutes les villes et forteresses que les Français avaient prises dans la Bourgogne rentrèrent sous le pouvoir du Duc. Pour lors, divisant son armée, il en envoya une partie, sous les ordres du seigneur de Haultbourdin, courir sur le pays de Lyonnais; l'autre, commandée par Pierre de Beaufremont, sire de Charni, alla dans le Beaujolais assiéger Villefranche, qui est la principale ville et où se trouvait le duc de Bourbon. Ses forces étaient trop inégales pour pouvoir tenir la campagne. Une compagnie de six cents hommes se retira précipitamment dans la ville devant les Bourguignons, qui étaient à peu près trois fois autant. Dès que le sire de Charni fut arrivé devant les portes, il rangea son armée et envoya un poursuivant d'armes signifier son arrivée au duc de Bourbon. Ce prince, après en avoir conféré avec ses conseillers, ne se trouvant point en mesure de recevoir la bataille, fit répondre que, puisque le duc de Bourgogne ne se trouvait point là en personne, il ne combattrait point [1]. Pour mieux montrer que telle était sa volonté, il sortit de la ville, un simple bâton à la main, sans armure, vêtu d'une robe longue, sur un cheval qui ne portait point le harnais de guerre. Dans cet appareil de paix, il rangea une partie de ses gens devant les barrières, et il y eut seulement quelques escarmouches et des faits d'armes de peu d'importance. Les Bourguignons, voyant Villefranche si bien défendue, allèrent mettre le siége devant Belleville, que défendait le sire Jacques de Chabanne. Quelle que fût sa vaillance, au bout d'un mois il fut contraint de se rendre.

Le duc de Bourbon était en grand risque de voir conquérir tout son héritage. Cependant le duc de Savoie, au lieu d'exécuter un traité qu'il avait conclu l'année précé-

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dente avec le duc Philippe, et de lui envoyer, ainsi qu'il en était requis, un renfort de mille combattants pour conquérir en commun le pays de Dombes, s'entremit à l'apaiser. Il traita même avec le duc de Bourbon, qui consentit à lui faire l'hommage qu'il contestait depuis longtemps pour diverses seigneuries.

Madame Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, s'employait aussi de tout son pouvoir à calmer le ressentiment de son frère. D'ailleurs, toutes ces guerres, toute cette désolation du royaume de France n'avançaient à rien pour personne. Le duc de Bourgogne, loin d'en tirer aucun avantage et de voir sa puissance s'accroître, pouvait à peine sauver ses Etats de la conquête et des ravages. Les Anglais ne faisaient non plus aucun progrès en France et n'y avaient que bien peu de partisans.

D'autre part, l'empereur reconnaissait le roi de France, et, bien qu'on trouvât qu'il avait été petitement[1] conseillé de défier le duc de Bourgogne, son ressentiment était cependant à considérer. Le duc de Bretagne et son frère le connétable de France avaient recommencé à faire connaître au duc Philippe leur intention de traiter avec la France. Les Pères du concile de Bâle renouvelaient sans cesse les exhortations les plus touchantes pour rappeler les princes à la paix. Le pape joignait ses instances à celles du concile[2]. Récemment encore il avait vivement pressé le Duc de terminer les maux de la guerre; pour lui témoigner toute son affection et donner plus de pouvoir à ses recommandations, il lui avait envoyé comme un don précieux une hostie miraculeuse qui s'était couverte de sang lorsqu'un impie l'avait percée d'un poignard.

Mais le Duc, tout en se laissant toucher par tant de puis-

[1] Lettre des ambassadeurs anglais au concile, adressée au duc de Bourgogne. — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sants motifs, ne précipita rien, et se montra, comme de coutume, sage et habile dans sa conduite. Il donna, ainsi qu'avait fait le roi d'Angleterre, plein pouvoir aux ambassadeurs qu'il avait au concile de conclure la paix générale. En même temps, et cette démarche devait être plus efficace, il traita, sous la médiation du duc de Savoie, d'une suspension d'armes avec le duc de Bourbon, et convint qu'il se trouverait à une entrevue avec ce prince; elle fut d'abord indiquée à Decizes, en Nivernais; mais c'était un trop petit lieu pour une telle solennité, et l'on choisit ensuite Nevers.

Le Duc s'y rendit au mois de janvier 1435, avec une pompeuse suite[2]. Il avait avec lui son neveu le comte de Nevers et le duc de Clèves, le marquis de Rothelin et les principaux seigneurs de Bourgogne; il se logea à l'évêché. Peu de jours après arriva sa sœur, madame Agnès; il alla au-devant d'elle, lui donna la main pour descendre de son chariot, et lui fit publiquement le plus tendre accueil, car il y avait déjà plusieurs années qu'il ne l'avait vue. Elle lui présenta ses deux jeunes fils, qu'il ne connaissait pas encore. Le Duc la conduisit par la main jusqu'à l'hôtel qu'il lui avait fait préparer. Le lendemain, elle vint le voir, et il la reçut en lui faisant grande fête; les danses furent belles, et les bateleurs que le Duc avait amenés de Bourgogne firent de plaisantes momeries. En se quittant, l'on prit encore du vin et des épices, et il fut convenu que le lendemain on commencerait à tenir conseil.

La première chose qui y fut arrêtée, c'est qu'on manderait le comte de Richemont, connétable[3], et l'archevêque de Reims, chancelier de France. Le Duc fit tout aussitôt envoyer des saufs-conduits.

[1] 1434, v. s. L'année commença le 17 avril. — [2] Monstrelet. — [3] Richemont; Saint-Remy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Peu après vint le duc de Bourbon, accompagné de messire Christophe de Harcourt, du maréchal de La Fayette et de plusieurs autres notables chevaliers du parti de France. Il y avait eu auparavant quelques difficultés sur la préséance, qui avaient été réglées à l'avantage du duc de Bourgogne. Il envoya les seigneurs de son hôtel auvant du prince, hors de la ville; lui-même vint jusqu'à la porte le recevoir. Ils s'embrassèrent fraternellement, et le Duc le mena souper chez le sire de Croy. Là, le verre à la main, tous ces princes et ces grands seigneurs se montraient si bons amis et si joyeux qu'il semblait que jamais ils n'eussent été en discorde et en guerre. Voyant cette cordiale affection, un des chevaliers de Bourgogne se mit à dire d'un ton assez haut, et sans se soucier d'être entendu : « Nous autres, nous sommes bien « malavisés de nous aventurer et de mettre notre corps « et notre âme en péril pour les singulières volontés des « princes et des grands seigneurs. Quant il leur plaît, ils « se réconcilient ensemble, et alors il advient souvent « que nous demeurons pauvres et détruits. »

Les fêtes recommencèrent pour l'arrivée du duc de Bourbon, et la magnificence de la maison de Bourgogne s'y montra dans tout son éclat. Bientôt après commencèrent les conférences, et un traité fut conclu entre les deux ducs. Le duc de Bourbon consentit à rendre hommage de la seigneurie de Belleville et de quelques autres qui relevaient du duché de Bourgogne. On réussit en même temps à déterminer Perrin Grasset à quitter la Charité. C'était un grand motif pour espérer que les trèves seraient désormais plus solides; car il n'en respectait aucune, et sa désobéissance était sans cesse le motif qui faisait reprendre les armes, ou plutôt empêchait qu'on les quittât jamais.

Pendant ce temps-là arriva le connétable. Il avait dé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fendu les marches de Picardie, de Valois, de Champagne et de Lorraine contre les Anglais, les Bourguignons et le comte de Ligni; il s'était efforcé de remettre un peu d'ordre parmi les compagnies françaises [1], où La Hire, Saintrailles et les autres chefs n'en faisaient qu'à leur volonté; puis, traversant la Bourgogne, il avait reçu à Dijon grand accueil de la Duchesse [2], et il était parvenu à Nevers à travers les neiges et les glaces du plus rude hiver qui se fût vu depuis longtemps. Le chancelier de France était avec lui. Les deux ducs, accompagnés de toute leur suite, vinrent au-devant du connétable et du chancelier, et leur firent une honorable réception.

Les esprits étaient tout disposés; on avait déjà parlementé, et, dix jours après, les conventions suivantes furent arrêtées entre l'archevêque de Reims, messire Christophe de Harcourt, le maréchal de La Fayette, le sire de Croissi, de la part du duc de Bourbon et du comte de Richemont; et les sires de Croy, de Charni, de Baussignies, de Ternant, le chancelier Raulin, seigneur d'Authune, le prévôt du chapitre de Saint-Omer, de la part du duc de Bourgogne [3].

Le roi Charles s'engageait à envoyer des ambassadeurs à une journée convenue d'avance entre toutes les parties, et à faire au roi Henri des offres raisonnables et telles qu'il en devrait être content. Si en effet il en était content, le duc de Bourgogne promettait de ne rien demander de plus pour son compte que les conditions dès à présent réglées à la journée de Nevers entre ses ambassadeurs et ceux de France.

Mais si, au contraire, le roi d'Angleterre ne voulait point accepter les offres raisonnables qui lui seraient faites,

[1] Richemont; Olivier de La Marche.— [2] Monstrelet.— [3] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le Duc devait, de son côté, faire tout ce qu'il pourrait et devrait, sauf son honneur, pour rendre la paix au royaume et le tirer de la désolation et de la destruction; tellement qu'il serait clair qu'il en aurait fait assez.

Et dans le cas où le duc de Bourgogne, tout en gardant son honneur, laisserait le parti du roi Henri pour le parti du roi Charles, comme vraisemblablement le voisinage de ses États avec l'Angleterre et avec les pays occupés par les Anglais lui serait une occasion de dommages, le roi Charles s'engageait à lui céder les villes, terres et seigneuries situées sur les deux rives de la Somme, c'est-à-dire le comté de Ponthieu, Amiens, Montreuil, Doullens, Saint-Riquier, avec tous les revenus, tant des domaines que des aides, des tailles et autres redevances, sauf la souveraineté, la foi, l'hommage et le ressort de justice. Toutefois, lesdites villes et terres seraient rachetables au prix de 400,000 écus d'or.

Il fut aussi convenu qu'on s'occuperait du mariage de monsieur de Charolais avec une des filles du roi Charles, et des autres mariages qui pourraient être profitables au bien du royaume.

Enfin, il était réglé qu'au 1er juillet de la même année on s'assemblerait à Arras pour traiter de la paix générale. Le Duc se chargeait de le faire savoir au roi Henri, et de l'engager à envoyer ses ambassadeurs et des princes de son sang. De duc de Bourbon et le comte de Richemont promettaient de s'y trouver; le Duc y serait en personne, et emploierait ses bons offices pour amener les Anglais à la paix [1].

Le roi Charles et le duc de Bourgogne devaient aussi requérir le saint-père d'y envoyer les cardinaux de Sainte-Croix et d'Arles pour aider à conclure la paix, et le prier

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'écrire auparavant au roi Henri, en l'exhortant à ne s'y point montrer contraire. Il devait aussi proposer aux Pères du concile d'envoyer des ambassadeurs à Arras et d'écrire au roi d'Angleterre.

Le duc de Bourgogne revint à Dijon et envoya aussitôt des ambassadeurs, ainsi qu'il s'y était engagé. La ville de Coulanges-la-Vineuse était encore au pouvoir de Fortepice, ce capitaine de compagnie qui combattait au nom du roi Charles; mais, comme ses pareils, il n'agissait qu'à sa volonté. La Bourgogne était si épuisée d'argent qu'il fallut assembler les Etats et leur demander un subside pour faire le siége de Coulanges [1]. Lorsqu'il fut entamé, Fortepice demanda à capituler et rendit la ville moyennant cinq mille écus d'or. Il s'en alla ensuite à Bourges, où le connétable voulait absolument le faire pendre; car, au lieu de lui obéir, comme il le lui avait promis, après avoir reçu un cheval et de l'argent pour sa troupe, il était allé courir le pays pour piller et surprendre la forteresse en violant les trèves. Cependant ce Fortepice avait rendu quelque bon office à la ville de Bourges, et les habitants obtinrent sa grâce du connétable [2].

Après avoir nommé Jean de Fribourg, sire de Neuchâtel, gouverneur de Bourgogne, le Duc assembla ses hommes d'armes de Picardie et d'Artois, et reprit la route de ses Etats de Flandre. Il emmenait avec lui la Duchesse et voyageait en grand appareil. Elle avait trois chariots couverts de drap d'or, et une litière où était son fils, le comte de Charolais, pour lors âgé d'un peu plus d'un an. Le Duc avait avec lui trois jeunes fils bâtards, qui chevauchaient à ses côtés, tout jeunes qu'ils étaient, car l'aîné n'avait que dix ans. Le reste de son équipage se composait de plus de cent chariots chargés d'artillerie,

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'armures, de vivres salés, de fromages de la Comté, de vins de Bourgogne. On emportait aussi de quoi dresser des tentes et camper s'il en était besoin. Enfin rien ne manquait à son noble cortége, soit pour la guerre, soit pour la paix.

Ce fut de la sorte qu'il fit son entrée à Paris, où depuis si longtemps on se désolait de ne plus entendre parler de lui [1]. Ce grand train donna plus que jamais aux Parisiens l'idée de sa puissance. Il reçut d'eux un joyeux accueil; c'était en lui qu'ils mettaient toute leur espérance.

On était à la fin de la semaine sainte; il fit solennellement ses Pâques, puis tint cour plénière, recevant gracieusement tout venant. L'Université se présenta devant lui et fit un grand discours pour maintenir la nécessité de faire la paix. Deux jours après, les dames et les bourgeoises de Paris vinrent en députation à la Duchesse, et la prièrent bien piteusement d'accorder sa recommandation au rétablissement de la paix du royaume. Elle leur répondit avec douceur et bonté : « Mes bonnes amies, c'est « la chose du monde dont j'ai le plus grand désir. J'en « prie jour et nuit le Seigneur notre Dieu; car je crois « que nous en avons tous grand besoin, et je sais pour « certain que monsieur mon mari a très-grande volonté « d'exposer pour cela son corps et son bien. » Les dames la remercièrent bien et prirent congé de cette excellente princesse.

Le Duc, en effet, commença à expliquer au conseil d'Angleterre [2], qui siégeait à Paris, comment il avait dû, par raison et par justice, entendre aux propositions que le duc de Bourbon et le comte de Richemont lui avaient faites à Nevers. Il représenta la ruine de ses finances, la difficulté de faire payer les impôts à ses sujets, la détresse du

[1] *Journal de Paris.* — [2] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

royaume, les brigandages commis par les compagnies, la volonté qu'avaient les princes de France, ainsi que la plus grande partie des seigneurs et des bonnes villes, de ne jamais reconnaître le roi Henri pour roi, les exhortations du pape et des Pères du concile, l'opinion de tous les princes de la chrétienté. Tels furent les motifs qu'il fit valoir, en annonçant que le sire Hugues de Lannoy, le sire de Crevecœur, et maître Quentin Menard, prévôt de Saint-Omer, étaient allés en ambassade vers le roi d'Angleterre pour lui faire les mêmes représentations.

Après huit jours passés à Paris, durant lesquels le duc de Bourgogne fit célébrer un service funèbre pour sa sœur madame de Bedford, il continua sa route vers la Flandre. Il s'y occupa d'abord des préparatifs de cette grande journée qui devait avoir lieu à Arras deux mois après. Dans l'intervalle, il voulut punir une révolte [1] que, déjà depuis quelque temps ses grandes affaires l'avaient empêché de réprimer. Il prétendait avoir le droit de percevoir un tribut sur les navires marchands qui entraient dans le port d'Anvers, et il avait établi un grand vaisseau monté par des gens à lui pour exiger le droit. Les habitants soutenaient, de leur côté, que cet impôt était contraire à leurs priviléges, tels que les ducs de Brabant avaient accoutumé de les jurer à leur avénement, tels que le duc Philippe les avait lui-même jurés. Tandis qu'il était en Bourgogne avec son armée, ils s'étaient emparés de son vaisseau et avaient mis ses serviteurs en prison, sans même faire aucune signification au prince ou à ses officiers.

Le Duc, afin de rétablir son autorité à Anvers, fit, le plus secrètement qu'il put, une assemblée de gens d'armes pour surprendre la ville. Les habitan s découvrirent son dessein, et tout aussitôt ils prirent les armes et allèrent

[1] Monstrelet; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assaillir l'abbaye Saint-Michel. C'était un grand et fort couvent, où le Duc logeait quand il venait à Anvers. Il touchait aux murailles, et qui en eût été maître aurait pu facilement s'emparer de la ville. L'abbé était suspect aux gens d'Anvers, qui craignaient que déjà il n'eût introduit des gens du Duc. Ils entrèrent facilement, ne trouvèrent personne et abattirent les murs du couvent, pour qu'ils ne gênassent plus la défense de la ville; puis ils s'apprêtèrent à bien soutenir le siége. Le Duc les voyant si résolus, et ne se trouvant pas encore assez en force, se borna à défendre, sous peine capitale, dans toutes les bonnes villes de Flandre, qu'on eût aucun commerce ni communication avec les gens d'Anvers. C'était pour eux un grand dommage; après l'avoir enduré pendant quelque temps, tristes de voir leur négoce se détruire, ils demandèrent merci à leur seigneur, lui payèrent une forte somme et reçurent dans la ville ses officiers.

Les habitants du duché de Bourgogne n'étaient jamais portés à la sédition comme les gens de Flandre; cependant en aucun temps ils n'avaient eu autant de motifs pour être mécontents et pour murmurer; ils étaient ruinés, grevés d'impôts; encore y avait-il beaucoup d'abus dans la façon de les recueillir. Sur les plaintes des bonnes villes de son duché[1], le Duc ordonna que la répartition de la taille se ferait par le maire et les échevins, en présence des principaux bourgeois, et sur le rapport de commissaires nommés pour connaître les facultés de chacun. La taxe ne devait jamais excéder un sou par livre.

Tandis que les ambassadeurs du pape, du concile, des rois d'Angleterre et de France, du duc de Bretagne, se mettaient en route pour venir à cette grande journée d'Arras, les Anglais voyaient leurs affaires déchoir de plus

[1] *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en plus en France. Le connétable, qui avait maintenant une grande part au gouvernement, voulait pousser la guerre avec activité, et préparait diverses entreprises [1], sans parler des courses que continuaient toujours à faire La Hire et les autres chefs de compagnie.

Vers le commencement de mai, les sires Jean de Brussay, de Braquemont, de Longueval et autres, passèrent la Somme pendant la nuit et surprirent par escalade la ville de Rue. Ce leur fut un sûr refuge pour faire de là des courses dans le Ponthieu, le Boulonnais, le pays de Marquenterre et l'Artois. Il leur arriva des renforts, et ils se répandirent partout, mettant la contrée à feu et à sang. Les paysans étaient dans la crainte et la désolation; enfin le sire de Brussay tomba dans une embuscade, et fut pris avec plusieurs de ses compagnons.

Le comte d'Arundel, après avoir délivré la Normandie et le Maine, était avec sa troupe du côté de Mantes. Le duc de Bedford, qui se tenait à Rouen, lui donna ordre d'aller au secours du Ponthieu. Quand on apprit que la garnison de Rue n'était plus à craindre, le comte d'Arundel tourna son attaque vers Gerberoy, près de Beauvais [2]. C'était une vieille forteresse qui tombait en ruines; mais depuis quelques jours les Français semblaient la vouloir réparer. Les habitants du pays tremblaient de les voir s'y fortifier et y mettre garnison. Ils avaient conjuré le comte d'Arundel de les sauver de ce péril; il se rendit à leurs prières. Il ignorait que La Hire et Saintrailles se trouvaient dans ce château, et croyait n'y trouver que peu de gens assez mal commandés. La présomption des Anglais était si grande qu'ils apportaient des cordes pour pendre les prisonniers qu'ils allaient faire. Le comte d'Arundel s'avança donc jusqu'auprès de la barrière sans

[1] Richemont. — [2] Monstrelet; Hollinshed; Berry; Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trop de précautions. Tout son monde n'était pas arrivé; les archers étaient encore loin derrière. Lorsque les chevaliers français virent qu'ils allaient être attaqués par des forces supérieures, ils comprirent tout leur danger. Après s'être bien consultés, sans perdre un moment, ils commencèrent à assaillir vigoureusement les Anglais de l'avant-garde, avant que le gros de leur armée pût venir à leur secours. Un des préceptes de guerre du brave capitaine La Hire était en effet : « Qui veut se garder d'avoir peur « doit frapper les premiers coups [1]. » Saintrailles se mit à la tête des gens de pied, et La Hire, avec soixante lances, se tint prêt à l'appuyer. Le comte d'Arundel ne s'attendait point à une si forte attaque; il se retrancha de son mieux pour attendre le reste de sa troupe; mais La Hire, après avoir mis en déroute sir Randolph Standish, que le comte avait envoyé contre lui avec cent cavaliers, s'avança à la rencontre des Anglais qui arrivaient à la suite de l'avant-garde; ils étaient sans nulle méfiance et marchaient sans être préparés à une attaque. Le trouble se mit tout aussitôt parmi eux, et ils s'enfuirent en déroute. Cependant le comte d'Arundel, ne comptant plus sur nul secours, se défendait bravement. Il avait mis pied à terre, avait pris pour rempart des fossés et des haies; ses gens avaient planté devant eux leurs pieux aiguisés et résistaient à toutes les attaques. Enfin on fit venir trois couleuvrines, et l'on tira sur eux. Le comte d'Arundel eut la jambe fracassée et tomba; bientôt les Français pénétrèrent et le firent prisonnier, avec sir Richard Woodville et ce qui restait de la troupe. On transporta le comte à Beauvais, et il y mourut peu de jours après. Le duc de Bedford venait de le créer duc de Touraine, où les Anglais ne possédaient pas encore une forteresse. C'était le plus dur et

[1] Le Jouvencel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le plus hautain de leurs capitaines; son orgueil et sa rudesse n'avaient pas peu contribué à exciter les révoltes de la Normandie; mais il était vaillant chevalier et d'illustre renommée; l'Angleterre ne pouvait faire une plus grande perte. Il y avait longtemps que les Français n'avaient eu un si beau fait d'armes.

Trois semaines après, une autre entreprise plus importante encore eut un plein et facile succès[1]. Un chevalier de l'Isle-de-France, nommé le sire Regnauld de Saint-Jean, le sire de Chailli et un vaillant homme nommé Bourgeois, capitaine de la garnison de Janville, avaient quelques intelligences dans Saint-Denis; ils proposèrent au connétable et au bâtard d'Orléans de tenter la surprise de cette ville. La chose fut résolue, et, avant même que le Bâtard eût pu arriver avec la troupe qu'il amenait, les sires de Foucauld et de Gaucourt s'étaient introduits dans la ville de Saint-Denis et avaient tué la garnison anglaise. Le maréchal de Rieux, qui était à Beauvais, vint aussitôt à leur aide, car ils n'eussent pas été de force à garder la ville.

Le bâtard d'Orléans se hâta aussi d'amener un bon nombre de gens d'armes; puis on manda La Hire, Saintrailles, Guillaume de Flavy, Floquet, capitaine de la ville d'Évreux, et tout ce qu'on put réunir de monde, afin de commencer une forte guerre aux portes de Paris. Écouen, Pont-Sainte-Maxence et d'autres forteresses des environs furent prises. Les Anglais furent défaits en mainte rencontre : une fois à Saint-Ouen, pendant qu'ils coupaient les blés pour leurs chevaux; un autre jour dans l'île Saint-Denis, où descendit, à la tête de soixante hommes, Floquet, qui portait à ce combat l'effigie du duc de Bedford

[1] Berry; Chartier; *Journal de Paris*; Monstrelet; Hollinshed; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pendue à sa lance, prétendant que ce chef des Anglais lui avait manqué de parole dans quelque occasion de la guerre. Toute la campagne fut dévastée, et les passages de la rivière occupés en dessus et en dessous de la ville. Les Parisiens étaient comme assiégés. Les vivres commençaient à leur manquer. Ils envoyèrent au duc de Bedford pour lui demander secours. Il se hâta, et bientôt arrivèrent pour sauver Paris lord Talbot, lord Scales, le comte de Warwick, lord Willoughby, sir Thomas Kiriel, sir Mathieu Goche, François l'Aragonais, le bâtard de Thian, le sire Ferri de Mailli, et tous les chefs anglais ou qui tenaient leur parti.

Cette guerre, plus forte et plus cruelle que jamais, se faisait justement pendant que commençaient les pourparlers d'Arras. Jamais on n'avait rien vu de si grand que l'assemblée qui se formait en cette ville. Les cardinaux y étaient arrivés les premiers, avant que le duc de Bourgogne y fût venu ; mais ses serviteurs leur firent le plus respectueux accueil. Successivement arrivèrent les ambassadeurs de l'empereur Sigismond, des rois de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Pologne, de Danemark, des ducs de Bretagne et de Milan. On aurait pu s'étonner de n'y point voir des ambassadeurs du duc de Savoie, qui avait tant travaillé à amener cette paix; mais le duc Amédée venait d'abandonner le gouvernement de son État et de se retirer dans son château de Ripaille, pour y mener, comme en un ermitage, une vie tranquille et retirée, avec plusieurs gentilshommes de sa cour. L'Université de Paris avait envoyé ses députés; beaucoup de bonnes villes de France, de Flandre, de Hainaut et même de Hollande, y avaient aussi les leurs. Une foule d'évêques y étaient en personne; parmi eux brillait l'évêque de Liége, qui fit son entrée avec une livrée magnifique, montée sur deux cents chevaux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

blancs. Une multitude de docteurs en théologie et en droit s'y étaient rendus de tous les côtés.

L'ambassade d'Angleterre était composée d'environ deux cents seigneurs ou chevaliers; les principaux furent d'abord l'archevêque d'York et le comte de Suffolk. Le duc de Bourgogne fit son entrée le 30 juillet, arrivant de Lens en Artois. Tous les seigneurs qui se trouvaient dans la ville vinrent au-devant de lui jusqu'à une lieue, hormis les cardinaux, qui ne manquèrent point cependant à y envoyer leurs gens. Il fit à tous un accueil plein de courtoisie. Son appareil était splendide; les principaux chevaliers et gentilshommes de ses États l'accompagnaient, ainsi que les princes et seigneurs ses vassaux et ses parents, les ducs de Gueldre et de Bar, le damoiseau de Clèves, les comtes de Nevers, d'Étampes, de Vaudemont, de Ligni, de Saint-Pol, de Salins. Il était escorté de trois cents archers vêtus à sa livrée; tout le peuple criait « Noël ! » et montrait une joie merveilleuse. Il alla d'abord rendre visite au cardinal de Sainte-Croix, légat du pape, puis au cardinal de Chypre, ambassadeur du concile, et se retira en son logis.

Deux jours après vinrent les ambassadeurs du roi Charles de France. Ils arrivaient par Reims. Dès leur entrée dans les États du Duc on avait commencé à leur faire la plus honorable réception. Le duc de Bourgogne avait envoyé au-devant d'eux, jusqu'à Saint-Quentin, son cousin le comte d'Étampes. Les premiers de cette ambassade, composée de dix-huit personnes, étaient le duc de Bourbon, le connétable, le comte de Vendôme, le chancelier de France, messire Christophe de Harcourt, le seigneur Valperga, le maréchal de La Fayette; avec eux étaient une quantité d'autres, nobles ou non, des plus estimés dans les conseils du roi. En tout, leur cortége était de quatre ou cinq cents personnes.

Le Duc, sachant leur arrivée, sortit de la ville avec les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gens de sa maison et tous les princes et seigneurs qui se trouvaient pour lors à Arras. Les Anglais seuls refusèrent de l'accompagner, s'étonnant qu'il rendît de si grands honneurs aux ambassadeurs de leur commun adversaire. Il alla jusqu'à la distance d'un mille; là, avec toutes les démonstrations de tendresse, il embrassa ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon et le comte de Richemont. Chacun s'empressait de faire accueil aux seigneurs de France; tous les visages étaient animés et joyeux. Le connétable, les comtes de Vendôme et d'Étampes, le damoiseau de Clèves ouvraient la marche. Après eux venaient les trompettes; puis les rois d'armes, les hérauts et les poursuivants d'armes de tant de princes et seigneurs qui faisaient partie de cette assemblée, tous vêtus à leur livrée, portant leurs armoiries, et suivant, comme leur chef, Montjoye, roi d'armes de France. Les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Gueldre, chevauchaient de front, et derrière eux la foule des chevaliers. Le peuple poussait des acclamations de joie; les rues étaient pleines, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons remplies de spectateurs. Les ambassadeurs de France commencèrent aussi par aller rendre leurs devoirs aux cardinaux.

Trois jours après, ce fut encore nouvelle pompe pour l'entrée de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva dans une litière, parée magnifiquement; six de ses dames l'entouraient, montées sur leurs haquenées; puis venaient trois chariots de parade, où étaient la comtesse de Namur et les autres dames de la Duchesse, vêtues toutes de même, avec des robes et des chaperons couverts de broderies d'or et de pierreries. Le duc de Bourbon, le duc de Gueldre, le connétable et tous les seigneurs étaient à cheval autour de la litière; mais les Anglais, qui étaient venus comme les autres au-devant de la duchesse, ne voulurent point faire partie du cortége avec les Français. Un peu ensuite

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on amena aussi le comte de Charolais, et, tout enfant qu'il était, sa réception fut pompeuse aussi.

Une si grande et belle assemblée, où l'on comptait environ cinq cents chevaliers et neuf ou dix mille personnes en tout, était certes l'occasion de quelque noble joûte. En effet il y en eut une presque au commencement des conférences. Un chevalier espagnol, nommé Juan de Merlo, défia Pierre de Baufremont, sire de Charni, un des plus vaillants chevaliers et des plus grands seigneurs de Bourgogne, qui portait l'ordre de la Toison-d'Or. Il n'avait à venger aucune querelle ni diffamation; c'était seulement pour acquérir de l'honneur qu'il voulait rompre trois lances en champ clos [1]. Le sire de Charni accepta, en ajoutant seulement qu'après la lance on combattrait à pied avec l'épée et la dague, jusqu'à ce qu'un des adversaires perdît son arme, mît la main en terre, ou la laissât retomber sur ses genoux. La joûte fut brillante. Le sire de Charni avait pour écuyers portant ses armes le comte d'Étampes, le comte de Saint-Pol, le comte de Suffolk, le comte de Ligni et le sire d'Argueil, fils du prince d'Orange. Il portait à la main une petite bannière de dévotion représentant la sainte Vierge et saint George. L'Espagnol avait aussi de bien nobles écuyers que lui avait donnés le Duc : le sire de Saveuse et le sire Jacques de Lor. La huque qu'il portait sur ses armes était de velours rouge, avec la croix blanche de France. Les Anglais et les Bourguignons s'en offensèrent; mais lui, s'en apercevant, leur répliqua que son maître, le roi de Castille, était allié du roi Charles. Le premier jour, les lances furent rompues sans qu'aucun des tenants fût blessé; le second jour, le combat se fit à pied, à la lance, à la hache, à l'épée et à la dague. L'Espagnol marchait fièrement, sans même baisser sa visière.

[1] Monstrelet; Meyer; Cervantes, *Don Quixote*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le sire de Charni lui jeta sa lance sans l'atteindre; le seigneur Merlo, au contraire, le toucha au bras si fort qu'il perça le bracelet; mais la blessure était légère. Les deux champions s'approchèrent pour combattre corps à corps; le Duc fit alors cesser la joûte, au grand déplaisir des deux chevaliers. L'Espagnol s'en plaignit au Duc, disant qu'il ne serait pas venu de si loin, par terre et par mer, et à de si grands frais, pour un si petit combat. Le Duc lui donna de grandes louanges, et tous les chevaliers l'honorèrent beaucoup, surtout à cause de cette hardiesse d'avoir combattu sans visière.

Cependant les conférences avaient commencé, le 5 août, à l'abbaye de Saint-Waast. Maître Laurent Pinon, évêque d'Auxerre, confesseur du Duc, les ouvrit par un beau sermon; le texte en parut bien choisi; c'étaient les paroles d'Abraham à Loth : « Je te prie qu'il n'y ait point de « querelles entre toi et moi, non plus qu'entre tes pas- « teurs et mes pasteurs, car nous sommes frères. » Les cardinaux parlèrent ensuite, et rappelèrent toutes les calamités de la guerre, en conjurant les princes, au nom de l'Église et de Dieu, de conclure une bonne et solide paix. Ils les exhortèrent donc à faire des propositions si courtoises et si raisonnables qu'ils se pussent accorder les uns les autres.

Le conseil d'Angleterre s'était efforcé de conserver la bienveillance du Duc, qui ne lui avait rien caché de ce qui s'était passé à Nevers [1]. Le roi Henri, ayant entendu rapporter que le pape avait dispensé le duc de Bourgogne de la foi qu'il avait jurée aux traités de Troyes et d'Amiens, avait écrit au saint-père pour lui demander ce qui en était. Le pape avait répondu en exhortant le roi d'Angleterre à la paix et promettant qu'il n'aurait aucune par-

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tialité. Il affirmait que le duc de Bourgogne n'avait été absous ni dispensé d'aucun engagement légitime. Pour marquer à ce prince une confiance entière et l'engager par son honneur, le roi Henri lui avait envoyé des pouvoirs pour traiter de la paix au nom de l'Angleterre.

Les légats, comme médiateurs, s'étaient chargés de transmettre à chaque partie les propositions ou les réponses de l'autre; mais l'archevêque d'York commença par protester que le roi son maître ne reconnaissait d'autre juge que Dieu pour ses affaires temporelles, et considérait les cardinaux seulement comme d'amiables pacificateurs.

Les premières propositions que se firent mutuellement les Anglais et les Français ne semblèrent pas même à considérer. Alors les Anglais firent connaître au duc de Bourgogne qu'ils préféraient traiter pour de longues trêves, et pour un mariage du roi Henri avec une fille du roi Charles. Sur les instances des légats, on convint de part et d'autre, et toujours avec beaucoup d'aigreur et de difficulté, de se remettre de nouvelles propositions. L'archevêque d'York se borna encore à demander que l'adversaire remît au roi Henri les villes, châteaux et domaines qu'il retenait injustement. Les Français répondirent que leur roi ne possédait rien que son légitime héritage, et que c'étaient au contraire les Anglais qui avaient envahi son royaume.

Alors l'archevêque d'York en revint aux projets de mariage et de trêves pour vingt, trente ou quarante ans. Les ambassadeurs du roi Charles refusèrent absolument de traiter sur cette base; ils voulaient une paix finale. Leurs conditions furent que le roi et la nation d'Angleterre renonceraient absolument au titre et au droit prétendu de la couronne de France; que le duché d'Aquitaine leur serait cédé à titre de fief, et qu'ils rendraient tout ce qu'ils occupaient en France.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sur ce, les Anglais dirent qu'ils n'avaient qu'à se retirer, et demandèrent acte authentique de telles propositions. Les Français s'y refusèrent, et ajoutèrent à leurs premières offres les diocèses de Bayeux, d'Avranches et d'Évreux, à la condition que le duc d'Orléans serait délivré. L'archevêque d'York en revenait toujours à une trève, et il offrit la délivrance du duc d'Orléans, moyennant rançon. L'ambassade de France répartit à cela qu'on donnerait une rançon de quinze mille saluts d'or, mais que les Anglais devraient sur-le-champ se retirer du royaume : tant on était loin de s'entendre, tant il y avait de haine entre les deux nations!

L'Archevêque d'York fit remarquer que cette réponse était discourtoise, et que jamais encore on n'avait fait à l'adversaire une proposition pareille, puisqu'on offrait par la trève de le laisser jouir de ce qu'il tenait en sa main; du reste, il n'avait point pouvoir de régler la rançon du duc d'Orléans.

Les Français déclarèrent encore une fois qu'ils ne pouvaient traiter sans la renonciation du roi d'Angleterre à la couronne de France; alors tout pourparler demeura suspendu.

Le 26 août, arriva le cardinal de Winchester, accompagné du comte de Huntington et d'une suite nombreuse. Le duc de Bourgogne lui rendit les mêmes honneurs qu'aux autres cardinaux et alla en cérémonie au-devant de lui. Dès le lendemain, le cardinal déclara que les Anglais ne donneraient plus de réponse, et protestaient publiquement contre tout ce qui pourrait toucher aux droits de leur maître sur la couronee de France,

Les légats recommencèrent tous leurs efforts pour faire continuer les conférences; à force de prières, ils obtinrent des Français qu'ils offriraient la Normandie entière, mais toujours à titre de pairie et de vassalité, comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'avaient possédée le roi Jean et le roi Charles, étant Dauphins.

La proposition des Anglais en réponse à celle-là fut que chaque partie conserverait ce qu'occupait chaque armée, sauf à corriger par des échanges la confusion des territoires : seulement Paris, l'Ile-de-France et la Normandie ne pourraient jamais être objet d'échanges; ils renouvelaient aussi l'offre de conclure un mariage, et n'exigeaient point de dot.

Le cardinal de Sainte-Croix et le cardinal de Chypre rapportèrent le lendemain que l'ambassade de France persistait invariablement dans sa dernière proposition; et, le 31, les Anglais vinrent publiquement déclarer que, toutes considérables que de telles conditions paraissaient à leur adversaire, elles n'étaient pas acceptables, et qu'ils n'avaient pas pouvoir pour dépouiller leur maître d'une couronne à laquelle il avait un droit légitime et incontestable.

Pour lors les légats répondirent qu'ils avaient reçu du Saint-Père et des Pères du concile la commission de remettre la paix dans la chrétienté, et que, puisque par malheur ils ne pouvaient y réussir, ils allaient du moins travailler à pacifier le royaume de France et à le relever de sa désolation. L'ambassade d'Angleterre ne demeura point sans réplique. Elle assura que ce n'était point aux Anglais que se devait imputer la rupture des conférences; qu'on n'avait point dû s'imaginer que le roi Henri, tout glorieux qu'il était de porter l'illustre couronne d'Angleterre, renonçât facilement à sa couronne de France, et que, puisqu'un duc possédait deux duchés, un roi pouvait bien posséder deux royaumes. Les ambassadeurs terminèrent en disant que Dieu, dans sa grâce infinie, protégerait la juste cause des Anglais.

Le 1er septembre, et avant de quitter la ville, ils vinrent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore trouver les légats pour leur représenter que ce n'était point chose juste ni légitime de travailler à la paix du duc de Bourgogne avec l'adversaire, puisque ce prince avait juré des traités dont il ne pouvait s'écarter. D'ailleurs, ajoutaient-ils, une telle paix ne se peut conclure que du consentement des trois États, soit de France, soit d'Angleterre, et il faudrait les assembler.

Les députés de la ville de Paris conjurèrent de nouveau le cardinal de Winchester et les ambassadeurs anglais de ne se point opposer à la paix générale; mais ceux-ci leur rapportèrent avec détail, et en langue française, ce qui s'était passé dans les pourparlers, et déclarèrent comment ils ne pouvaient se conduire d'autre sorte; puis ils quittèrent la ville d'Arras.

Le duc de Bourgogne n'était point intervenu dans tout ce qui s'était négocié jusqu'alors; cependant il avait paru de plus en plus rapproché des Français et enclin à faire la paix avec eux. Il était Français de sang, de cœur, de volonté[1]; il appartenait à la noble maison de France; c'était d'elle que sortait l'origine de toute sa grandeur. Il voyait le royaume détruit et le pauvre peuple réduit au désespoir. Les Anglais l'avaient souvent offensé; il les avait maintes fois trouvés orgueilleux, obstinés, insolents; il avait peu à gagner dans leur alliance, et, depuis plusieurs années, ils ne le secouraient jamais dans ses embarras et ses détresses. Sans doute le roi Charles avait favorisé le meurtre du duc Jean son père; mais l'occasion était propice pour en tirer une éclatante satisfaction. Enfin, il se laissait chaque jour persuader de plus en plus par tous les chevaliers bourguignons ou picards : ceux-ci, se retrouvant avec les chevaliers de France, parlant la même langue, ayant parfois guerroyé ensemble pour la même cause,

[1] Olivier de La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rencontrant parmi eux des parents ou des alliés, étaient sans cesse en bonne communication [1], en joyeux propos, en festins et en fêtes, qu'ils se donnaient mutuellement, au grand dépit des Anglais.

Mais ceux que le Duc écoutait le plus étaient ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon, et surtout le comte de Richemont. Toutes les nuits, quand chacun était retiré, le connétable venait trouver le Duc et lui rendait compte de tout [2]. Souvent aussi il avait de longs entretiens avec le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy, et tous ceux qui étaient favorables à la paix. Il s'efforçait d'écarter tous les obstacles. Les Anglais avaient fait venir le duc d'Orléans à Calais. Le connétable et monsieur de Bourbon lui envoyèrent des serviteurs de confiance, et ce malheureux prince leur fit répondre qu'ils n'avaient qu'à conclure la paix sans crainte qu'il s'y opposât.

Ce qui était le plus difficile, c'était de maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre du parti français, et de les empêcher de troubler toutes les négociations en rompant les trèves avec les Bourguignons. Quelque sévères que fussent les commandements du roi, La Hire et Saintrailles, qui ne s'en inquiétaient pas toujours, passèrent la Somme avec environ six cents combattants, entrèrent dans la Picardie, qui n'était point défendue, et s'en allèrent, par Doullens et Beauquesne, jusqu'aux faubourgs d'Amiens [3]. Lorsque la nouvelle en vint à Arras, le duc de Bourgogne s'en montra très-fâché, et trouva de tels procédés bien contraires à l'esprit de paix dont il se laissait persuader. Les comtes d'Étampes, de Saint-Pol et de Ligni furent envoyés sur-le-champ pour repousser cette attaque imprévue; presque tous les chevaliers bourguignons et anglais partirent avec eux, mais ils emmenaient peu de gens d'ar-

[1] Monstrelet. — [2] Richemont. — [3] Monstrelet; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes, car on n'avait pas eu le temps de se préparer et de s'armer. Ils eurent bientôt atteint les Français, et se placèrent de façon à leur couper le passage de la Somme. Les deux troupes étaient en présence et n'auraient pas tardé à combattre, lorsque enfin, obéissant aux ordres du connétable et du duc de Bourbon, les chefs français rendirent les prisonniers qu'ils avaient faits, le bétail qu'ils emmenaient et une grande partie du butin.

Cependant, malgré tout le désir qu'avait le duc Philippe de pacifier le royaume, il montrait de grands scrupules.

Les traités qu'il avait jurés, les promesses qu'il avait faites, le jetaient dans un continuel souci ; il ne voulait point qu'on pût dire qu'il avait en rien forfait à son honneur. Les légats ne réussissaient point à persuader sa conscience ni à le déterminer.

Afin de n'avoir rien à se reprocher et de s'éclairer de toutes les lumières possibles, il consentit que trois consultations fussent faites : l'une par des docteurs de la suite des légats, l'autre par des docteurs du parti anglais, la troisième par des docteurs de France, pour examiner par le détail s'il pouvait, en honneur et en conscience, faire la paix avec le roi Charles sans les Anglais.

Louis de Gari, docteur de Bologne, commença par établir la nullité du traité de Troyes, non point par les formes, elles avaient été régulières et solennelles, mais par l'essence même de cet acte. En effet, le roi de France ne pouvait aliéner aucune partie de son royaume : il en faisait le serment à son sacre ; ainsi, une convention qui transportait la couronne à des étrangers était nulle. C'était aussi une maxime de France, que le roi ne pouvait se choisir un successeur, puisque son fils premier-né l'était de droit. En outre, les lois défendent que l'on traite de la succession d'un homme vivant, et annullent les serments contraires aux bonnes mœurs. Or ce ne pouvait être que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par ambition et avec injustice qu'on avait voulu envahir les droits du Dauphin, et par là on avait encouru punition. Si le roi de France avait quelque crime à imputer à son fils, il aurait dû s'adresser au souverain pontife, qui seul, disait ce docteur du Saint-Siége, avait droit de prononcer sur l'exhérédation d'un souverain.

Il passait ensuite à l'état d'infirmité où se trouvait en ce temps-là le roi de France, qui était aussi en ce moment au pouvoir des Anglais : autres causes de nullité. Le docteur ajoutait qu'un des articles du traité de Troyes contenait une impiété manifeste qui emportait encore nullité : c'était l'engagement du père de ne point traiter avec son fils sans le consentement des Anglais. Enfin il prétendait que le roi Henri V avait pris le titre de roi de France avant la mort de Charles VI ; qu'ainsi il avait lui-même annulé le traité en y contrevenant.

Passant ensuite aux traités particuliers du Duc avec les Anglais, le docteur assurait qu'il n'était point tenu à les observer s'ils étaient contraires au bien du royaume, et qu'ils étaient même contradictoires avec le traité de Troyes; car celui-ci était, comme on l'avait démontré, contraire à l'honneur du roi Charles VI, aux lois du royaume et au devoir des vassaux, qui consiste à soutenir l'autorité légitime du souverain, et à procurer la tranquillité du royaume, tandis que, par les conventions subséquentes, le Duc s'était engagé, ainsi que le roi Henri V, à demeurer fidèlement attachés à leur beau-père le roi Charles. Le seul véritable engagement du Duc était donc de remplir son devoir envers le roi et le royaume. Or, ces traités avaient-ils procuré le bien public? Tous les peuples de France savaient ce qui en était advenu : l'effusion du sang chrétien et la ruine du royaume. Le seul remède était maintenant de faire une paix séparée, puisque le roi d'Angleterre n'avait point tenu ce qu'il avait promis. Lorsque des traités pro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

duisent de mauvais effets, lorsque les promesses et les serments netendent qu'à la détresse des peuples, il y faut renoncer, sous peine de damnation éternelle.

Le docteur finissait en disant que le Duc avait fait tous ses efforts pour amener les ambassadeurs d'Angleterre à une paix générale, qu'ils s'étaient retirés malgré lui, et que maintenant nul ne devait douter que le duc de Bourgogne ne pût conclure la paix avec les princes et seigneurs de France, qui la lui demandaient avec tant d'affection; qu'en agissant ainsi il se montrerait saint et pieux, et se conformerait aux préceptes de Jésus-Christ, aux règles de l'Évangile. Il y était même tenu pour son salut éternel, et pour recueillir l'héritage des mérites du Christ. Telle était son obligation, et non point de rester fidèle aux calamités du royaume, à la dévastation des cités, aux massacres et aux incendies.

Outre cette consultation directe, il fut composé un récit de tout ce qui s'était passé depuis seize ans entre les princes, en déguisant leurs noms sous les noms de Darius, roi de Perse; d'Assuérus, duc de Galilée, son fils et son héritier présomptif; du duc de Samarie, son cousin; et enfin du roi Pharaon d'Égypte, auquel s'était allié le duc de Samarie pour venger la mort de son père. Puis, sur cet exposé des faits, d'autres docteurs donnèrent la même consultation, appuyée à peu près des mêmes raisons.

Les docteurs anglais alléguèrent en réponse le traité du Ponceau, où le duc Jean, après avoir refusé de faire la paix avec le roi d'Angleterre, s'était réconcilié avec le Dauphin. Ce traité portait que celui qui enfreindrait les conditions délierait l'autre par ce seul fait de tout devoir de fidélité, et que tous ses vassaux seraient aussi dégagés de leurs obligations envers lui. De là ils passaient au meurtre de Montereau, qu'ils ne manquaient point d'imputer entièrement au Dauphin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils conseillaient ensuite au Duc de n'avoir nulle confiance aux promesses du roi Charles, qui avait déjà trahi son père, et qui lui garderait toujours rancune pour l'avoir dépouillé de la couronne par le traité de Troyes. D'ailleurs beaucoup de gens de divers états, dans le royaume de France, le regardaient comme la cause de tous leurs maux; l ne pouvait donc traiter avec sûreté.

Si le conseil de France avait, disaient-ils, un si grand désir de faire une paix séparée avec le Duc, c'était pour le mettre en discorde avec le roi d'Angleterre, les ruiner l'un par l'autre, puis l'assaillir à la première occasion favorable.

Ils parlaient ensuite des dangers que lui ferait courir une guerre avec les Anglais, et de la perte que souffriraient ses bonnes villes de Flandre par la ruine de leur commerce. Le roi Charles ne saurait en aucune façon le secourir et n'en avait point la puissance; ses finances étaient perdues; ses capitaines ne lui obéissaient plus, ne songeant qu'au pillage et à toutes sortes d'œuvres cruelles. On pouvait bien le voir, puisque depuis la journée de Nevers il n'avait pas même pu réussir à suspendre leurs courses et leurs violations des trèves.

Puis ils rappelaient les lettres de défi envoyées par l'empereur Sigismond, et faisaient craindre qu'il ne s'alliât aux Anglais. En outre, ils assuraient que le Duc ne pouvait traiter sans le consentement des trois États du royaume de France, tandis surtout que Paris et beaucoup de bonnes villes reconnaissaient le roi Henri pour leur légitime maître et seigneur.

Enfin ils tâchaient d'émouvoir dans le Duc cette crainte pour son honneur et sa renommée, qui lui causait en ce moment tant de soucis. Ils lui représentaient que c'était pour venger son père assassiné que le traité de Troyes avait été juré; que les Anglais allaient envoyer des am-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bassadeurs par toute la chrétienté pour expliquer à tous les princes comment il s'était parjuré ; qu'il attirerait sur lui un grand blâme; qu'aucun prince ni seigneur, aucune commune, ne voudraient plus avoir foi en sa parole. Dans une chose qui concernait si fort l'honneur, les docteurs anglais l'engageaient à ne point mettre en oubli les statuts et préceptes de son ordre de la Toison-d'Or.

Les docteurs du parti français donnèrent ensuite leur consultation. Suivant leur opinion, le premier devoir de monseigneur le duc de Bourgogne était envers le royaume de France, dont le souverain était empereur, c'est-à-dire ne reconnaissait d'autre suzerain que Dieu lui-même. Le Duc ne pouvait, sans déshonneur, laisser périr un si noble royaume, lui qui était de la race royale, possesseur des plus hautes seigneuries, doyen des Pairs. Il devait se ressouvenir que son père, le duc Jean, n'avait jamais voulu, dans ses plus grands embarras, contracter alliance avec les anciens ennemis du royaume, et s'était souvenu toujours des paroles que Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne, avait dites en mourant à ses enfants, leur recommandant de ne se jamais séparer du royaume.

Ils parlèrent ensuite du traité de Troyes, traité de guerre, dirent-ils, et non de paix, juré dans les premiers moments de la juste douleur de monseigneur. Mais depuis n'avait-il pas montré des sentiments plus doux ? N'avait-il pas paru condescendre aux désirs de tous les princes et seigneurs du royaume, de notre Saint-Père le pape, du saint concile de Bâle, des cardinaux légats ? Certes, monseigneur ne pouvait ou ne devait se refuser à de telles instances.

En effet, pouvait-il honorablement souffrir les maux que les Anglais faisaient au royaume ? Si l'on voulait dire que la paix ne serait point pour cela faite avec eux et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'ils continueraient de même leurs ravages, les docteurs répondaient que la puissance de monseigneur était pour eux un grand appui, et qu'il montrerait du moins par là que l'affection qu'il témoignait aux princes de France, ses parents, était véritable, que son désir d'arrêter l'effusion du sang chrétien était loyale et sincère. Si les Anglais continuaient la guerre, c'est qu'ils s'assuraient sur son alliance. Il fallait saisir une occasion qui peut-être de cent ans ne serait aussi favorable. Monseigneur se sauverait ainsi de son propre danger; car, le royaume une fois détruit, les Anglais voudraient assurément le détruire aussi, et ne laisseraient pas une si grande puissance à un prince de la maison de France.

Quant à la guerre que les Anglais pourraient entreprendre par vengeance contre le Duc et au tort qu'ils feraient au commerce de ses pays de Flandre, monseigneur devait songer combien le royaume lui aurait d'obligations de l'avoir ainsi relevé de sa ruine et d'avoir pardonné le meurtre de feu monseigneur le duc Jean. Toutes les plaintes qu'on faisait sur le secours qu'il donnait aux anciens ennemis de la France allaient cesser; le blâme dont on le chargeait dans toute la chrétienté pour travailler à la destruction des princes de sa maison se changerait en une louange universelle.

D'ailleurs les Anglais ne lui donnaient aucun aide pour défendre ses États; ils ne songeaient qu'à garder Paris et la Normandie. Si la paix ne se faisait point, il pourrait arriver que les bonnes villes du royaume se liguassent contre monseigneur; il se pourrait que les sujets qu'il avait en France ne voulussent plus lui obéir.

Et si monseigneur se croyait retenu par les serments qu'il avait jurés, il devait penser qu'il appartient au pape et à la sainte Église assemblée de juger de la force et de la valeur des serments prêtés. Or les légats étaient pré-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sents; c'était à eux à dire si les serments faits au préjudice du salut de l'âme et qui mettaient en péché mortel, serments faits contre la chose publique et la charité, devaient être tenus, ou si au contraire on ne devait pas s'en départir expressément.

« Les docteurs anglais prétendent, continuaient les Français, que monseigneur ne peut faire la paix sans ses alliés; mais le véritable allié du duc de Bourgogne, c'est le roi Henri V, et il est mort. D'ailleurs, pour cesser de mal faire, il n'est besoin du consentement de personne, pas plus des princes étrangers que des trois États du royaume. »

En finissant ils rappelaient aussi que les Anglais n'avaient pas exactement observé les conditions des traités envers monseigneur; qu'il était donc libre, par tous motifs, de gagner la reconnaissanee de tous les bons Français et de mériter la bénédiction divine.

Lorsque ces trois consultations furent écrites et publiées, les légats pressèrent de nouveau le Duc; ils lui répétèrent tous les arguments des docteurs. « Nous vous « conjurons, disaient-ils, par les entrailles de miséricorde « de Notre Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité de notre « Saint-Père le pape, du saint concile assemblé à Bâle et « de l'Église universelle, de renoncer à la vengeance dont « votre esprit est malheureusement agité contre le roi « Charles. Rien ne peut vous rendre plus agréable aux « yeux de Dieu, ni augmenter davantage votre renommée « en ce monde. »

Trois jours se passèrent encore, et le Duc ne se décidait pas. Alors, pour éviter le reproche de ne pas avoir fidèlement exécuté leur commission, chacun des légats lui fit signifier authentiquement de nouvelles remontrances sur la nécessité de la paix, en les appuyant des plus forts motifs, des plus touchantes exhortations.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Toute cette noble et nombreuse assemblée, qui remplissait la ville d'Arras, était dans l'attente de ce que résoudrait le Duc, de ce que produiraient sur son cœur les paroles et les démarches des légats[1]. Les uns disaient qu'ils étaient allés jusqu'à le menacer de l'excommunier et de le traiter comme un rebelle enfant de l'Église; d'autres assuraient que, durant qu'il faisait sa prière à l'église, la Duchesse, les ambassadeurs de France et plusieurs seigneurs de Bourgogne étaient venus se jeter à ses genoux en pleurant pour le conjurer de faire la paix. Enfin l'on racontait que le cardinal de Sainte-Croix avait fait apporter un pain devant le Duc, et que, pour lui montrer tout le pouvoir de l'Église, il avait prononcé une malédiction; alors le pain était devenu tout noir; puis, en le bénissant, le légat avait rendu à ce pain sa première blancheur.

Le Duc venait de recevoir aussi une nouvelle qui pouvait, plus que tout autre motif, le décider à la paix. Le duc de Bedford, régent de France pour les Anglais, qui avait été son beau-frère, et qui seul avec le roi Henri V avait reçu ses promesses et vécu dans son amitié, venait de mourir à Rouen, le 14 septembre.

Enfin, le lendemain de la signification faite par le cardinal de Chypre, après avoir reçu encore l'assurance solennelle et authentique que le pape, le concile et l'Église universelle regardaient comme nuls ses traités avec les Anglais et le relevaient de tous les serments qu'il avait jurés, le Duc répondit qu'on le trouverait disposé à se réconcilier avec le roi Charles, si on lui faisait les propositions raisonnables qui lui avaient déjà été communiquées.

Pour lors les ambassadeurs de France produisirent les

[1] *Chronique de Hollande;* Heuterus; Meyer; Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

offres du roi, telles qu'elles avaient été réglées tant à Nevers qu'à Arras; car maintenant il ne s'agissait plus que de solenniser et de signer le traité. Voici à peu près quelles étaient ces offres.

1° Le roi dira, ou, par ses gens notables suffisamment fondés, fera dire à monseigneur le duc de Bourgogne que la mort de monseigneur le duc Jean de Bourgogne (que Dieu absolve!) fut uniquement et mauvaisement faite par ceux qui perpétrèrent ledit cas, et par mauvais conseil; qu'il lui en a toujours déplu, et à présent lui en déplaît de tout son cœur, et que, s'il eût su ledit cas et eût eu tel âge et entendement qu'il a maintenant, il y eût obvié de tout son pouvoir. Mais il était bien jeune, avait pour lors petite connaissance, et ne fut point assez avisé pour y pourvoir. Il priera monseigneur de Bourgogne que toute haine et rancune qu'il peut avoir contre lui à cause de cela soit ôtée de son cœur, et qu'entre eux il y ait bonne paix et amour; et de ce sera fait mention expresse au présent traité.

2° Le roi abandonne, pour être punis en leurs corps et en leurs biens, ceux qui ont accompli cette méchante action; il fera toutes les diligences possibles pour les faire saisir, sinon les bannira pour toujours de son royaume et du Dauphiné. Quiconque les assistera ou recevra sera puni par confiscation de corps et de biens.

3° Le duc de Bourgogne nommera le plus tôt qu'il pourra ceux qu'il connaîtra pour coupables ou consentants de cette méchante action; incontinent il sera procédé contre eux au nom du roi; et, comme le Duc n'a pu avoir encore vraie connaissance de ceux qui consommèrent le crime, il ne sera tenu à les nommer qu'à mesure qu'il les connaîtra.

4° Pour le repos de l'âme de feu monseigneur le duc Jean de Bourgogne, de feu messire Archambault, comte

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Navailles, mort avec lui, et de tous ceux qui sont morts dans les divisions et guerres de ce royaume, seront faites les fondations suivantes :

A Montereau, une chapelle en l'église, et une messe basse pour chaque jour, dotée de soixante livres, de calices et ornements suffisants; le chapelain étant à la collation de monseigneur le duc de Bourgogne. En outre, une église, couvent et monastère pour douze chartreux et un prieur, avec huit cents livres de revenu au moins, comme le règlera monseigneur le cardinal de Sainte-Croix. De plus, sur le pont, au lieu où cette méchante action fut faite, une croix en pierre bien taillée et entretenue perpétuellement aux dépens du roi.

Tous cesdits édifices seront commencés et continués sans interruption pour être achevés en cinq ans au plus, trois mois après que la ville de Montereau sera réduite en l'obéissance du roi.

Plus, une grand'messe de *Requiem* à la Chartreuse de Dijon, pour être célébrée tous les jours à perpétuité, avec cent livres de revenus.

Toutes précautions étaient prises avec détail dans le traité pour assurer ces fondations.

5° En compensation des joyaux et biens meubles qu'avait feu monseigneur le duc Jean, lors de son décès, et qui furent pris ou perdus, pour avoir et acheter d'autres, le roi payera cinquante mille écus d'or. Toutefois monseigneur de Bourgogne réserve son action contre ceux qui ont eu ou ont le beau collier d'or que portait son père, ainsi que ses autres joyaux.

6° Le roi cède au duc de Bourgogne, à ses héritiers et à leurs descendants, le comté de Mâcon, avec toutes les terres, seigneuries, villes, villages, censes et revenus quelconques, fiefs, arrière-fiefs, patronages d'églises, collations de bénéfices. La juridiction ecclésiastique, le droit de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

régale, la juridiction civile du Parlement sont réservés au roi, de même que la foi et hommage; mais tous les revenus et profits provenant des deux juridictions, comme les amendes, le bénéfice sur les monnaies, les confiscations, la garde des églises, et toutes autres recettes, appartiendront au Duc et à son successeur seulement. Pour cela le roi commettra, en son nom, le bailli et les prévôts, officiers et juges que nommera le Duc, pour prononcer dans tous les cas royaux. Le Duc et son héritier doivent jouir aussi des aides de toute nature : greniers à sel, quart sur le vin vendu, tailles, fouages, en un mot de toutes les impositions et subventions quelconques qui ont cours dans ledit comté de Mâcon et généralement dans tout le duché de Bourgogne.

7° Le comté d'Auxerre, qui avait été acheté par Charles V à la maison de Châlons et réuni à la couronne, est cédé aux mêmes conditions, de même que la châtellenie de Bar-sur-Seine.

8° Le roi renonce au droit de garde de l'abbaye de Luxeuil, pour lequel il était depuis longtemps en contestation avec les ducs de Bourgogne, lui comme comte de Champagne, eux comme comtes de Bourgogne.

9° Le roi cède encore les villes et châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier, pour être laissées par le Duc à celui de ses héritiers qui aurait le comté d'Artois.

10° Le roi renonce aussi aux sommes par lesquelles le comté d'Artois avait coutume de se racheter des aides; la jouissance en doit appartenir au duc et à son héritier d'Artois.

11° Venaient ensuite la concession, avec clause de rachat, des villes de la Somme, ainsi qu'il avait été réglé à Nevers; mais il était expressément convenu que la ville de Tournay resterait aux mains du roi, sauf à payer au Duc les sommes qu'elle lui devait.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

12° Le roi reconnaît les droits du Duc sur le comté de Boulogne, que son père avait saisi sur la duchesse de Berri, lorsqu'elle avait épousé le sire de La Tremoille; sauf au roi à satisfaire aux demandes des héritiers, si elles étaient trouvées fondées.

13° Il est réglé que, lorsque le duc de Bourgogne aura représenté au conseil du roi les lettres de donation de la seigneurie de Gien par feu le duc de Berri, cette seigneurie sera sur-le-champ délaissée par le Duc de Bourbon, que le roi en mettra provisoirement en possession.

14° Le roi promet restituer aux fils du comte de Nevers les trente-deux mille écus d'or que feu le roi Charles VI avait fait enlever de la cathédrale de Rouen, où cette somme était en dépôt comme dot de madame Bonne d'Artois, leur mère.

15° Le duc de Bourgogne pourra faire valoir les créances de toute nature qu'il prétend avoir sur le roi.

16° Le Duc sera exempt, de sa personne et sa vie durant, de toute subjection, hommages, ressorts et souveraineté envers le roi; mais ses héritiers y seront tenus, et lui-même aussi envers le successeur du roi, s'il lui survit. Toute reconnaissance de souveraineté, faite de bouche ou par écriture, ne pourra porter aucun préjudice à ladite exception.

17° Les sujets et féaux du Duc ne seront point, durant sa vie ou celle du roi, contraints de s'armer au commandement du roi ou de ses officiers. Au contraire, ils obéiront au mandement du Duc, et le serviront dans ses guerres dans le royaume ou au dehors, sans que le roi le leur puisse défendre. Il en sera de même de tous ses familiers et serviteurs de son hôtel, même quand ils ne seront pas ses sujets.

18° Si les Anglais ou leurs alliés font la guerre au duc

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Bourgogne au sujet du présent traité, le roi sera tenu de le secourir.

19° Le roi et ses successeurs ne pourront jamais traiter de la paix avec les Anglais sans le signifier et le faire savoir au duc de Bourgogne, et sans son exprès consentement. Il en sera de même pour le Duc; il ne pourra traiter sans le roi.

20° Le duc de Bourgogne, ses féaux et ses sujets ne seront point contraints, dans les armées ou ailleurs, en présence du roi ni de ses connétables, de porter une autre enseigne que la croix de Saint-André, même quand ils seraient soldés par le roi.

21° Le roi fera rendre les grandes rançons de ceux qui furent pris le jour de la mort du duc Jean, et les fera dédommager raisonnablement de leurs pertes.

22° Abolition générale sera accordée pour toutes actions commises et toutes paroles dites à l'occasion des divisions du royaume, excepté pour la mort de feu le duc Jean. Au surplus, chacun, de part et d'autre, retournera à son avoir; les gens d'Église à leurs églises et bénéfices, les séculiers à leurs terres, rentes, héritages, possessions et immeubles, sauf les confiscations ou donations que le Duc ou son père ont pu faire dans leur comté de Bourgogne; mais aucun ne pourra rien réclamer pour démolitions, dégradations, réparations, revenus et rentes touchés durant la non-jouissance, ni pour meubles enlevés.

23° Le présent traité éteindra et abolira toutes injures, malveillances et rancunes de paroles ou de fait, advenues à l'occasion des divisions, partialités et guerres, tant d'un côté ocmme de l'autre, sans qu'aucun, à raison de parenté ou autrement, puisse rien demander, requérir, reprocher, blâmer, parce qu'on aura suivi un parti plutôt qu'un autre; ceux qui agiront autrement seront punis comme transgresseurs, selon la gravité du fait.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

24° Le roi renoncera à l'alliance qu'il a faite avec l'empereur contre le duc de Bourgogne, ainsi qu'à toute autre alliance pareille, et le Duc en fera de même. Le roi sera tenu de plus de soutenir le Duc contre ceux qui voudraient lui porter dommage par voie de guerre ou autrement. Le Duc en promettra autant, sauf l'exemption de vassalité ci-dessus réglée.

25° Le roi consentira, et en donnera des lettres, que, si le présent traité est enfreint de sa part, ses vassaux, sujets et féaux ne soient plus tenus de lui obéir et de le servir, mais tenus, au contraire, de servir contre lui le duc de Bourgogne et ses successeurs, sans que cela puisse jamais leur être imputé par la suite. Dès maintenant le roi Charles leur commande de le faire ainsi, et le duc de Bourgogne le fait pareillement vis-à-vis de ses vassaux et sujets.

26° Les promesses, obligations et soumissions résultant du présent traité seront faites des deux parts aux mains de monseigneur le cardinal de Sainte-Croix et de monseigneur le cardinal de Chypre, sous les peines d'excommunication, aggravation, réaggravation, interdit des terres et seigneuries, censures de l'Église, tant qu'elles pourront s'étendre.

27° Le roi fera bailler au duc de Bourgogne, en même temps que son sceau, le sceau des princes de son sang et de son obéissance, de monseigneur le duc d'Anjou, de Charles son frère, monseigneur le duc de Bourbon, monseigneur le comte de Richemont, monseigneur le comte de Vendôme, le comte de Foix, le comte d'Auvergne, le comte d'Armagnac, le comte de Perdriac, et autres qu'on avisera ; ils promettront d'entretenir de leur côté le contenu dudit traité, et, s'il était enfreint de la part du roi, d'aider et conforter monseigneur de Bourgogne contre le roi. Il en sera fait autant du côté du Duc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

28° Le roi fera donner de pareils sceaux par les gens d'Eglise, les nobles et les bonnes villes de son royaume que le Duc voudra nommer.

29° S'il arrivait qu'il y eût quelque infraction aux articles de la présente paix, elle ne sera point pour cela réputée rompue; mais les infractions seront réparées, les attentats punis et les omissions suppléées, en y contraignant qui il appartiendra.

Ces offres du roi de France furent suivies du consentement du duc de Bourgogne, donné à peu près en ces termes :

« Comme nous avons été de rechef très-instamment exhorté, requis et sommé, par les cardinaux ambassadeurs du saint concile, de vouloir entendre, nous incliner et condescendre aux conditions ci-dessus, qui leur semblent raisonnables et suffisantes; comme nous ne pouvions, ainsi qu'ils nous l'ont dit, refuser avec raison de venir à paix et à union avec monseigneur le roi Charles; comme ils nous ont remontré que nous le devions selon Dieu et selon l'honneur, nonobstant les promesses, alliances et serments faits auparavant entre feu mon très-cher seigneur le roi d'Angleterre et moi ; par plusieurs causes alléguées par lesdits cardinaux, nous, par révérence de Dieu, pour la pitié et grande compassion que nous avons du pauvre peuple de ce royaume, qui a tant souffert en tous états; d'après les prières, requêtes et sommations faites au nom de notre Saint-Père le pape et du concile, qui sont des commandements pour nous, comme prince catholique et fils obéissant de l'Eglise; après avoir eu grand avis de notre conseil et de plusieurs grands seigneurs de notre sang et de nos vassaux, féaux et sujets en grand nombre, nous avons fait et faisons bonne, loyale, ferme, sûre et très-entière paix avec monseigneur le roi et ses successeurs, moyennant les offres ci-dessus; lesquelles offres, en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tant qu'elles nous touchent, nous tenons pour agréables, les acceptons, et dès maintenant les consentons, et faisons les renonciations, promesses et soumissions qui sont à faire de notre part; et reconnaissons mondit seigneur le roi Charles de France notre souverain seigneur à l'égard des terres et seigneuries que nous avons dans ce royaume. »

Puis suivaient les formules de ces engagements.

Aussitôt après les sceaux apposés au bas du traité on se rendit à la messe dans l'église Saint-Waast; elle fut célébrée avec une pompe digne d'une telle occasion. Le Duc, la Duchesse et les princes de Bourgogne tenaient la droite; le duc de Bourbon et les princes de France étaient à gauche. Le chancelier de France et les autres ambassadeurs se placèrent dans le milieu du chœur, devant un petit autel qu'on avait dressé, et sur lequel était un crucifix d'or, deux flambeaux allumés et le livre des Évangiles. L'évêque d'Auxerre fit un sermon sur cette heureuse paix. Son texte fut : « Ta foi t'a sauvé; va-t-en « en paix. » Quand la messe fut dite, les cardinaux firent donner lecture du traité. Et aussitôt Jean Tudert [1], doyen de Paris, s'avança, ainsi que cela avait été réglé, se jeta aux pieds du duc Philippe, et pria merci de la part du roi pour le meurtre du duc Jean. Le Duc se montra ému, releva le doyen de Paris, l'embrassa, et lui dit qu'il n'y aurait à l'avenir jamais de guerre entre le roi Charles et lui.

Pour lors le cardinal de Sainte-Croix, ayant posé une croix d'or et le Saint-Sacrement sur un coussin, fit jurer au duc de Bourgogne que jamais il ne rappellerait la mort de son père et entretiendrait bonne paix et union avec le roi de France. Puis les deux cardinaux mirent les

[1] *Histoire de Bourgogne;* Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mains sur lui et lui donnèrent l'absolution des serments qu'il avait faits aux Anglais.

Tout de suite après, le duc de Bourbon et le connétable jurèrent sur le crucifix, et successivement les ambassadeurs et les seigneurs français et bourguignons firent les mêmes serments. « C'est de cette main, se mit à dire tout « haut le sire de Lannoy, que j'ai juré cinq fois la paix « durant cette guerre, mais je promets à Dieu que de ma « part celle-ci sera tenue et que jamais je ne l'enfrein- « drai. »

La paix fut ensuite publiée dans les rues. On peut s'imaginer la joie qui éclata parmi cette foule de gens de tous pays et de tous états dont la ville était remplie. C'étaient des cris d'allégresse qui ne finissaient point. La foule, comme enivrée de contentement, ne pouvait apaiser ses transports ; on entendait crier « Noël ! » de toutes parts. Un jour ne suffit pas à épuiser une si grande joie. On ne se lassait point de fêtes, de repas, de danses. Les deux partis avaient oublié toute haine et ne songeaient qu'à se réjouir en commun. Les gens d'Eglise, les nobles, les bourgeois, la populace, tous se félicitaient d'un si grand bonheur attendu si longtemps.

Cette paix semblait dure pour le roi de France, cependant il ne s'en montra pas moins satisfait. Bien qu'il semblât se mêler peu du gouvernement de son royaume, il était sage et raisonnable, et souffrait de voir ainsi son peuple ruiné, malheureux, sans repos et sans espérance. D'ailleurs il avait appris par quinze ans de guerre que jamais il ne pourrait être plus fort que les Bourguignons et les Anglais réunis, et peut-être lui serait-il devenu impossible de résister à leurs doubles efforts. Il était sans argent et désirait remettre un peu d'ordre dans son royaume, ainsi que le demandait instamment chacun de ses sujets. Enfin, par suite de cette guerre et du triste

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

état où il était réduit, il se trouvait gouverné et comme sous la main de toutes sortes de gens d'armes, français ou étrangers [1]. Il n'y avait si petit capitaine à qui l'on osât fermer la porte de la chambre du roi ; ils y entraient à toute heure pour la moindre affaire. Cela lui déplaisait fort, et aussi les égards qu'il lui fallait montrer à des gens qui n'en faisaient qu'à leur volonté, sans se conformer à ses désirs ou à ses ordres.

Par exemple, il y avait peu de mois que La Hire [2], qui n'était pourtant pas des plus mauvais parmi tous ces chefs de compagnie, ayant quelque grief contre le sire d'Offemont, seigneur et capitaine de Clermont en Beauvoisis, s'en vint avec le sire Antoine de Chabannes et environ deux cents combattants à la porte de la ville. Le sire d'Offemont, sachant leur venue, sortit par la poterne avec deux ou trois personnes, et fit apporter du vin pour boire courtoisement avec La Hire, qu'il croyait toujours de ses amis. A peine fut-il dehors que les gens de La Hire se jetèrent sur lui; on le força de rendre sa forteresse, on le chargea de fers et il fut descendu dans une fosse profonde. Dès que le roi sut quel traitement endurait un vaillant chevalier qui lui avait rendu de bons services, il écrivit à La Hire de le délivrer aussitôt; La Hire n'en tint compte, pas plus que des nouvelles lettres que le roi lui fit encore écrire. Le sire d'Offemont ne sortit de son cachot, où il était rongé de vermine et pris de cruelles douleurs dans tous les membres, qu'en payant une rançon de quatorze mille saluts d'or et un cheval de la valeur de vingt queues de vin.

Le roi témoigna donc un sincère et loyal contentement; il fit assembler les trois États de son royaume à Tours [3].

[1] Olivier de La Marche. — [2] Monstrelet; *Abrégé chronologique*. — [3] *Histoire de Bourgogne*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On commença par faire une procession solennelle; l'archevêque de Crète célébra la messe; puis le chancelier de France fit une harangue pour rendre compte de la paix d'Arras, qui venait enfin combler le désir que le roi avait depuis si longtemps de voir ses sujets soulagés de leurs maux. Le roi lui-même parla ensuite, et dit que son devoir était d'imiter le Roi des rois, notre divin Sauveur, qui avait apporté la paix parmi les hommes. Puis il se mit à genoux sur un carreau devant l'archevêque de Crète, et, posant la main sur le livre des Evangiles, il jura la paix en présence des sire de Croy et de Pontaillier, ambassadeurs de Bourgogne. Les princes et les grands seigneurs, sur l'ordre du chancelier, firent successivement leur serment; enfin les nobles et les gens des États, levant tous la main, prêtèrent tous le serment à la fois. L'église retentissait du cri de « Vive le roi! vive le duc de Bour« gogne! » Le roi, tout attendri, prit la main aux ambassadeurs du Duc et leur dit : Il y a longtemps que je « languissais après cette heureuse journée; il nous faut « en remercier Dieu. » Il fit aussitôt chanter un *Te Deum*.

Le pape confirma le traité par une bulle où il témoigna toute sa joie; le concile n'en montra pas une moindre satisfaction; l'évêque de Vicence, dans l'assemblée du 5 novembre, annonça cette heureuse nouvelle par un beau discours, disant, entre autres choses, pour répondre à ceux qui décriaient le saint concile et lui reprochaient de n'avancer à rien, que, fût-il assemblé depuis vingt ans, et n'eût-il fait autre chose que de procurer une telle paix, la chrétienté ne saurait avoir pour lui trop de reconnaissance.

Mais en Angleterre la paix fut accueillie d'autre sorte[1]. Le duc Philippe, toujours courtois dans ses procédés,

[1] Monstrelet; Rapin Thoyras; Hume.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

envoya son roi d'armes Toison-d'Or et un autre héraut nommé Franche-Comté porter au roi d'Angleterre des lettres pour lui annoncer comment, à l'exhortation des légats, il avait conclu la paix. Avec les hérauts était un docteur en théologie, choisi par les deux cardinaux, pour remontrer encore une fois au conseil d'Anglerre tous les maux de la guerre et offrir la médiation du pape et du duc de Bourgogne. Arrivés à Douvres, les envoyés eurent ordre de ne point sortir de leur logis; on leur demanda les lettres dont ils étaient porteurs; puis, sous l'escorte d'un sergent d'armes et du clerc du trésor, ils furent conduits à Londres, où, pour mieux leur faire outrage, on les logea chez un pauvre cordonnier. Ils étaient gardés à vue, même pour aller à la messe, et jamais ne purent obtenir d'être présentés devant le roi.

Toutefois le trésorier d'Angleterre, à qui les lettres avaient été remises, vint les porter au roi siégeant en son conseil, où assistaient le cardinal de Winchester, le duc de Glocester et les principaux du royaume. Lorsque ce jeune roi, pour lors âgé d'environ quatorze ans, vit la suscription de ces lettres, il remarqua tout aussitôt que son oncle de Bourgogne ne l'appelait plus roi de France, comme il y était accoutumé par le passé, et il en eut un tel chagrin que les larmes lui en vinrent aux yeux. « Je « vois bien, dit-il, que le duc de Bourgogne a été déloyal « envers moi et s'est réconcilié avec mon ennemi; cela « mettra en grand péril les seigneuries que j'ai en France. » Chacun dans ce conseil, même le cardinal de Winchester, était confus et troublé; on ne prenait aucune conclusion; rien même n'était proposé; on s'assemblait par groupes dans la salle du conseil, et tous à l'envi chargeaient le duc de Bourgogne de blâme et d'injures.

Bientôt la nouvelle s'en répandit dans la ville de Londres, et il n'y eut fils de bonne mère qui ne s'emportât

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en outrages contre le duc Philippe. Des gens du commun peuple s'assemblèrent et pillèrent les maisons des Hollandais, des Flamands, des Braban ons, des Picards, qui étaient établis dans la cité pour leur commerce; il y en eut même de tués; mais le roi arrêta ces désordres et fit punir les coupables.

Pendant que le conseil d'Angleterre était à examiner ce qu'il était à propos de résoudre et ce qu'il faillait répondre au duc de Bourgogne, on eut connaissance de tout le détail du traité. La fureur devint bien plus grande quand on vit qu'il s'était fait céder les villes de la Somme, qui, étant du royaume de France, avaient pour la plupart reconnu le roi Henri et lui avaient prêté serment. Pour lors on arrêta de ne faire aucune réponse aux lettres du Duc. Le trésorier d'Angleterre alla seulement trouver les hérauts; il leur dit que le roi, les seigneurs de son sang et son conseil étaient grandement surpris de la conduite du duc de Bourgogne, et qu'on y pourvoirait quand il plairait à Dieu. Ils ne purent obtenir aucune réponse écrite, et revinrent au plus vite, craignant à chaque moment que le peuple d'Angleterre ne se portât, dans sa colère, à quelque violence contre eux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE CINQUIÈME.

1435-1437.

Mort de la reine Isabelle, — Siége de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siége de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais. — Les Gantois apaisés. — Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris.

Trois jours après que la paix fut jurée à Arras la reine Isabelle mourut à Paris [1] ; elle, qui avait tenu un si grand état de reine, environnée de tant de magnificence, se trouvait, dans ses derniers jours, pauvre et méprisée. Les Anglais ne lui avaient tenu en aucune façon les promesses qu'ils lui avaient faites lorsque, par le traité de Troyes, elle leur avait donné le royaume de son fils. Loin de lui accorder assez d'argent pour soutenir son rang, ils ne lui laissèrent pas de quoi égaler le train de la moindre comtesse d'Angleterre. Il n'y avait sorte de dédain et de dureté qu'ils ne montrassent envers elle, et ils abrégèrent ses jours par le chagrin. Ils disaient, et c'était pour elle le plus sensible outrage, que le dauphin Charles était bâtard et non point fils légitime du roi Charles VI. Depuis qu'elle eut livré son royaume aux ennemis et dépouillé son fils de son noble héritage, elle n'eut pas un jour de contentement. Elle passait son temps dans les larmes, sans

[1] Chartier; *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

recevoir de personne pitié ni consolation. Ce lui fut pourtant un adoucissement à ses peines d'apprendre, avant de mourir, que la paix se faisait entre le duc de Bourgogne et son fils, et qu'on allait voir finir cette guerre qu'elle-même avait allumée. Sa maladie dura peu; elle mourut chrétiennement et fit aux églises quelques legs modiques, conformes à sa pauvreté. Une petite maison, nommée les Bergeries, lui restait à Saint-Ouen; elle la donna au monastère de Saint-Denis.

Son service funèbre fut d'abord célébré à Notre-Dame. Le deuil de la reine de France n'était mené que par ses exécuteurs testamentaires, Jean Giffart, son chancelier, et maître Happart, son confesseur; pour toute suite on n'y voyait qu'une dame allemande et quelques autres demoiselles de sa maison, tant les Anglais montraient de mépris pour l'honneur des fleurs de lis. Toutefois, les coins du drap furent tenus par les présidents du Parlement, qui formait le cortége. Quelques jours après, le corps fut déposé dans un petit bateau, et fut ainsi transporté à l'île Saint-Denis, accompagné de quatre personnes seulement, comme si c'eût été la plus petite bourgeoise de Paris. On n'avait pas osé faire passer le convoi par terre, parce que les Français tenaient la campagne jusqu'aux portes de la ville. Les religieux de Saint-Denis s'en vinrent chercher le cercueil dans l'île et l'apporterent en l'église, où ils lui firent un aussi beau service que le permettait leur pauvreté. Mais il n'y avait d'autre clergé que celui de l'abbaye; pas un évêque n'assista aux funérailles de la reine.

Elles furent celébrées au milieu d'un spectacle de grande désolation; il y avait au plus une semaine que les Anglais avaient repris la ville de Saint-Denis, après l'avoir assiégée longtemps. Le maréchal de Rieux, le sire Louis de Gaucourt, le sire de Foucauld, et surtout le vaillant Bourgeois l'avaient défendue avec un merveilleux courage, repous-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sant chaque jour les plus vigoureux assauts[1]. Les habitants de la ville, les laboureurs des villages voisins qui s'y étaient réfugiés, combattaient avec autant de courage que les gens de guerre. Les femmes faisaient chauffer et approchaient l'huile bouillante pour jeter sur les assaillants, et les broches de fer pour les repousser. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants qui ramassaient, sans nulle crainte, les dards et les flèches des Anglais, à mesure qu'ils tombaient de l'autre côté du rempart, et les rapportaient à pleines brassées sur la muraille. Les moines de Saint-Denis n'avaient pas moins bonne volonté pour la cause de leur légitime et souverain seigneur; il ne leur restait plus que les tasses d'argent du réfectoire : ils les donnèrent pour la solde des gens de guerre, qui murmuraient de ne pas être payés. Ils fournirent aussi le peu de vin qu'ils avaient en leurs celliers, et une grande provision de bière, qui fut bien salutaire à la garnison.

Cependant les Anglais, ne pouvant forcer la ville, résolurent de la prendre par famine; ils l'environnèrent de fossés et de remparts; ils barrèrent la rivière en dessus et en dessous, et construisirent quatre fortes bastilles. Bientôt, en effet, les vivres manquèrent; Louis de Gaucourt, Regnault de Saint-Jean, Josselin de La Belloseraie et d'autres braves chevaliers avaient été tués dans les divers assauts. Le maréchal de Rieux se vit contraint d'entrer en composition; mais il obtint de belles conditions : ses gens sortirent armés, montés, et emportant tout ce qu'ils voulaient. Aussi se moquaient-ils des Anglais et les bravaient-ils plus que jamais. « Adieu, disaient-ils; priez pour nous « tous les rois qui sont dans les cavaux de l'abbaye, et « aussi nos braves compagnons qui sont enterrés là, et

[1] Chartier; *Journal de Paris*; Monstrelet; Hollinshed; Berry; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« qui sont morts en vous combattant. » Puis ils prirent la route par la campagne, passant sous les murs de Paris et pillant tout sur leur passage.

Dès que les Anglais furent maîtres de Saint-Denis, pour se venger des habitants et ne plus avoir près de Paris une ville où pourraient se loger les ennemis, ils saccagèrent les maisons, démolirent les murs, et firent de ce lieu une bourgade champêtre, n'y laissant rien de fortifié que l'abbaye et une tour qu'on nommait la tour du Venin.

Le bâtard d'Orléans s'était efforcé, pendant tout le siége de Saint-Denis, de secourir la garnison. Le connétable s'en était aussi mis fort en peine, et avait d'Arras, où il traitait de la paix, donné les ordres nécessaires. Mais les Anglais, de leur côté, étaient venus en grand nombre autour de Paris. Lord Talbot, lord Willoughby, lord Scales, le bâtard de Saint-Pol étaient logés dans les villages des environs, à Saint-Ouen, à Aubervilliers, à la Chapelle, et il n'eût pas été prudent de s'engager de ce côté. Les affaires des Français n'en allaient point plus mal pour cela. Meulan venait d'être surpris par le sire de Rambouillet, au moyen de deux pêcheurs de la rivière de Seine qui lui avaient montré un secret passage du rempart à la rivière. Le bâtard d'Orléans, Ambroise de Loré, le sire de Beuil et le sire de Lohéac vinrent aussitôt se loger avec une forte armée dans cette ville. Bientôt après ils apprirent que sir Thomas Kiriel et sir Mathieu Goche arrivaient de Normandie pour se rendre au siége de Saint-Denis; ils marchèrent à eux, les défirent, en tuèrent un grand nombre et firent prisonnier Mathieu Goche[1].

Pontoise rentra peu après sous l'obéissance du roi; les habitants réussirent à se délivrer eux-mêmes des Anglais. Lord Willoughby était capitaine de leur ville. Le sire de

[1] Chartier; Berry; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'Isle-Adam ayant en ce moment, et avant même que la paix d'Arras fût jurée, fait sa soumission au roi Charles, les Parisiens, maintenant sans capitaines pour les défendre et presque entourés de tous côtés par les Français, demandèrent qu'on leur donnât lord Willoughby pour gouverneur. Il laissa à Pontoise sir Jean Ruppeley, son lieutenant, avec peu de forces. Le complot des bourgeois de Pontoise fut tenu fort secret. Un jour que presque toute la garnison était allée chercher du fourrage, on surprit les portes, on les ferma. Sir Jean Ruppeley se défendit un moment avec vaillance dans sa maison, mais fut bientôt contraint de se rendre. Les bourgeois allèrent aussitôt avertir leur ancien capitaine, le maréchal de l'Isle-Adam, qui se chargea de défendre leur ville. Tous les seigneurs des environs se déclarèrent pour le roi. Le sire de Montmorency, le sire Jacques de Villiers, cousin du maréchal de l'Isle-Adam, se joignirent à lui et composèrent ainsi une forte garnison à Pontoise. C'était un bienheureux succès pour les armes du roi. Les Anglais, qui perdaient le point important de leurs communications entre Paris et Rouen, tombaient chaque jour dans la tristesse et le découragement. La mort du vaillant et sage duc de Bedford était pour eux une perte irréparable.

Bientôt ils eurent encore plus sujet de s'affliger. Le connétable, aussitôt après la paix conclue, avait rassemblé le plus de gens qu'il avait pu et avait marché vers Senlis; il avait voulu secourir Saint-Denis, mais il n'était plus temps. Alors il forma une autre entreprise; elle avait été conçue par un gentilhomme nommé Charles Desmarets. Il offrit, si on lui prêtait secours, de surprendre la ville de Dieppe[1]. Le maréchal de Rieux fut chargé de cette affaire; il emmena avec lui trois ou quatre cents hommes

1 Berry; Monstrelet; Richemont; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seulement, avec les sires de Longueval et de Brussac. Ils arrivèrent devant la porte pendant la nuit, et Charles Desmarets, s'étant introduit secrètement par le port, vint leur ouvrir; ils entrèrent et crièrent tout aussitôt : « Ville gagnée! » Les Anglais voulurent essayer de se défendre dans les maisons; on les fit pour la plupart prisonniers. Le capitaine anglais, qui se nommait Mortimer, eut le temps de se sauver. On reprit le sire de Blosseville, gentilhomme de Normandie, qui tenait le parti anglais. Ceux qui avaient comme lui quitté le service de France furent traités avec sévérité, mais dans leurs biens seulement; du reste, on se comporta avec une extrême douceur, ménageant les habitants de la ville et les étrangers qui s'y trouvaient pour leur commerce. Dieppe était un port riche et très-fréquenté, qui servait surtout à la communication des Anglais avec la Normandie.

Les Français arrivèrent bientôt en grand nombre dans le pays. Antoine de Chabannes, Saintrailles, Jean d'Estouteville, le sire de Montreuil-Bellai, et bien d'autres, arrivèrent avec leurs gens. Les communes du pays de Caux, se voyant ainsi appuyées, se révoltèrent contre les Anglais [1]. Eux-mêmes leur en avaient fourni les moyens, car ils avaient armé les habitants. Un homme du pays, nommé Le Carnier, se mit à leur tête et en réunit environ six mille. Beaucoup de gentilshommes de la province hésitaient d'abord à se déclarer; cependant ils finirent par se joindre aux communes. Le Carnier fit serment au maréchal de Rieux de servir fidèlement le roi de France. Bientôt Fécamp, Lillebonne, Montevilliers, Saint-Valeri-en-Caux, Tancarville, Harfleur même, après quelque résistance, furent pris; les Anglais ne conservèrent plus que Caudebec et Arques.

[1] Monstrelet; Berry; Chartier; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette conquête fut suivie du plus épouvantable désordre. Les compagnies de gens de guerre et de gens des communes n'obéissaient à personne, pas plus les unes que les autres. Nul ne reconnaissait l'autorité du maréchal de Rieux. Quelques-uns se mettaient dans les forteresses et de là couraient sur tout le pays. Les paysans qui retournaient à leurs champs et à leur travail étaient rançonnés, maltraités, pillés par ceux avec lesquels ils venaient eux-mêmes de combattre; c'étaient partout les plus cruels excès. Les églises et les abbayes n'étaient pas respectées davantage. Enfin, après quelque temps, il ne resta plus assez de vivres dans le pays. Quand il n'y eut plus rien à prendre ni à manger, les compagnies françaises s'en allèrent, et il ne resta que quelques garnisons.

Pour lors le conseil d'Angleterre y envoya lord Scales et sir Thomas Kiriel, qui, ne trouvant plus grande résistance, tombèrent sur les malheureux paysans. Pour tirer vengeance de leur rébellion ils en tuèrent quatre ou cinq mille, brûlèrent les villages et les villes ouvertes, emmenèrent tout le bétail. Ce riche pays demeura dévasté et désert; il n'y resta ni hommes, ni femmes, ni enfants, hormis ceux qui s'étaient réfugiés dans les forteresses. Comme les garnisons étaient mal pourvues et commandées par des hommes qui ne cherchaient que le butin, elles se défendirent mal, et presque tous les capitaines, après s'être rendus, vinrent l'un après l'autre auprès du roi le requérant de payer les pertes et dommages qu'ils avaient endurés pour son service, tandis que leurs excès et leurs pillages lui avaient fait perdre tout le fruit d'une belle conquête et ruiné une de ses plus belles provinces.

Les choses se passaient à peu près de même en beaucoup d'autres lieux, et il fallut longtemps avant de pouvoir faire cesser un si déplorable désordre. Les gens de guerre avaient pris la coutume de ne faire que leur vo-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lonté, de vivre aux dépens d'autrui, de se procurer, à défaut de solde, de l'argent par toutes sortes de violences et de rapines. On ne savait comment les ramener au devoir et à l'obéissance, et plusieurs années s'écoulèrent sans que le bienfait de la paix se fît sentir dans une grande partie du royaume. Non-seulement la guerre continuait avec les Anglais, ce qui servait de prétexte à toutes les courses des compagnies, mais il y avait un grand nombre de chefs dont la désobéissance était ouverte [1].

D'abord Jean de Luxembourg, comte de Ligny, avait refusé de jurer la paix d'Arras ; il avait gardé ses alliances avec les Anglais. C'était un puissant prince, vaillant chevalier, entreprenant, riche, environné de beaucoup de vassaux et d'hommes d'armes qui l'avaient accompagné dans ses guerres. Le duc de Bourgogne était son parent, l'aimait et le ménageait. Il tenait beaucoup de châteaux sur les limites de Hainaut, de la Champagne, du pays de Bar, et ses garnisons n'avaient guère d'autre solde que le butin.

Dans les mêmes contrées, le damoiseau de Commercy, de la maison de Saarbrück, avait aussi ses forteresses; ses soldats, qu'il envoyait courir de tous côtés, faire la guerre aux premiers qu'ils rencontraient, enrichissaient eux et leur maître par le pillage, et surtout par la rançon des prisonniers qu'ils faisaient.

Henri de la Tour [2] s'était emparé de Pierrefort et de Sainte-Menehould; de là il tyrannisait les villes de Toul et de Verdun, ainsi que la contrée environnante.

Puis, dans l'intérieur de la France étaient un grand nombre de compagnies qui passaient de lieu en lieu, se tenant dans quelque forteresse, et puis dans une autre,

[1] Olivier de La Marche; Richemont; Monstrelet; Chartier; Berry. — [2] Olivier de La Marche; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lorsqu'on venait pour les assiéger ou que le pays était épuisé. Quelques-uns avaient des chefs bourguignons, qui étaient surtout établis sur les frontières du duché de Bar, comme le bâtard de Neuchâtel et le bâtard de Vergy. Mais il y en avait encore bien plus du parti français; ceux-là ravageaient la Bourgogne, la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie. C'étaient Antoine de Chabannes, Rodrigue de Villandrada, Gauthier de Brussac, Geoffroy de Saint-Belin, le bâtard d'Armagnac, le bâtard de Bourbon, Guillaume de Flavy et bien d'autres, qui commandaient ces bandes, parfois réunies, parfois séparées. La Hire et Saintrailles avaient meilleure renommée, et se tenaient presque toujours aux frontières pour combattre les Anglais. Toutefois ils ne se faisaient point faute de piller et de ravager le pays.

Jusqu'au traité d'Arras, ces compagnies s'étaient généralement appelées, au nord de la Loire, du nom d'Armagnacs; après la paix, le pauvre peuple commença à les nommer les écorcheurs, car ils ne laissaient rien aux lieux où ils avaient passé. Pourtant lorsque quelque compagnie de Bourguignons, sous prétexte de faire le guerre aux autres, s'en venait après eux [1], elle trouvait encore moyen de prendre et de se procurer du pillage à force de maltraiter les habitants. On appela donc ceux-là les retondeurs. En Languedoc et dans les pays du Midi, on désignait plutôt ces bandes de brigands sous le nom de routiers.

Mais ces désordres ne rallumaient pas du moins la discorde et la méfiance entre les deux princes. Souvent, à la vérité, il fallait avoir des ménagements pour des capitaines qui avaient rendu de bons services, et à qui le roi ne pouvait payer ce qu'il leur devait; chacun avait son protecteur parmi les grands seigneurs [2]; le roi était faible et porté à

[1] Olivier de La Marche. — [2] Richemont; Chartier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se peu soucier des choses; mais enfin il désavouait publiquement et avec grande sincérité tous ces attentats contre la paix. Le connétable, qui avait la plus grande part au gouvernement, mettait ses soins et sa sévérité à poursuivre et à punir les écorcheurs et les pillards; il en faisait pendre autant qu'il lui en tombait sous la main [1]. De son côté, le duc Philippe ne donnait pas moins loyalement ses ordres pour détruire les compagnies.

Aussi rien ne troubla d'abord l'union du duc de Bourgogne avec la France; elle devenait au contraire de plus en plus étroite. Le roi ne cessait de lui témoigner toute sa bienveillance. Quatre mois après le traité, il l'envoya prier par son héraut d'être parrain d'un fils dont accoucha la reine. Le Duc fut si joyeux de cette marque d'amitié qu'il quitta tout aussitôt la robe dont il était pour lors vêtu, et qu'il avait fait magnifiquement broder pour la noce de son cousin le comte d'Étampes, et la donna au héraut du roi de France, en lui faisant compter aussi mille ryders [2]. L'enfant fut nommé Philippe; il ne vécut que peu de mois.

La conduite des Anglais était faite pour irriter le Duc et resserrer son alliance avec la France. Du reste, il ne cherchait aucunement à faire la guerre; tout son désir était de gouverner tranquillement et d'assurer à ses nombreuses seigneuries la jouissance de la paix. Ses villes de Flandre étaient toujours dans un état de rumeur prête à éclater; le duché de Bourgogne était ruiné. Au moment même où il venait de prendre possession des villes de la Somme, une sédition violente s'y était déclarée. Les habitants avaient sollicité du Duc une remise sur les impôts qu'il avait mis sur eux avant de devenir leur souverain

[1] Chartier.— [2] Cette monnaie flamande s'appelait aussi *philippus*, ou vulgairement florin à cheval.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

légitime; mais il était si obéré qu'il ne pouvait leur accorder cette faveur. Encore à présent, il était tenu à payer la somme de huit mille saluts d'or promise à Perrin Grasset pour rendre la ville de la Charité et cesser ses courses [1]; en outre il fallait acquitter les énormes dépenses de l'assemblée d'Arras.

Les gens d'Amiens, quand ils virent que le Duc ne les soulageait en rien du lourd fardeau des subsides, commencèrent à dire que leur bon roi Charles ne voulait point qu'ils fussent ainsi chargés d'impôts [2], et que les villes restées sous son obéissance étaient bien plus heureuses. Puis, forçant le maire à se mettre à leur tête, ils allèrent chez un nommé Pierre Leclerc, serviteur du Duc, qui, ainsi que maître Robert-le-Josne, bailli pour les Anglais et les Bourguignons, s'était fait en Picardie une grande renommée de rudesse et d'avarice. Ils pillèrent sa maison, burent son vin, lui tranchèrent la tête, et continuèrent à courir la ville, exigeant des hommes riches de l'argent, des vivres et du vin.

Le duc de Bourgogne envoya tout aussitôt le sire de Brimeu, qu'il venait de nommer bailli d'Amiens, et le sire de Saveuse, capitaine de la ville; le comte d'Étampes et le sire de Croy les suivirent de près. On commença par conférer doucement avec les chefs des mutins et par leur faire espérer qu'on pourrait leur accorder des conditions; puis, lorsqu'on fut en force, qu'on se fut saisi des principales places de la ville et de la tour du beffroi, le comte d'Étampes fit publier, au nom du roi et du Duc, que les habitants eussent à payer l'impôt, et que grâce leur était accordée pour leur rébellion, hormis aux chefs. Ceux-ci voulurent essayer de remuer encore le peuple; il n'était plus temps; toutes les mesures étaient prises, et ils n'eu-

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rent par même le moyen de s'échapper; vingt ou trente furent décapités, une cinquantaine bannis, et la ville rentra dans l'obéissance.

Quelque bonne volonté qu'eût le duc de Bourgogne de se maintenir en paix, il ne put rester insensible aux offenses des Anglais; leurs revers ne faisaient que les irriter. Ils venaient de nommer le duc d'York régent de France, et ce prince montrait autant de hauteur et de dureté que son prédécesseur, le duc de Bedford, avait de sagesse. Il commença, avant même d'être parti d'Angleterre, par ôter l'office de chancelier de France à l'évêque de Thérouenne, pour le conférer à sir Thomas Roos, risquant ainsi de perdre le peu de partisans qui restaient aux Anglais. Cependant leurs préparatifs pour soutenir la guerre ne répondaient pas à tant d'orgueil. C'est que l'Angleterre était aussi fort mal gouvernée en ce moment, et que les querelles du duc de Glocester et du cardinal de Winchester y troublaient tous les conseils et y dérangeaient tous les projets. Cédant à leur colère contre le duc de Bourgogne, les Anglais songèrent, aussitôt après la paix, à lui susciter des ennemis et à troubler son pays de Flandre. En même temps ils prenaient en mer les vaisseaux des marchands, et s'efforçaient de nuire à leur commerce; de sorte que, loin de se rendre les Flamands favorables, ils excitaient leur haine et leur colère. Aussi les gens de Ziricsée et de quelques autres villes s'empressèrent-ils de remettre au Duc des lettres que le roi d'Angleterre leur avait adressées le 14 décembre 1435.

Il commençait par leur rappeler les douces amitiés et confédérations qui, du temps passé, avaient toujours subsisté entre les princes qui avaient gouverné la Hollande et les rois d'Angleterre; comment cette union avait toujours

[1] 1435, v. s. L'année commença le 8 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

préservé la tranquillité et la profitable sûreté du commerce; comment jamais n'avait régné entre eux ni haine, ni envie, ni rien de ce qui trouble la bonne police et la sécurité des peuples; puis il leur disait quel désir il avait d'entretenir et de continuer cette ancienne amitié, toujours si préférable à une amitié nouvelle. « Cependant, ajoutait-il, sous l'ombre et la couleur de la paix, au grand préjudice de notre honneur et de notre État, on vient de faire en France de grandes nouveautés; on a enfreint la paix jurée à nos pères, Henri et Charles. Plusieurs rumeurs et nouvelles courent en divers lieux; plusieurs pays, dit-on, se disposent à rompre les alliances qu'ils avaient avec nous; c'est pourquoi nous voudrions savoir, pour notre consolation, votre bonne volonté, comme nous vous faisons savoir la nôtre. » En conséquence il leur demandait réponse et leur proposait de lui envoyer des députés,

Les Anglais, ainsi qu'ils en avaient menacé, avaient aussi écrit à l'empereur, pour l'engager à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Enfin ils avaient même attaqué quatre ou cinq cents de ses gens sur les marches de Flandre, et avaient ourdi un complot, qu'on avait découvert, pour surprendre sa ville d'Ardres.

Toutefois le Duc ne voulut point soudainement leur déclarer la guerre[1]. Il fit venir près de lui Jean de Luxembourg, comte de Ligni, et le chargea d'employer son frère l'évêque de Thérouenne à prévenir une rupture. Mais les esprits étaient déjà aigris. Le conseil d'Angleterre fit répondre que ses lettres aux villes de Hollande n'étaient nullement une offense contre le Duc; qu'on n'avait point cherché à soulever ses sujets contre lui; qu'il était aussi fort licite au roi d'Angleterre de rechercher une alliance avec l'empereur; que, si le roi Henri rassemblait en ce moment

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une armée en Angleterre, il en avait certes bien le droit; enfin que rien ne prouvait que ce fût contre le Duc qu'elle fût destinée.

Le conseil du Duc était fort partagé sur la résolution qu'il convenait de prendre. Les uns songeaient quelle grande chose serait une guerre avec les Anglais, combien elle coûterait de dépenses, quelle en serait l'issue, comment on pourrait y mettre fin. Ils disaient au Duc que le roi Charles, son nouveau seigneur, et les princes de France ne pourraient lui être d'aucun secours dans ses embarras et dans ses périls; qu'au contraire les Anglais pouvaient de tous côtés attaquer, quand ils le voudraient, les pays du Duc, et y entrer soit par mer, soit par Calais. C'étaient surtout les amis et les partisans de la maison de Luxembourg qui étaient de cet avis. Le Duc, qui se sentait peu porté à les approuver, n'avait pas même appelé aux conseils les plus considérables d'entre eux; le sire d'Antoing, Hugues de Lannoy, le vidame d'Amiens, le bâtard de Saint-Pol, le sire de Mailly et d'autres gentilshommes picards étaient tenus à l'écart. Ils n'en étaient que plus déclarés contre ce projet de guerre, et il leur semblait que, puisque le Duc ne les consultait pas, eux qui l'avaient si bien servi, ils seraient beaucoup moins tenus à employer eux et leurs gens à cette guerre.

Au contraire, Jean Chevrot, évêque de Tournay, les seigneurs de la maison de Croy, les sires de Charni et de Crèvecœur, les Bourguignons, le sire Jean de Rotselaer, sénéchal de Brabant, le sire de Brimeu, bailli d'Amiens, entraient mieux dans les sentiments du Duc, se montraient sensibles aux procédés du roi d'Angleterre, et poussaient à la guerre. Ils disaient qu'il fallait au plus tôt attaquer Calais et le comté de Guines, et s'en emparer; les pays de Flandre et de Hollande fourniraient volontiers, disaient-ils, des subsides pour faire une si belle conquête.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce fut en effet ce que le Duc résolut. Il s'en alla tout aussitôt à Gand, assembla les échevins et les doyens des métiers. Il leur fit expliquer par maître Gossuin, un des conseillers de sa châtellenie de Gand, tous ses griefs contre le roi d'Angleterre. Gossuin ajouta que le Duc avait dessein de s'emparer de Calais, et rappela aux Gantois ce qui leur avait déjà été exposé lorsque le feu duc Jean avait voulu assiéger cette ville, c'est-à-dire qu'elle était du comté d'Artois, qu'elle en avait été indûment détachée, et que conséquemment elle appartenait au Duc par droit domanial et héréditaire. Il dit aussi qu'étant dans la possession des Anglais, elle leur donnait moyen d'entrer toujours en Flandre et de gêner le pays. Il n'oublia pas enfin de faire valoir le tort que depuis quelque temps les gens de Calais faisaient au commerce des Flamands, en refusant de leur vendre les laines, l'étain, le plomb, les fromages et les autres marchandises d'Angleterre, autrement qu'en lingots d'or fin, rejetant leur monnaie, tandis qu'ils recevaient les monnaies des autres pays.

Les Gantois étaient surtout fort irrités de ce dernier grief; ils se montrèrent aussi animés contre les Aglais que l'était leur seigneur. Sans appeler ni consulter les trois autres membres de Flandre, c'est à savoir Ypres, Bruges et le Franc, sans écouter les hommes sages et anciens d'âge qui ne semblaient pas favorables à cette guerre, ils prirent leur parti sur-le-champ. Du reste, les autres villes et tout le pays de Flandre étaient dans la même idée. Il n'était question partout que de l'honneur et du profit qu'il y aurait à s'emparer de Calais; il semblait que ce fût chose facile, et que le siége ne pût assez tôt commencer. Chaque ville ne songeait qu'à se faire remarquer, en armant bien ses hommes et en fournissant une belle artillerie. De là le Duc passa en Hollande et obtint aussi approbation et aide de ses peuples. Les Anglais continuaient à se conduire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de façon à l'offenser de plus en plus. Le roi Henri, pour le braver, venait de créer le duc de Glocester comte de Flandre et de donner le comté de Boulogne au comte de Beaumont. Mais, quel que fût le désir du Duc et des communes de Flandre, le siége de Calais ne pouvait commencer sans de grands préparatifs. En attendant, il envoya les sires de Ternant et de La Laing, à la tête de six cents combattants, pour servir le roi de France, sous les ordres du maréchal de l'Isle-Adam.

Le maréchal et le connétable de Richemont s'occupaient en ce moment de la grande entreprise de remettre Paris au pouvoir du roi. Jamais les affaires des Anglais n'avaient été en si mauvais train. Le duc d'York, nouvellement nommé régent, n'arrivait pas encore d'Angleterre ; nul renfort n'était envoyé aux garnisons. Au lieu d'hommes d'armes et de braves archers, il ne venait plus de l'autre côté de la mer que des mauvais sujets et des gens sans aveu, qui ne servaient qu'à recruter les compagnies de pillards[1].

Corbeil, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Beauté étaient tombés au pouvoir des Français. Lord Willoughby et l'évêque de Thérouenne avaient à peine deux mille combattants anglais pour défendre Paris, qui chaque jour était resserré davantage.

D'ailleurs leur autorité y devenait de plus en plus odieuse et insupportable. Les vivres ne pouvaient plus arriver ni par le haut de la rivière, ni du côté de la Normandie. La cherté se faisait cruellement sentir ; nul commerce, nul travail, les salaires réduits presque à rien ; la crainte prochaine de la famine ; et, comme pour la rendre plus assurée, la garnison de Paris ne sortait jamais de la ville que pour dévaster les environs, piller les paysans, brûler les

[1] Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

récoltes et ramener des prisonniers, afin de s'enrichir par les rançons[1].

Tant de misère et de si grandes alarmes excitaient les murmures des habitants; mais les Anglais et leurs partisans n'en gouvernaient qu'avec plus de rudesse et de cruauté. Les Parisiens avaient attendu la fin de leurs maux des négociations d'Arras, et ils s'enquéraient sans cesse avec anxiété de cette paix si désirée. Quand leur espoir fut perdu, l'évêque de Thérouenne et les Anglais exigèrent de nouveau un serment général au roi d'Angleterre. Qui hésitait à le jurer était dépouillé de son avoir, mis en prison ou banni. Souvent même, durant la nuit, on jetait en secret les gens suspects dans la rivière. Chaque habitant était contraint de porter la croix rouge, sous peine de la vie. Personne ne pouvait sortir de la ville sans passeport et sans déclarer à quel lieu il se rendait. Il fallait revenir à l'heure prescrite, sous peine de ne pouvoir plus rentrer dans la ville. Ce cruel gouvernement, cette guerre diabolique, étaient maintenus, disaient les Parisiens, par trois évêques, l'évêque de Thérouenne, Jacques du Chastellier, évêque de Paris, et l'évêque de Lisieux, auparavant évêque de Beauvais, le juge de la Pucelle. Nonobstant leur tyrannie, il se formait de plus en plus des projets contre les Anglais. Les bons bourgeois s'assemblaient secrètement et s'efforçaient d'avoir des intelligences avec les capitaines français. Depuis que le duc de Bourgogne avait fait sa paix avec le roi, le quartier des Halles devenait le moins soumis de tous.

Le mardi d'après Pâques, le 10 avril, une troupe de six ou huit cents Anglais sortit pendant la nuit pour aller brûler les villages des environs de Pontoise; ils passèrent par Saint-Denis et entrèrent dans l'abbaye. Les religieux

[1] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

y célébraient la messe. Les soldats commencèrent à l'écouter, mais ils étaient pressés; au bout de quelques instants, un grand ribaud d'Anglais, la trouvant trop longue, monte à l'autel, prend le calice et les ornements; les autres font comme lui, dépouillent les autres autels, brisent les reliques pour avoir l'or et l'argent, et continuent leur route chargés de butin.

Justement ce jour-là le connétable avait envoyé, pour lui préparer ses logements à Saint-Denis[1], le sire de Foucault, et Bourgeois, celui qui avait acquis si grand honneur en soutenant le siége contre les Anglais, et que le connétable aimait beaucoup à cause de ses beaux faits d'armes. Ils envoyèrent dire tout aussitôt à Pontoise que les Anglais étaient en force à Saint-Denis; le connétable partit sur-le-champ. Les Bourguignons demandaient leur solde et ne voulaient point monter à cheval; il s'engagea en son nom envers le sire de Ternant, et l'on s'achemina vers Saint-Denis. « Vous connaissez le pays? dit le connétable au maréchal de l'Isle-Adam.—Oui, monseigneur, « répondit celui-ci, et, par ma foi, dans la place qu'occupent les Anglais, vous ne leur feriez ni mal ni déplaisir « quand vous auriez dix mille combattants. — Ah! nous « leur en ferons, répliqua messire de Bourbon, et Dieu « nous aidera. Allez toujours devant pour soutenir l'escarmouche. »

Les Anglais étaient postés sur une chaussée étroite qui va de Saint-Denis à Epinai, et défendaient un petit pont qu'on nomme le pont de la Briche. Le sire de l'Isle-Adam et le sire de Rostrenen mirent pied à terre pour mieux conduire leur attaque; mais les Anglais chargèrent si vivement qu'ils arrivèrent jusqu'aux deux capitaines; peu

[1] Richemont; Chartier; Monstrelet; *Journal de Paris*; Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'en fallut qu'il ne les fissent prisonniers; cependant les Français tinrent ferme, et les deux partis continuèrent à se disputer le pont. Il fut pris et repris plusieurs fois.

Durant le combat, le connétable, avec le bâtard de Bourbon, le sire de La Suze et environ deux cents lances, avaient pris un détour à travers les champs et les vignes. Dès que les Anglais les virent arriver par derrière eux, le désordre se mit dans leurs rangs. Alors le sire de l'Isle-Adam tomba sur eux et en fit un grand carnage. Lord Beaumont, cousin du roi d'Angleterre, qui les commandait, fut contraint de rendre son épée à Jean de Rosnieven, gentilhomme breton, un des meilleurs serviteurs du connétable. Une partie des Anglais se dispersa dans la campagne, d'autres prirent refuge dans la tour du Venin. Les Français poursuivirent le reste jusque devant Paris; on n'eut que le temps de fermer la porte Saint-Denis. Il y eut des fugitifs tués au bord du fossé et à la barrière. Le connétable s'en revint aussitôt mettre le siége devant la tour du Venin, que commandait le sire de Brichanteau, neveu du prévôt de Paris; on envoya chercher deux bombardes au château de Vincennes, et l'on s'apprêta à assaillir la tour dès le lendemain.

Cette déroute des Anglais, dont les Parisiens venaient d'être témoins, avait grandement ému tous les esprits dans la ville; le menu peuple ne savait pas que le roi Charles, qu'on lui représentait toujours comme pauvre et détruit, eût une si grande puissance, et l'on fut très-surpris de lui voir, de dessus les murailles, une si belle quantité de gens d'armes. On commença à s'inquiéter. Ceux qui, afin de maintenir les habitants dans le parti des Anglais, disaient que les Français voulaient piller la ville, qu'ils amenaient des charrettes pour emporter le butin, que le dauphin Charles ne ferait grâce à personne, qu'on tuerait tous ceux qui lui étaient opposés, ne faisaient qu'a-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

battre le courage du peuple. De telles menaces lui faisaient prêter l'oreille d'autant plus volontiers aux honnêtes bourgeois qui promettaient au contraire qu'il ne serait fait de mal à personne, et que le roi traiterait sa bonne ville avec une parfaite douceur.

Ces braves gens, dont le plus considérable était un nommé Michel Lallier, trouvèrent moyen de faire avertir le connétable et le sire de l'Isle-Adam qu'ils étaient prêts, et qu'ils sauraient bien leur ouvrir une des portes de la ville, pourvu qu'on s'engageât, au nom du roi, à un pardon général et à empêcher tout désordre. Les hommes que le connétable avait avec lui étaient presque tous des gens des compagnies, grands pillards de leur métier et difficiles à contenir. Il ne voulut point tenter avec eux une telle entreprise. D'après ce qu'on lui faisait savoir, il était d'ailleurs plus facile de surprendre la ville par la rive gauche. Il donna un prétexte à ses gens, les laissa sous les ordres du sire de La Suze pour continuer le siége de la tour, et revint à Pontoise avec le maréchal de l'Isle-Adam et les Bourguignons. Le bâtard d'Orléans, qui avait eu ordre de venir le joindre, arriva aussi en ce moment.

Dès le lendemain, il envoya des gens à pied se mettre en embuscade tout auprès du village de Notre-Dame-des-Champs, qui touchait presque aux murs de la ville. Pour lui, il partit le soir au soleil couchant, chevaucha toute la nuit, se reposa quelques instants dans une grange, et arriva devant Paris le vendredi 13 avril, au soleil levant. De certains signaux étaient convenus ; ils furent faits, et le connétable avançait toujours, lorsqu'on vint l'avertir que l'entreprise était découverte. Il n'en continua pas moins sa route, car il lui fallait aller au secours de son embuscade. Quand on fut aux Chartreux, quelques hommes s'avancèrent jusqu'à la porte Saint-Michel ; ils aperçurent un homme sur la muraille, qui leur fit signe de son cha-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

peau. « Allez à l'autre porte, s'écria-t-il; celle-ci n'ouvre « point; on travaille pour vous dans le quartier des « Halles. »

Ils continuèrent le long des remparts jusqu'à la porte Saint-Jacques; les bourgeois qui la gardaient demandèrent qui était là : on leur répondit que c'étaient les gens du connétable. Ils voulurent parler à lui-même. Il arriva sur son grand coursier, d'un air satisfait et plein de courtoisie. Quand on le leur eut fait voir, car ils ne le connaissaient point, ils voulurent être assurés que le roi accorderait une abolition générale, comme on le leur avait promis; le connétable leur en donna sa foi. Sans prendre le temps d'ouvrir la porte, on descendit une grande échelle; le maréchal de l'Isle-Adam y monta le premier, et planta sur la muraille la bannière de France, dix-huit ans après le jour où lui-même avait surpris la ville et en avait chassé le Dauphin, dont aujourd'hui il venait rétablir la puissance. Il montra à ces braves bourgeois la charte d'abolition, scellée du grand sceau du roi, et, leur rappelant l'amour qu'ils avaient toujours porté au duc de Bourgogne, il leur dit que c'était en son nom qu'il les priait de se soumettre au roi, et leur promettait un bon gouvernement. Puis il leur remontra qu'autrement ils mourraient tous de faim et de misère. Leur résolution était déjà prise, ils ne furent pas difficiles à persuader.

On n'avait pas les clefs du pont-levis, mais on mit la planche qui servait de passage aux gens de pied, et les bourgeois sortirent à la rencontre du connétable. Il descendit de cheval, leur prit la main, et répéta les bonnes promesses du roi. Pendant ce temps-là, on brisa les serrures du pont; quand il fut abaissé, le connétable remonta à cheval pour faire son entrée.

Au moment où il s'était présenté devant la porte, Michel Lallier, Nicolas de Louviers, Thomas Pigache et les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bourgeois chefs de l'entreprise avaient commencé à émouvoir le peuple. On s'assemblait dans les rues, chacun s'armait en criant : « Vive la paix! vivent le roi et le duc de « Bourgogne! » Les uns prenaient la croix blanche, les autres la croix de Saint-André de Bourgogne; on commençait à courir sur les Anglais; il y en eut même quelques-uns de tués.

L'évêque de Thérouenne, qui n'avait pas cessé d'exercer son office, et lord Willoughby, ne se voyaient guère en mesure de résister à tout ce peuple et aux Français qui allaient entrer. Ils résolurent cependant de tenter quelques efforts ; ils armèrent tous les Anglais et leurs partisans, et, se divisant en trois compagnies, ils essayèrent de remettre la ville dans la soumission, ou du moins d'assurer leur retraite. Le prévôt s'en alla aux Halles ; lord Willoughby et l'évêque de Thérouenne prirent la rue Saint-Denis, et un lieutenant du prévôt nommé Jean Larcher, que les Parisiens avaient dans une horreur extrême à cause de sa cruauté, suivait la rue Saint-Martin. Legoix, l'ancien boucher, défendait la porte Baudet. Les Anglais criaient : « Saint George! Saint George! traîtres de « Français, vous tous à mort! » Mais les habitants se retirèrent d'abord en leurs maisons, et l'on ne rencontrait personne dans les rues. Seulement deux braves bourgeois, Jean Leprêtre et Jean des Croûtes, furent massacrés et mis en pièces devant l'église Saint-Méry. Le prévôt commit aussi un grand acte de cruauté ; un de ses bons amis, nommé Le Vavasseur, riche boulanger du quartier des Halles, s'en vint au-devant de lui. « Mon compère, lui « dit-il, songez à vous; je vous promets que cette fois-ci « il faut faire la paix; autrement nous sommes tous per- « dus. — Ah! traître, lui dit le prévôt, tu as donc tourné « de l'autre côté! » Et il le frappa de sa hache, puis ses gens l'achevèrent.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant on tendait des chaînes dans toutes les rues ; le peuple prenait de plus en plus courage et s'animait de fureur contre les Anglais. Les hommes et les femmes leur lançaient par les fenêtres des pierres, des bûches, des tables, des tréteaux; ils avaient beau tirer des flèches et faire mille menaces, personne n'avait plus peur d'eux. Leurs anciens partisans, ceux mêmes qui venaient de s'armer en leur faveur, et qui tout à l'heure criaient contre la trahison, voyant le succès de l'entreprise, s'en allaient l'un après l'autre se joindre aux honnêtes bourgeois, et disaient bien haut que c'était pour le roi qu'ils s'étaient armés; ce n'étaient pas les moins empressés à se montrer bons Français.

Les Anglais parvinrent pourtant jusqu'à la porte Saint-Denis; mais Michel Lallier et les siens avaient senti l'importance de ce poste, le plus considérable de la rive droite; leur premier soin avait été de s'en saisir. Ils avaient ouvert la porte, et les gens de La Chapelle, d'Aubervilliers et de tous les villages voisins, apprenant qu'on se révoltait contre les Anglais, qu'ils avaient dans une si furieuse haine, accouraient pour les tuer. Il y avait bien déjà trois ou quatre mille hommes à la porte Saint-Denis quand les Anglais s'y présentèrent. On avait tourné contre eux les canons des remparts; après qu'on eut tiré sur eux deux ou trois fois, et qu'ils se virent si vigoureusement reçus, ils tournèrent vers la porte Baudet et s'en allèrent se retirer à la Bastille, où ils s'étaient préparé refuge, prévoyant qu'ils en aurait besoin.

Le connétable, le bâtard d'Orléans, le maréchal de l'Isle-Adam, le sire de Ternant s'étaient avancés tranquillement et sans obstacles, descendant la rue Saint-Jacques, au milieu d'une foule joyeuse et rassurée. Il semblait que de leur vie ils n'eussent quitté Paris, tant cette entrée se faisait avec calme et comme quelque chose d'ac-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

coutumé. Les gens de leur suite ne commettaient aucun désordre, ne s'écartaient point d'un pas, ne menaçaient personne; ils faisaient bonne mine à tous et recevaient l'accueil le plus amical. Les seigneurs du parti du roi en était tout émus de pitié et de joie; plusieurs avaient les larmes aux yeux. « Mes bons amis, disait le connétable « aux habitants de Paris, le bon roi Charles vous remercie « cent mille fois, et moi de sa part, de ce que vous lui « rendez si doucement la première cité de son royaume. « S'il y en a parmi vous, de quelque état qu'il soit, qui « ait forfait envers monseigneur le roi, tout lui est par- « donné, tant aux absents qu'aux présents. » Puis il faisait crier et publier à son de trompe, par les rues, que personne de ses gens ne fût assez hardi, sous peine de la corde, pour se loger dans l'hôtel d'un bourgeois malgré lui, pour reprocher quoi que ce soit, ou faire le moindre déplaisir à personne, à moins que ce fût à un Anglais ou à un soldat portant la croix rouge. Le peuple, entendant ces paroles, se sentait pris d'un grand amour pour ce digne connétable, et il n'y avait pas dans cette foule un homme qui maintenant n'eût exposé sa personne et son bien pour détruire les Anglais. Chacun louait Dieu; tous les bons chrétiens et les pieuses bourgeoises, qui depuis le matin étaient en prières dans les églises pour demander au Seigneur d'adoucir la colère des princes de France et de leurs gens, voyaient là un grand miracle de sa miséricorde. On disait qu'il fallait bien que monseigneur saint Denis eût été l'avocat de la bonne ville de Paris auprès de la sainte Vierge, et la sainte Vierge auprès de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque le connétable, après avoir traversé le Petit-Pont et l'île de la Cité, fut arrivé sur le pont Notre-Dame, Michel Lallier se présenta devant lui portant la bannière du roi, et fit ses soumissions au nom de la bourgeoisie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Puis vint un capitaine de la milice, nommé Gauvain Leroi, qui demanda à jouir de l'abolition, et promit de faire rendre sur-le-champ les forteresses de Montlhéry, Marcoussis et Chevreuse. « Jurez par votre foi que vous le « ferez ainsi que vous le dites. » Le bourgeois fit serment; tout aussitôt le connétable lui donna pour sauvegarde Parthenay, son héraut, et les envoya pour faire ouvrir ces forteresses.

De là, le connétable arriva sur la place de Grève, où l'on vint lui dire que toute la ville était libre, que les Anglais étaient rentrés dans la Bastille, et qu'on en gardait les issues. On lui demanda alors de s'en aller aux Halles pour remercier les gens de ce quartier et les encourager dans leur bonne conduite. Il n'y manqua point, et y fut joyeusement reçu. Lorsqu'il passa devant la porte de son ancien épicier, Jean Asselin, cet honnête bourgeois se présenta devant lui et lui offrit de se rafraîchir : c'était jour de jeûne ; le connétable accepta seulement à boire et goûta quelques épices. Enfin il se rendit à Notre-Dame, où il entendit la messe tout armé et fit lire les lettres d'abolition.

Après la messe, et quand il eut placé un bon guet autour de la Bastille, le connétable s'en vint dîner à l'hôtel du Porc-Épic, qu'avait fait bâtir l'ancien duc d'Orléans. Tandis qu'il était là, on lui vint dire que Pierre du Pan, son maître d'hôtel, qu'il avait laissé au siége de la tour du Venin, était à la porte Saint-Denis, et demandait à entrer pour lui parler. On le laissa venir ; il annonça au connétable que la garnison de la tour demandait à se rendre ; le connétable y consentit. Mais il en arriva tout autrement : les assiégeants, entendant sonner toutes les cloches de Paris, se doutèrent bien que la ville était prise et accoururent au plus vite pour y entrer. Le connétable, les connaissant pour de vrais écorcheurs qui auraient assurément fait du scandale et du trouble, ordonna qu'on se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gardât bien de les laisser passer. Ainsi rebutés, ils retournèrent à Saint-Denis. Pendant ce temps-là, les Anglais avaient profité du moment pour s'échapper de la tour du Venin où ils ne pouvaient plus se défendre ; mais les Français revinrent encore assez à temps pour tomber sur eux. A peine en échappa-t-il un seul. Le sire Brichanteau, neveu du prévôt, y périt comme les autres.

Son oncle, qui s'était sauvé du côté de Charenton, fut le soir même arrêté par les gens eux-mêmes qui s'étaient enfuis avec lui, et livré à un chevalier nommé Denis de Chailli, qui le mit à forte rançon. On apprit aussi que les châteaux de Montlhéry et de Marcoussis s'étaient rendus à l'heure même, comme l'avait promis Gauvain Leroi. Rien ne manquait à la bonne fortune du roi de France.

Ainsi se passa cette journée, sans aucun désordre, sans qu'aucun habitant de Paris fût tué ni maltraité. On ne fit même aucun mal aux Anglais qu'on trouvait dans les hôtelleries; seulement on les mettait à rançon. Il y eut aussi quelques maisons pillées, mais c'étaient celles des bourgeois qui s'étaient enfuis avec Simon Morhier, prévôt de Paris. Le sire de Ternant, chef des Bourguignons, fut pourvu de cet office par le connétable, car il convenait de montrer de grands égards au duc de Bourgogne; son nom avait beaucoup servi à soumettre les Parisiens, et ses hommes y étaient entrés les premiers. Aussi fit-on placer sa bannière sur une des portes de la ville, et il fut permis de porter la croix de Bourgogne aussi bien que la croix de France. Michel Lallier fut nommé prévôt des marchands.

Restait la bastille Saint-Antoine; le connétable voulait l'assiéger. Dès le lendemain il chercha à emprunter de l'argent afin de pourvoir à cette dépense, et aussi pour donner à ses gens d'armes, qui, selon ses ordres, ne devaient rien prendre sans payer ; car le roi n'avait pu lui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire donner que mille livres pour tenter une si grande entreprise. Les bourgeois de Paris le détournèrent du siége de la Bastille. « Monseigneur, disaient-ils, ils se « rendront; ne les refusez pas; c'est déjà une assez belle « chose d'avoir ainsi recouvré Paris; maints connétables « et maints maréchaux en ont au contraire souvent été « chassés; prenez en gré ce que Dieu vous a accordé. »

C'était aussi le conseil du sire de Ternant, du sire de La Laing et des autres Bourguignons; ils avaient été grands amis avec Louis de Luxembourg, évêque de Thérouenne, chancelier de France pour les Anglais, et avaient commencé à parlementer avec lui. La garnison obtint ainsi de bonnes conditions; on lui permit de sortir avec ce qu'elle pourrait emporter, au grand regret du connétable et de ses chevaliers, qui auraient gagné au moins deux cent mille livres de rançon, s'ils avaient pu avoir de l'argent pour faire les frais du siége. Toutefois, l'évêque de Thérouenne y laissa sa chapelle, qui était d'une grande valeur.

Les Parisiens étaient si animés contre les Anglais qu'il fallut que la garnison sortît de la Bastille par la porte qui donnait vers les champs. Ils firent le tour du rempart, et vinrent s'embarquer derrière le Louvre. Toutefois, quand ils passèrent devant la porte Saint-Denis, le peuple les suivit et les accabla de mille injures. « A la queue! à la « queue! » leur criait-on; c'était surtout l'évêque de Thérouenne qui était insulté et couvert de huées; on le traitait de vieux renard. Larcher, lieutenant du prévôt, et Saint-Yon, le boucher, eurent aussi grande part aux injures populaires.

Dès le lendemain les vivres arrivèrent en abondance à Paris, les portes furent ouvertes aux paysans qui venaient vendre en toute sûreté; les denrées redevinrent aussitôt à bon marché. Enfin tout s'unissait pour rendre le peuple

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

joyeux d'être délivré du gouvernement des Anglais. « Ah! « disait-on, on voyait bien qu'ils n'étaient pas en France « pour y rester; on n'en a pas vu un semer un champ de « blé ou bâtir une maison; ils détruisaient leurs logis « sans jamais songer à les réparer, et ils n'ont pas peut-« être relevé une cheminée. Il n'y avait que leur régent, « le duc de Bedford, qui aimait à faire des bâtiments et à « faire travailler le pauvre peuple. Il valait mieux qu'eux « et aurait voulu la paix; mais le naturel de ces Anglais, « c'est de guerroyer toujours avec leurs voisins; aussi ils « finissent tous mal, et, Dieu merci, il en est déjà mort « en France plus de soixante-dix mille. »

Un mois environ après la soumission de Paris, le connétable, avec le maréchal de l'Isle-Adam, le bâtard d'Orléans, La Hire, Saintrailles, le sire de Rostrenen, et tout ce qu'on put réunir de gens d'armes, s'en alla mettre le siége devant la forteresse de Creil. Il y était à peine arrivé que le roi lui donna commission d'aller solliciter du duc de Bourgogne la délivrance du duc René d'Anjou, duc de Bar, qui avait été fait prisonnier à la fameuse bataille des barons de Lorraine; depuis le duc Philippe l'avait mis en liberté sur sa foi, à la condition de venir à sa première réquisition se remettre en prison, s'il n'était conclu aucun traité. Le duc René était revenu loyalement acquitter sa parole, et se trouvait prisonnier dans le château de Bracon, auprès de Salins, lorsque Jeanne, reine de Naples et de Sicile, le fit son héritier. Le duc de Bourgogne ordonna aussitôt qu'on amenât avec les plus grands respects le roi René à Dijon, pour qu'il y reçût les ambassadeurs de Naples, mais il ne lui rendit point pour cela sa liberté. C'était pour l'obtenir que le connétable, ami et compagnon d'armes du roi René, vint rendre visite au duc de Bourgogne.

Il le trouva tout occupé de réunir son armée et d'ache-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ver les préparatifs du siége de Calais [1]. Depuis longtemps on n'avait rien vu de si grand que cette entreprise. Les bonnes villes de Flandre avaient étalé toute leur puissance et leur richesse; il semblait que rien ne leur eût jamais tant tenu au cœur que de prendre Calais sur les Anglais. Les Gantois surtout avaient montré un merveilleux empressement. Tout aussitôt après le conseil qu'ils avaient tenu avec leur seigneur, les échevins avaient ordonné à tous les bourgeois de la ville et à ceux des châtellenies de la campagne qui n'étaient point vassaux du Duc de venir se faire inscrire et de se pourvoir d'armes et d'équipements, sous peine de perdre la bourgeoisie. Tous ceux qui avaient été condamnés par jugement à faire des pèlerinages eurent ordre de ne les entreprendre qu'au retour de la guerre; il fut enjoint, sous des peines très-sévères, à ceux qui avaient guerre ou dissension entre eux, de vivre sous la sauvegarde de la loi; le commerce des armes fut interdit sous peine de bannissement.

Quand on eut ainsi inscrit tous les bourgeois en état de porter les armes, les échevins réglèrent ce que chaque ville et chaque village devait fournir de gens, ce qui monta en tout à dix-sept mille. Puis on disposa aussi ce que chaque ménage devait payer pour les frais de cette guerre; enfin les échevins ordonnèrent qu'au lieu d'acquitter toute la taille en argent on eût à amener, pour le service de l'armée, un certain nombre de chariots et de charrettes attelés; et, comme les habitants de la châtellenie tardaient à exécuter ce dernier ordre, il fut publié que, si les charrettes n'arrivaient pas tout de suite, la confrérie des chaperons blancs allait se charger de les aller quérir. C'en fut assez pour obtenir une prompte obéissance, tant

[1] Monstrelet; Richemont; Heuterus; Meyer; Oudegherst; Hollinshed; Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on craignait ces chaperons; si bien que, sans délai, on eut des charrettes en si grande quantité qu'il y en avait un tiers de plus qu'à l'expédition de Picardie, où les communes de Flandre avaient abandonné le duc Jean, en l'année 1412.

L'arme dont chaque bourgeois devait se fournir était une lance, ou, s'il aimait mieux, il pouvait porter deux maillets en plomb à manche court. Les mêmes apprêts se firent avec la même ardeur à Bruges et dans les autres villes de Flandre; tout y était en mouvement et en rumeur; on ne pensait qu'à la guerre. Les ouvriers ne travaillaient plus; ils passaient leurs journées à dépenser dans les cabarets l'argent qu'ils avaient gagné auparavant; sans cesse ils étaient en querelle et en bataille les uns avec les autres; souvent il y en avait de tués : personne ne pouvait en être obéi ni écouté.

Au commencement de juin le duc de Bourgogne s'en vint, dans le plus simple appareil et sans aucune suite d'hommes d'armes, faire la revue de cette armée des communes de Flandre et la mettre en route : elle était de trente mille combattants pour le moins. Le sire Colard de Comines fut chargé de commander les Gantois; le sire de Steenhuyse, les gens de Bruges; le sire Jean de Comines, ceux d'Ypres; le sire de Merken, ceux du Franc; le sire de Ghistelles, ceux de Courtray. Le sire d'Antoing était capitaine général de toute cette armée, comme vicomte héréditaire de la ville de Gand. Elle prit sa route par Armentières et Hazebrouck; elle était campée aux environs de Drineham lorsque le connétable de France vint visiter le duc de Bourgogne.

Ce prince, après avoir demandé une rançon d'un million de saluts d'or pour la liberté du roi René, n'eut rien de plus pressé que de montrer au connétable sa grande armée. Il le mena au camp de ses Flamands. C'était le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus magnifique aspect; rien n'était si beau, si bien rangé, si étoffé, que toutes ces tentes placées par villes, par métiers, par compagnies, avec leurs bannières. L'artillerie, les équipages et les chariots se comptaient par milliers; jamais troupe n'avait eu un bagage si complet; sur chaque charrette il y avait jusqu'à un coq dans une cage, afin de chanter les heures de la nuit et du jour. Les bourgeois étaient bien vêtus, bien armés, non point comme des chevaliers et des gens de guerre, mais à leur manière. Ils passèrent la revue devant le connétable et lui firent grande fête. Il s'arrêta avec le Duc dans la tente de la ville de Gand; là ils prirent une collation et burent ensemble. Le connétable remercia les Flamands de leur bon accueil, et leur recommanda de servir loyalement leur seigneur; puis il repartit. Il avait offert au Duc de prendre part à l'entreprise, et de faire revenir du pays de Caux deux ou trois mille combattants qui étaient sous les ordres du maréchal de Rieux. Mais le Duc ne manquait pas de monde; il avait même renvoyé la moitié de ses hommes d'armes de Picardie ou de Bourgogne, ce qui avait été fort blâmé par plusieurs de ses fidèles conseillers. Ils disaient que toutes ses communes de Flandre ne vaudraient pas, pour le secourir dans ses périls, la moindre armée de gentilshommes.

Tout, dans cette entreprise, semblait se faire par la volonté des Flamands, et il fallait avoir des ménagements envers eux, qui n'en avaient envers personne. Il n'y avait de butin que pour eux; tout âpres au pillage que fussent les Picards et les Bourguignons, ils ne pouvaient toucher à rien devant les Flamands; ce qu'ils prenaient, ceux-ci le leur ôtaient, et s'ils se fâchaient ils étaient maltraités. Si par hasard il y en avait quelqu'un qui dérobât la moindre chose dans le camp ou dans les bagages des Flamands, il était tout aussitôt pendu. Dans les châteaux ou forteresses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui se rendaient au duc de Bourgogne, à peine pouvait-il sauver la vie à la garnison lorsqu'il voulait la lui accorder, ou empêcher le pillage lorsqu'il s'y était engagé. Les punitions que les capitaines ou leurs échevins mêmes voulaient prononcer contre les coupables risquaient toujours d'exciter quelque sédition.

Rien n'égalait non plus l'orgueil de ces bourgeois de Flandre ; il semblait qu'aucune chose ne pût se faire que par eux, et que rien ne leur dût être difficile. Ils s'en allaient disant aux Picards : « Quand les Anglais vont « savoir que messeigneurs de Gand se sont armés et vien- « nent les assiéger avec toute leur puissance, ils ne nous « attendront pas ; quittant leur ville, ils s'enfuiront en « Angleterre. C'est une grande négligence que les vais- « seaux de monseigneur, qui devaient venir les assiéger « par mer, ne soient pas arrivés avant nous pour les em- « pêcher de s'en aller. »

Les Flamands se trompaient beaucoup, car il n'y avait rien qui fût plus cher aux Anglais, de toutes leurs conquêtes, que leur ville de Calais. Le roi Henri, les princes de son sang, son conseil et les trois états d'Angleterre étaient résolus d'un commun accord à faire les derniers efforts pour la conserver. Déjà, avant que l'armée bourguignonne fût arrivée auprès de Calais, la garnison avait fait une sortie, et, venant jusqu'à Ardres, elle avait mis en grande déroute le sire Jean de Croy, bailli de Hainaut, à la tête des plus braves chevaliers de Picardie; les Anglais avaient donc bon courage et attendaient de puissants renforts.

Le Duc commença par assiéger et prendre assez facilement les forteresses de Sangate, de Vauglinchen, d'Oye et de Mark ; puis il fit environner la ville. Les Flamands assirent leur camp au même lieu où Jacques Artevelde avait eu ses tentes, quatre-vingt-dix ans auparavant, lors-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il était venu aider le roi Édouard III d'Angleterre à s'emparer de Calais. Les Picards et les hommes d'armes étaient campés de l'autre côté de la ville, vers la route de France. Le Duc, dès les premiers jours, s'approcha tellement qu'un coup de canon du rempart tua un trompette et trois chevaux à ses côtés. La veille, La Hire, qui était venu lui rendre visite, avait aussi été blessé près de lui dans une sortie de la garnison.

On passa ainsi plusieurs jours sans que la ville fût resserrée. Sans cesse les Anglais sortaient assez loin de leurs remparts, et ils engageaient de fortes escarmouches. Tantôt les assiégeants, tantôt les assiégés y remportaient l'honneur et l'avantage; les chevaliers picards y eurent de beaux faits d'armes, notamment le sire de Créqui et le sire de Hautbourdin. Quant aux Flamands, ils n'étaient pas si exercés à la guerre que tous ces hommes d'armes, qui avaient tant combattu depuis vingt ans; les Anglais ne les craignaient guère, et ne s'inquiétaient point de les attaquer un contre trois.

Il y avait surtout une chose qui causait un grand dépit à ces gens des communes : la ville n'était pas environnée d'assez près pour empêcher que les assiégés ne fissent parfois sortir des troupeaux de bétail qui venaient paître dans les marais autour des remparts. C'était la plus fréquente occasion d'escarmouches et de batailles. Les Picards faisaient souvent de bonnes prises; les Gantois essayèrent, de leur côté, d'avoir aussi part dans ce butin ; ils tentèrent une entreprise; mais les Anglais, les voyant approcher, arrivèrent promptement sur eux, en tuèrent une vingtaine et firent quelques prisonniers; les autres se sauvèrent avec beaucoup de frayeur et de chagrin. Du reste, la moindre alerte jetait le désordre parmi eux. Ils s'assemblaient tout à coup et prenaient les armes sans motif raisonnable. Le Duc s'affligeait de les voir si difficiles

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à conduire, mais il lui fallait tout souffrir patiemment.

Ce qui les agitait le plus était pour le Duc lui-même un grand sujet de chagrin : sa flotte, commandée par le sénéchal de Brabant, n'arrivait point, et chaque jour les assiégeants voyaient entrer dans le port de Calais des navires d'Angleterre qui apportaient des vivres, des munitions de toutes sortes et des renforts.

Les Anglais se préparaient à secourir plus puissamment leur ville. Le duc de Glocester avait rassemblé une forte armée, et il allait traverser la mer. Bientôt se présenta devant le duc Philippe, Pembroke, héraut d'Angleterre, qui, après l'avoir respectueusement salué, lui déclara que son maître, Honfroi, duc de Glocester, lord protecteur du royaume d'Angleterre, lui faisait savoir qu'il était prêt à passer la mer avec toute sa puissance pour venir le combattre, et que, si le duc de Bourgogne ne voulait pas l'attendre en ce lieu, il irait le chercher dans ses États; que du reste il ne pouvait fixer le jour, à cause de l'inconstance des vents et des flots. Le Duc fit grande fête à ce héraut et lui donna de riches présents. « Vous pouvez « dire à votre maître, répondit-il, qu'il n'y aura nul be- « soin de venir me chercher dans mes États; il me trou- « vera en ce lieu, si Dieu ne m'envoie point de fortune « contraire. »

Soigneux de son honnneur et de sa gloire comme l'était le duc Philippe, on peut juger du désir qu'il avait de ne point faillir à une telle occasion. Les murmures de ses Flamands commençaient cependant à lui donner grande inquiétude. Il se rendit dans la tente de la ville de Gand et y assembla tous les capitaines et les nobles de Flandre. Alors le sire de La Wœstine, son conseiller, exposa le défi que le duc avait reçu et la réponse qui avait été faite. Puis il les requit instamment de ne point quitter leur seigneur, de se montrer ses bons amis, et de l'aider à garder

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son honneur. Cette requête fut accordée; ils promirent d'accomplir loyalement l'entreprise commencée.

Afin de pousser plus vigoureusement le siége, on construisit une haute et forte bastille qui dominait la ville; on y plaça un bon nombre de canons qui tiraient sans relâche. Les Anglais firent mainte sortie pour essayer de la détruire, mais elle fut vaillamment défendue par les Flamands et par plusieurs gentilshommes, entre autres le sire de Saveuse, qui étaient venus s'y enfermer. Il y en avait un, parmi eux, nommé le sire de Plateaux; il était fou, mais tranquille dans sa folie, et, nonobstant son manque de raison, c'était un rude et courageux hommes d'armes. Pourtant, un jour, s'étant trop avancé, il se laissa prendre par les Anglais.

Enfin, le 25 juillet, on vit arriver les vaisseaux tant attendus; ce fut une grande joie dans tout le camp; le Duc monta à cheval pour aller voir arriver sa flotte, et toute l'armée se serait portée sur les dunes si l'on n'avait pas forcé les Flamands à garder leurs postes. Cette flotte amenait avec elle de vieux navires tout chargés de pierres, avec d'énormes ancres de plomb pour les couler dans la passe qui conduit au port, afin de la fermer aux vaisseaux venant d'Angleterre. La mer est d'ordinaire si orageuse et si mauvaise dans le canal entre Calais et Douvres que l'on ne pouvait espérer d'y tenir des vaisseaux; c'était donc le seul moyen de bloquer le port. L'entreprise réussit, malgré le canon des assiégés; en deux jours quatre gros navires furent coulés à l'entrée. Mais il arriva que, lorsque la marée baissa, ces carcasses restèrent à sec sur la grève; alors la garnison, les habitants, les femmes et les enfants sortirent de la ville en grande foule. Les canons des assiégeants ne portaient pas jusque-là; la charpente fut dépecée; on y mit le feu. La mer, en revenant, dispersa les pierres. Ainsi de tout ce qu'on avait fait il ne resta pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grand'chose. La flotte ne pouvait tenir la mer ; craignant la grande expédition qui allait venir d'Angleterre, elle remit à la voile pour retourner en Hollande.

Pour lors les Flamands commencèrent à entrer en grand tumulte et à murmurer plus que jamais ; ils disaient que les conseillers du Duc les avaient trahis, et qu'on leur avait promis que la ville serait assiégée aussi bien par mer que par terre. Leurs capitaines ne savaient plus comment les contenir. Cependant le Duc tint conseil ; il avait mandé les gentilshommes de ses États, et ils arrivaient de jour en jour ; il avait choisi son champ de bataille pour combattre le duc de Glocester lorsqu'il serait descendu à Calais ; en un mot, tout se préparait pour la journée qui devait décider le succès de la guerre. Dans ce conseil avaient été appelés les capitaines des gens des communes ; il les trouva encore d'assez bonne volonté et sensibles à ses instances. Par malheur, ce jour-là même les Anglais firent une forte sortie et vinrent attaquer la bastille. Le duc de Bourgogne y courut aussitôt avec ses chevaliers et se mit à pied pour combattre avec les Flamands. Il n'était plus temps ; l'assaut des Anglais avait été prompt et rude ; les Flamands s'étaient assez mal défendus, et la bastille avait été prise sans beaucoup de résistance. Pour ajouter encore au trouble où étaient les communes, les Anglais massacrèrent sous leurs yeux les prisonniers qu'ils venaient de faire, afin de venger un de leurs chevaliers que les Flamands avaient arraché aux Picards et mis à mort.

Dès lors la sédition commença ; les communes s'assemblaient par troupes. « Nous sommes trahis, disait-on ; aucune des promesses qui nous ont été faites n'est tenue. « Chaque jour nos gens sont pris ou tués sans que les « nobles se mettent en peine de venir nous défendre. Il « faut partir et retourner en notre pays. » Le Duc, plein de douleur, s'en vint tout aussitôt à la tente des Gantois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et en fit entrer un grand nombre; il leur représenta que le duc de Glocester allait arriver, qu'il avait accepté son défi, qu'il avait promis de l'attendre, que s'il manquait à sa foi nul prince ne serait couvert d'un si grand déshonneur, qu'il ne leur demandait que peu de jours. Ses conseillers, ses serviteurs tenaient les mêmes discours et conjuraient les Flamands. C'était peine perdue; leur dessein était arrêté; quelques-uns des principaux répondaient courtoisement à leur seigneur et s'excusaient de leur mieux; mais, eussent-ils tenté de retenir les autres, ils n'auraient pas été écoutés non plus. Jacques de Zaghère, maître maçon, qui était pour lors doyen des métiers, se montrait le plus enflammé et ne parlait que de lever le siège.

Le Duc, malgré son courroux et sa fierté, n'avait autre chose à faire qu'à endurer la brutalité de ses Flamands. Après en avoir délibéré avec son conseil, il leur fit dire que, puisqu'ils voulaient s'en aller, il partirait avec eux, qu'ils eussent seulement à l'attendre jusqu'au lendemain, afin de se retirer en bon ordre et d'emmener leurs bagages et l'artillerie; ses hommes d'armes les escorteraient jusqu'à Gravelines pour les défendre des sorties de l'ennemi.

Ils répondirent insolemment qu'ils n'avaient peur de personne et se trouvaient assez puissants pour n'avoir pas besoin d'une telle escorte. Puis, la sédition croissant toujours, ils commencèrent à parler de se porter au logis de leur prince pour y saisir le seigneur de Croy, le sire Baudot de Noyelle et le sire Jean de Brimeu, qu'ils regardaient comme les auteurs de cette entreprise et ceux dont la mauvaise conduite l'avait fait échouer. Ils assuraient que ces seigneurs avaient reçu de l'argent des Anglais pour trahir les communes de Flandre. Tout était à craindre de ces gens grossiers; les trois chevaliers se hâtèrent de partir secrètement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dès le soir les Gantois, et le grand doyen tout le premier, commencèrent à plier leurs tentes et leurs pavillons, à charger leurs bagages; car c'étaient eux qui étaient les plus mutinés. On ne put empêcher le désordre. Il n'y avait pas assez de charrettes pour tout emporter; on laissa une grande quantité de vivres; on défonçait les barriques de vin et de bière; c'était comme un pillage. Les malheureux marchands qui étaient venus au camp voyaient se perdre tout leur avoir; l'artillerie même n'était pas emmenée. « Allons, partons! criaient les Flamands; nous « sommes tous trahis. » Eux-mêmes mirent le feu à leur logis et prirent en foule et en tumulte leur route vers Gravelines.

Cependant le Duc rassembla ses meilleurs gens d'armes et se mit en arrière-garde, pour que du moins les Anglais ne courussent point à la poursuite de tout ce peuple. Sa douleur était grande : recevoir un tel affront, lui à qui jusque-là tout avait si bien réussi! se voir touché si gravement en son honneur! Il ne s'en pouvait consoler et s'en allait chevauchant avec ses fidèles gentilshommes, s'entretenant avec eux de l'outrage que lui faisaient ses communes de Flandre, après l'avoir elles-mêmes poussé à cette entreprise. On craignait qu'il ne tombât malade, tant son chagrin était cuisant. Enfin ses conseillers lui représentèrent doucement qu'il en était ainsi de la fortune de ce monde, qu'il fallait prendre cette aventure en patience et songer au plus vite à pourvoir ses forteresses de gens d'armes, de vivres, de munitions de guerre, pour les défendre contre les Anglais, qui allaient arriver avec une grande puissance. Pour lui, il n'avait qu'à se retirer dans quelque ville avec un bon nombre d'hommes d'armes, afin de se porter au secours du côté où il serait nécessaire.

Le lieu qu'en ce moment il était le plus pressant et le plus essentiel de défendre, c'était Gravelines, qui se trou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vait sur la frontière du pays de Flandre. Ces gens des communes y laissaient, en se retirant, une portion de leurs bagages. Les milices de Bruges, moins furieuses que celles de Gand, pour ne pas perdre leur artillerie, l'avaient, faute de chevaux, traînée à force de bras jusqu'à Gravelines. Le Duc essaya encore de retenir les Flamands et de les empêcher d'aller plus loin. Ses remontrances ne furent pas mieux écoutées que devant Calais ; il fut contraint de leur permettre de retourner dans leurs villes. D'ailleurs, à quoi eût servi de faire combattre des gens qui avaient si mauvaise volonté? Les Gantois s'avisèrent encore d'un autre motif de sédition : ils déclarèrent qu'ils ne rentreraient pas chez eux qu'on n'eût délivré à chacun d'eux une robe neuve, ainsi que cela était d'usage anciennement lorsqu'ils revenaient d'un service de guerre. Cela sembla aussi trop insolent, et les magistrats de Gravelines refusèrent cette demande, disant aux Gantois qu'ils s'étaient trop mal comportés. Après beaucoup de murmures, ils retournèrent pourtant à Gand.

Le Duc laissa dans Gravelines les sires de Saveuse, de Créqui, de La Laing, de Vauldrai, et ses plus vaillants hommes d'armes ; les sires Louis et Guichart de Thiembronne tinrent garnison à Ardres. Toutes les autres forteresses furent aussi mises en défense, et le duc retourna à Lille, d'où il manda les gens d'armes de tous ses États, et tint plusieurs conseils pour aviser à ce qu'il fallait faire dans une si fâcheuse occurrence. Ceux des conseillers qui n'avaient pas été d'opinion qu'on assiégeât Calais parlaient maintenant plus haut que les autres ; ceux-ci avaient à supporter le blâme général.

Le lendemain[1] du jour où le siége de Calais avait été levé, le duc de Glocester débarqua avec dix mille combat-

[1] Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tants. Les Anglais commencèrent à ramasser toute l'artillerie que le Duc avait laissée devant la ville et devant Guines, qu'il assiégeait aussi. Il s'en trouva en grande quantité, et entre autres une belle couleuvrine qu'avait donnée la ville de Dijon et qui portait son nom. Le duc de Glocester se répandit bientôt dans la campagne, où il ne trouvait nulle résistance; il mettait tout à feu et à sang; Poperinghe, Bailleul et plusieurs gros villages furent brûlés. Les gens de Cassel se réunirent au nombre de sept mille, mais restèrent dans leurs murs, n'osant pas présenter le combat aux Anglais. Lorsque tout fut ravagé dans cette contrée, les Anglais passèrent du côté de Saint-Omer et dans l'Artois[1]. Là ils rencontrèrent plus de résistance. Les garnisons faisaient des sorties et tombaient sur eux lorsqu'ils n'étaient pas en force. Bientôt le pain commença à leur manquer; les maladies se mirent parmi eux; ils rentrèrent à Calais avec un butin énorme, chargé sur des charrettes que des paysans étaient contraints de conduire, et ramenant une grande quantité de bétail; ils emmenaient aussi environ cinq mille petits enfants, pour que les parents leur en payassent la rançon. Lord Falconbridge et sir Thomas Kiriel s'étaient même risqués à passer la Somme, et avaient étendu leurs ravages jusqu'à Broyes.

Pendant que le duc de Glocester dévastait ainsi la Flandre française et les pays voisins, les vaisseaux qui l'avaient transporté à Calais suivaient les côtes d'Ostende, de Cadzand, de Walcheren; bien qu'il n'y eût plus sur cette flotte que des marins et quelques hommes de guerre, ils descendaient à terre; ne trouvant que peu de résistance, ils pillaient et saccageaient les villages, puis se rembarquaient aussitôt qu'ils craignaient d'avoir à com-

[1] Monstrelet; Meyer; Oudegherst; Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

battre. A Walcheren, les habitants, se montrant favorables aux Anglais, leur fournirent des vivres et massacrèrent l'officier du Duc chargé de recueillir les impôts. A l'Ecluse, Gui Visher essaya de leur résister, puis, par une fuite honteuse, livra tout le pays. Après avoir parcouru de la sorte toutes les îles de Zélande, ils furent enfin vivement repoussés à Hulst par les sires de Steenhuyse et de Vorholt, qui avaient rassemblé les gens du pays.

Le duc Philippe n'éprouva point d'abord beaucoup de regrets en voyant ses rebelles sujets de Flandre châtiés ainsi de leur désobéissance. Il y avait longtemps qu'ils vivaient dans la paix et dans la richesse; ils étaient turbulents sans être vaillants, n'avaient plus nulle connaissance des choses de la guerre et ne savaient pas se défendre. Mais leurs malheurs et les ravages des Anglais ne firent qu'accroître le désordre qu'avait déjà jeté parmi eux l'entreprise de Calais. Depuis ce moment ils étaient restés en armes et n'obéissaient plus à personne. La duchesse de Bourgogne, qui était à Bruges, voyant les Anglais s'approcher de la côte vers Ostende et l'île de Cadzand, engagea les habitants à défendre le pays. Ils s'assemblèrent, mais à leur volonté, et lorsqu'il n'était plus temps; quand ils vinrent à la côte, les Anglais étaient déjà rembarqués. Leur seul exploit, pour cette fois, fut de mettre cruellement à mort le sire Jean de Horn, qui avait commandé la flotte du Duc devant Calais, et qu'ils accusaient de tous les malheurs du siége. Ils le rencontrèrent voyageant avec une suite peu nombreuse dans les dunes du côté d'Ostende, et le massacrèrent impitoyablement.

Ce fut un grand chagrin pour le Duc; mais les Flamands lui en réservaient bien d'autres. Tout était en discorde et en tumulte dans la ville de Gand; la milice, furieuse de ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que, dans toute la Flandre, les gens sages lui imputaient ce qui était arrivé à Calais et les malheurs qui affligeaient le pays, voulait absolument en rejeter la faute sur d'autres. Il fallut que le Duc vînt en personne pour essayer de remettre le bon ordre. Ce ne pouvait pas être encore par la force, car rien n'était préparé pour dompter ces rebelles; ils exigèrent même que les archers de sa garde quittassent les armes en entrant dans la ville, disant qu'ils étaient bons pour garder leur prince. Puis ils lui firent présenter diverses remontrances; ils demandèrent pourquoi Calais n'avait pas été assiégé par mer, et pourquoi l'on n'avait pas brûlé les vaisseaux d'Angleterre. Il fallut leur expliquer qu'une flotte ne pouvait pas tenir la mer dans le canal, que les vents avaient été contraires, que les vaisseaux de la Hollande n'étaient pas arrivés comme on les attendait. Ensuite ils voulurent qu'on ne mît jamais dans leurs forteresses que des gens du pays; ils exigèrent qu'on leur nommât trois capitaines avec pouvoir de faire sortir la milice de la ville. Le Duc leur accorda leurs demandes; et, ce qui les apaisa le plus, il leur donna, de sa propre bouche, l'assurance qu'il était satisfait de leur conduite devant Calais, et que leur retraite avait été conforme à sa permission et à sa volonté : rien en effet ne leur faisait plus de peine que le déshonneur dont ils s'étaient chargés.

Au moment où le Duc espérait que sa complaisance avait tout calmé à Gand, il se passait à Bruges des désordres bien plus grands encore. Lorsque les gens de la milice avaient marché du côté de Cadzand pour repousser les Anglais, ils avaient voulu passer par la ville de l'Écluse; mais le sire Roland d'Utkerque, qui en était capitaine pour le Duc, leur en avait refusé l'entrée, et avait fermé la porte à leurs yeux mêmes, les traitant de mutins et de traîtres, et leur rappelant l'affaire de Calais. Pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lors ils étaient revenus à Bruges dans une merveilleuse fureur. Se tenant en armes sur la place du Marché, ils déclarèrent qu'ils ne se retireraient point que le sire Roland d'Utkerque ne fût puni de l'outrage qu'il leur avait fait; ils voulaient aussi que la forteresse de l'Écluse fût démolie. « Pourquoi, disaient-ils, a-t-on permis qu'une telle forte-« resse fût bâtie sur le territoire du Franc, qui est une « commune de Flandre, un des quatre membres? Ces gens « de l'Écluse n'ont-ils pas refusé de marcher sous notre « bannière pour venir devant Calais? » Un grand nombre de ces rebelles s'en retourna assiéger l'Écluse. Ils voulurent aussi que les gens du Franc fissent cause commune avec eux; ils proposaient de leur accorder les mêmes franchises et les mêmes priviléges qu'à la ville de Bruges, afin de ne faire dorénavant qu'une même commune et un seul membre. Ils demandèrent que toute l'artillerie leur fût livrée, et, pour l'obtenir, ils saisirent dans sa maison maître Jean Mil, secrétaire de la ville. Ils allaient le mettre à mort lorsque, par bonheur, il réussit à leur faire entendre que l'artillerie n'était pas à sa garde. Alors ils se portèrent à la maison de maître Dodin de Tilt, secrétaire du trésor, chez qui dînaient les magistrats et les principaux de la ville. Jean de la Gruthuse, capitaine; Nicolas Uthenove, bailli, et Stassart Bricx, écoutète, c'est-à-dire officier de justice du Duc, sortirent pour essayer d'apaiser les clameurs de ce peuple furieux qui environnait la maison. A peine furent-ils au milieu de la foule que l'écoutète fut saisi et étranglé avec la corde d'une fronde. Les deux chevaliers craignaient d'avoir le même sort; heureusement ils étaient fort aimés de la ville, au lieu que Stassart s'y était rendu odieux par son avarice. Son corps demeura sur la place sans qu'il fût permis de l'ensevelir. Il fallut remettre aux séditieux les clefs de la ville et leur livrer tous les canons. Comme gens malhabiles à toutes les choses de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la guerre, ils commencèrent à les charger de façon à les faire crever, si par malheur ils y avaient mis le feu. Le sire de la Gruthuse, à force de discours flatteurs et de douces paroles, obtint du peuple la permission de quitter son office de capitaine. Personne n'osait contredire en rien ces insensés; ils continuèrent à menacer tous les bons et riches bourgeois, à piller leurs maisons, à faire trembler les gens paisibles.

Cependant la duchesse de Bourgogne et son fils se trouvaient enfermés dans cette ville, au milieu de ce déplorable tumulte. Le Duc, inquiet pour sa femme et son fils, s'en vint au Dam, qui était une de ses forteresses, située entre l'Écluse et Bruges. Il fit demander aux mutins de laisser partir leur Duchesse; ils y consentirent avec peine, et lorsque, escortée par quelques serviteurs et par Guillaume et Simon de La Laing, la Duchesse traversa la porte de la ville, elle fut, sans nul respect, retenue par Jean Louckard, un des chefs de la populace; on arracha de son chariot la dame d'Utkerque, femme de sire Roland, et la veuve du malheureux sire de Horn, qu'ils avaient dernièrement massacré. La Duchesse tenait son jeune fils, le comte de Charolais, serré contre son sein, et tremblait de ce qui pouvait arriver. Pourtant ils la laissèrent continuer sa route, en la poursuivant par des clameurs injurieuses.

Le Duc retourna à Gand. Tout le soin et la complaisance qu'il avait mis à y apaiser la sédition se trouvaient maintenant perdus. Les gens de Bruges avaient adressé des lettres aux Gantois, leur avaient envoyé des députés, et ils faisaient maintenant cause commune. On commença par présenter au Duc de nouvelles remontrances. On lui demandait de faire punir le sire Roland d'Utkerque, de faire démolir les murailles de l'Écluse, d'accorder aux gens de Bruges tous les priviléges et libertés qu'ils récla-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maient et de réunir le Franc. La patience du Duc était à bout. Il venait d'apprendre que les nobles de Bourgogne qu'il avait mandés arrivaient à Lille; se trouvant ainsi plus en force, il déclara aux Gantois qu'il voulait que les gens de Bruges fussent punis de leur insolence envers la duchesse de Bourgogne et le comte de Charolais, du meurtre de son écoutète, de la persécution des honnêtes bourgeois, des pillages et des désordres de toute espèce qui avaient été commis. Il ajouta qu'il n'entendrait à rien avant que ces rebelles n'eussent posé les armes et quitté la place du Marché, qu'ils occupaient depuis plus de trois semaines.

Les Gantois s'assemblèrent en armes au lieu accoutumé de leurs réunions, sur le marché des vendredis; les cinquante-deux métiers y étaient rangés en bel ordre, chacun sous sa bannière. Là ils promirent de donner secours aux gens de Bruges et de ne jamais se séparer d'eux; puis ils déclarèrent que les sires Roland d'Utkerque, Colard de Comines, Gilles de La Woestine, Enguerrand Hauweel et Jean de Danme, seraient, comme ennemis du pays et perturbateurs de la paix publique, bannis pour cinquante ans de la ville de Gand et du comté de Flandre.

Le Duc n'avait en cet instant aucun moyen de dompter cette populace; il dissimula son courroux et se retira à Lille. Le sire de Charni venait de lui amener les Bourguignons; le sire de Varambon arriva avec une troupe de Savoisiens; en même temps, d'après les ordres déjà donnés, les gentilshommes de Picardie et d'Artois s'étaient assemblés en grand nombre. Le Duc pouvait maintenant employer la force; du moins le peuple le croyait ainsi. Les Gantois, qui n'étaient pas aussi insensés que les gens de Bruges, et qui écoutaient encore les bons avis des riches bourgeois, se calmèrent tout aussitôt et quittèrent les armes. Le Duc ne leur montra nulle sévérité, et pardonna

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tout ce qui s'était passé. Il apaisa ainsi la sédition, et régla pour le moment le gouvernement du pays de Gand et du comté de Flandre. Le sire de Steenhuyse y fut proposé comme capitaine général; le sire de Comines fut capitaine à Gand; le sire d'Escornaix à Audenarde, le sire Gérard de Ghistelles à Courtray. Chaque ville fut aussi mise en défense contre les Anglais, et le bon ordre y fut rétabli. Il fut ordonné que nul ne pût quitter le pays; que chacun se pourvût d'armes selon son état; que toutes les murailles, fossés, fortifications et barrières des villes fussent réparés aux frais du pays; que des provisions de vivres et de munitions fussent faites.

Ensuite le Duc se mit en mesure de réduire les gens de Bruges. Il envoya le sire de Vilain au Dam, avec ordre d'y construire sur la rivière de Rye une forte estacade, pour fermer le passage à tous les bateaux. Le sire de la Vère, avec les vaisseaux de la Hollande et de la Zélande, tenait les ports de la côte et empêchait toutes les marchandises d'arriver à Bruges du côté de la mer. Les habitants, ou du moins les plus sages, virent bien qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de traiter avec leur seigneurs; ils lui envoyèrent des députés à Lille. Le Duc répondit qu'il viendrait bientôt au Dam, mais qu'il voulait, avant tout, qu'on ne fût plus assemblé en armes sur la place du Marché, et que chacun retournât à son travail et dans sa maison. C'est ce qu'il était impossible de persuader à ces rebelles; ils avaient mis de leur parti les gens de toutes les petites villes et des bourgades du pays, et avaient ainsi renforcé leur troupe. Les villes fermées et riches étaient au contraires restées fidèles au Duc et vivaient en bonne intelligence avec la noblesse. Nieuport, Furnes, Dixmude, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Gravelines s'étaient refusées à toute alliance avec Bruges.

Le désordre continua encore pendant beaucoup de jours;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les hommes riches et raisonnables, loin de pouvoir se faire écouter, voyaient chaque jour leurs maisons pillées et leur vie menacée. Enfin le Duc s'achemina vers le Dam avec ses Bourguignons. Les gens de Bruges, se voyant de plus en plus resserrés et craignant la vengeance de leur seigneur, commencèrent à se calmer. Après avoir passé plus de six semaines en armes, ils quittèrent enfin la place du Marché et se retirèrent chacun chez soi. Alors les échevins, les doyens des métiers, les jurés et tous les officiers et magistrats vinrent se présenter devant le Duc, dans son palais à Gand. Pour implorer sa miséricorde, ils se jetèrent à ses pieds et lui firent les plus humbles prières. Les gens de Gand, d'Ypres et du Dam, tous les nobles du pays, le sire de la Gruthuyse, ancien capitaine de la ville; les plus respectés de tout le clergé, les serviteurs du Duc joignirent leurs instances aux supplications des habitants de Bruges. Il y avait aussi, avec ces députés, des marchands de toutes les nations du monde, qui faisaient d'habitude le commerce avec cette riche ville et qui venaient prier pour elle. On y voyait des Allemands, des Espagnols, des Portugais, des Écossais, des Lombards, des Génois, des Vénitiens, des gens de Lucques, de Florence, de Milan. Enfin, le duc de Clèves, neveu du Duc, et la duchesse Isabelle employèrent leur intercession. Le Duc, se montrant plus doux, consentit à pardonner. Il se trouvait satisfait de saisir un prétexte; ses embarrras étaient grands, et il n'avait rien tant à cœur que de ne point s'engager dans une guerre longue et cruelle avec les Flamands, tandis qu'il avait à peine de quoi se défendre contre les Anglais, et que les frontières de ses États de France étaient en proie aux ravages des écorcheurs. Ainsi non-seulement il accorda de nouveau sa bienveillance à la ville de Bruges et parut se fier aux promesses qu'elle lui faisait, mais il confirma et augmenta ses priviléges; il rendit même cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grande peau de veau où était écrit le consentement de Bruges et celui des villes voisines à la gabelle du blé, et que vingt-cinq ans auparavant il avait fallu aussi leur remettre quand les Flamands avaient abandonné le duc Jean devant Montdidier.

Tant de complaisance ne touchait point le cœur de tout le menu peuple; il n'y voyait que faiblesse, et les riches bourgeois ne pouvaient reprendre le dessus dans les villes de Flandre. Quatorze jours après que la paix eut été publiée et qu'on en eut remercié Dieu dans les églises, la sédition recommença tout de nouveau. Le désir de se venger des habitants de l'Écluse fut encore le motif du trouble. Les gens de Bruges prétendirent que le Duc n'avait pas prononcé sur ce point et que l'Écluse était dans leur juridiction; ils assignèrent donc les magistrats en réparation d'injures et dommages. Les gentilshommes avaient acquis grand pouvoir sur les gens de l'Écluse; ils leur donnèrent courage à mépriser cette assignation et à n'y point obéir. Alors les séditieux forcèrent les magistrats à prononcer que Roland d'Utkerque, Nicolas de Comines, les échevins, tous les magistrats et seize des principaux bourgeois de l'Écluse seraient bannis de Flandre. Ceux-ci firent replacer l'estacade dans la rivière pour arrêter encore une fois le commerce de Bruges. La guerre fut rallumée; les magistrats et les premiers bourgeois de Bruges encore une fois emprisonnés, exilés, dépouillés; le pays fut parcouru tantôt par des compagnies que conduisaient les gentilshommes, tantôt par la milice de Bruges, aidée de quatre cents hommes soldés qu'elle avait recrutés à Ardembourg et au Dam.

Le Duc, qui n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'employer des moyens de rigueur, convoqua à Gand les trois États de Flandre pour prononcer sur le droit que prétendait la ville de Bruges de soumettre l'Écluse à sa juridic-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tion. Il retourna même à Bruges, et s'y montra doux et gracieux aux habitants. Il répéta cependant que sa ferme volonté était que l'Écluse et Nieuport ne connussent d'autre juridiction que celle du comte de Flandre, de même qu'Audenarde, où les Gantois prétendaient le même droit; qu'il entendait aussi que le Franc continuât à former une commune séparée; enfin que les exils prononcés contre les magistrats de l'Écluse, et même contre ses propres officiers, fussent révoqués. Après avoir ainsi déclaré son intention, il laissa les États en délibérer et retourna à Lille. Le duc de Bourbon et le chancelier de France y étaient venus pour traiter de nouveau de la liberté du roi René. Ce prince lui-même y était en personne. Les conditions furent favorables au Duc; le roi René lui céda tous les droits qu'il prétendait sur la seigneurie de Cassel en Flandre, qu'Iolande, petite-fille de Robert de Béthune, comte de Flandre, avait, vers l'an 1300, apportée en dot dans la maison de Lorraine. La rançon fut fixée à 400,000 écus d'or, cautionnés par les vingt principaux gentilshommes de Lorraine, et quatre forteresses du pays de Bar furent laissées en gage au duc de Bourgogne. Ce traité fut suivi d'une alliance entre les deux princes.

Aussitôt après, le Duc retourna aux fâcheuses affaires de ses villes de Flandre. Les habitants de Bruges, pour lui témoigner quelque déférence, avaient levé les exils prononcés contre ses officiers et magistrats de l'Écluse, se bornant à leur interdire l'entrée de leur ville; mais de nouveaux sujets de discorde s'élevaient chaque jour. Josse, sire d'Halewyn, seigneur d'Utkerque et de Blankenberg, avait droit sur la quatorzième partie de la farine qui sortait de ses moulins; il imagina d'exiger la sixième partie, interdit à tous les habitants de faire moudre ailleurs qu'à ses moulins, et leur défendit même d'acheter nulle part ailleurs de la farine et du pain. Les magistrats de Bruges

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

réclamèrent leur juridiction, réglèrent la redevance au douzième, rendirent aux habitants la liberté d'acheter du pain, condamnèrent le sire d'Halewyn à payer trois cents livres d'amende et à réparer à ses frais cinq verges des murs de la ville.

Sur ces entrefaites, le Duc revint et trouva les esprits plus agités que jamais. Une nuit, on vint l'avertir que les quatre principaux métiers prenaient les armes. Sur-le-champ il se leva et fit armer tous ses hommes. C'était un faux avis; mais il en résulta un tumulte véritable. Le peuple se prit à dire qu'il y avait de méchantes gens qui le calomniaient auprès de son seigneur, et sa fureur contre les gens riches et les magistrats devint plus vive que jamais. Il y en eut plusieurs qu'on eut grand'peine à sauver du massacre. La haine publique se porta principalement sur le bourgmestre Maurice de Varsenare, parce qu'il était dans la grande intimité du Duc. Les séditieux imputaient à ce sage et respectable homme d'avoir donné au prince une fâcheuse opinion des gens de Bruges.

Les États de Flandre ne rendaient cependant point leur sentence sur les prétentions des villes. Le Duc, voyant que tout semblait tranquille pour le moment et que les États n'osaient point lui être complétement favorables, décida la chose de sa propre autorité, selon ce qu'il avait déjà annoncé comme sa volonté. Le calme dura peu, ainsi qu'il eût été facile de le prévoir; rien ne pouvait remettre dans la bonne voie les esprits de tous ces Flamands, que l'entreprise de Calais avait tirés de leurs habitudes de repos. Ce malheureux siége était la cause des discordes qui se renouvelaient sans cesse à Gand; chaque jour ceux qui avaient commencé et allumé la sédition dans le camp étaient en butte aux reproches et aux injures. Vainement le Duc avait déclaré verbalement qu'il avait lui-même ordonné la retraite et qu'il n'entendait se plaindre d'aucune

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

désobéissance; les querelles recommençaient presque sans intervalle. Enfin, un jour, au mois de mai 1437, les choses allèrent si loin que Jacques de Zaghère, grand doyen des métiers, qui le premier devant Calais avait abattu son pavillon et ployé sa tente, fut massacré par le peuple. Le Duc pardonna cette sédition plus facilement que les autres; il accorda une complète abolition, et personne ne fut puni.

A peine Gand était-il un peu calmé que les troubles recommencèrent à Bruges. Louis Van-den-Walle, bourgmestre et collègue de Maurice de Varsenare, avait une femme remplie d'ambition et d'envie; elle parvint à obtenir la confiance du Duc, et lui persuda que son mari et Vincent Scoutelaere, son frère, si on leur confiait tout pouvoir, viendraient à bout de réprimer et de punir les séditions.

Le Duc avait d'abord mandé Louis Van-den-Walle à Arras; celui-ci, à la persuasion de sa femme, promit et donna même son engagement écrit de s'employer secrètement, mais de tout son pouvoir, à procurer le châtiment de la populace. Maurice de Varsenare fut ensuite mandé, et le Duc voulut obtenir de lui la même promesse. « Monseigneur, dit-il en se jetant à ses pieds, faites grâce entière à votre bonne ville de Bruges; c'est le seul moyen « de tout apaiser. Ce peuple est si mauvais qu'on le remettra en fureur si l'on parle de le punir. — Non, reprit « le Duc, je veux que ces méchantes gens portent la peine « de tous leurs crimes; montrez-vous fidèle et obéissant à « votre seigneur. » Maurice revint à Bruges. « Ah! mon « cher confrère, qu'avez-vous fait? dit-il à Van-den-« Walle; qu'avez-vous promis à monseigneur? Nous sommes tous perdus, si le peuple vient à s'en douter. » Van-

[1] 1436, v. st. L'année commença le 21 mars.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

den-Walle, effrayé de voir son secret aux mains de Varsenare, parla tout aussitôt à sa femme du danger où elle l'avait mis. « Eh bien! dit-elle, il n'y a qu'un parti à « prendre; voyez si vous êtes homme : il faut faire périr « Varsenare. »

Louis Van-den-Walle refusa de trahir ainsi et d'assassiner son digne confrère. Alors elle fit venir son frère et son fils, et bientôt, courant parmi le menu peuple, ils accusèrent Varsenare précisément des mauvais desseins où il n'avait pas voulu entrer. La colère des séditieux ne fut pas lente à allumer; Varsenare leur était suspect depuis longtemps, de même que tous les gens riches et sages, de même que tous les magistrats qui cherchaient à arranger les affaires. A ce moment arriva la nouvelle que les Gantois avaient mis à mort leur grand doyen; il n'en fallut pas davantage. Le peuple prit les armes et se mit à parcourir les rues, demandant à grands cris Maurice de Varsenare. Au premier bruit il s'était caché. On fit venir l'officier chargé d'ordinaire d'aller faire les dénombrements dans les maisons; il finit par le découvrir. On le traîna dans la rue. Son frère, Jacques de Varsenare, voulut prendre la parole pour le justifier; il fut frappé le premier. Quelques honnêtes bourgeois essayèrent de le défendre; ils n'étaient point en force contre la foule; le malheureux bourgmestre fut massacré sur le corps de son frère. Le bailli, l'écoutète, Vincent Scoutelaere lui-même, frère de Gertrude Van-den-Walle, et qui était le premier auteur de tout le mal, s'enfuirent avec un grand nombre de bourgeois. La populace était plus animée qu'elle ne l'avait jamais été.

Le Duc résolut enfin de tirer vengeance d'une telle rébellion; les hommes riches et sages de la ville le conjuraient de les secourir, de les sauver de cette foule furieuse.

Les séditieux commencèrent à s'inquiéter du courroux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de leur seigneur [1]. Ils envoyèrent à Gand et dans les autres villes de Flandre des députés qui, cette fois, ne reçurent pas grand accueil; alors on eut recours aux gens des nations, comme on appelait les marchands étrangers; ils s'en vinrent à Lille intercéder le Duc. Ce prince répondit qu'il allait partir pour aller en Hollande régler les affaires de la succession de madame Jacqueline, morte au mois d'octobre de l'année précédente, et qu'il prendrait sa route par Bruges. En effet, il tarda peu à se mettre en chemin avec une suite de quatorze cents hommes. Il emmenait avec lui ses principaux serviteurs et ses meilleurs chevaliers : son cousin, le comte d'Étampes, les sires de Crèvecœur, de Saveuse, de Ternant, de Roubaix, de Liedekerke, de Hautbourdin, de Humières; Roland d'Utkerque et Colard de Comines, que les Flamands avaient pris dans une si grande haine et dont ils avaient prononcé le bannissement, l'accompagnaient aussi. Le maréchal de l'Isle-Adam, qui venait de laisser surprendre Pontoise par les Anglais, ce dont il avait été fort blâmé [2], était venu de France servir la cause du duc de Bourgogne.

Le prince s'arrêta à Rosslaere, à quelques lieues de Bruges, et envoya ses fourriers faire ses logements dans la ville; ils y entrèrent sans nulle difficulté, et le Duc arriva le 22 de mai devant la porte de Bruges, avec tout son monde, sur les trois heures après midi. Le chapitre de la cathédrale était venu au-devant de lui, ainsi que tous les bourgmestres, les échevins et tous les magistrats. Quand ils virent toute cette armée, ils conjurèrent le Duc d'entrer dans la ville seulement avec ses serviteurs et ses chevaliers, et d'envoyer ses archers et tout le reste de sa troupe à Malte, où l'on allait leur préparer des

[1] Meyer; Heuterus; Oudegherst; Monstrelet; Berry. — [2] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vivres et des logements. Ils lui rappelèrent que, lorsque le bourgmestre Louis Van-den-Walle avait été mandé devant lui à Arras, il l'avait promis ainsi. Le duc repartit qu'il voulait seulement que son armée traversât la ville afin de se rendre à l'Écluse, où elle s'embarquerait pour la Hollande. Les bourgeois insistaient toujours; le Duc était ferme dans son désir. Tous les seigneurs français de la suite du prince s'émerveillaient de voir la hardiesse avec laquelle ces bourgeois résistaient à la volonté de leur seigneur; cela leur semblait fort étrange; ils parlaient déjà de les saisir et de couper le cou à ceux qui avaient trempé dans les rébellions; mais c'eût été chose dangereuse pour les serviteurs que le Duc avait la veille envoyés dans la ville. Ce débat dura deux heures; enfin le duc de Bourgogne ordonna au sire de Rochefort et au bâtard de Dampierre de se saisir de la porte, et il entra suivi d'une nombreuse compagnie d'archers. Le maréchal de l'Isle-Adam, homme de grande expérience, et qui avait bien connu dans les affaires de Paris comment le peuple se comporte, n'était point d'avis d'entrer avec si peu de gens dans une grande ville en émeute.

Pendant les pourparlers qui avaient eu lieu devant la porte, le menu peuple s'était peu à peu échauffé de crainte et de fureur. « Le Duc amène ses Picards pour ravager la ville, « disait-on; personne ne sera épargné; il a avec lui le sire « d'Utkerque et le sire de Comines, nos grands ennemis. » Les groupes se formaient sur les places et dans les rues; on prenait les armes, et tout était déjà en rumeur lorsque le Duc commença son entrée. Cependant il marchait sans redouter nul péril et se croyait le maître; il parvint ainsi jusqu'à la place du Marché. Là, deux braves bourgeois, Rasse Yweins et Martin Vander-Messe, hommes âgés et respectables, connus pour de grands ennemis du désordre, se présentèrent devant lui pour offrir leurs hom-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mages. Au même instant la populace se précipita sur eux et les massacra sous ses yeux. Pour lors, les hommes d'armes prirent leurs épées, et les archers, criant : « Ville gagnée ! » comme à un assaut, tirèrent sur le peuple. Dix ou douze des mutins tombèrent morts ; beaucoup d'autres furent blessés; mais ils ne s'épouvantèrent point. Les flèches, les pierres, les bûches, les planches commencèrent à pleuvoir des fenêtres. On s'étonnait de la témérité d'une telle résistance, quand tout à coup arriva le sire de Liedekerke, annonçant au Duc que les hommes qu'il avait laissés pour la garde de la porte avaient été forcés, que la herse était baissée, et que toute communication était impossible avec le reste de l'armée. Le danger était grand. Le duc ordonna de retourner vers la porte, et, pour y arriver plus tôt, divisa sa petite troupe en deux parts. Il fit sa retraite par la grande rue. Le nombre des assaillants croissait de moment en moment; déjà plus de cent archers avaient été tués; le combat devint plus rude encore en approchant de la porte. Les séditieux se précipitaient avec fureur sur la petite escorte du Duc. Le maréchal de l'Isle-Adam, voyant les archers faiblir, mit pied à terre. Pour leur donner l'exemple, il se porta en avant, croyant qu'il était suivi ; il fut abandonné aux mains du peuple, et à l'instant même, sans qu'on eût le temps de lui porter nul secours, il fut massacré. On lui arracha son collier de la Toison-d'Or; on le dépouilla, on le traîna dans les rues, comme vingt ans auparavant le connétable d'Armagnac l'avait été sous ses yeux par la populace de Paris.

Ceux qui restaient encore auprès du Duc se serrèrent autour de lui. Sa vie était en péril, et rien ne paraissait pouvoir arrêter la rage de ces forcenés. En vain quelques bourgeois leur criaient : « Prenez garde à ce que vous allez faire; c'est votre seigneur ! » ils n'écoutaient personne. Enfin, un des doyens des métiers, nommé Jacques de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Hardoyen, se résolut de l'arracher à la fureur du peuple. Pendant que l'on combattait encore devant la porte, il entra chez un serrurier, prit ses outils, et à eux deux ils brisèrent les serrures et ouvrirent la porte. Le Duc, les sires d'Utkerque et de Comines, quelques autres gentilshommes sortirent en toute hâte. Le reste des Bourguignons demeura enfermé et tomba au pouvoir des rebelles, au nombre d'environ deux cents. Plusieurs furent égorgés; d'autres se noyèrent dans les fossés en essayant de s'échapper. Dès le lendemain, Jacques de Hardoyen fut décapité; son corps, coupé en quatre quartiers, fut exposé sur les portes de la ville. Le serrurier fut aussi mis à mort. On voulait faire périr tous les prisonniers; vingt-deux avaient déjà eu la tête tranchée; mais le clergé et les marchands étrangers leur sauvèrent la vie. Le confesseur de la Duchesse, deux chantres de sa chapelle et quelques serviteurs intimes de sa maison lui furent renvoyés.

Le Duc fut désespéré de cette déplorable aventure, et surtout de la mort de son fidèle partisan, le sire de l'Isle-Adam. Il retourna à Lille pour aviser aux moyens de réduire Bruges. Le seul qu'il employa d'abord fut de faire barrer les canaux et les rivières, pour empêcher tout commerce. Les gens de Bruges, n'ayant plus rien à manger, et enhardis d'avoir réussi à chasser leur seigneur, couraient la campagne par troupes armées, ravageaient le pays, démolissaient et brûlaient les châteaux de la noblesse; ils osèrent même assiéger l'Écluse, malgré la forte garnison que le Duc y avait mise sous les ordres du sire de La Laing. Les garnisons bourguignonnes des villes fermées ne faisaient pas de moindres dégâts.

Le pays de Flandre se voyait ruiné par une si cruelle guerre; tout commerce avait cessé, et nul ne pouvait plus cultiver son champ en paix. Les villes de Gand, d'Ypres, de Courtray envoyaient sans cesse conjurer le Duc de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre ordre à un tel état de choses ; il ne leur donnait aucune réponse, espérant que du moins il ruinerait et affamerait cette méchante ville de Bruges. Les marchands de Lubeck avaient cependant réussi a y faire entrer une grande provision de blé.

Enfin les Gantois se lassèrent de ce que leur seigneur ne faisait rien pour avoir la paix. Un jour que la corporation des forgerons était assemblée, Jean Cachtele, l'un d'entre eux, dit que, puisque personne ne se mettait en peine de rendre le repos au pays et de rétablir le commerce, il fallait y pourvoir soi-même. Pour lors, il prit la bannière et s'en alla la planter sur le marché des Vendredis. En peu de moments, les bannières des cinquante-deux métiers furent réunies ; le corps des tisserands, qui avait ses priviléges à part, se réunit aussi à cette assemblée. Enfin les échevins et magistrats de la ville ne purent se dispenser d'y apporter la bannière de Flandre. Il y eut d'abord quelques discordes ; beaucoup de bourgeois craignaient de voir les troubles recommencer et le pouvoir tomber aux gens du menu peuple ; ils disaient qu'il fallait encore attendre, que le Duc travaillait à remettre la paix, et qu'en ce moment il avait même consenti à recevoir les députés de Bruges. Les tisserands étaient surtout fort divisés : les plus pauvres pour ce projet, les plus riches contre. Quant aux orfèvres, ils étaient tous du même avis ; ils passèrent d'un côté du marché, disant à ceux qui pensaient comme eux de les suivre. La chose fut ainsi décidée, et l'on commença par élire pour capitaine de la ville un respectable bourgeois nommé Erasme Onredene, en lui donnant un conseil de douze personnes. Cet homme de bien leur représenta qu'il serait bon d'avoir le consentement de leur seigneur le duc de Bourgogne ; l'avis sembla prudent ; Onredene se rendit à Lille. Le Duc sembla voir avec plaisir cette bonne volonté des Gantois ; il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donna lui-même commission à leur capitaine et reçut son serment.

Pendant ce temps-là, les Gantois avaient donné ordre, dans leur ville et dans tous les bourgs de leur châtellenie, qu'il fût fourni un nombre d'hommes armés pareil au nombre qui, l'année d'auparavant, avait marché à Calais, afin de former un camp à Marykerke, sur la route de Bruges. Ce n'était pas chose difficile en ce moment-là de rassembler des hommes en Flandre et de les employer à un service de guerre. Les séditions pour le changement des monnaies, le voyage de Calais, les troubles qui s'en étaient suivis, avaient détourné le peuple des habitudes du travail. Les laines n'arrivaient plus d'Angleterre ; les métiers à tisser les draps, qui enrichissaient la ville d'Ypres, avaient cessé de travailler ; les canaux étaient barrés à l'Écluse et au Dam ; les riches, voyant tout le pays en agitation, ne faisaient plus de dépenses, vivaient d'économie, ne voulaient pas se risquer, et ne donnaient point d'ouvrage aux pauvres. On eut bientôt à Marykerke plus de monde qu'on n'en voulait.

Onredene revint de chez le Duc, et commença par prêter encore serment devant toute l'armée de servir bien et loyalement son prince, de garder ses droits et sa seigneurie, de garder aussi les priviléges de la ville, de remettre le pays en droit et justice, et de procurer la paix et l'union du peuple. Il fit jurer le même serment aux douze conseillers qu'on lui avait donnés.

Avant de rien entreprendre pour rétablir la paix en Flandre, le nouveau capitaine fut contraint par ceux qui conduisaient toute cette affaire de rentrer à Gand, afin d'ôter le pouvoir à un parti qui depuis plusieurs années gouvernait la ville, et qui avait toujours nommé les échevins et les principaux doyens. On les appelait populairement les Mangeurs de foie, et ils avaient pour chefs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'honnêtes et considérables bourgeois. Onredene les fit mettre en prison pour leur sauver la vie, car les séditieux voulaient les emmener au camp; il promit qu'on ferait une enquête générale de tous les griefs et qu'on les mettrait en justice.

De retour à son camp il s'appliqua à maintenir sévèrement le bon ordre; cela était difficile, car il avait quatre fois plus de gens qu'il n'en aurait voulu et qu'il n'eût été nécessaire. Le capitaine des Gantois commença à exercer ainsi une grande autorité sur le pays de Flandre. Il défendit, sous peine de la vie, tout pillage et tout larçin. De quelque parti que fussent les délinquants qu'on lui amenait, il leur faisait tout aussitôt trancher la tête. De la sorte, il mit un terme aux courses de la garnison de l'Ecluse, qu'on avait inutilement prié le Duc de réprimer. Afin de parvenir à la paix, il jugea ensuite à propos de se rapprocher de Bruges, et il porta son camp à Eccloo. Déjà les gens de Bruges avaient envoyé tous les magistrats en députation pour aviser, d'accord avec les autres villes de Flandre, aux moyens de calmer les discordes et de rendre au commerce un cours tranquille et assuré. Après beaucoup de pourparlers, on leur imposa, d'un commun accord, la condition de se conformer à la sentence du Duc, et de laisser le Franc former un membre séparé, un des membres de Flandre.

Les bourmestres de Bruges, les échevins, les conseillers, les capitaines de la bourgoisie, les doyens et les jurés des métiers, au nombre de quarante-deux, voyant que tel était le ferme propos de tous les Flamands, y accédèrent à grand'peine. Il était plus difficile d'obtenir le consentement du peuple. Les députés le convoquèrent à leur retour. Là, sur la place de l'Hôtel-des-Echevins, devant une assemblée de plus de vingt mille personnes, ils donnèrent connaissance du traité qu'ils avaient signé à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Eccloo. Ce fut d'abord un murmure favorable, et chacun disait : « Oui, oui ! » lorsque tout à coup s'avança un nommé Jacques Messemaker, qui avait été autrefois banni de Gand pour sa mauvaise conduite. « Qu'est-ce ceci ? « dit-il ; seriez-vous assez lâches pour craindre les Gan- « tois ? Voulez-vous donc porter les peines de votre folie ? « Comment ! vous voudriez laisser détruire toute la force « de la commune de Bruges ! Vous consentez à séparer « les membres de la tête, les champs de la ville, les co- « lons de leurs maîtres, les vassaux de leur seigneur, « le corps de l'âme ! Il vous vaudrait autant quitter vos « casques et jeter vos épées, puis vous en aller combattre « vos adversaires. La châtellenie a toujours été à vous, « même avant la naissance de Notre-Seigneur Jésus- « Christ. Aucun roi, aucun prince n'a été assez puissant, « dans les anciens temps, pour l'ôter à nos ancêtres. Vous « avez toujours résisté au très-noble et très-puissant duc « Philippe, votre seigneur ; et voilà que vous allez plier « devant ces Gantois ! Ils vont de votre commune en faire « deux ; vos bons et tranquilles voisins vont devenir dé- « sormais vos envieux ennemis, et vous n'aurez jamais « paix ni repos. Allez, vous n'êtes pas fils de vos pères ; « eux étaient vaillants et de ferme volonté ; vous, vous « n'avez pas de cœur, et vous vous laissez dépouiller « comme si vous n'aviez pas des armes en vos mains. » Le doyen des forgerons et quelques autres appuyèrent ce discours ; peu à peu la foule s'accrut ; le tumulte, les cris s'élevèrent ; tous répétaient qu'il fallait garder les vieilles libertés et les privilèges de la commune de Bruges ; que rien n'était plus vrai ni plus beau que les paroles de Messemaker. On le porta en triomphe, on le couronna de fleurs, et il fut résolu tout d'une voix que le traité serait annulé.

Les gens de Gand se trouvaient fort embarrassés ; ils

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avaient compté que la ville de Bruges céderait à leurs conseils et à leur puissance. Maintenant il fallait agir par la force et commencer une guerre véritable; c'était une grande résolution à prendre. Ils ordonnèrent d'abord que, conformément à ce qu'avait déjà prescrit le Duc, nul ne portât à Bruges ni marchandises ni provisions. Ils firent publier que si la milice de Bruges venait à faire des courses dans la campagne, on sonnât les cloches dans toutes les églises et qu'on s'assemblât pour la combattre. Plusieurs émissaires, qui étaient allés à Courtray et dans les villes de Flandre pour exciter les partisans de Bruges, furent pris et décapités. Mais tout cela ne suffisait point pour réduire la rébellion et procurer la paix. Il eût fallu s'avancer vers Bruges et en faire le siége. Sur cela les avis différaient dans le camp : on était à la fin de novembre; la saison était froide, les vivres étaient rares; chacun se dégoûtait de la guerre; beaucoup retournaient chez eux.

A Gand, le peuple changeait encore bien plus de volonté; il avait espéré une meilleure et plus prompte issue; il lui semblait que l'entreprise avait échoué. Les canaux étaient toujours fermés et le commerce interrompu. La dépense de tenir cette armée sur pied était grande; chaque jour la faction des Mangeurs de foie reprenait le dessus.

Le camp, après s'être avancé jusqu'à Ardembourg, était revenu à Eccloo. La discorde était de plus en plus grande entre la milice de la ville de Gand et la milice de la châtellenie. Enfin, un jour un Gantois et un homme de la campagne prirent querelle; chacun appela ses compagnons à son aide, et une rude bataille commença dans le camp. Il y avait déjà des hommes tués lorsque Pierre Sersimoens, un des échevins de Gand, se jeta avec un grand courage parmi la mêlée; il y reçut maintes blessures, mais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parvint à apaiser le tumulte. Le camp fut aussitôt levé, et tous les Gantois revinrent dans la ville.

Onredene, qui n'avait nulle ambition et ne voulait que le bon ordre, voyant que les Mangeurs de foie avaient regagné la faveur d'une grande partie du peuple, fit remettre en liberté ceux qu'on avait emprisonnés, obtint que Gilles de La Wœstine et les bannis seraient rappelés, puis se démit volontairement, entre les mains du Duc, du grand pouvoir qu'on lui avait donné et dont il n'avait tiré aucun fruit.

Cependant les habitants de Bruges, abandonnés de tous les Flamands, resserrés de plus en plus par les troupes du Duc, perdirent peu à peu leur insolence. Les riches bourgeois commencèrent à être écoutés ; ils eurent recours à la bonté de la duchesse Isabelle, qui était toujours la protectrice de la ville. Elle leur conseilla de ne point s'adresser à d'autres qu'à leur seigneur, et promit que les conditions en seraient d'autant plus douces, surtout si l'on ne mêlait plus les Gantois dans cette affaire. Pour obtenir plus d'indulgence encore, les gens de Bruges mirent en justice les hommes que peu auparavant ils écoutaient plus que tous et auxquels ils avaient témoigné un si grand amour. Messemaker, les doyens des forgerons, des teinturiers et des drapiers, eurent la tête tranchée. Les prisonniers, qu'on avait gardés depuis le jour où le Duc s'était à grand'peine échappé de la ville, lui furent renvoyés, richement habillés et gratifiés d'une forte somme. On fit aussi la plus magnifique réception à Jean, bâtard de Bourgogne, fils du Duc, que le chapitre choisit alors pour son doyen. Enfin, après avoir cherché ainsi tout ce qui pouvait apaiser leur seigneur, les gens de Bruges envoyèrent des députés.

Le duc de Bourgogne consentit à les admettre en sa

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

présence ; ils se mirent à genoux et entendirent dans cette humble attitude la lecture de tous les crimes de leurs citoyens. Ils crièrent : « Merci, merci aux gens de votre « ville de Bruges ! » et se traînèrent ainsi jusqu'aux pieds de leur seigneur. La Duchesse, le duc de Clèves et les autres puissants intercesseurs que la ville avait implorés, les députés des nations, demandèrent aussi merci. Le Duc donna alors l'ordre de lire sa sentence ; prenant même en pitié ces pauvres députés, il les fit asseoir, après les premières lignes entendues. Voici quelles étaient les conditions :

Lorsque le Duc fera sa première entrée, les magistrats et vingt bourgeois viendront jusqu'à une lieue au-devant de lui sans chaperons et nu-pieds, se mettront à genoux et crieront : « Merci ! » Chaque fois que le Duc ou ses successeurs entreront dans la ville, on viendra leur apporter les clefs de toutes les portes. Une grande croix sera élevée à une lieue de la porte que les habitants ont fermée sur leur prince et près de laquelle ils ont osé l'assaillir. Cette porte sera convertie en chapelle ; une messe solennelle sera chantée à chaque anniversaire dans l'église de Saint-Donat, et quatre bourgeois tiendront à la main un cierge allumé pendant toute la cérémonie.

Dix mille écus seront donnés au fils du maréchal de l'Isle-Adam, et il lui sera fait amende honorable. La famille du serrurier qui a été écartelé pour avoir brisé les serrures de la porte recevra aussi une juste indemnité.

La ville de Bruges payera deux cent mille ryders d'or à son seigneur.

Quarante-deux personnes seront exceptées de l'abolition et laissées à la volonté du Duc.

Les habitants de Bruges ne pourront plus sortir en troupe armée, sous peine de forfaiture. Quiconque fera cesser le travail des métiers, encourra des punitions graves.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dorénavant, les biens des bâtards appartiendront au prince par héritage. Les rentes viagères qui lui sont dues seront payées ou rachetées. Bruges n'aura aucune juridiction sur la ville de l'Écluse et ne sera plus son chef-lieu; ses habitants ne marcheront plus à l'armée avec ceux de Bruges; ils n'auront plus aucune affaire ensemble qu'en ce qui touche le commerce. Néanmois les métiers ne seront plus réglés à l'Écluse par la ville de Bruges.

Nul ne pourra avoir le droit de bourgeoisie, s'il n'habite pas dans la ville trois fois quarante jours pour le moins.

Deux mois après, au mois de mai 1438, le duc de Clèves fit son entrée à Bruges avec Colard de Comines, qui était rétabli dans son office de grand-bailli de Flandre. Leur réception fut solennelle, et les magistrats et les habitants de la ville s'humilièrent devant les envoyés de leur seigneur. Rien n'égalait alors les calamités de cette malheureuse cité : son commerce était perdu; la famine y avait fait naître une épidémie horrible, qui avait emporté environ vingt mille personnes; les autres villes de Flandre ne lui montrèrent nulle pitié et avaient peu de moyens de la secourir. Les rébellions n'étaient pas encore apaisées dans le territoire du Franc, et ce désordre empêchait les vivres d'arriver à Bruges.

Le jeune duc de Clèves et le bailli arrivèrent sur la grande place; un échafaud y était dressé; on commença par trancher la tête à onze de ceux que le duc avait exceptés de l'abolition. Joachim Van-den-Walle, fils du bourgmestre et Vincent Scoutelaere, son beau-frère, furent au nombre de ces condamnés. Leurs têtes furent exposées sur une pique et leurs corps sur la roue. Louis Van-den-Walle et sa femme Gertrude devaient aussi périr sur cet échafaud. La sentence prononcée contre cette femme portait qu'après avoir été décapitée, elle serait ensevelie sur la place du Marché, et qu'on placerait sur le lieu de sa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sépulture une grande pierre ronde avec cette inscription : « Ci-gît Gertrude, épouse de Louis Van-den-Walle, dé« testable femme, qui, par ses mensonges, conduisit son « noble prince dans un très-grand péril et jeta sa ville « dans d'affreuses calamités. » Les instances de plusieurs dames de la ville lui sauvèrent la vie ; sa peine et celle de son mari fut commuée en une prison perpétuelle ; ils y moururent.

Peu après, la duchesse de Bourgogne fit son entrée ; sa présence ne suspendit pas les supplices. Les habitants de la commune du Franc avaient aussi fait agréer leur soumission ; une amende de cent mille ryders leur fut imposée, et les principaux partisans des gens de Bruges furent exceptés de l'abolition. On amena dans la ville Arnold Beytz, qui le premier était entré à Bruges, apportant une bannière du Franc pour la joindre aux bannières des révoltés de la ville. Ils avaient eu dans ces temps-là tant de joie de ce premier exemple donné aux gens de la campagne, qu'ils avaient rendu les plus grands honneurs à cet Arnold Beytz et l'avaient, selon leur usage, couronné de fleurs. Ce fut aussi avec cette parure que le grand-bailli le fit décapiter, et l'on exposa sur une pique cette tête sanglante, ornée d'une couronne de roses.

Ainsi se terminèrent, pour le moment, les révoltes de Flandre, qui avaient retenu le duc de Bourgogne pendant près de deux années sans lui laisser le loisir de s'éloigner de cette partie de ses vastes domaines. Cependant il n'avait point cessé de s'occuper des affaires de France. Malgré la paix, le royaume n'avait peut-être jamais été aussi malheureux. L'audace des écorcheurs et la désobéissance des gens de guerre allaient toujours croissant. Le roi manquait d'argent et ne pouvait ni payer les compagnies, ni les conduire à aucune entreprise considérable contre les Anglais. Depuis que le duc d'York et le duc de Glocester

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étaient venus en France et y avaient amené des renforts, les Anglais avaient repris le dessus. La Normandie était entièrement retombée entre leurs mains [1]; La Hire, le sire de Fontaine et d'autres vaillants capitaines avaient fait la tentative de surprendre Rouen; mais eux-mêmes, ayant manqué de précaution, furent attaqués à l'improviste par lord Talbot et presque tous faits prisonniers, hormis La Hire, qui s'échappa à grand'peine.

Un autre échec avait été éprouvé par les Bourguignons [2]. Le sire de Brimeu, sénéchal du Ponthieu, avait résolu de surprendre la forteresse du Crotoy, dont le port servait de refuge aux navires anglais qui ravageaient toute la côte. Il envoya une barque vers l'entrée de ce port, et, à la marée tombante, la barque restée sur la grève sembla échouée; l'équipage criait : « Au secours! » Les Anglais, reconnaissant que c'étaient des Français, sortirent en grand nombre pour les prendre et piller la barque. Elle était montée par le sire Robert du Quesnoy et d'autres braves combattants. Le sire de Brimeu était aussi embusqué avec trois ou quatre cents hommes dans les rochers de la falaise. Les chefs anglais furent séparés de leur garnison et faits prisonniers; la ville fut prise, mais le château était très-fort, et il ne put être emporté.

Le sire de Brimeu, sachant qu'il ne s'y trouvait pas une grande provision de vivres, entreprit de l'avoir par famine. Il avait avec lui un brave chevalier de Rhodes, nommé le sire de Foy et le sire d'Auxi; celui-ci avait conservé des anciens temps le vieux titre qui marquait la seigneurie et se nommait communément le ber d'Auxi. Plusieurs seigneurs du voisinage se joignirent à eux avec leurs hommes. Les bourgeois d'Abbeville, qui souffraient chaque jour de grands dommages par le voisinage de cette garnison an-

[1] Chartier; Berry; Richemont. — [2] Richemont; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

glaise, fournirent de l'argent et des vivres. De si petits moyens ne suffisaient pas encore; le duc de Bourgogne prit à cœur cette entreprise; il manda aux marins de Dieppe, de Saint-Valery et des ports français de cette côte, de bloquer le port par mer; en même temps il chargea le sire de Croy, bailli de Hainaut, de rassembler les gentilshommes de Picardie et des pays voisins pour tenir le siége. Le sire Baudoin de Noyelles, un des plus habiles gens de guerre parmi les Bourguignons, fit construire une forte bastille et une enceinte autour de la ville. Le Duc s'avança jusqu'à Abbeville, afin de veiller à ce que rien ne manquât aux assiégeants.

Les Anglais, de leur côté, attachaient avec raison un grand prix à cette citadelle, qui gardait l'entrée de la Somme. Lord Talbot, lord Falconbridge, sir Thomas Kiriel partirent de Rouen avec une forte armée. Ils arrivèrent dans le voisinage des Bourguignons et commencèrent par ravager le pays sans nul obstacle. Le Duc, ne croyant pas ses gens assez forts, leur avait défendu de livrer bataille. En effet, ils étaient sans confiance et sans courage; ceux qui défendaient la bastille, sans même attendre l'attaque, s'enfuirent honteusement, aux grandes huées de la garnison anglaise, qui sortit et les poursuivit en les chargeant d'injures sur leur lâcheté. Ce fut un grand sujet de blâme et de déshonneur pour les sires de Croy, de Brimeu, de Noyelles, tous trois chevaliers de la Toison-d'Or et par là tenus à une plus grande vaillance; ils rejetèrent le tort sur les archers des communes, qu'ils n'avaient jamais pu retenir, disaient-ils.

Pendant que le royaume était si mal défendu, les capitaines et les chefs des compagnies parcouraient toutes les provinces, sans qu'on mît obstacle à leurs ravages[1]. Le sire

[1] *Histoire de Languedoc;* Berry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Rodrigue de Villandrada était le plus actif et le plus audacieux de tous. Il traversa, avec son beau-frère le bâtard de Bourbon, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois. Les États de Langudoc s'assemblèrent à Béziers et se rachetèrent moyennant une forte somme qu'on paya à ces deux capitaines, sans pour cela se préserver complétement du pillage. De là ils remontèrent dans la Guienne, le Poitou et la Touraine.

Le roi, qui ne tirait d'argent que de ses provinces du Midi, avait tenu les États de Languedoc à Vienne en 1436. L'année d'après, il retourna encore dans cette province et assembla les États à Montpellier. Il en revenait par l'Auvergne et s'en allait traversant le Berri, afin de venir mettre ordre aux courses du sire de Villandrada. Celui-ci, qui ne voulait point faire une guerre ouverte au roi, se hâta de quitter la Tourraine et l'Anjou, pour se retirer dans les domaines du duc de Bourbon. Les gens de son avant-garde rencontrèrent les fourriers du roi qui venaient faire son logement à Hérisson, sur la route de Saint-Amand à Bourges.

La licence était telle qu'ils les dévalisèrent. Puis toute cette compagnie s'en alla dans les villes que le duc de Bourbon avait de l'autre côté de la Saône et qui relevaient non de France, mais de Savoie. En effet, ce prince protégeait beaucoup son frère le bâtard et Villandrada, qui avait épousé sa sœur bâtarde. Néanmoins, pressé par les ordres du roi, il finit par les désavouer. Villandrada fut banni par arrêt du Parlement et n'en continua pas moins ses pillages. Le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne promirent de servir fidèlement le roi et d'obéir à ses capitaines ; mais ils demeurèrent, tout comme auparavant, des chefs d'écorcheurs.

La Bourgogne, la Champagne, la Picardie, l'Ile-de-France, étaient encore plus dévastées que le midi de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

France [1]. Les Parisiens, après la première joie de leur délivrance, avaient vu toutes leurs espérances trompées. C'étaient toujours des taxes dont ils ne voyaient pas l'emploi, des brigandages jusqu'à leurs portes; les compagnies anglaises ou françaises surprenant tour à tour les forteresses les plus voisines; les vivres étaient chers, la misère grande; les murmures étaient devenus plus forts que jamais.

Toutefois on gouvernait le peuple avec douceur au nom du roi; nulle vengeance n'était exercée par personne [2]. Le Parlement était revenu de Poitiers siéger à Paris au mois de décembre 1436 [3]. Ceux qui le composaient avaient d'abord supplié le roi de n'admettre parmi eux que des gens qui l'eussent suivi et qui eussent embrassé constamment sa juste querelle. Sur la demande formelle du duc de Bourgogne, il fallut nommer pourtant quelques-uns de ceux qui avaient fait partie du Parlement anglais ou bourguignon. La plupart des bannis furent rappelés. Les Saint-Yon et les anciens chefs de bouchers eurent eux-mêmes permission de revenir habiter Paris, en jurant de se conduire loyalement. Malgré cette bénignité, la continuation du désordre des compagnies, les progrès des Anglais et l'insouciance de ce roi, dont on n'entendait non plus parler, disaient les Parisiens, que s'il eût été prisonnier des Sarrasins [4], étaient des causes suffiantes pour produire un grand mécontentement.

Le Duc en écrivit au roi, l'engagea à s'occuper davantage de la consolation des peuples et à ne point oublier ainsi la bonne ville de Paris. Lui-même à ce moment entreprenait le siége du Crotoy. Le connétable résolut de faire aussi de nouveaux efforts; il retourna à Paris, afin

[1] *Journal de Paris;* Berry. — [2] *Journal de Paris.* — [3] Ordonnances; Préface du tome XIII; Registres du Parlement; *Histoire de Bourgogne.* — [4] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de se procurer de l'argent[1]. Lui seul avait encore quelque crédit sur les Parisiens ; ils avaient mis en lui un espoir dont chaque jour ils avaient à se départir. Il leva une taille énorme ; personne n'en fut excempt, ni le clergé, ni les couvents. La somme ne suffisant pas, il fit enlever les ornements des églises ; le duc de Bourgogne lui-même prêta 12,000 écus d'or.

Tout cet argent était destiné à faire le siège de Montereau, que le roi avait formé le dessein de prendre. Avant de s'y rendre, le connétable s'empara de Malesherbes, de Nemours et de Château-Landon. Montereau était une ville très-forte ; elle donnait aux Anglais le moyen d'arrêter tout le commerce des denrées de la Bourgogne ; les Parisiens en souffraient beaucoup et se plaignaient depuis longtemps de ce qu'on s'inquiétait si peu de les préserver de la disette[2]. Le roi, sensible à tout ce qu'on disait de lui, avait voulu y venir en personne ; il ne fallait donc point qu'il échouât en son entreprise. On avait amené une artillerie nombreuse. Tous les capitaines de France se trouvaient réunis : le bâtard d'Orléans, le comte du Maine, le comte de La Marche, second fils du connétable d'Armagnac, les sires de Gaucourt, de Chailly, de Coetivi, de Culant, le commandeur de Giresme, Saintrailles. Plusieurs chefs de compagnies étaient venus aussi au mandement du roi, comme le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne. On entoura la ville d'une tranchée ; on construisit des bastilles ; un pont de bateaux fut établi sur la Seine pour faire communiquer les deux camps ; car le roi était venu par la rive gauche et le connétable, de Paris, par la rive droite.

Après la première tranchée, on en fit une seconde plus

[1] Richemont ; *Journal de Paris*. — [2] Richemont ; Berry ; Registres du Parlement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

près de la place; et, s'approchant toujours ainsi à couvert du canon des ennemis, on se logea au bord du fossé; mais il était profond et la rivière d'Yonne y passait. Dès qu'il y eut une brèche, on tenta cependant l'assaut; le sire de Rostrenen arriva jusqu'au pied du rempart. Il lui fallut se retirer; l'attaque était encore trop difficile. On entreprit alors de détourner une partie de la rivière d'Yonne, et huit jours après un nouvel assaut fut résolu. Le roi y vint. Le premier qui passa fut Bourgeois, qui avait toujours la confiance du connétable; il se mit dans une barque, mais tant de gens s'y jetèrent pour monter les premiers à la brèche, que la barque s'enforça; plusieurs se noyèrent. Bourgeois continua à traverser le fossé à gué, portant une échelle avec ses compagnons. Il l'adossa contre la muraille et monta le premier. A peine était-il sur la brèche, qu'un coup de bombarde vint frapper la muraille; plusieurs de ceux qui étaient avec lui furent tués et lui renversé. A ce moment le roi, faisant son devoir aussi bien et mieux que les autres, se jeta tout des premiers dans le fossé, ayant de l'eau par-dessus la ceinture et tenant son épée au poing. Il arriva à l'échelle et y monta lorsqu'il n'y avait encore sur la brèche que quelques-uns de ses gens; car c'était un vaillant prince malgré son indolence.

La ville fut prise d'assaut. Le premier soin du roi, au milieu de la chaleur du combat, fut de défendre, sous peine de la hart, qu'on pillât aucune église ni qu'on fît violence à aucune femme ou fille. La garnison s'était retirée dans le château; sir Thomas Guerrard, qui la commandait, était un homme courageux; il se serait encore défendu; mais le roi consentit à ce qu'il sortît avec les Anglais, en emportant tout leur avoir. Le Dauphin, qui avait pour lors quatorze ans et qui était venu au camp, parut chargé de conclure ce traité. Il demanda au roi de lui accorder merci pour les Anglais en considération de ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'il faisait ses premières armes. Quant aux Français qui étaient dans cette garnison, ils furent tous pendus. Les Anglais s'embarquèrent sur la Seine pour se rendre à Mantes. Lorque les bateaux qui les portaient passèrent devant Paris, il fallut les défendre de la mauvaise volonté des Parisiens. Le peuple, voyant s'en aller librement ces Anglais, qui étaient, disait-il, des meurtriers et des larrons, se montra fort mécontent; il regrettait tout l'argent qu'il avait payé pour le siége de Montereau [1].

Quelques jours après, le 12 novembre 1437, le roi fit enfin son entrée à Paris [2]. Il avait couché à Saint-Denis. Le prévôt des marchands, les échevins et les principaux de la bourgeoisie vinrent au-devant de lui jusqu'à la Chapelle, suivis des arbalétriers et archers de la ville, tous vêtus de rouge et de bleu, et des sergents, avec leur chaperon mi-partie rouge et vert, commandés par le vaillant Ambroise de Loré, pour lors prévôt de Paris. L'évêque de Paris, à la tête de son clergé, le premier président et les seigneurs du Parlement, le recteur, les membres et les docteurs de l'Université, les seigneurs de la chambre des comptes, les notaires, avocats, procureurs et commissaires au Châtelet, venaient à la suite. Le prévôt des marchands et les échevins s'inclinèrent devant le roi et lui présentèrent les clefs, qu'il remit au connétable.

Le roi était à cheval et vêtu d'une armure d'argent, mais sans casque sur la tête. Son cheval, qui portait un beau panache de plumes blanches, était couvert d'une draperie de velours bleu, brodé de fleurs de lis, descendant jusqu'à terre. Le sire Jean Daulon, qui avait été écuyer de la Pucelle, tenait le cheval par la bride. Tout près du roi et un peu au-devant chevauchait Saintrailles, son premier écuyer, portant le casque royal, orné d'une

[1] *Journal de Paris.* — [2] Le héraut Berry ; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

belle couronne de fleurs de lis. Un autre écuyer portait son épée, et le roi-d'armes de France était chargé de sa cotte d'armes de velours d'azur, avec trois fleurs de lis brodées en or. En avant étaient les hérauts d'armes de France et ceux de tous les princes et seigneurs qui étaient en la compagnie du roi, chacun portant la cotte d'armes de son maître. La marche s'ouvrait par huit cents archers commandés par le sire de Graville, grand-maître des arbalétiers, et par les archers du corps du roi, au nombre de cent vingt, avec ceux du comte du Maine, son beau-frère. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, les conduisait.

Près du roi, un peu en arrière, marchait le connétable, tenant son bâton, et à gauche le grand-maître d'hôtel. Plus loin on voyait le jeune Dauphin, couvert aussi de son armure. Le comte du Maine son oncle était à sa droite, le comte de La Marche à sa gauche. Ensuite venaient les pages du roi, vêtus richement et couverts de broderies, avec les pages des princes et des seigneurs.

Enfin, après tout ce cortége, le bâtard d'Orléans, avec une armure éclatante d'or et d'argent, ceint d'une écharpe d'or qui flottait sur son coursier, menait l'armée du roi ; elle se composait ce jour-là d'environ mille hommes d'armes, la fleur des guerriers du royaume. Les barons, les chevaliers, les écuyers, tous les gentilshommes, disputaient de splendeur dans leurs armes et leurs harnais, les uns vêtus de broderies d'or ou d'argent, de drap d'or, de velours; les autres, de damas, d'étoffe de soie ou même de laine, chacun selon sa richesse. La Hire et Jacques de Chabanne l'emportaient sur tous ; en effet, ils s'étaient assez enrichis à la guerre pour étaler tant de magnificence. Près du bâtard d'Orléans un écuyer du roi portait l'étendard de France, qui représentait saint Michel archange sur un fond rouge semé d'étoiles d'or ; en ce moment il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'était plus question de l'oriflamme, qu'on avait vue pour la dernière fois lorsque le roi Charles VI avait marché pour secourir la ville de Rouen, et qui était restée sous la puissance des Anglais pendant tout le temps qu'ils avaient tenu Saint-Denis.

Lorsque le roi fut arrivé au ponceau de Saint-Lazare, on vit paraître une belle mascarade à cheval, composée des sept Vertus théologales et cardinales, et des sept Péchés capitaux, chacun avec ses attributs. Au-dessus de la porte Saint-Denis, trois anges, qui semblaient descendre du ciel, portaient l'écu de France : trois fleurs de lis d'or sur un fond d'azur ; au-dessus étaient écrits les vers suivants :

Très-excellent roi et seigneur,
Les manants de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur
Et en très-grande humilité.

Dès que le roi eut passé la porte, quatre échevins tinrent au-dessus de sa tête un dais d'azur semé de fleurs de lis d'or. Toute la rue Saint-Denis était embellie d'un grand nombre de spectacles curieux. Près la rue du Ponceau était une fontaine qui jetait du vin blanc, du vin rouge, du lait et de l'eau ; des gens tenant des coupes d'argent ornées de fleurs de lis offraient à boire à tous les passants. Puis, de distance en distance, on avait dressé des échafauds où se jouaient des mystères : la Prédication de saint Jean, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des pasteurs, toute la Passion, et le traître Judas se pendant par désespoir, la Résurrection, Jésus se montrant aux saintes femmes, le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, le Jugement dernier, saint Michel pesant les âmes, l'Enfer et le Paradis, sainte Marguerite foulant le dragon aux pieds ; saint Denis, saint Maurice, sainte Geneviève, saint Thomas et le roi saint Louis, protecteurs du royaume de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

France; le lit de justice du roi tenu par la Loi divine, la Loi de nature et la Loi humaine. Dans toutes ces belles représentations, on ne parlait point; mais les acteurs, par leurs gestes et par la façon dont leur visage se passionnait, faisaient très-bien comprendre chaque mystère. Tous ces divertissements semblèrent encore plus magnifiques qu'à l'entrée du petit roi Henri VI, quand les Anglais l'avaient fait couronner à Paris. D'ailleurs la joie du peuple était grande; les fenêtres étaient pleines de spectateurs, la foule se pressait dans les rues, on entendait partout crier « Noël ! » Beaucoup d'honnêtes gens pleuraient de joie en revoyant le roi, leur vrai et naturel seigneur, avec son fils le jeune Dauphin, qui rentraient dans leur bonne ville après une si longue absence et tant de malheurs. Lui aussi avait les larmes aux yeux d'être si bien reçu[1]. Nul désordre, nul châtiment, nulle rudesse ne troublaient cette joyeuse entrée. Le roi chevaucha jusqu'à l'église Notre-Dame; l'Université lui fit sa harangue; l'évêque lui présenta le livre des saints Évangiles, et il jura qu'il tiendrait loyalement tout ce qu'un bon roi devait faire. Pour lors les portes de l'église lui furent ouvertes; il y entra pour faire ses prières, puis alla coucher au palais. La nuit se passa en danses, en festins, en feux de joie, en courses dans les rues.

Le lendemain, le roi entendit la messe à la Sainte-Chapelle, et montra lui-même au peuple la sainte lance dont Notre-Seigneur Jésus-Christ avait été percé. Puis il se rendit à cheval dans son hôtel Saint-Paul; là il reçut la bourgeoisie, le parlement, l'Université et les autres corps, et leur octroya gracieusement plusieurs de leurs requêtes.

Quelques jours après, il assista aux services solennels que les fils du comte d'Armagnac firent célébrer à Saint-Martin-des-Champs pour leur père, cruellement massacré

[1] *Vigiles.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vingt ans auparavant[1]. Les Parisiens ne se souvinrent pas d'abord de la haine qu'ils avaient portée si longtemps au nom d'Armagnac, et plus de quatre mille personnes vinrent à cette cérémonie prier pour l'âme du défunt. Mais il n'y avait pas alors beaucoup d'argent, et il ne put être fait de largesses après le service, comme c'était l'usage. Cela rendit à tout ce menu peuple sa vieille rancune, et, du moins pour ce jour-là, il recommença à maudire les Armagnacs.

[1] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE SIXIÈME.

1438-1443.

Famine et épidémie. — Nouveau siége de Calais. — Conférences pour la paix. — Courses des compagnies en Allemagne. — Guerre entre les Hollandais et les Oostrelins. — Siége de Meaux. — Discordes entre le Duc et le comte de Ligni. — États d'Orléans. — Ordonnance sur les gens de guerre. — Siége d'Avranches. — Praguerie. — Délivrance du duc d'Orléans. — Son mariage. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Continuation du désordre. — Rigueurs exercées contre les compagnies. — Prise de Creil. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à Nevers. — Voyage de l'empereur à Besançon. — Ambassade de l'empereur d'Orient. — Conquête du duché de Luxembourg. — Joûte de l'arbre Charlemagne.

Le roi ne demeura que trois semaines à Paris; dès les premiers jours de décembre 1437 il retourna à Orléans, à Tours, à Bourges et dans les pays de la Loire. Sa présence, qui avait tant réjoui les Parisiens, n'apporta aucun soulagement à leurs maux. Les ravages des écorcheurs, la disette, la misère, le manque de commerce et de travail ne se firent pas sentir moins cruellement. Paris seul n'était pas en proie à ces fléaux; tout le royaume et la Flandre furent, au commencement de cette année, ravagés par la plus effroyable famine qu'on eût jamais vue; elle augmenta encore les désordres, les pillages, les cruautés. Une femme fut brûlée à Abbeville pour avoir égorgé des petits enfants et mis leur chair en vente, après l'avoir salée [1].

Une épidémie affreuse se joignit à tant de calamités

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elle fit périr une quantité immense de personnes. Dans beaucoup de villes on ne pouvait suffire à ensevelir les morts. A Paris il mourut environ cinquante mille habitants; des rues entières étaient désertes; les loups venaient sans nulle crainte et en plein jour au milieu de la ville; ils y dévorèrent parfois des enfants et des femmes. La chambre des comptes promit vingt sous par tête de loup[2].

Au milieu d'une si horrible situation, les courses des compagnies ne pouvaient que redoubler. Il n'y avait plus aucun ordre, aucune obéissance dans le royaume. Pendant l'épidémie, le connétable, pour fuir la contagion, voulut se loger à Vincennes ou à Beauté[3]. Les gens qui tenaient ces châteaux lui en refusèrent l'entrée au nom du duc de Bourbon, et il fut obligé de se les faire ouvrir de vive force.

Quelque temps auparavant, il avait chassé de Compiègne Guillaume de Flavy, le plus cruel, le plus avare de tous les capitaines des compagnies, qui était devenu la terreur du pays par ses pillages, ses désordres et ses crimes; il l'avait même rançonné de quatre mille écus[4]. Peu après, Flavy trouva moyen de rentrer par surprise dans la ville et de s'y fortifier. Comme il sut que le maréchal de Rieux, se rendant de Dieppe à Paris, passait près de là avec peu de gens, il le fit arrêter par un nommé Robert l'Hermite et le jeta en un cachot. Il disait que le maréchal était présent lorsque le connétable l'avait mis hors de Compiègne, qu'il voulait se venger sur lui, et tirer de là un moyen pour traiter avec le connétable et pour ravoir ses quatre mille écus. Le connétable ne put jamais en avoir justice, et le sire de Rieux mourut en

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril. — [2] *Journal de Paris;* Monstrelet; Berry. — [3] *Abrégé chronologique;* Richemont. — [4] D'Argentré; Chartier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prison. On réussit seulement à saisir Robert l'Hermite, qui fut décapité.

Tel était le faible pouvoir du connétable, et c'était lui pourtant qui avait en ce moment la première autorité dans le royaume. Malgré sa volonté de remettre l'ordre, il éprouvait mille dégoûts. Le roi écoutait bien plus les conseils de Christophe de Harcourt, de l'évêque de Clermont et du sire de Chaumont, que ceux du connétable [1]. Dès qu'il usait de rigueur contre quelque capitaine d'écorcheurs, on se plaignait de lui. C'étaient tantôt les Ecossais, tantôt les Gascons, tantôt quelqu'un des princes ou des grands seigneurs qui prenaient parti pour ceux qu'on punissait. En même temps, les Parisiens et le peuple, qui l'avaient d'abord beaucoup aimé et qui avaient espéré en lui, voyant que rien ne changeait, que leurs maux ne diminuaient pas, étaient devenus méfiants et haineux. On disait qu'il ne songeait qu'à gagner de l'argent, qu'il faisait le bon serviteur pour avoir des tailles ou des emprunts, puis ne se souciait nullement ni du roi ni du peuple. On assurait que les Anglais ne le craignaient pas, et souvent même savaient par lui les entreprises résolues contre eux. On lui reprochait de laisser les riches ramasser le blé dans les greniers et le vendre cher aux pauvres gens; ce ne pouvait être, croyait-on, que pour en retirer quelque profit. Enfin le connétable était, au dire de tout ce peuple malheureux et mécontent, un homme mauvais et plein de couardise [2]. En même temps les gens de guerre ne parlaient que de sa cruelle sévérité, racontaient que dès qu'il rencontrait quelque soldat sans aveu, il le faisait tout aussitôt pendre ou noyer, et l'avaient surnommé le Justicier.

Les compagnies continuaient à se répandre dans la

[1] Berry ; Richemont. — [2] *Journal de Paris*; d'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Champagne, dans l'Ile-de-France, dans la Picardie. Ayant trouvé les seigneuries du comte de Ligni en bon état de défense, les chefs traitèrent presque tous avec lui, et l'on se promit mutuellement de ne se point attaquer. De là les écorcheurs poussèrent jusqu'en Hainaut; le sire de Croy manda les nobles et les gens des communes pour défendre le pays. Les compagnies tombèrent d'abord sur une troupe des communes; nonobstant une vive résistance, elles la défirent complétement et emmenèrent beaucoup de prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya aussitôt au secours de son pays de Hainaut; les compagnies, craignant sa puissance, se retirèrent, et même rendirent sans rançon les prisonniers qu'elles avaient faits. Elles retournèrent en Champagne et bientôt après en Lorraine, où le comte de Vaudemont et le roi René, duc de Bar, avaient recommencé à se faire la guerre. Chacun d'eux prenait pour auxiliaires des chefs d'écorcheurs, comme Fortépice, Antoine de Chabanne, Floquet, Geoffroy de Saint-Belin et autres, qui servaient alternativement l'un ou l'autre selon les meilleures occasions de pillages.

Rodrigue de Villandrada était retourné dans le Midi. Le bâtard de Bourbon ravageait les marches de Bourgogne. Pour La Hire, il se tenait assez constamment à Beauvais et aux environs, et il guerroyait contre le comte de Ligni, nonobstant les ordres du roi, qui avait donné un délai à ce seigneur pour reconnaître la paix d'Arras. Il faisait même parfois des courses sur les pays du duc Bourgogne, qui cependant l'avait toujours en grande bienveillance et lui rendit en ce temps-là un service important[1].

Le sire d'Offemont conservait rancune à La Hire, pour l'avoir traîtreusement pris et rançonné. Il le fit guetter, et un jour trouva moyen d'introduire cent vingt hommes

[1] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans la ville de Beauvais. La Hire jouait alors à la paume dans la cour d'une hôtellerie. La maison fut environnée; il se cacha sous la mangeoire de l'écurie; mais bientôt après on le découvrit. Il fut mis en croupe derrière un cavalier, avec menace de le tuer s'il criait au secours; ce fut ainsi qu'on l'emmena en prison chez le seigneur de Mouy, de là au château d'Ancre. Le roi, qui aimait fort La Hire, enjoignit au sire d'Offemont de le délivrer; mais il était soutenu par la plupart des grands seigneurs, ses parents ou ses alliés; car c'était un puissant gentilhomme de l'ancienne maison de Clermont; aussi ne se mit-il pas en devoir d'obéir. Le roi pensa que le duc de Bourgogne aurait plus de puissance, et lui écrivit pour le prier instamment de terminer cette affaire. Le sire d'Offemont consentit, bien qu'à grand'peine, à s'en rapporter au jugement du Duc. Les deux parties vinrent par-devant lui à Douai; il fit rendre au sire d'Offemont son château de Clermont, que La Hire retenait toujours, régla la rançon que celui-ci payerait, et La Hire, redevenu libre, recommença ses courses.

Après que le Duc, en domptant les gens de Bruges, eut apaisé, pour quelque temps du moins, les révoltes de Flandre, il reprit ses desseins contre Calais. On lui persuada qu'en rompant les digues il pourrait inonder la ville et contraindre les Anglais à l'abandonner. Un grand nombre de pionniers et de manœuvres fut assemblé, et ils travaillèrent sous la défense d'environ cinq mille combattants, que conduisaient le comte d'Étampes et le sire de Croy. Toute cette peine et cette dépense furent inutiles, et l'on s'aperçut, mais trop tard, que c'était une chose impraticable. Les Anglais ne souffrirent d'autre dommage de cette entreprise que de voir la campagne de Calais et de Guines dévastée par les Bourguignons.

La guerre se continuait ainsi sans aucun avantage pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les uns ni pour les autres; l'Angleterre, comme la France et comme la Flandre, était épuisée d'argent, en proie à la famine et aux maladies. La discorde y régnait toujours dans les conseils du roi; le cardinal de Winchester plus porté à la paix, le duc de Glocester, au contraire, ne voulant jamais entendre parler de traiter. Mais en ce moment le cardinal était plus en crédit. On se résolut donc à écouter les instances que le pape ne cessait de renouveler pour arrêter enfin l'effusion du sang chrétien. Le duc de Bretagne avait offert sa médiation; le duc d'Orléans redemandait aussi à intervenir comme médiateur. Le conseil y consentit, et, au mois de janvier 1439[2], des conférences préliminaires se tinrent à Gravelines, entre le cardinal de Winchester et des ambassadeurs du roi de France. La duchesse de Bourgogne s'y rendit avec plusieurs sages conseillers ecclésiastiques ou séculiers, soit que le Duc ne voulût pas traiter en personne avec les Anglais, soit qu'il craignît d'exciter en rien la méfiance du roi Charles. Il venait en effet de resserrer encore ses liens avec la France. Pendant le traité d'Arras, il avait été convenu que madame Catherine, fille du roi, épouserait le comte de Charolais. Ce mariage fut définitivement conclu et signé au mois de septembre 1438, à Blois, par le sire de Crèvecœur, ambassadeur du Duc.

Les conférences de Gravelines n'aboutirent à rien; il fut cependant résolu que bientôt après on en tiendrait de nouvelles et plus solennelles, soit à Cherbourg, soit à Calais, où le duc d'Orléans viendrait en qualité de médiateur. On parla de trêves, et il fut impossible de s'entendre même à ce sujet.

Les malheurs qui désolaient les États du roi de France

[1] 1438, v. st. L'année commença le 5 avril. — [2] Rapin Thoyras; *Acta publica*; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et du duc de Bourgogne continuèrent donc comme auparavant. Après avoir épuisé la Lorraine, en se mêlant aux guerres que se faisaient entre eux le duc de Bar et le comte de Vaudemont, le damoiseau de Commerci et le sire Everard de la Marck; après avoir repoussé le connétable, qui était venu au secours de ce dernier seigneur, les compagnies se réunirent au nombre d'environ six mille chevaux, et, sous la conduite de La Hire, de Brussac, d'Antoine de Chabanne et autres, elles s'en allèrent faire des incursions en Allemagne.

Beaucoup de seigneurs et de nobles de ce pays-là [1], voyant ce qui se passait auprès d'eux, s'étaient mis aussi à courir la campagne, pillant et maltraitant les paysans et les bourgeois. Ils disaient que c'était le véritable moyen de tenir ces gens des communes dans leur état, dont ils voulaient orgueilleusement sortir quand ils étaient trop riches. Mais comme ils n'étaient ni si nombreux, ni si bien aguerris que les écorcheurs de France, ils furent mis en déroute par les bourgeois de Bâle. Ce fut alors que le vieux comte Guillaume de Diest, évêque de Strasbourg, qui était depuis longtemps en discorde avec les communes d'Alsace, et qui était le principal conseiller de cette noblesse, imagina d'envoyer quérir les Armagnacs, comme on les nommait encore dans ces contrées. Il n'était guère besoin de leur donner un motif pour venir ravager un nouveau pays; cependant cet évêque leur persuada qu'ils rempliraient un devoir de chrétiens en prenant le parti du pape contre les Pères du concile.

La discorde avait éclaté tout de nouveau entre eux, et plus vivement que jamais. Le pape niait l'autorité du concile et en tenait un de son côté à Florence, où il s'efforçait de réunir les Grecs à l'Eglise. Les Pères assemblés à Bâle

[1] Muller; *Histoire des Suisses*; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traitaient d'hérésie toute résistance à l'autorité souveraine d'un concile général et procédaient contre le pape. Chaque parti diffamait l'autre, au grand scandale de la chrétienté. Seul de tous les princes de l'Europe, le duc de Bourgogne tenait pleinement pour le pape et avait des ambassadeurs au concile de Florence. Le roi de France, qui s'était environné de toutes les lumières de son clergé assemblé à Bourges, approuvait au contraire assez les doctrines du concile sur la puissance des papes. Il fit même, vers ce temps, la fameuse ordonnance nommée pragmatique-sanction, où, renouvelant ce qui avait été réglé sous le saint roi Louis IX, tout le pouvoir de collation des évêchés et des archevêchés fut enlevé au pape et remis à l'élection des chapitres. La juridiction du pape fut aussi restreinte. Nul ne devait être contraint de plaider par-devant la cour de Rome, et les appels devaient se juger en France par un évêque *in partibus* délégué par le pape. L'autorité souveraine des conciles généraux était pleinement reconnue, le nombre des cardinaux restreint à vingt-quatre, et les excommunications et interdits ne pouvaient être prononcés qu'après une procédure suivie par les pasteurs ordinaires.

Mais si le conseil de France se montrait favorable aux décrets du concile touchant la discipline de l'Église, il ne prenait nullement parti contre le pape et n'approuvait point les procédés violents employés de part et d'autre. Ce fut donc, quoi qu'ils en pussent dire, sans aucun ordre ou permission du roi que les chefs des compagnies prirent la querelle du Saint-Père. Annsen de Winckingen, seigneur des marches de la Lorraine, d'accord avec l'évêque Guillaume de Diest, leur livra passage et leur montra les chemins à travers les montagnes. Une autre troupe de routiers, qui avait attaqué la Bresse, et que le duc de Savoie, avec le secours des gens de Berne, venait de repousser,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vint se joindre aux autres. Ils arrivèrent à l'improviste devant Saverne. Le sire Louis de Lichtenberg eut à peine le temps de rassembler quelques gens du pays ; ils n'opposèrent aucune résistance : la terreur que répandaient les Armagnacs ôtait courage à tout le monde. Pour accroître l'épouvante attachée à leur nom, ils avaient fait brûler à demi un malheureux paysan, et, dans cet état, l'avaient renvoyé vers les siens. Ils mirent en fuite une troupe de bourgeois de Strasbourg qui avaient tenté une sortie. Puis ils se répandirent partout, commettant leurs horreurs accoutumées; elles semblaient bien plus merveilleusement cruelles à des peuples où l'on avait le bonheur de vivre en paix. Les Armagnacs passèrent ensuite le Rhin ; quelques-uns poussèrent jusque vers Francfort.

Quant à leur entreprise sur Bâle et sur le concile, elle échoua. Les gens de Bâle appelèrent à leur secours les vaillantes communes de la Suisse; elles commençaient à être en grande discorde entre elles, mais se réunirent pour cette fois contre les Armagnacs[1]. Peu à peu le désespoir aguerrit les paysans; ils sortirent des forteresses où ils avaient pris refuge et tombaient sur ces écorcheurs dès qu'ils les voyaient en petites troupes. Il en périt ainsi beaucoup. Ils reçurent un échec plus cruel encore lorsqu'ils rentrèrent dans le royaume par la haute Bourgogne[2]. Jean de Vergy, gouverneur du duché, assembla les gentilshommes à Châlons-sur-Saône et se mit à la poursuite de ces méchantes gens; un grand nombre fut tué. Pour ceux qu'on prenait, on les livrait aussitôt au bourreau ou bien on les jetait à la rivière. Le Doubs et la Saône étaient pleins de leurs cadavres et les déposaient sur les rivages, qui en étaient tout empestés. Les débris de ces compagnies

[1] Monstrelet. — [2] Olivier de La Marche; *Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'en allèrent, à travers le Nivernais et l'Auvergne, dans le Midi, rejoindre celles qui mettaient sans cesse à rançon la province du Languedoc.

Le sire de Villandrada, à force d'argent, consentit enfin à suivre avec sa troupe Saintrailles dans la guerre qu'il allait faire aux Anglais dans la Guienne. Ils s'y conduisirent vaillamment, repoussèrent les ennemis jusqu'à Bordeaux, et s'emparèrent même de Saint-Séverin, qui touche à cette ville. Le roi pardonna alors au seigneur Rodrigue, en considération de ce bon service. Mais, comme on n'envoya pas de renforts de ce côté, les Anglais reprirent bientôt ce qu'ils avaient perdu.

La Flandre n'était pas beaucoup plus heureuse ni tranquille que la France. Les habitants de Bruxelles, de Louvain et de Malines, recommencèrent à se faire la guerre à cause du commerce des blés, que la disette rendait plus important que jamais. Les gens de Hollande et de Zélande exerçaient sur mer le métier de pirates, s'emparaient des vaisseaux étrangers, ruinaient tout le commerce, et souvent même descendaient sur les côtes de Flandre pour piller. Leur amiral, le seigneur de La Vère, de la maison de Borssele, commandait lui-même ces expéditions. Il faisait en même temps une guerre cruelle aux villes de Hambourg, Lubeck, Brême et Wismar; c'étaient les rivalités pour le commerce de mer qui avaient allumé cette haine des Hollandais contre les Oostrelins, comme on appelait alors les peuples des frontières de l'Occident en Allemagne. Vainement le duc Philippe fit ses efforts pour les réconcilier[1]; les deux partis avaient trop d'orgueil et d'envie. Plus de trois ans se passèrent avant que le négoce pût reprendre son cours avec cette portion de l'Allemagne.

[1] *Chronique de Hollande;* Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Avant que les nouvelles conférences s'ouvrissent à Gravelines, le roi de France envoya au duc de Bourgogne madame Catherine, comtesse de Charolais. Elle avait pour lors dix ans; sa suite était illustre; elle était accompagnée des archevêques de Reims et de Narbonne, des comtes de Vendôme et de Tonnerre, du sire de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, du bâtard d'Orléans, et d'un cortége nombreux de chevaliers et d'écuyers. Une noble réception lui fut faite à Cambrai : les comtes de Nevers et d'Étampes, le chancelier de Bourgogne et une foule de seigneurs vinrent au-devant d'elle. La comtesse de Namur, la dame de Crèvecœur, la dame de Hautbourdin et plusieurs autres femmes de grand état formaient sa compagnie. De semblables honneurs lui furent rendus dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, et elle arriva dans cette pompe à Saint-Omer, où se tenait alors le Duc. Là le mariage fut célébré. Parmi les fêtes, il y eut une joûte magnifique où le sire de Créqui fut le tenant.

Tout aussitôt après, la Duchesse partit pour Gravelines; l'évêque de Cambrai, le sire de Crèvecœur et le sire de Santes étaient ses principaux conseillers. Le roi de France envoyait aux conférences les seigneurs qui avaient accompagné madame Catherine. Le cardinal de Winchester, le duc de Norfolk, le comte d'Essex étaient ambassadeurs pour les Anglais. Le concile de Bâle avait envoyé l'évêque de Vicence. On y voyait aussi les ambassadenrs du comte d'Armagnac comme prince souverain.

La Duchesse étala dans cette occasion une grande magnificence. Ses tentes étaient dressées non loin de Calais. Les conférences se tenaient tout auprès de cette ville; car les Anglais ne voulaient pas que le duc d'Orléans, leur prisonnier, sortit des pays de leur domination. Ce prince eut d'abord le bonheur de revoir son frère, le bâtard d'Or-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

léans, qui avait acquis tant de gloire à défendre le royaume, t qui depuis longtemps n'avait rien plus à cœur que la délivrance de son noble frère. Pour lui marquer son amitié et sa reconnaissance, il lui fit don de son comté de Dunois, dont le bâtard d'Orléans porta dorénavant et illustra le nom.

La duchesse de Bourgogne montra au duc d'Orléans la plus gracieuse courtoisie; elle eut d'abord avec lui un entretien particulier, puis ils dînèrent ensemble dans la tente du cardinal d'Angleterre. En le quittant elle lui dit devant les principaux ambassadeurs : « Ne désirez-vous « pas bien la paix, mon cousin? — Je donnerais ma vie « pour la procurer, répondit-il. — Eh bien! dit-elle, puis- « que nous sommes si bien d'accord, nous en viendrons « à bout. »

Elle y échoua cependant. Malgré toute sa bonne volonté et le soin qu'elle mit à apaiser les deux partis, ils n'étaient pas plus près de s'entendre que lors du traité d'Arras. Les Français ne voulaient céder que la Normandie et la Guienne, et ils exigeaient que le roi Henri renonçât au titre de roi de France. Les Anglais prétendaient, au contraire, posséder toute la France jusqu'à la Loire, et de plus la Guienne et le Poitou. Il fut impossible de conclure même une trève, parce que chacun exigeait préalablement la remise de diverses forteresses.

Pendant que les ambassadeurs se débattaient ainsi sans espoir de s'accorder, on apprit que le connétable venait de prendre la ville de Meaux. Il y avait longtemps qu'il demandait au roi de lui fournir les moyens d'assiéger cette forteresse, dont la garnison ravageait toute la Brie, arrêtait la navigation de la Marne et faisait enchérir les vivres à Paris[1]. Mais il n'obtenait nulle réponse satisf^

1 Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sante; personne ne lui obéissait; chacun trouvait protection contre lui auprès du roi. Le chagrin s'empara de lui; il résolut de laisser tout le gouvernement de la France et de se retirer dans ses seigneuries; il déclara même son dessein au conseil qui réglait les affaires à Paris avec lui.

Le lendemain, comme il était seul à prier en la chapelle de son hôtel, le prieur des Chartreux vint le visiter. « Mon Père, que vous faut-il? lui dit le connétable. — Je « voudrais parler à monseigneur le connétable, répondit le « bon Père. — C'est moi. — Ah! dit le prieur, je ne vous « connaissais pas, mais j'ai fort à vous parler. — Volon- « tiers, continua le prince. — Monseigneur, vous tîntes « hier conseil, et vous délibérâtes de quitter le gouverne- « ment. — Comment le savez-vous? dit vivement le « connétable; qui vous l'a dit? — Monseigneur, ce n'est « personne de votre conseil: ne vous en mettez point en « peine; mais je le tiens d'un homme bien croyable, d'un « de nos frères. Ah! je vous prie, Monseigneur, ne faites « pas cela; n'ayez point de souci, Dieu vous aidera. — « Hélas! mon Père, comment cela se pourrait-il faire? « s'écria le connétable; le roi ne veut point m'aider; il ne « me donne ni gens ni argent; les hommes d'armes me « haïssent parce que j'en fais justice et ne veulent point « m'obéir. — Monseigneur, ils feront ce que vous vou- « drez; vous souhaitez de mettre le siége devant Meaux: « le roi vous mandera de le faire et vous enverra gens et « argent. — Mon Père, Meaux est bien fort; le roi d'An- « gleterre y passa neuf mois. — Monseigneur, n'ayez point « de souci, vous n'y resterez pas si longtemps; ayez tou- « jours bonne espérance en Dieu, soyez humble, ne vous « enorgueillissez pas comme tous vos gens d'armes; eux « auront un peu à souffrir, mais vous en viendrez à votre « honneur. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le lendemain, le connétable alla entendre la messe aux Chartreux, et demanda au prieur de lui montrer le frère qui avait dit toutes ces choses. « Oui, » répondit le bon Père; et il fit passer devant le prince tous les frères du couvent, sans vouloir le lui montrer autrement. Depuis il découvrit que c'était frère Hervé Dupont, et il le fit prieur d'une Chartreuse qu'il fonda à Nantes.

Peu de jours après ce bon avis du prieur des Chartreux, le connétable reçut une réponse favorable du roi, qui lui ordonnait de commencer le siége et enjoignait aux divers capitaines de venir sous ses ordres. Il n'avait pas eu souvent en sa vie une si grande joie. Il se hâta de réunir tout son monde à Corbeil; il avait avec lui Ambroise de Loré, La Hire, Denis de Chailly, Olivier de Coetivi, le commandeur de Giresme, le seigneur de Châtillon, le capitaine Bourgeois, et, de sa propre maison, Gilles de Saint-Simon, le sire de Rostrenen et d'autres Bretons[1].

Le siége commença le 20 juillet; le connétable avait d'abord établi ses bastilles et ses logements autour de la ville, au nord, sur la rive droite de la Marne, laissant, pour l'attaquer ensuite, l'autre partie de Meaux, qu'on nomme le Marché, et qui se trouve sur la rive gauche, du côté de la Brie.

Dès que les Anglais surent qu'on voulait leur enlever cette importante place, ils résolurent de tout essayer pour la secourir. Lord Talbot, lord Scales, lord Falconbridge, sous les ordres du comte de Somerset, réunirent environ quatre mille combattants pour faire lever le siége. Le connétable, prévenu de leur marche par ses espions, se détermina à emporter la ville avant leur arrivée. L'artillerie était dirigée par maître Jean Bureau, qui était un très-habile homme, et qui avait, disait-on, appris d'un juif

[1] Richemont; Berry; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

venu d'Allemagne des choses bien subtiles sur la poudre et les canons. Déjà il avait fait une brèche praticable ; l'assaut fut ordonné. Jamais les Français n'avaient eu plus grand courage ni meilleure espérance ; malgré une vigoureuse défense la ville fut prise en une demi-heure.

Mais le pont était rompu, et, pour prendre le Marché, qui était une forteresse encore plus redoutable, il fallait un nouveau siége. Les Anglais qui étaient dedans offrirent de se retirer à de bonnes conditions, si on rendait la liberté au bâtard de Thian, capitaine de la ville, que les Français venaient de faire prisonnier. Il s'agissait en effet de lui sauver la vie ; car les Français de l'ancien parti de Bourgogne, qui depuis la paix d'Arras étaient restés avec les Anglais, n'étaient pas épargnés. Le traité allait se conclure ; mais La Hire et Antoine de Chabanne voulurent absolument qu'en outre les Anglais rendissent sans nulle rançon le petit Blanchefort, un des leurs, et comme eux chef célèbre de compagnie. Le pourparler fut ainsi rompu, et le connétable fit aussitôt couper la tête au bâtard de Thian et à deux autres prisonniers de France, au grand regret des hommes d'armes qui les avaient pris et qui perdaient ainsi les rançons.

Le siége du Marché se poussa vivement ; une forte bastille fut faite du côté de la Brie, et les Français s'établirent aussi dans une petite île de la rivière dont la forteresse est entourée presque de toutes parts. Le 14 août l'armée anglaise approcha. Plusieurs capitaines de France étaient d'avis qu'il fallait sortir pour la combattre ; le connétable, craignant de se trouver entre les Anglais qui arrivaient et la garnison qui sortirait, s'y refusa absolument et fit même garder les portes de la ville, pour être mieux assuré de l'obéissance de ses gens. Les Anglais avaient amené des bateaux de cuir sur leur charrettes ; ils assaillirent la petite île, et tous les Français qui s'y trouvaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

périrent en se défendant vaillamment. Le sire de Chailly, qui commandait la bastille de la rive gauche, ne se trouvant pas en force, se retira. Les Anglais renforcèrent à leur volonté la garnison du Marché et la fournirent de vivres.

Rien ne put décider le connétable à sortir de la ville. C'était une sage résolution; car les Anglais, apprenant que le roi en personne s'avançait vers Brie-Comte-Robert, furent contraints à se retirer. Le siége recommença; la bastille fut reconstruite, l'île reprise, et la garnison fut contrainte à se rendre dans les premiers jours de septembre. Le connétable, apprenant alors que le sire de La Faille, un de ses gentilshommes, avait eu des intelligences avec les assiégés et leur avait annoncé l'arrivée des Anglais, lui fit aussitôt trancher la tête. C'étaient la prudence et la fermeté de ce prince qui valaient au roi une si précieuse conquête; aussi lui témoigna-t-il cette fois plus de reconnaissance. Il envoya au-devant de lui le comte du Maine et les plus grands seigneurs, qui le conduisirent à l'hôtel Saint-Paul, où le roi était depuis quelques jours.

La nouvelle de la prise de Meaux rendit plus difficiles encore les négociations de Gravelines; elles furent rompues peu de jours après. La Duchesse et le cardinal de Winchester se quittèrent néanmoins en de forts bons termes[1]. On convint de reprendre les conférences au mois de mai de l'année suivante. Le cardinal donna aussi un espoir favorable pour la prochaine délivrance du duc d'Orléans. La duchesse de Bourgogne entama encore un traité, dont la conclusion eut lieu peu après, et qui devait être grandement avantageuse à ses sujets de Flandre : il s'agissait d'une trève marchande, pour laisser le commerce se faire librement.

[1] *Histoire de Bourgogne*; Rapin Thoyras.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'était le comte de Ligni qui, pour nuire à la conclusion de la paix, avait en toute hâte envoyé au cardinal de Winchester la nouvelle de la prise de Meaux. Ce seigneur était de plus en plus tombé dans la disgrâce du duc de Bourgogne, qui avait en effet chaque jour de plus forts griefs contre lui. Il lui reprochait d'avoir déjà entravé les négociations essayées avec les Anglais par l'intermédiaire de son frère, l'évêque de Thérouenne; d'être, sans le consentement de lui, son seigneur suzerain, entré en communication avec le cardinal de Winchester et le conseil d'Angleterre. Mais ses torts les plus graves étaient de manquer sans cesse à tous les devoirs d'un bon vassal, de refuser obéisssance aux officiers du Duc, de laisser courir ses gens sur eux, et de délivrer des lettres de sauvegarde comme s'il était souverain[2].

Le comte de Ligni, malgré sa secrète alliance avec les Anglais et la confiance qu'il mettait en leurs promesses, ne voulut pourtant pas être en discorde ouverte avec son seigneur. Ne pouvant lui faire admettre sa justification, il écrivit une longue lettre à chacun de ses nobles frères et compagnons de l'ordre de la Toison-d'Or, pour s'excuser de ce que lui imputait le Duc et pour les prier de le remettre en grâce avec lui.

Cependant sa conduite n'était nullement conforme à ses paroles de respect et d'obéissance; il tenait garnison à Coucy, à Ham, à Nesle, à la Ferté, à Saint-Gobain, à Bouchain, à Beaurevoir et dans d'autres forteresses; ses gens étaient sans cesse en communication avec les Anglais de la garnison de Creil et avec les compagnies anglaises qui couraient le pays, et les aidaient de tout leur pouvoir. Lorsqu'il avait délivré des lettres de garde pour un lieu,

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars. — [2] Monstrelet; *Histoire de Bourgogne*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les hommes du Duc et du roi en étaient repoussés; plusieurs même avaient ainsi été tués. Enfin une dernière offense acheva d'irriter le Duc. Il avait ordonné une nouvelle taille sur le bailliage de Péronne, et ses officiers voulurent la recueillir dans des villages des seigneuries de Ham et de Nesle. Le comte de Ligni prétendit qu'elle n'était pas due, puisqu'elle n'avait pas été consentie par les trois États du pays, et il interjeta appel. Le Duc ordonna qu'on passât outre, et les sergents furent envoyés avec des archers pour procéder à l'exécution. Jacques de Béthune, bailli de Ham, fit aussitôt monter à cheval les gens de sa garnison, courut sur les archers; il y en eut de blessés et de maltraités.

Le Duc, apprenant cette nouvelle, écrivit aussitôt au comte de Ligni pour que Jacques de Béthune lui fût livré. Cet ordre ne fut point exécuté; les seigneuries que le comte et la comtesse de Ligni avaient en Flandre et en Hainaut furent saisies.

Le comte écrivit alors une lettre très-respectueuse aux gens du grand conseil du duc de Bourgogne. Il expliquait comment la taille ne lui semblait pas due puisqu'elle n'était pas consentie par les États convoqués en nombre suffisant; comment il en avait appelé; comment Jacques de Béthune, sur la clameur des pauvres femmes de la campagne, que les archers dépouillaient et insultaient, avait cru qu'une compagnie d'écorcheurs dévastait le pays et n'avait pu supposer que c'étaient les officiers du Duc. Mais, disait-il, dès que Jacques de Béthune en avait eu l'assurance, il avait retenu ses gens. Lui-même, après la lettre du Duc, avait fait informer en justice contre Jacques de Béthune, qu'on avait trouvé innocent; il avait offert que la chose fût traitée juridiquement devant les officiers du Duc, afin qu'on pût entendre ses excuses, et s'était engagé à toute réparation et humilité s'il était trouvé en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faute; bien plus, il avait crié merci à son seigneur sans pouvoir en être entendu.

« Cela m'est bien dur, continuait-il, considérant que je ne suis coupable en rien et que je me suis offert en justice. Supposé qu'on me croie coupable, ce qui ne sera point reconnu, il n'y a pas lieu à confiscation, ni à mettre empêchement sur mon bien; les droits, les lois et les coutumes du pays s'y opposent; c'est ce que j'ai représenté à Hugues de Lannoy, seigneur de Santes, qui, par courtoisie, est venu me trouver, et que j'ai prié de supplier monseigneur de m'ouvrir la voie de justice. Je suis prêt d'être ouï en mes excuses par-devant monseigneur le duc de Bourgogne, messeigneurs de son ordre de la Toison-d'Or et les autres personnes de son conseil, ou par-devant les trois États de Flandre et de Brabant, ou par-devant les juges et selon les lois dont le susdit territoire est mouvant. Je ne veux pas fuir monseigneur ni sa justice; je ne vais point quérir d'autre prince ni d'autres juges que lui et ses gens. Il me semble, selon Dieu, la bonne justice et la noblesse, qu'on ne devrait point me refuser. Je ne crois pas que je puisse faire plus ni mieux mon devoir que de requérir justice de monseigneur, qui est un prince si renommé, des seigneurs de son ordre, qui sont ses parents, ses frères et ses amis, gens d'élite et de prud'homie, de son conseil, de ses États, des juges où se trouvent tant de personnages sages et notables, et, en outre, de crier merci quand je ne suis pas coupable. Cependant j'ai su, par ceux qui sont venus me trouver, que mon très-redouté seigneur ne sera point content que je ne lui livre Jacques de Béthune; laquelle chose il m'est et me serait impossible de faire, car il n'est pas en ma puissance. N'est-il pas vrai que tout homme qui se sentirait dans l'indignation d'un prince si haut et si puissant ne se laisserait point saisir pour être livré au martyre? »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le comte de Ligni finissait en priant les membres du conseil d'intercéder le Duc en sa faveur, afin que justice lui fût rendue.

Lorsque cette lettre arriva, elle donna lieu à de grandes délibérations; beaucoup de seigneurs, et surtout le sire Hugues de Lannoy, représentaient que, si l'on procédait par voie de fait, il en adviendrait de grands malheurs. Le comte de Ligni était un homme de grande entreprise, maître d'un bon nombre de forteresses, allié des Anglais, à qui il pourrait les livrer. On ajoutait qu'il avait rendu pendant longtemps de grands services au duc de Bourgogne et pourrait lui être encore nécessaire; car les Français faisaient de jour en jour plus d'entreprises sur les domaines du Duc et se conformaient mal à la paix d'Arras. Ainsi parlaient ceux qui, dans le conseil, avaient toujours incliné au parti anglais; mais le Duc les écoutait froidement et ressentait avec vivacité l'offense de son vassal. Le comte d'Étampes, qui avait eu des gens de son armée assaillis et tués par Jacques de Béthune, abondait fort en ce sens. Enfin on s'arrêta à une résolution plus sage. Le Duc envoya à Cambrai Nicolas Raulin, son chancelier, l'évêque de Tournay, le sire de Lannoy et le sire de Saveuse, parlementer avec le comte de Ligni, ses conseillers et Jacques de Béthune. Un projet d'accommodement fut dressé; le comte y fit d'abord quelques corrections; comme elles ne convinrent point toutes aux conseillers de Bourgogne, ils y firent à leur tour plusieurs changements, et le projet fut rapporté au comte de Ligni. Il était fier et peu patient. « Ah! dit-il, le chancelier et l'évêque de Tournay pensent « faire de moi à leur fantaisie. Mais ce n'est pas mon « plaisir. » Et il déchira soudainement le papier. Les seigneurs qui l'entouraient et ses conseillers eurent grand'peine à le calmer. Cependant l'accord fut conclu; il fit ses soumissions; Jacques de Béthune alla se remettre aux mains

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du Duc, qui, ainsi que cela avait été promis verbalement, ne le laissa que peu de jours en prison. Ainsi s'apaisa cette dangereuse querelle; le comte de Ligni n'en demeura pas moins allié des Anglais.

Aussitôt après le retour des ambassadeurs qui avaient traité de la paix, le roi de France s'en alla à Orléans pour y tenir les États de son royaume, afin de leur faire connaître ce qu'il avait fait pour procurer la paix, et aussi pour aviser aux moyens de mettre fin aux horribles désordres des écorcheurs et de tous les gens de guerre. Encore dernièrement le bâtard de Bourbon s'était emparé de la forteresse de Lamothe en Lorraine, puis l'avait revendue aux gouverneurs du pays; de là il avait traversé les environs de Langres; mais Jean de Vergy, avec les Bourguignons, avait atteint cette compagnie et l'avait presque en entier détruite et dispersée. Le Duc se plaignait de plus en plus de tant d'expéditions entreprises contre ses provinces. D'autre part le connétable ne pouvait défendre le royaume, tant lui manquaient l'argent et l'obéissance des gens de guerre. Les bonnes villes étaient dépeuplées par la peste et la famine; les pauvres laboureurs ne cultivaient plus les terres; enfin messire Charles, le comte du Maine et les plus sages conseillers du roi ne cessaient de remontrer la déplorable situation du royaume[1].

L'assemblée des États à Orléans fut nombreuse et solennelle; tous les princes y étaient ou y avaient envoyé leurs gens; l'évêque de Tournay, le sire de Brimeu, le sire de Créqui étaient ambassadeurs de Bourgogne; le comte de Dunois y était au nom de son frère le duc d'Orléans; Pierre de Bretagne, avec de notables évêques et seigneurs, au nom du duc de Bretagne; le sire d'Estaing, au nom du comte d'Armagnac. La reine de Sicile, belle-mère du

[1] Berry; Chartier; Ordonnances.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de La Marche, le comte de Vendôme assistaient en personne; la ville de Paris et les autres bonnes villes avaient leurs députés. Enfin, de toutes parts, chacun, et le roi tout le premier, n'avait d'autre désir, d'autre volonté que de s'occuper du bien du royaume, de son gouvernement, et du moyen de le mettre en bonne paix, justice et police.

L'archevêque de Reims, chancelier de France, commença par exposer que récemment il y avait eu des conférences pour la paix; qu'on y avait de part et d'autre présenté des articles; qu'on s'était séparé en convenant que chacun les porterait à son roi pour savoir sa volonté, et qu'on se réunirait de nouveau au mois de mai prochain. Le chancelier termina en disant à cette noble assemblée que tous devaient aviser au bien de la chose publique, au recouvrement du royaume, et dire en conscience leur bon et vrai avis. Après avoir pris deux jours pour y bien réfléchir, les gens des États se réunirent dans la chambre du conseil pour traiter de ces hautes affaires. Afin de mieux les éclaircir, on commit diverses personnes notables et habiles pour parler contre ou pour la paix. Le comte de Vendôme, maître Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, étaient chargés de soutenir la paix; le comte de Dunois, le maréchal de La Fayette et maître Jean Rabatteau, président au Parlement, maintenaient les motifs favorables à la guerre. Maître Juvénal et maître Rabatteau dirent beaucoup de belles, sages et grandes choses, qu'ils appuyaient de notables exemples tirés des histoires anciennes et des passages des livres saints, des Pères de l'Église et des anciers auteurs. La plupart des seigneurs présents parlèrent aussi, de même que les ambassadeurs des autres princes; les députés des bonnes villes dirent aussi leur opinion. Bref, on démontra, presque tout d'une voix, les désolations, les maux, les pillages, les meurtres,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rébellions, vols, ravissements, rançonnements qui se faisaient sous ombre de la guerre, et, au contraire, quels biens, quelle joie, quels plaisirs régneraient dans un pays qui aurait la paix! Il fut dont proposé qu'au mois de mai prochain les ambassadeurs retourneraient à Saint-Omer pour conclure la paix, si les Anglais y voulaient entendre à des conditions raisonnables. Toutefois, comme le Dauphin était absent, et que les seigneurs et les députés du pays de Languedoc n'étaient point présents, on régla qu'une autre assemblée des États se tiendrait à Bourges au mois de février.

Ce qui fut surtout remontré bien au long par les gens des trois États, ce furent les grands excès des gens de guerre. Le roi reconnut authentiquement qu'ils vivaient sur le peuple sans ordre ni justice. Considérant la pauvreté, l'oppression, la destruction de son peuple, dont il avait si grand déplaisir, il déclara que son intention était de ne plus tolérer ni souffrir en aucune façon de telles choses, et il rendit une fort belle et haute ordonnance, sous forme de loi et d'édit général, perpétuel et non révocable, ou bien, comme on disait alors, de pragmatique-sanction, afin de mettre les gens de guerre sous meilleure discipline. On fut longtemps avant de pouvoir la faire exécuter, et il fallut y joindre successivement beaucoup d'autres règles et d'autres ordres; mais, enfin, de ce jour on commença à espérer justice.

Il était ordonné à cette multitude de capitaines, qui s'étaient élevés de leur autorité privée et avaient assemblé un grand nombre de gens d'armes sans congé ni licence du roi, de ne plus porter à l'avenir le nom de capitaines, à moins d'être compris dans un certain nombre de capitaines de gens d'armes et de trait, gens sages et prudents, élus par le roi pour la conduite de la guerre, pourvus de cet office, et à qui serait confié un certain nombre de gens.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ces capitaines, élus et commis par le roi, devaient être tenus de choisir des gens d'armes et de trait, et autres gens de guerre notables, suffisants et habiles, et de répondre de leur conduite.

Il était défendu, sous peine de crime de lèse-majesté, de confiscation de corps et de biens, de perte de noblesse et de tout droit aux honneurs et offices publics, d'être assez hardi pour lever, conduire ou recevoir une compagnie de guerre sans congé, licence, consentement, ordonnances ou lettres patentes du roi.

Nul capitaine ne pouvait recevoir dans sa compagnie aucun homme d'armes, gentilhommes ou autres, aucun homme de trait sortant de la compagnie d'un autre capitaine.

Défense était faite, sous peine de crime de lèse-majesté, à tous capitaines, gens de guerre et autres, de piller, dérober ou détrousser, ou de laisser piller, dérober ou détrousser gens d'Église, nobles, marchands, laboureurs, ni autres, sur les chemins, en leurs hôtels ou habitations, et ailleurs; et aussi de les prendre, emprisonner et rançonner; au contraire, on devait les laisser passer sûrement et sauvement ;

— Aussi de prendre aux marchands et laboureurs leurs bœufs, leurs chevaux et toute bête de harnais, de labour, de voiture ou de charroi, les laissant au contraire labourer ou charrier leurs denrées et marchandises paisiblement, et sans leur rien demander ;

— De détruire ou laisser détruire le blé, le vin, ou aucuns vivres quelconques, de les jeter dans les puits, de défoncer les pipes ou autres vaisseaux, de scier ou couper les blés, de les battre, de les faire manger en vert aux chevaux ;

— De mettre ou laisser mettre le feu aux gerbes, aux maisons, aux foins, aux pailles, aux lits, linges, ustensiles, pipes, pressoirs et autres instruments ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

— De démolir les charpentes des maisons pour se chauffer.

Il était enjoint à tous sénéchaux, baillis, prévôts ou autres justiciers du royaume, dès qu'ils sauraient dans le pays de tels voleurs et pilleurs de grands chemins, d'assembler des gens d'armes ou d'autres, comme on ferait contre les ennemis, afin de les prendre et de les amener en justice. Leur dépouille était donnée à qui les saisirait; nulle poursuite ne serait intentée à qui les tuerait dans un tel conflit.

Le roi commandait à tous ses capitaines et gens de guerre de vivre doucement et paisiblement, sans molester le peuple et sans faire excès de dépenses pour hommes ni pour chevaux, et de se contenter raisonnablement des vivres qu'ils trouveraient, sans contraindre outrageusement leurs hôtes à leur donner abondance et délicieuseté de vivres, ou argent pour acheter des vivres ou des harnais.

Les capitaines devaient livrer sur-le-champ les délinquants à la justice, sous peine d'être tenus du délit, si, par leur négligence, ils venaient à s'évader.

Les gens de guerre étaient tenus de s'opposer à ces excès lorsqu'ils en étaient témoins.

Si les délinquants étaient trop puissants et soutenus par des seigneurs ou d'autres, de manière à ce que justice ne pût se faire, les justiciers devaient faire des procès-verbaux, des ajournements, des sentences, des jugements et déclarations, et les adresser au roi ou au Parlement.

Tout juge était compétent, sans acception de juridiction ni de territoire. Tout justicier qui refuserait ou négligerait de faire justice devait être poursuivi comme fauteur et adhérent.

Lorsque le capitaine de la compagnie refuserait de livrer le délinquant, on devait procéder sur-le-champ contre lui,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à main armée ou autrement, et envoyer l'information au roi ou au Parlement.

En outre, tout homme blessé ou maltraité pouvait, sans recourir aux officiers royaux, assembler des gens armés, courir sur les délinquants et les amener en justice; aucune poursuite ne serait intentée contre ceux qui les tueraient dans ce débat.

Les capitaines et gens de guerre devaient être établis en garnison dans les places sur les frontières, en face des ennemis, par les ordres du roi, y demeurer et s'y tenir, sans en sortir ni aller vivre sur le pays de quelque manière que ce fût, sous peine de crime de lèse-majesté.

En ce cas, chacun pouvait s'armer et s'assembler contre eux, et leurs dépouilles appartiendraient à qui les prendrait.

Le roi déclarait que son intention était de ne donner grâce ni rémission à aucun délinquant; et si, par importunité ou autrement, il venait à en accorder, il voulait, ordonnait et commandait que sa cour de Parlement ou ses autres justiciers ne lui obéissent en aucune manière.

Les seigneurs, barons et autres capitaines qui tenaient garnison dans leurs propres forteresses ou châteaux, et qui faisaient souffrir de cruelles oppressions aux sujets du roi, devaient les garder à leurs dépens, avec leurs gens, sans dommages du peuple Lorsque les forteresses et châteaux n'étaient pas à eux, ils devaient les rendre à ceux à qui ils appartenaient.

Lesdits seigneurs répondraient pour les faits de leurs gens comme les capitaines de leur compagnie.

Il était interdit aux nobles et gens de tout état de recéler aucuns délinquants, sous prétexte de parenté ou autre, et chacun pouvait aller à main armée les prendre où ils se cachaient. Tout château, baronnie ou seigneurie, où un délinquant était recélé, devait être confisqué.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Plusieurs seigneurs, sous prétexte de munir de vivres leurs châteaux et forteresses, avaient exigé des blés, des vins et autres denrées des habitants de leur seignerie, avaient établi ou augmenté des péages de rivière ou de route : ces exactions étaient prohibées.

Il était souvent arrivé, lorsque le roi avait, du consentement des trois États, levé des tailles pour soutenir la guerre, que des seigneurs, barons ou autres, avaient retenu les deniers de la taille ou des aides, prétendant qu'ils leur étaient assignés ou que le roi leur devait telle ou telle somme ; d'autres fois ils ajoutaient à leur profit de fortes sommes à la taille du roi : de telles pratiques leur étaient interdites.

D'autres levaient des tailles dans leurs seigneuries de leur propre volonté, et grevaient ainsi le peuple : le roi défendait qu'aucune taille, aide ou tribut, fut levé sans son autorité, son congé et ses lettres patentes.

Le roi finissait par commander que cette loi et ordonnance fût publiée dans les bonnes villes et dans tous les lieux de son royaume.

On eut bientôt une grande et nouvelle preuve de la nécessité de discipliner les gens de guerre [1]. Tout aussitôt après la prise de Meaux, le roi avait ordonné au connétable d'aller combattre les Anglais en Normandie. Il avait entrepris de les attaquer par la Bretagne, et, joignant ses forces à celles du duc d'Alençon, ils étaient allés mettre le siége devant Avranches. Lord Talbot et les capitaines anglais arrivèrent au secours de cette ville. Le corps des Français était fortement retranché par la rivière de Selune, qui d'ordinaire ne peut se passer à gué, surtout lorsque la marée est montante ; il n'y avait donc rien de si facile que de garder le passage. Mais l'armée française

[1] Berry ; Chartier ; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se composait de toutes les compagnies d'écorcheurs qu'on avait pu ramasser; on ne les avait point payés de leur solde; on manquait d'argent, il y avait peu d'artillerie, et elle était mal servie. Le connétable ne pouvait faire obéir personne; chaque soir les hommes d'armes s'en allaient loger çà et là dans les villages. Il y avait des nuits où le connétable ne pouvait pas garder avec lui quatre cents hommes pour défendre le camp et le passage de la rivière. Aussi advint-il qu'une fois, à marée basse, les Anglais trouvèrent, en sondant avec leurs lances, un lieu de la rivière, vers les grèves du mont Saint-Michel, où l'on pouvait traverser. Ils passèrent, surprirent le guet, firent prisonnier le sire de Honfroy qui le commandait, et entrèrent dans la ville.

Quand les Français surent que les Anglais étaient dans Avranches, le découragement s'empara d'eux; chacun s'en alla de son côté. Le connétable endurait avec une constance merveilleuse les peines les plus cruelles et ne voulait point lever le siége, quelque peu de monde qui lui restât. Enfin deux chefs de compagnies, Antoine de Chabanne et Blanchefort, vinrent lui dire qu'ils voulaient bien demeurer avec lui, mais que, quant à leurs gens, ils n'en avaient pas dix. Alors, bien malgré lui, n'ayant presque avec soi que des capitaines, il s'en alla avec une centaine de lances; et les Anglais, sortant d'Avranches, firent un magnifique butin dans le camp, d'où l'on n'avait pas même emmené les vivres, les canons et les bagages.

Lorsque le roi, qui, après les États d'Orléans, était venu à Angers, sut l'embarras où se trouvait son armée, il envoya à la hâte le sire de Gaucourt et Saintrailles avec un peu d'argent et de l'artillerie. Ils arrivèrent trop tard; tout était déjà dispersé et perdu. Ils revinrent à Angers avec le connétable et les principaux capitaines.

Le roi était dans une vive colère. « Comment cela a-t-il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« pu advenir, leur demanda-t-il, et pourquoi s'est-on si « lâchement conduit devant Avranches? » On lui raconta ce qui s'était passé; il assembla son conseil. « A quoi sert « donc, disait-il, d'assembler tant de gens d'armes, sinon « à détruire mon peuple? Je suis informé de la façon dont « les choses se passent; je sais qu'il faut à chaque homme « d'armes une dizaine de chevaux de bagage pour mener « tout son train, des pages, des valets, des femmes, des « chiens, des oiseaux. Toute cette canaille n'est bonne « qu'à manger mon peuple[1]. »

Pour commencer donc à exécuter les belles ordonnances sur les gens de guerre, le commandement fut donné de chasser toute la racaille inutile; on promit qu'à l'avenir la revue des compagnies serait faite et la solde payée une fois par mois. Tout aussitôt le roi nomma des capitaines et leur fit délivrer de l'argent, des armes, de l'artillerie.

Ce bon ordre que l'on s'efforçait d'établir n'était pas du goût de tout le monde; il gênait les seigneurs qui s'étaient accoutumés à se gouverner uniquement selon leur volonté[2]. Ce n'était pas non plus chose facile que d'ôter à tous ces capitaines les compagnies qui les rendaient si puissants et si redoués. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois résolurent de faire ce qu'on avait déjà vu plus d'une fois, de changer par la force le gouvernement du royaume, de chasser du conseil ceux en qui le roi avait mis sa confiance, et de détruire ainsi le grand crédit soit du connétable, soit du comte du Maine. Ils laissèrent tout à coup le roi et s'en allèrent au château de Blois. Le sire de La Tremoille, qui cherchait toujours à regagner le pouvoir dont il avait

[1] *Éloge du roi Charles VII*, par un auteur contemporain. — [2] Berry; Chartier; Richemont; Monstrelet; *Vie de Chabannes*; Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

été dépouillé, était l'âme de toute cette affaire; ses conseils n'avaient pas peu servi à faire prendre un tel dessein par les grands seigneurs; il leur avait promis d'engager sa personne et ses biens dans leur entreprise. Le bâtard de Bourbon, Blanchefort et les autres chefs de routiers se mirent en pleine désobéissance et recommencèrent à tenir les champs. Le roi voulut vainement en garder quelques-uns près de lui pour le servir contre les révoltés. Il montra, à cette intention, bon accueil à Antoine de Chabanne; et comme il lui faisait des remontrances sur sa conduite, disant : « Vous savez bien que les Anglais et les « Bourguignons appellent Blanchefort et vous capitaines « d'écorcheurs, » Chabanne repartit : « Sire, quand j'é- « corche vos ennemis, leur peau vous profite plus qu'à « moi. » Puis il alla rejoindre les autres.

Le Dauphin était pour lors à Loches, revenant du Languedoc, où, par ordre du roi, il venait de passer une année, s'efforçant de remettre quelque ordre dans cette province, à quoi il avait assez mal réussi. Les seigneurs de la Praguerie, car on appela ainsi cette révolte, à cause des troubles et des séditions de la Bohême et de Prague dont on parlait alors beaucoup, avaient formé le dessein de mettre ce jeune prince à leur tête. Le bâtard de Bourbon s'en vint avec sa troupe le trouver à Loches. Ses conseils, ceux du sire de Chaumont, du sire de Boucicault, du sire de Sanglier, décidèrent le jeune prince, qui n'avait alors que dix-sept ans, à prendre parti contre son père. En vain le comte de La Marche, que le roi lui avait donné pour gouverneur, lui fit-il les plus sages remontrances; tout fut inutile. Le Dauphin déclara qu'il était las d'obéir comme un sujet, ainsi qu'il avait fait par le passé, qu'il entendait se conduire par sa volonté et se sentait capable

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de faire le bien du royaume. Ses partisans et lui ajoutaient beaucoup de discours injurieux au roi. Ils disaient que c'était un prince adonné au repos et à la mollesse, qu'il ne s'inquiétait nullement de défendre son royaume contre les ravages des ennemis, ni même de ses propres capitaines. Le Dauphin assurait que, par son courage et son activité, il aurait bientôt fait cesser de tels désordres. Il manda tout aussitôt le duc d'Alençon et se retira à Niort. Le comte de La Marche, consterné de lui voir tant d'obstination dans un si funeste dessein, s'en retourna à Angers près du roi pour l'informer de tout.

Le roi, cette fois, ne montra nulle faiblesse. Il assembla tout aussitôt une armée. Il écrivit aux bonnes villes et dans toute la France qu'on eût à refuser obéissance et entrée au Dauphin, au duc de Bourbon, au duc d'Alençon et à leurs alliés; il envoya au plus tôt le sire de Gaucourt et Saintrailles chercher le connétable, qui l'avait quitté depuis peu de jours pour retourner à son gouvernement de l'Ile-de-France. En passant par Blois, le comte de Richemont avait trouvé le duc de Bourbon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois pleins de joie et d'espérance. Le Dauphin était déjà à Niort avec le duc d'Alençon; on avait écrit au duc de Bourgogne pour avoir son appui; les compagnies tenaient la Sologne et le Berri. Aussi tous ces grands seigneurs se montrèrent-ils bien hautains et parlèrent-ils sans ménagement au connétable. Le comte de Dunois surtout semblait avoir le désir de le provoquer par quelques paroles offensantes, afin d'engager querelle et de trouver occasion de mettre la main sur lui. Mais le comte de Richemont était sage, Il garda tout son sang-froid. Grâce à Antoine de Chabanne, qui dissuada les seigneurs et leur montra que saisir le connétable serait livrer aux Anglais Paris et l'Ile-de-France, il continua sa route.

Gaucourt et Saintrailles l'atteignirent le lendemain à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Beaugenci. « Monseigneur, lui dirent-ils, le roi ne vous « commande point, mais vous prie de venir sur-le-champ « le trouver, toutes choses cessantes. » Il fit équiper un bateau, y monta avec ses archers, et arriva bientôt à Amboise, où le roi était venu. Il le trouva en grand tourment d'esprit et n'en dormant plus, toutefois plein de résolution et de courage. Il avait fait saisir le petit Blanchefort; l'échafaud était dressé, et on allait lui couper la tête, quand on annonça au roi que le comte de Richemont arrivait. Sa joie fut complète; il lui fit grand accueil. « Puis- « que j'ai mon connétable, disait-il, je ne crains plus « rien. » A sa demande, il accorda la grâce de Blanchefort, qui était un vaillant capitaine et un des moindres de la conjuration.

Le roi partit sans tarder pour Poitiers. « Souvenez- « vous, lui disait le connétable, du roi Richard d'Angle- « terre; il lui en coûta pour s'être enfermé au château de « Conway, lors de la révolte du duc de Lancastre. Gardez- « vous de vous mettre dans aucune ville ou forteresse. » Aussi fut-il résolu de tenir la campagne. Saint-Maixent venait d'être surpris par trahison; mais les habitants et les moines se défendaient encore vaillamment dans une porte de la ville et dans le couvent. Le roi arriva à temps pour les secourir; il se montra reconnaissant de leur courageuse fidélité, leur accorda de beaux priviléges, anoblit les bourgeois, leur promit que la ville serait toujours uniquement à leur garde, et maintint si bien l'ordre et la discipline que, dans une ville où l'on entrait à main armée, il n'y eut pas un homme tué, pas une femme maltraitée.

Cela était bien nouveau et sembla merveilleux. Le château fut pris le lendemain, et les rebelles qui s'y trouvèrent furent égorgés et décapités, hormis ceux qui étaient serviteurs du duc d'Alençon, que le connétable pria le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

roi d'épargner, à la condition de ne jamais s'armer contre son autorité.

Les affaires de la Praguerie n'allaient pas aussi bien que l'avaient espéré les seigneurs. Le duc de Bourgogne, après en avoir délibéré dans son conseil, avait fait répondre au Dauphin qu'il était, lui, ses pays et tous ses biens, fort au commandement de monseigneur le Dauphin, et le recevrait de son mieux quand il lui plairait venir, mais que, pour nul motif, il ne lui accorderait faveur ni aide s'il s'agissait de faire la guerre au roi son père; qu'au contraire il était prêt à s'employer de toutes manières pour le faire rentrer en grâce et lui conseillait de le tenter; car continuer cette guerre lui semblait un trop grand déshonneur et causerait trop de dommage au royaume. A cet effet il envoyait des ambassadeurs au roi, afin de s'entremettre pour ce traité. Peu après, le comte de Dunois abandonna la Praguerie, vint demander pardon au roi, et s'excusa d'avoir voulu saisir le connétable. Quant au duc de Bourbon, qui était le principal auteur de l'entreprise, il y persista encore. Par ses ordres, Antoine de Chabanne et sa compagnie s'en allèrent à Niort prendre monseigneur le Dauphin et le duc d'Alençon, et les conduire en sûreté dans son duché de Bourbonnais, où il avait maintes villes et forteresses.

Le roi les suivit en passant par la Souterraine et Guéret. Chambon et Evaux furent pris; Montaigu, Ebreuille, Aigueperse se rendirent. Le duc de Bourbon et les seigneurs de son parti ne pouvaient engager personne dans leur sédition, pas plus les gentilshommes que les villes. La noblesse d'Auvergne avait répondu qu'elle servirait volontiers monseigneur le Dauphin, mais jamais contre le roi, et que, si le roi venait dans la province, certes les gentilshommes n'oseraient jamais lui refuser l'entrée des villes ni des forteresses. Les gens de la Praguerie avaient aussi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

compté que les compagnies de routiers du Languedoc viendraient à leur secours; au contraire, elles obéirent aux ordres du roi, et le sire de Sallazar, qui était le principal capitaine des contrées du Midi, arriva en Auvergne pour faire la guerre aux factieux.

Le duc de Bourbon pensa alors à entrer en Bourgogne et s'avança de ce côté jusqu'à Decize; mais le duc Philippe avait ordonné qu'on s'opposât à l'entrée des compagnies; d'ailleurs les villes et le peuple, encouragés par l'ordonnance du roi, ne voulaient plus se laisser piller et rançonner. Le pays était prêt à se soulever contre la Praguerie; il fallut donc revenir à Moulins. Pendant ce temps-là Cusset, Charroux, Clermont, Montferrand, toute la Limagne, hormis Riom, qui était la capitale du duché d'Auvergne et qui appartenait au duc de Bourbon, se soumettaient avec empressement au pouvoir du roi. Il tint les États de la province d'Auvergne à Clermont. L'évêque Martin Gouge, qui était depuis longtemps un de ses principaux conseillers, exposa comment toute cette rébellion était ve nue de ce que le roi avait voulu sauver son peuple de la destruction, mettre ordre aux excès de ses gens de guerre et les contraindre de se tenir aux frontières afin de combattre les ennemis; comment c'était pour s'opposer à une si sage volonté que les grands seigneurs avaient laissé le royaume sans défense contre les Anglais, avaient persuadé par flatterie à monseigneur le Dauphin que c'était à lui de gouverner, et avaient ainsi armé le fils contre le père; il montra comment une telle guerre était contre Dieu, la raison et la nature, et demanda aux trois Etats d'accorder quelques subsides pour pouvoir la mettre à fin. Les Etats firent paraître un grand respect et une vive reconnaissance pour le roi; ils concédèrent en effet une taille.

Les seigneurs révoltés étaient presque sans espoir et n'avaient plus qu'à faire leur paix; mais le Dauphin, tout

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jeune qu'il fût, était fier et plein de volonté ; il lui déplaisait d'avoir à s'humilier, et surtout de sacrifier ceux qui s'étaient mis de son parti. Le comte d'Eu s'employait plus que nul autre à conclure un accommodement. Les ducs de Bourbon et d'Alençon vinrent de Moulins aux cordeliers de Clermont, hors de la ville, et le conseil du roi s'y rendit pour traiter avec eux. Le comte du Maine, le connétable, l'évêque de Clermont, le sire de Coetivi, amiral de France, le comte de La Marche étaient alors les principaux de ce conseil. Après trois jours de conférences, les ducs d'Alençon et de Bourbon promirent qu'ils ramèneraient le Dauphin et allèrent à Moulins pour le chercher. Au jour marqué il se refusa à venir, puisque le roi n'avait point consenti à pardonner aux gens de son hôtel.

Alors il fallut continuer la guerre ; le roi passa l'Allier au Pont-du-Château, prit Vichy, Varennes, la Palisse, Rouanne, Charlieu. Partout les villes se soumettaient d'elles-mêmes ; lorsque quelqu'une faisait résistance, le roi y venait pour empêcher qu'en y entrant de force on y commît des cruautés et des désordres.

Enfin le comte d'Eu vint annoncer à ce digne prince que, s'il avait la bonté de se rendre à Cusset, monseigneur le Dauphin viendrait se remettre en ses mains et lui demander merci. Le roi craignait encore que cette promesse ne fût pas tenue; cependant, comme le comte d'Eu s'y engageait sur sa vie, il le voulut bien croire et vint à Cusset. Le duc d'Alençon venait de faire sa paix séparée.

Le Dauphin se mit en effet en route pour aller se présenter à son père. Il chevauchait avec le duc de Bourbon, et avait avec lui les sires de La Tremoille, de Chaumont et de Prie. Lorsqu'ils furent à une demi-lieue de la ville, un messager se présenta et signifia à ces trois seigneurs de ne pas aller plus avant; car le roi n'avait rien accordé

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour eux et ne les voulait point voir. « Mon compère, dit « le Dauphin au duc de Bourbon, vous m'avez trompé « et ne m'avez point dit la chose comme elle est. Puisque « le roi ne pardonne pas aux gens de mon hôtel, Pâques-« Dieu ! je n'irai point. — Monseigneur, répartit le duc « de Bourbon en tâchant de l'apaiser, tout s'arrangera; « ne vous mettez point en peine D'ailleurs, ajouta-t-il, il « n'y a plus à choisir, voici l'avant-garde du roi. » Le comte d'Eu et quelques autres seigneurs arrivèrent; ils eurent grand'peine à décider le Dauphin; il voulait absolument retourner. Enfin il céda et donna congé aux trois seigneurs de sa suite.

Arrivés à l'hôtel du roi, son fils et le duc de Bourbon s'agenouillèrent par trois fois devant lui ; à la troisième fois, ils le supplièrent humblement de leur pardonner et de ne plus les avoir en indignation. « Louis, dit le roi, « soyez le bienvenu; vous avez beaucoup tardé. Allez, « pour aujourd'hui, vous reposer en votre hôtel ; demain « nous vous parlerons. » Puis, se tournant vers le duc de Bourbon : « Mon cousin, dit-il, j'ai déplaisance de la faute « que vous avez commise contre notre Majesté, et ce n'est « pas la première. » Il lui rappela ensuite que déjà quatre fois il lui avait pardonné de graves désobéissances. « Si « ce n'eût été, continua-t-il, pour l'amour et en l'honneur « de personnes que je ne veux pas nommer, nous vous « aurions montré tout le déplaisir que vous nous avez « fait Gardez-vous d'y retomber dorénavant. » Il ajouta encore d'autres paroles graves, sages et fortes, pour les congédier.

Le lendemain ils vinrent à sa messe, et après, devant les gens du conseil, ils demandèrent encore pardon de leur conduite. Le Dauphin se risqua alors à solliciter aussi grâce pour La Tremoille, Chaumont et de Prie. « Je n'en « ferai rien, dit le roi, et ne les veux point voir : je con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« sens qu'ils se retirent dans leurs maisons et s'y tien-
« nent. — En ce cas, Monseigneur, répliqua le Dauphin,
« il faut que je m'en retourne, car je leur ai promis votre
« grâce. — Louis, répondit sévèrement le roi, les portes
« sont ouvertes, et si elles ne vous sont pas assez grandes, je
« vous ferai abattre quinze ou vingt toises de murs pour
« votre passage; allez où bon vous semblera. Vous êtes
« mon fils, et ne pouviez vous obliger envers personne
« sans mon consentement. Mais s'il vous plaît vous en
« aller, allez-vous-en; car, au plaisir de Dieu, nous en
« trouverons assez de notre sang qui nous aideront à
« maintenir notre honneur et notre seigneurie mieux que
« vous n'avez fait jusqu'ici. » Sur ce, le roi le laissa et se tourna vers le duc de Bourbon, qui lui fit serment de le bien servir et de lui obéir désormais fidèlement.

Le duc de Bourbon signa ensuite un traité par lequel il rendit les forteresses de Beauté, de Vincennes, de Corbeil et de Brie-Comte-Robert, qui étaient occupées par ses gens et leur avaient servi d'asile pour se livrer à mille brigandages aux portes de Paris. Il remit aussi Loches, qu'il tenait depuis que le Dauphin y avait commencé la Praguerie; Sancerre qu'il avait surpris; en un mot, toutes les places qu'il avait hors de ses seigneuries. Le roi resta en Bourbonnais jusqu'à ce qu'on eût nouvelles certaines de la remise de ces forteresses.

Quant au Dauphin, tous les officiers de sa maison furent destitués, et on ne lui laissa que son confesseur et son cuisinier[1]; mais il reçut des lettres du roi qui, considérant qu'il était parvenu à l'âge suffisant pour avoir connaissance et s'employer aux affaires du royaume, tenir état et gouvernement, et avoir des terres et seigneuries dont le revenu pût l'aider à soutenir sa dépense, lui confia

[1] Ordonnances.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le gouvernement et l'administration du Dauphiné, dont il portait seulement le titre. Toutefois ses actes ne pouvaient être scellés que par le chancelier de France.

Cette guerre ainsi terminée, le roi fit publier qu'il avait pardonné à son fils et au duc de Bourbon, et renouvela encore en cette occasion toutes les défenses faites aux gens de guerre de commettre le moindre dommage et de vexer le peuple.

La Praguerie avait duré à peu près depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Le roi ne s'était, durant cet intervalle, occupé de nulle autre chose, et les Anglais avaient profité d'une si favorable circonstance pour faire de grands progrès, prendre beaucoup de forteresses, ravager les provinces. En ce moment ils assiégeaient, avec une armée nombreuse, Harfleur, que défendait bravement le sire d'Estouteville.

Toutefois, ainsi qu'il avait été convenu, les ambassadeurs de France et de Bourgogne s'étaient rendus à Saint-Omer; mais il ne s'en était point trouvé d'Angleterre; on les attendit pendant sept mois. Enfin arrivèrent l'évêque de Rochester et lord Stanhope; alors le chancelier de France et le comte de Vendôme déclarèrent que les ambassadeurs d'Angleterre n'étaient pas d'un rang assez élevé et qu'ils ne traiteraient pas avec eux. Du reste, comme chacun des deux partis était fermement résolu à ne pas céder sur le point important de la souveraineté du royaume de France, tous ces pourparlers étaient seulement destinés à montrer aux peuples qu'on avait bonne volonté de conclure la paix, et que, si elle ne se faisait point, il fallait l'imputer à l'obstination de l'adversaire.

La délivrance du duc d'Orléans, depuis les conférences de Gravelines, se négociait séparément, et non plus au nom du roi de France. La duchesse de Bourgogne avait obtenu du cardinal de Winchester qu'il se chargerait de cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

affaire. Le duc d'Orléans s'était en même temps engagé à épouser madame Marie de Clèves, nièce du duc Philippe, et qui était élevée dans la maison.

Le cardinal, quel que fût en ce moment son crédit dans les conseils d'Angleterre, éprouva quelques difficultés à obtenir cette délivrance[1]. Le roi Henri V, qui avait gouverné avec tant de sagesse et conquis le royaume de France pour l'Angleterre, avait, comme on s'en souvenait, recommandé sur toutes choses qu'on ne délivrât jamais le duc d'Orléans. Le duc de Glocester, opposé en tout au cardinal, rappelait avec force cette volonté de son royal frère. Il ajoutait beaucoup de motifs puissants; il disait que le roi Charles et le Dauphin son fils étaient divisés entre eux; que leur manque de sagesse et d'habileté était connu de tout le monde; que, si l'on renvoyait en France un prince rempli de savoir, de prudence, d'art de bien dire, il gagnerait la confiance des États de ce royaume; qu'on lui confierait le gouvernement; qu'il réconcilierait le roi avec son fils et rétablirait les affaires. Le duc de Glocester ajoutait que le duc d'Orléans, après avoir passé vingt-cinq ans en Angleterre, avait appris à connaître le fort et le faible de ce royaume. « On exigera, dit-on, un serment de ce prince, mais chacun sait qu'il ne reconnaît réellement pour souverain que le roi Charles. Ainsi il dira ensuite que son serment est contraire à ses devoirs et qu'il a été arraché par la contrainte.

« La Normandie est la seule province soumise; mais, si les Normands voient qu'on relâche le duc d'Orléans, ils se persuaderont que les Anglais céderont de même sur tous les points; alors, dans la crainte d'être un jour abandonnés, ils cesseront de nous être favorables.

« Le duc d'Orléans est le parent et l'allié des comtes

[1] Rapin Thoyras; *Acta publica*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Armagnac et d'Albret; il pourra leur prêter secours pour faire la guerre dans notre ancienne province de Guienne.

« On se flatte que la discorde se rallumera entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Mais les deux ducs sont réconciliés; c'est sur la demande de l'un que vous allez délivrer l'autre; ils s'uniront contre l'Angleterre.

« Si quelques-uns des princes et seigneurs qui font la guerre en France viennent à tomber aux mains des ennemis, ce qui pourrait facilement arriver, quel moyen restera-t-il de les échanger? Le duc d'Orléans eût suffi pour en ravoir quatre ou cinq.

« Enfin, si cette délivrance cause la ruine de nos affaires en France, comment les conseillers du roi pourront-ils s'excuser? Que dira tout le peuple d'Angleterre quand il verra qu'on a perdu de si belles et si glorieuses conquêtes, achetées au prix de la vie du feu roi notre frère, du duc de Clarence, du duc de Bedford, et de tant de princes, seigneurs et gentilshommes? Pour moi, je ne veux pas qu'on puisse jamais m'imputer d'avoir consenti à une telle résolution, et je demande que ma protestation soit enregistrée. »

Elle le fut comme il le requérait; mais le conseil se rangea à l'avis du cardinal, qui représenta que le retour du duc d'Orléans ne pourrait qu'accroître le désordre et les discordes parmi les princes de France. Le véritable motif était le besoin d'argent; la rançon du duc d'Orléans fut réglée à cent vingt mille écus d'or. C'était environ les deux tiers de ce que depuis sept ans le conseil d'Angleterre avait pu obtenir en subside des États du royaume assemblés en Parlement[1]. Le Dauphin et tous les princes de France se rendirent caution pour cette

[1] Hume.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

somme. Les États de Bourgogne accordèrent un subside au Duc pour l'aider à payer les trente mille écus qu'ils avaient garantis[1].

Le duc d'Orléans, après avoir pris congé du roi d'Angleterre et fait serment sur la sainte communion de ne jamais porter les armes contre les Anglais[2], fut conduit à Calais, et de là à Gravelines, accompagné de lord Cornwallis et de plusieurs autres seigneurs. La duchesse de Bourgogne, qui plus que personne avait travaillé à sa délivrance, était venue l'y attendre. Peu après le Duc y arriva avec toute sa cour. Les deux princes s'embrassèrent à plusieurs reprises, se serrant dans les bras l'un de l'autre. Ils ne pouvaient d'abord parler, tant leur émotion était grande. Enfin le duc d'Orléans rompit le silence. « Sur « ma foi, mon cher frère et cousin, dit-il, je vous dois ai- « mer plus que tous les princes de ce royaume, ainsi que « ma belle cousine votre femme; car, si vous et elle n'y « aviez pas été, je fusse pour toujours demeuré aux mains « de mes adversaires. Je n'ai pas de meilleur ami que vous. « — Mon cousin, répondit le duc Philippe, il y a long- « temps que j'avais grand désir de m'employer pour votre « rédemption, et il m'a été douloureux de n'avoir pu y « pourvoir plus tôt. » Ils s'adressèrent encore beaucoup d'autres paroles de tendresse. Chacun était attendri de la joie de ce pauvre prince, qui revoyait son pays après vingt-cinq années de captivité en terre étrangère. Il vint ensuite aux ambassadeurs de France qui se trouvaient là, le comte de Vendôme, l'archevêque de Reims, l'archevêque de Narbonne, et fit à chacun successivement l'accueil le plus courtois; mais ce fut surtout à son illustre frère le comte de Dunois qu'il marqua une grande amitié.

[1] *Histoire de Bourgogne.* — [2] *Original letters* published by John Fenn.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

De Gravelines on se rendit à Saint-Omer. La ville célébra par des fêtes le retour du duc d'Orléans et vint lui offrir des présents. De tout le pays d'alentour, des villes voisines, et surtout de ses seigneuries de Couci, de Valois et de Soissons, on venait en foule pour le voir. C'était une joie publique dans le royaume.

Le 6 novembre furent célébrées, dans l'abbaye de Saint-Bertin, les fiançailles de mademoiselle de Clèves avec le duc d'Orléans. Avant la cérémonie, le duc de Bourgogne fit apporter le traité d'Arras. Lecture en fut donnée à haute voix; puis le duc d'Orléans, la main sur les saints Evangiles et la croix que lui présenta l'archevêque de Reims, jura d'observer ce traité sur tous les points. Seulement il remarqua que l'article de la mort du duc Jean ne le concernait nullement. « Je ne suis donc point tenu de « m'en excuser, dit-il; jamais je n'y ai consenti, et, lorsque « je l'appris, j'en éprouvai grand déplaisir, considérant « que cette mort allait mettre le royaume de France en « plus grand péril qu'auparavant. »

Le comte de Dunois fut aussi appelé à jurer le même serment; il parut hésiter un moment. Cependant, sur l'ordre de son frère, il le prêta aussi; puis se fit la cérémonie des fiançailles.

Huit jours après, le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. On avait fait venir de tous côtés de grandes provisions pour la foule assemblée à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne défrayait son noble cousin avec une rare magnificence; on n'avait rien vu de plus beau depuis longtemps que les fêtes de ce mariage. La courtoisie du Duc était sans pareille envers tous les princes et seigneurs présents à ces solennités. Il avait engagé lord Cornwallis et les seigneurs anglais qui avaient amené le duc d'Orléans à rester aux fêtes; ils allaient partout librement et n'étaient point ceux qu'il traitait le moins bien. Chaque jour il y

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait de belles joûtes, dont les dames donnaient le prix; on se plaisait tant à ce genre de divertissement, qu'on en fit une le soir, après souper, sur de petits chevaux, dans la grande salle de l'abbaye Saint-Bertin.

Trois jours après, à la Saint-André, le Duc résolut de tenir son chapitre de la Toison-d'Or et de pourvoir à cinq places qui étaient vacantes. L'évêque de Tournay et le chancelier de Bourgogne allèrent consulter le duc d'Orléans pour savoir si ce serait son plaisir de recevoir l'Ordre, comme le souhaitaient le Duc et les chevaliers. Il répondit qu'il serait honoré de porter l'ordre de son cousin. Bientôt après il se rendit en la salle du chapitre, où siégeaient le Duc et les chevaliers revêtus de leurs manteaux et insignes. Le sire de Lannoy alla au-devant de lui. « Monseigneur, « dit-il, vous voyez monseigneur de Bourgogne et messei- « gneurs ses frères de l'ordre de la Toison-d'Or, qui ont « avisé et conclu dans leur chapitre que, pour la très- « haute renommée, la vaillance et la prud'homie qui est « en votre noble personne, ils vous présenteraient le col- « lier de l'Ordre, afin que la très-fraternelle amour qui « est entre vous et mon très-redouté seigneur puisse s'en- « tretenir et persévérer d'autant mieux. » Le duc d'Orléans s'inclina, et le Duc lui passa le collier, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; ensuite le roi d'armes, Toison-d'Or, le vêtit du manteau et du chaperon.

Le duc d'Orléans demanda alors au Duc de vouloir bien porter aussi le collier de son Ordre du Porc-Épic; il tira de sa manche le collier qu'il avait apporté et le lui passa au cou. Tous les seigneurs qui étaient présents se réjouissaient d'une si grande fraternité entre les princes. Le collier de la Toison-d'Or fut aussi, dans ce même chapitre, envoyé aux ducs de Bretagne et d'Alençon.

Les habitants de Bruges sachant toutes ces fêtes, et que jamais ils ne trouveraient leur seigneur dans un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

esprit plus bienveillant, ni mieux disposé à toute effusion de cœur, prirent ce moment pour obtenir grâce entière. Leurs députés vinrent à Saint-Omer, et prirent le duc d'Orléans pour leur intercesseur. Ils demandaient que le Duc, en signe de pardon, s'en vînt dans leur cité. Après avoir obtenu cette faveur, ils retournèrent pour se préparer à le recevoir dignement[1].

Tout se passa d'abord ainsi que l'avait prescrit la sentence. Les magistrats et quatorze cents bourgeois s'en vinrent à une lieue de la ville attendre leur seigneur; nu-pieds et sans chaperon. Quand il parut, tous se jetèrent à genoux les mains jointes et criant : « Merci ! » Alors le duc d'Orléans, les deux duchesses, tous les seigneurs supplièrent le duc de Bourgogne de remettre à sa bonne ville les anciennes offenses. Il fit attendre encore quelques instants sa réponse, prit les clefs de toutes les portes; puis, parlant avec bonté à tous ces bourgeois, il leur permit d'aller se chausser et vêtir leur chaperon. A l'entrée de la ville se trouva tout le clergé en procession, suivi des religieux, des religieuses et des béguines de tous les couvents, avec la croix, la bannière, les reliques et les plus beaux ornements des églises. Les corps de métiers et les marchands étaient à cheval, magnifiquement vêtus; les trompettes et les instruments de musique retentissaient dans les rues. Partout on voyait des échafauds richement ornés, où se jouaient de belles représentations. On remarqua surtout une jeune fille habillée en nymphe, qui conduisait un cygne portant le collier de la Toison-d'Or, et un porc-épic qui, selon la croyance populaire, dardait au loin ses piquants, afin de représenter la devise du duc d'Orléans : « De près et de loin[2]. » Les fontaines versaient du vin et d'autres breu-

[1] Meyer; Monstrelet. — [2] *Cominus et eminus.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vages délicats. Un riche bourgeois avait couvert les murs de sa maison de feuilles d'or et le toit de feuilles d'argent. Enfin jamais, de mémoire d'homme, une ville ne s'était mise en si grands frais pour honorer son seigneur. Aussi, le soir, le Duc fit-il remettre aux magistrats les clefs de la ville par le grand-bailli de Flandre, en disant qu'il leur rendait sa confiance. Sur ce, les cris de « Noël ! » recommencèrent encore plus fort, et toute la ville fut illuminée.

Le lendemain il y eut des joûtes, où le prix fut gagné par le damoiseau de Clèves, à qui son oncle, le duc de Bourgogne, voulut lui-même servir d'écuyer; puis un bal où il fit appeler les demoiselles de la ville. Il accepta aussi, avec toute sa cour, un dîner à l'Hôtel-de-Ville. Pour achever de rendre cette assemblée plus joyeuse, le comte et la comtesse de Charolais arrivèrent de Gand. On y vit venir aussi le comte de Ligni, qui se réconcilia pleinement avec le Duc et sembla de même fort empressé pour le duc d'Orléans.

Enfin, après dix jours passés dans tous ces grands divertissements, le Duc s'en alla à Gand. Ce fut là qu'il se sépara du duc et de la duchesse d'Orléans. Le cortége de ce prince était, de jour en jour, devenu plus nombreux.

De toutes les provinces voisines il arrivait des gentilshommes pour le prier de les prendre dans sa maison et à son service; ils lui amenaient leurs enfants pour lui servir de pages, leurs femmes et leurs filles pour former la compagnie de la nouvelle duchesse d'Orléans. Chacun imaginait qu'il allait être tout-puissant en France, que tout le gouvernement se conduirait à sa volonté, et qu'il y aurait fort à gagner de s'être mis des premiers avec lui. Le Duc

[1] 1440, v. st. L'année commença le 16 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Bourgogne, sans doute, avait aussi la pensée que le duc d'Orléans allait s'emparer des affaires du royaume[1]. Elles allaient depuis quelque temps assez mal à son gré; il se voyait des ennemis dans le conseil du roi; on n'avait pas pour lui autant de ménagements et d'égards qu'il en aurait exigés. C'était pour changer cette façon de gouverner qu'il s'était mis en peine de faire revenir le duc d'Orléans, de le marier à sa nièce, de le combler de marques d'amitié et d'honneur, de sceller par tous les moyens leur alliance; il avait même permis aux gentilshommes de ses États de s'engager au serviee de ce prince. C'était lui qui fournissait l'argent nécessaire pour former cette nombreuse maison; de façon que, lorsqu'ils se quittèrent, le duc d'Orléans avait des gardes du corps, des archers, et un train de plus de trois cents chevaux.

Ce fut en cet appareil qu'il traversa les villes de France, partout reçu et fêté comme si c'était le roi. Le peuple était si malheureux qu'il cherchait en qui mettre l'espérance de la fin de ses maux. Il s'était vainement fié aux autres princes : celui-là revenait après vingt-cinq années d'absence; on ne pouvait lui rien imputer de ce qui s'était fait dans le royaume. Son sort avait longtemps excité la pitié; il avait bonne renommée; c'en était assez pour qu'on lui fît grand accueil. Il arriva à Paris le 14 janvier, et n'y fut pas moins bien reçu que dans les autres villes. On lui fit de grands présents; on imposa une taille assez lourde pour l'aider à payer sa rançon. Quant à lui, il promit de travailler à cette paix que tout le monde désirait. On lui sut gré aussi, bien que cela se fût fait sans lui, de ce que, durant son séjour, un écorcheur, qui jetait les petits enfants au feu lorsque les parents ne payaient point rançon, avait été sans nulle grâce mis à la potence.

[1] Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le duc d'Orléans se proposait d'aller de là rendre ses devoirs au roi ; mais il arriva ce que les hommes sages avaient prévu. Le roi n'avait point vu avec plaisir le duc d'Orléans devoir sa liberté à l'intervention de la Bourgogne, puis se rendre, pour première visite, chez le duc Philippe, épouser sa nièce, contracter des alliances avec lui, et former sa maison en grande partie de Bourguignons. Tous ces échanges d'Ordres et cette fraternité de chevalerie entre les ducs de Bretagne, d'Alençon, d'Orléans et de Bourgogne, la réconciliation avec le comte de Ligni, lui inspiraient de l'inquiétude. Il eût mieux valu, disait-on autour de lui, que le duc d'Orléans, en arrivant d'Angleterre, s'en vînt tout aussitôt présenter ses respects au roi, au lieu de tarder si longtemps et de se composer un si grand train. Aussi fut-il répondu à ce prince que le roi, qui pour lors était en Champagne, le recevrait volontiers seul ou avec peu de serviteurs, mais non point en si nombreux cortége. Le duc d'Orléans, mal satisfait de cette réponse, se retira dans sa seigneurie d'Orléans, et continua à chercher les moyens d'augmenter sa puissance.

Le roi, après la fin de la Praguerie, était revenu à Bourges, afin de s'occuper des affaires de l'Église, pour lesquelles le clergé était assemblé. Il avait continué à s'unir d'intention avec le concile, sans vouloir toutefois se départir de l'obéissance du pape Eugène, ni reconnaître l'élection du duc Amédée de Savoie, que le concile avait choisi dans sa retraite de Ripaille, pour l'élire pape sous le nom de Félix V.

Pendant ce temps le connétable essayait de faire lever le siége d'Harfleur ; mais les Anglais s'étaient si bien fortifiés dans leur camp qu'on ne put les attaquer. La ville se rendit. Les affaires du roi allaient si mal en ce moment que l'armée qu'il avait envoyée en Normandie, et qui ne trouvait pas de quoi vivre dans ce pays dévasté, fut con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trainte, pour revenir dans les provinces de son obéissance, de remonter jusqu'à la Somme; Pontoise, Mantes, Creil, et jusqu'à Saint-Germain-en-Laye étaient au pouvoir des Anglais. Le connétable, après son retour à Paris, trouva pourtant moyen de reprendre cette dernière ville, et le roi, qui s'était avancé jusqu'à Chartres, secourut Louviers, que les Anglais tenaient assiégé.

Rien néanmoins ne pouvait lui réussir d'une façon durable tant qu'il ne remettrait pas quelque ordre dans le royaume. Il en avait grand désir, ainsi que son conseil; mais il y fallait du temps et de la peine. En attendant, les peuples murmuraient [1]; ils se figuraient qu'on ne prenait nul souci de les soulager, et voyaient les seigneurs uniquement occupés de leurs discordes. « Ils ne savent que « fuir devant les Anglais, disaient les pauvres gens, et « n'ont pas même pu sauver Harfleur. Le roi n'est entouré « que de larrons; ils forment sa compagnie. Aussi dit-on « à nos marchands, lorsqu'ils s'en vont faire commerce « dans les pays étrangers, que notre royaume est l'égout « où viennent se rendre les larrons de toute la chré- « tienté. »

C'était surtout vers les marches de Bourgogne, de Champagne et de Lorraine, que les ravages étaient le plus effroyables [2]. Le roi s'y rendit avec le connétable; il termina enfin la longue guerre du roi René et du comte de Vaudemont, qui se disputaient depuis dix ans le duché de Lorraine. Le roi René donna sa fille Iolande en mariage à Ferri, fils du comte de Vaudemont. Alors les autres seigneurs d'une moindre puissance et les chefs de compagnies se virent contraints à quelque soumission. Le damoiseau de Commerci vint s'excuser devant le roi et se

[1] *Journal de Paris.* — [2] Berry; Richemont; Chartier; Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre à sa merci. Le bâtard de Vergi, le sire de Cervolles, capitaines bourguignons, furent chassés des places qu'ils occupaient. Ce qui rendit l'autorité du roi plus redoutable à tous ces chefs, ce fut la rigueur dont il usa envers Alexandre, bâtard de Bourbon; il avait commis des horreurs. Un pauvre homme vint se plaindre au roi que ce capitaine d'écorcheurs, par une indigne dérision, avait fait violence à sa femme sur le coffre où il l'avait enfermé, puis l'avait fait battre et meurtrir de mille coups. Le roi se souvenait, en outre, que c'était le bâtard de Bourbon qui avait emmené le Dauphin à Niort; il savait que tout récemment il était allé trouver le duc de Bourgogne pour lier quelque intelligence entre ce prince et le duc de Bourbon. Son procès lui fut fait par le prévôt des maréchaux de France; on l'enferma dans un sac, et il fut jeté dans la rivière à Bar-sur-Aube.

Le roi passa environ trois mois dans ce pays, mettant de bons et sages baillis dans les villes et forteresses, formant les compagnies d'hommes d'armes, rendant de nouvelles ordonnances pour qu'elles fussent exactement payées et bien disciplinées. Il voulut aussi ne pas laisser plus longtemps la maison de Luxembourg agir contre le royaume sans être arrêtée par nulle crainte. Le comte de Ligni venait de mourir sans enfants; son héritage venait d'être recueilli par son neveu Louis, comte de Saint-Pol, dont les gens, sans plus de ménagement, arrêtèrent un convoi d'artillerie et de munitions que le roi faisait venir de sa ville de Tournay. Il alla s'établir à Laon, et envoya La Hire, Antoine de Chabanne, Joachim Rohaut et ses autres capitaines, assiéger Marle, Montaigu et plusieurs forteresses du comte de Saint-Pol.

Ce seigneur, voyant qu'il ne serait ni avoué ni secouru par le duc de Bourgogne, et n'étant point de force à résister, se détermina à négocier. Il vint à Laon avec la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comtesse douairière de Ligni, fit son traité, rendit hommage pour les seigneuries qui relevaient du royaume, jura pleine et entière obéissance au roi, son naturel et souverain seigneur, reconnut la juridiction du Parlement pour prononcer sur quelques différends qui s'élevaient sur la succession de son oncle, et s'engagea à restituer l'artillerie et les chariots dernièrement pris par ses gens.

Ainsi la puissance du roi se rétablissait de jour en jour. Il lui arrivait sans cesse des seigneurs qui se mettaient à son service, et il les retenait pour la guerre qu'il allait bientôt commencer plus vivement contre les Anglais. Déjà la noblesse de France, diminuée et comme détruite dans les journées d'Azincourt et de Verneuil, redevenait forte et nombreuse. Tous ces orphelins, que leurs pères avaient laissés en bas âge lorsqu'ils avaient péri par la main des Anglais, se trouvaient maintenant des hommes vaillants et de bons gens d'armes, qui ne songeaient qu'à venger leurs parents et le royaume [1]. Mais le roi avait une extrême peine à dompter les hommes de guerre, qui avaient une si longue habitude du désordre. Sous ses yeux mêmes, cent cinquante garnements de sa suite se mirent en campagne et s'en allèrent piller dans le Hainaut; le sire de Croy et les gens du comte de Saint-Pol les exterminèrent presque tous.

Pendant que le roi était à Laon, il y reçut la visite de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva avec sa magnificence accoutumée [2]. Son beau-frère, le connétable, vint au-devant d'elle et la conduisit au roi, qui lui fit un accueil plein de courtoisie. Elle venait se plaindre de ce que plusieurs articles du traité d'Arras restaient sans exécution; elle était chargée aussi de faire valoir les griefs du duc d'Orléans. Malgré les honneurs qu'on lui rendit, elle

[1] Chartier. — [2] Monstrelet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vit bien que le conseil du roi lui était peu favorable. Après quelque séjour, elle alla prendre congé du roi. « Monsei-« gneur, dit-elle, je vous remercie des honneurs et de la « bonne réception qui m'ont été faits; mais, de toutes les « requêtes que je vous ai présentées, pas une ne m'a été « octroyée; pourtant, à mon avis, elles étaient raisonna-« bles. — Ma sœur, répondit doucement le roi, il me fâ-« che de ne pouvoir faire autrement; mais nous en avons « parlé bien au long dans notre conseil, et il nous a paru « que nous éprouverions grand préjudice en vous accordant « de telles requêtes. » Le connétable la reconduisit, et elle retourna au Quesnoy, où l'attendait le Duc. En route, les vagabonds du parti du roi, qui couraient le pays, attaquèrent sa suite; on en prit quelques-uns et on leur coupa la tête.

Le Duc s'apercevait de plus en plus qu'il n'était pas en bonne intelligence avec le conseil de France. La Duchesse lui raconta tout ce qu'elle avait vu à Laon, par qui le roi était gouverné, et comment elle avait été mal écoutée. Les seigneurs qu'elle avait auprès d'elle dans ce voyage n'avaient pas été contents non plus des paroles qu'ils avaient entendues, du visage qu'on leur avait montré. Ils revenaient moins bons Français qu'ils n'étaient partis. Le Duc résolut de prendre ses précautions, de rassembler ses hommes d'armes, de munir ses forteresses, de mettre ses frontières en sûreté. Il ne désirait pourtant que la paix et se conduisait avec prudence. Le chancelier de France et les principaux du conseil du roi ne voulaient pas non plus la guerre et se seraient gardés de la provoquer. On ne s'aimait point, et il y avait peu de confiance; mais on se craignait mutuellement, et l'on vivait en précaution.

Le roi partit de Laon pour aller mettre le siége devant Creil[1]. Il y avait une belle armée, une artillerie nombreuse.

[1] Berry; *Journal de Paris*; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le connétable et le sire de Saintrailles furent envoyés à Paris, afin de s'y procurer de l'argent et de rassembler des manœuvres pour creuser des tranchées. Il y avait alors à Paris une foule de pauvres laboureurs réfugiés des pays voisins. Le jour de l'Ascension, on plaça des sergents à la porte des église, et, à mesure que ces malheureux paysans sortaient, on mettait la main sur eux pour les envoyer au camp. Le peuple trouvait cela rude et tyrannique; mais qui voulait parler un peu haut était sur-le-champ mis en prison. Par bonheur, au moment où l'on allait mettre en route environ trois cents de ces pauvres gens, arriva la nouvelle que les Anglais de la garnison de Creil avaient traité. Ce fut une grande joie dans Paris; on sonna toutes les cloches, on fit des feux, et l'on dansa toute la nuit.

On continua cependant à percevoir la taille promptement et avec rudesse, et, comme elle ne suffisait pas, on contraignit les membres du Parlement et tous les officiers royaux à prêter de fortes sommes. Le Dauphin et puis le roi lui-même vinrent à Paris pour presser la rentrée de tout cet argent. On prit jusqu'à l'argent des confréries, de sorte que leurs fondations furent très-diminuées; au lieu de grand'messes, on en disait de basses, et l'on n'allumait presque plus de cierges.

Tout cet argent était destiné au siége de Pontoise[1]. Pour maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre on voulait les solder exactement; cependant avec tout cet argent on ne parvenait point à leur payer tout ce qui leur était dû. C'était un prétexte bien suffisant pour empêcher de si rudes hommes de se soumettre à la discipline. Ainsi le peuple était taxé plus que jamais, sans pouvoir se persuader que cela servît à rien. Toutefois, lorsque le roi, en

[1] Chartier; Berry; Richemont; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

séjournant à Paris ou aux environs, se fut un peu mieux fait connaître, il était si doux dans son langage et dans son accueil qu'on murmura moins contre lui; seulement il semblait que son conseil le gouvernait complétement, et le tenait en tutelle comme un enfant.

Par malheur, le siége de Pontoise dura longtemps. Jamais le roi n'avait eu une si belle armée; il lui arrivait de tous côtés des gentilshommes et les milices des bonnes villes; celle de Paris y était en fort bel état. Bientôt on vit venir Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, avec six cents combattants, et les sires de Mailly, d'Enghien, de Poix, de Béthune, de Croy. Peu après, le comte de Vaudemont amena aussi cent vingt hommes d'armes. Quant aux serviteurs du roi, il avait avec lui les plus grands et les plus illustres : le connétable, le maréchal de Lohéac, le sire de Culant, qui fut fait maréchal durant le siége; l'amiral Coetivi, le sire de Graville, grand'maître des arbalétriers. Le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et son frère le comte de Dunois ne s'y trouvaient point; mais le Dauphin, le comte du Maine et le comte d'Eu y étaient. On y comptait une foule de grands seigneurs : le comte de La Marche, le comte d'Albret, les comtes de Joigny, de Tancarville, de Châtillon, de Beuil; et aussi tous les capitaines les plus fameux : La Hire, Saintrailles, Valperga, Blanchefort, Brussac, Joachim Rohaut, Longueval, Gilles de Saint-Simon, Antoine de Chabanne, La Suze, Penesach, Charles de Flavy, Floquet et bien d'autres. Le roi de France se montrait cette fois dans tout son éclat et toute sa puissance.

Il arriva devant Pontoise par la route de Saint-Denis. Le connétable, le maréchal de Culant, La Hire, Saintrailles commencèrent par emporter le premier boulevard placé au-devant du pont, sur la rive gauche de l'Oise, et contraignirent les Anglais à se renfermer dans la ville

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Près de là était l'abbaye de Maubuisson; ce fut là que s'établit le quartier du roi. En face du pont on plaça une artillerie considérable, protégée avec des remparts de terre construits à la hâte par les manœuvres. Le connétable défendait ces canons et bombardes contre les sorties de l'ennemi, veillant lui-même à la tête d'un guet de deux mille combattants.

Lorsque les approches furent ainsi bien faites sur la rive gauche, on établit un peu au-dessous de la ville un grand pont de bateaux, fortifié à ses deux extrémités. On s'empara de l'abbaye Saint-Martin, sur la rive droite, auprès des remparts; elle fut aussi fortifiée, et non loin fut construite une grande bastille. Le comte du Maine et l'amiral de Coetivi se logèrent de ce côté. Les deux camps communiquaient librement; ils étaient à l'abri des attaques. Les vivres venaient de Paris en bateaux par la Seine, et remontaient l'Oise jusqu'à l'abbaye Saint-Martin, ou bien ils arrivaient de Saint-Denis sur des charrettes.

Lord Clifford commandait la garnison des Anglais et semblait résolu à se défendre vaillamment. Le duc d'York, qui était pour lors à Rouen, tarda peu à lui envoyer des secours. Lord Talbot arriva par Magny, et se présenta à la tête de quatre mille combattants devant l'abbaye Saint-Martin, offrant la bataille. L'armée française était deux fois plus nombreuse; l'avis du connétable, tout prudent qu'il était, fut d'accepter le combat; il trouvait l'occasion superbe et voulait en profiter. Le conseil du roi craignit de risquer toute la fortune du royaume; on avait toujours présent le souvenir de Poitiers et d'Azincourt. Le roi défendit même expressément que personne passât de la rive gauche sur la rive droite, et, pour plus grande précaution, fit garder le passage du pont; à peine permit-il au connétable de venir au camp de Saint-Martin avec lui et le Dauphin. Les deux armées restèrent en présence pendant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quelque temps. La Hire, Joachim Rohaut et d'autres engagèrent de vives escarmouches; mais, selon la ferme volonté du roi, il n'y eut point de bataille. Alors les Anglais, laissant leurs archers en face des Français, passèrent la petite rivière de Viorne, qui se jette dans la rivière à Pontoise même, et, l'ayant mise ainsi entre l'ennemi et eux, ils entrèrent dans la ville sans résistance. Lord Talbot y amena des vivres, en retira les hommes fatigués et malades, renforça la garnison, y laissa lord Scales et lord Falconbridge; deux jours après il s'en retourna à Mantes.

Le roi vit bien qu'il fallait achever d'environner la ville et faire une forte bastille avec des tranchées entre la rive gauche de la Viorne et l'Oise, afin de bloquer cette partie de l'enceinte. Il commanda à Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, de faire tailler les bois nécessaires dans les forêts et de les faire descendre par la rivière. Avant que ces travaux fussent achevés, lord Talbot vint une seconde fois, pénétra sans plus d'empêchement et ravitailla de nouveau la ville. Le roi se chagrinait de voir son siége ne point avancer du tout; les dépenses étaient considérables; les Parisiens murmuraient; cette belle armée commençaient à se décourager. Les Anglais de la garnison triomphaient et se raillaient des Français. Ils leur envoyèrent même une ballade toute remplie de railleries.

Vous contrefaites les vaillans,
Il semble qu'ayez tout conquis;
Vous vous dites bons bataillans
Dès l'heure que fûtes naquis.
Trop grand langage vous avez,
Et vous parlez soir et matin;
Il semble que toujours devez
Combattre l'Amorabaquin.
Pourtant vous avez pris quartier

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En la clôture d'un moutier;
Bien paraît qu'êtes fort peureux.
Oncques ne fûtes si heureux
De nous venir aux champs combattre.
Grand orgueil est bon à rabattre.
Avec vous ils sont plus de trois
Qui bien contrefont les loyaux.
Ceux qui ont été par deux fois
Des deux partis, leurs faits sont beaux!
Pendues au vent soient leurs peaux,
Pour montrer au monde exemplaire;
Trahison à Dieu ne peut plaire.
Plus longuement ne demeurez;
Fuyez tôt et vous en courez.

Les Français ne demeurèrent pas en reste dans ce combat de railleries et envoyèrent aussi leur ballade à la garnison. Ils se moquaient beaucoup du bon appétit des Anglais et de leur manque de vivres; ils les renvoyaient à boire de la bière, dont ils avaient été nourris. Puis, répondant aux reproches de trahison :

Tous les natifs de Normandie
Qui ont votre parti tenu
Sont traîtres, je n'en doute mie,
Autant le grand que le menu.
Mais le roi est ici venu
Pour mettre tout à la raison;
Car Dieu n'aime la trahison.
Votre grand orgueil rabattrons,
Et bien la peau vous fourbirons
A la venue du duc d'York.
Retournez vers le vent du nord
Et ne parlez plus de combattre.
Que la fièvre vous puisse abattre!
Je pense que le cœur vous faut
Quand vous pensez que d'un assaut
Vous serez pris soir ou matin.
Le mieux est de partir sur l'heure
Et ne plus faire ici demeure;
Ou signez-vous de la main dextre;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Car au gibet de main de maître
Vous passerez, comme je compte.
Il est temps que vous rendiez compte.

Le duc d'York rassemblait en effet une grande armée à Rouen et s'avançait sur Pontoise. Il y entra par la porte située entre la Viorne et l'Oise, devant laquelle il n'y avait pas encore de bastille, et se disposa, non point seulement à ravitailler la ville, mais à passer sur la rive gauche pour faire lever le siége.

Quant le roi vit cela, il confia au connétable la garde du camp; au comte de La Marche les passages de la rivière, depuis la ville jusqu'à la Seine; au comte de Saint-Pol, depuis Pontoise jusqu'à l'Ile-Adam; au comte d'Eu, depuis l'Ile-Adam jusqu'à Creil. C'était là que l'Oise était le plus facile à passer. On y plaça les meilleurs hommes d'armes, La Hire, Saintrailles, Chabanne, Guillaume Duchâtel, Floquet.

Les Anglais firent une fausse attaque en face de Beaumont; pendant ce temps, quelques-uns de leurs hommes, avec une grande témérité, traversèrent dans un petit bateau, établirent un radeau de tonneaux, et, au moyen d'une corde, firent passer une assez forte troupe. Elle planta aussitôt son rempart de pieux aiguisés. Les Français accoururent; il était trop tard : Guillaume Duchâtel, neveu de Tanneguy, se fit tuer avec une grande vaillance. Tous les efforts étaient maintenant inutiles; les Anglais tenaient les deux rives.

Il fallait songer à défendre Saint-Denis et l'approche de Paris, par conséquent diviser les forces du siége. On pensa que le camp de Saint-Martin était plus essentiel à conserver que le camp de Maubuisson, et l'on se résolut à abandonner celui-ci. Le roi était au desespoir; il voulut rester le dernier, bien que ce fût chose imprudente; mais il sentait le besoin de se montrer vaillant. Après avoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pourvu à la sûreté du camp de Saint-Martin, il se rendit à Poissy, afin de veiller à l'arrivée des vivres. Le connétable alla à Paris pour s'y procurer de nouvelles ressources. Tout semblait désespéré; les Anglais étaient répandus sur la rive droite et tenaient le pays autour de Pontoise, sauf le camp de Saint-Martin. Le duc d'York se présenta devant Poissy pour offrir la bataille; on se garda bien de l'accepter: il y eut seulement quelques beaux faits d'armes entre les deux armées.

Cette précaution était sage; les Anglais manquaient de vivres. Le duc d'York rentra en Normandie, mais lord Talbot tenait la campagne; sans cesse il venait secourir et ravitailler Pontoise. Les Français n'étaient pas assez en force pour l'en empêcher. Une fois, le roi était à peine sorti de Poissy pour se rapprocher du siége et aller à Conflans, au lieu où l'Oise se jette dans la Seine, lorsque les Anglais vinrent piller la ville et l'abbaye Notre-Dame.

Pour remettre un peu l'ordre dans son armée et faire de nouveaux préparatifs, le roi revint à Saint-Denis. Il y passa trois semaines environ, irrésolu et tenant sans cesse des conseils pour savoir s'il continuerait ce malheureux siége. Tout son monde s'en allait; les seigneurs, qui lui avaient montré tant de zèle lorsqu'il le croyaient en fortune favorable, se retiraient l'un après l'autre. Le comte de Saint-Pol, le comte de Joigny, le comte de Vaudemont demandaient à retourner chez eux; il fallut bien y consentir, ne pas leur montrer de courroux, les bien remercier et même leur faire de beaux présents. Les gens de Paris, à qui ce siége avait déjà tant coûté, avaient pour ainsi dire vu de leurs yeux toutes les mésaventures de l'armée du roi fuyant devant les Anglais et cherchant toujours les lieux où ils n'étaient pas; malgré tant de belles promesses, ils étaient témoins des ravages commis par les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gens de guerre ; ils n'ignoraient rien de toutes les incertitudes du roi. Aussi étaient-ils plus mécontents que jamais et tenaient de mauvais discours. D'ailleurs que n'allaient pas dire et faire les ducs d'Orléans, de Bourbon et d'Alençon, qui se tenaient déjà à l'écart de son gouvernement et avaient le secret appui du duc de Bourgogne? Il n'y avait donc pas moyen de renoncer à cette entreprise; c'eût été un trop grand déshonneur et peut-être la perte du royaume.

Le roi reprit courage et résolut d'en venir à sa gloire. Il retourna au siége ; on se logea de nouveau à Maubuisson. Il établit son quartier général à Conflans, où arrivaient tous les convois de Paris, qu'il dirigeait ensuite sur le siége. Les capitaines qui étaient en garnison aux environs de Saint-Denis et dans l'Ile-de-France furent rappelés devant Pontoise. On se hâta de presser les attaques; le roi y venait chaque jour, faisant lui-même ajuster les coulevrines et les bombardes, s'avançant des premiers parmi les travailleurs dans les tranchées. Il bravait sans cesse les plus grands périls, tant il était animé du désir de prendre cette ville. Chacun sous ses yeux montrait à l'envi le plus grand courage. Le sire d'Hangest fut tué, le comte du Maine fut blessé. Enfin, le 16 septembre, après que le connétable eut forcé les Anglais à se retirer lorsqu'ils venaient encore secourir la ville, l'assaut fut donné à l'église Notre-Dame, qui était hors la ville et où les Anglais s'étaient fortifiés. L'attaque dura deux heures et le fort fut emporté.

De là on pouvait battre la ville et en ruiner toutes les défenses; l'artillerie tira nuit et jour, et, le 19, le roi résolut de tenter l'assaut. Il fut réglé qu'on le donnerait sur trois points à la fois. Le roi commandait l'attaque au bord de la rivière sur la route de Meulan ; il avait avec lui le maréchal de Culant, les comtes d'Eu, de La Marche, de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tancarville, le sire de Moui, le sire d'Albret, le sire de la Tour-d'Auvergne, à la tête de douze cents archers et de six cents lances. Sur la route de Normandie, devant Notre-Dame, étaient monseigneur le Dauphin, le connétable, le comte du Maine, l'amiral, le grand-maître des arbalétriers ; La Hire, Sallazar et les compagnies écossaises se tenaient à cheval pour s'opposer aux Anglais, s'ils se présentaient. Sur la rive gauche, en face du pont, l'attaque était confiée au maréchal de Lohéac, au sire de Thouars, au vidame de Chartres, au sire de La Suze; la milice de Paris et celle de Meulan étaient dans des bateaux et attaquaient par la rivière.

Les seigneurs et les capitaines exhortaient leurs gens à bien faire, leur promettaient de donner l'exemple, et criaient par avance : « Monjoye et Saint-Denis, ville ga-« gnée! » On arma plusieurs nouveaux chevaliers. L'assaut commença; il fut rude et dura longtemps; plus d'une bannière fut renversée de la muraille après y avoir été plantée.

Il se passa de superbes faits d'armes; plus de quarante chevaliers furent tués. Enfin la brèche attaquée par le roi fut emportée la première; il y entra par les échelles tout des premiers. Le Dauphin et le connétable pénétrèrent dans la ville presqu'au même moment. Le roi, sans perdre un instant, monta sur un petit cheval, parcourut les rues pour empêcher le désordre, puis entra à l'église pour remercier Dieu de cette belle et bonne fortune et pour protéger les femmes épouvantées qui s'y étaient réfugiées. La garnison avait cherché à s'échapper de la ville; La Hire et Sallazar la dispersèrent et en prirent un grand nombre; sir Gervais Clifton et sir Nicolas Burdett furent faits prisonniers.

Le lendemain, le roi s'informa du nom de ceux qui avaient les premiers gagné la brèche ; il leur fit un riche

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

présent, les anoblit, leur donna des armoiries, et leur assigna une rente sur les entrées de Paris.

Quelques jours après, il revint solennellement dans sa capitale et alla remercier Dieu à Notre-Dame. Le peuple lui fit un grand et joyeux accueil, mais vit avec pitié et indignation la cruauté des gens de guerre qui revenaient du siége de Pontoise. Ils ramenaient les prisonniers qu'ils avaient faits, liés comme des animaux, traînés à la queue de leurs chevaux, à demi nus, sans souliers, mourant de faim. Lorsqu'ils pouvaient en tirer ou obtenir une rançon, ils les nourrissaient en quelque hôtellerie ou les conduisaient dans des forteresses; autrement ils les jetaient à la rivière [1].

Le roi passa un mois à Paris, puis partit pour Saumur et le Poitou. Il y avait encore beaucoup de pillages dans cette partie du royaume. Le duc de Bretagne avait garnison à Palluau et aux Essarts, le sire de La Tremoille tenait Mareuil et Saint-Hermine. Le sire de Pons, le sire Gui de La Rochefoucault avaient aussi leurs forteresses, qui servaient de refuges à leurs gens pour dévaster le pays. Le roi, qui avait réussi à remettre l'ordre en Champagne, voulait en agir de même sorte dans ses provinces. Les Anglais avaient assiégé la ville de Tartas en Gascogne; le sire d'Albret, qui en était seigneur et qui la défendait, n'ayant point de forces suffisantes, avait promis de la rendre si, avant la Saint-Jean 1442, il n'était point secouru par le roi de France. On résolut de porter la guerre dans ces contrées et de réunir une forte armée.

Pendant que le roi s'occupait de ce soin les princes cherchaient de nouveau à s'emparer du gouvernement. Le duc d'Orléans s'en alla d'abord trouver le duc de Bourgogne à Hesdin. Là ils convinrent de faire à Nevers une

[1] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grande assemblée de tous les princes de la maison de France, et de dresser, d'un commun accord, des remontrances pour les faire remettre au roi.

Le Duc partit de Flandre avec une nombreuse compagnie d'hommes d'armes de Picardie; à Troyes il rencontra les gentilshommes de son duché, qui étaient venus au-devant de lui, et renvoya les Picards, en leur recommandant de se garder, sur toutes choses, de faire aucun dommage aux sujets et au pays du roi de France.

Après quelques jours passés à Dijon, il se rendit à Nevers. Là se trouvèrent le duc et la duchesse d'Orléans, le duc et la duchesse de Bourgogne, le comte d'Angoulême, le duc d'Alençon, le comte d'Étampes, le comte de Dunois, le comte de Vendôme. Le roi, sachant cette assemblée, y avait envoyé pour ambassadeur le chancelier de France, le sire Louis de Beaumont et quelques autres conseillers. Les réponses qu'ils donnèrent ne semblant point satisfaisantes, les princes mirent par écrit leurs remontrances et envoyèrent des ambassadeurs pour les porter au roi.

Ils parlaient d'abord de la nécessité de la paix générale, et se plaignaient que le conseil du roi fît difficulté sur le lieu à choisir pour tenir les conférences; ce motif ne leur semblait point suffisant pour s'y arrêter, et l'on pouvait aussi, suivant eux, s'occuper en même temps de la paix et du voyage de Tartas.

Ils représentaient que pendant cette entreprise la Beauce et le pays Chartrain allaient rester livrés aux attaques des Anglais.

Ils demandaient que dans le Parlement et les autres offices de justice on nommât des personnes sages et expérimentées; que les procès fussent abrégés; que justice fût rendue sans acception des partialités du temps passé.

Ils se plaignaient des ravages des gens de guerre, et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

requéraient qu'il y fût pourvu, non par lettres ou par paroles, mais en effet; que pour cela on nommât capitaines seulement des gens loyaux et notables.

Ils parlaient de la pauvreté du peuple, des excessives impositions, tailles, aides, gabelles dont les sujets du roi étaient insupportablement foulés, et remontraient qu'elles ne devaient pas se lever sans que les seigneuries et les États du royaume eussent été appelés.

Les princes, disaient-ils, devaient, plus que nuls autres, être appelés aux grandes affaires du royaume, car ils y avaient grand intérêt. C'était chose raisonnable et accoutumée du temps des prédécesseurs du roi.

En outre, le grand conseil devait être composé de gens notables, craignant Dieu, et non pas extrêmes, passionnés et se souvenant des divisions passées. Il les fallait en nombre suffisant, les grandes affaires du royaume ne devant pas être conduites par deux ou trois personnes seulement.

Passant aux griefs particuliers, le duc d'Alençon se plaignait qu'on lui retînt la place de Niort, sans même lui en faire délivrer le prix, non plus que de la forteresse de Sainte-Suzanne; il réclamait une pension qu'on ne lui payait plus, et aussi un prisonnier anglais qu'on lui avait ôté.

Le duc de Bourbon demandait aussi sa pension.

Le comte de Vendôme formait la même demande, et sollicitait, en outre, la permission de revenir exercer son office de grand-maître d'hôtel du roi.

Le comte de Nevers rappelait que son père était mort au service du roi dans la journée d'Azincourt. Une pension et le revenu du grenier à sel d'Arcis-sur-Aube lui avaient été concédés en considération des services de son père. Il ré-

[1] 1441, v. st. L'année commença le 1er avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

clamait la jouissance de cette pension et de ce grenier.

Le duc de Bourgogne ne faisait aucune demande précise; il se bornait à remontrer que plusieurs articles de la paix d'Arras n'avaient reçu nulle exécution, et que d'autres étaient ouvertement violés.

Enfin les princes annonçaient au roi le désir de se réunir de nouveau à Nevers, et demandaient que le duc de Bretagne pût assister à leur assemblée.

Le roi était à Limoges lorsque ces remontrances lui furent présentées; il les écouta, puis fit remettre sa réponse par l'évêque de Clermont. Il répliquait à chaque article des griefs exposés par les princes.

Il rappelait quel désir il avait toujours témoigné de conclure une paix raisonnable, et comment, à Arras, le duc de Bourgogne lui-même, ainsi que les cardinaux, avaient jugé que les conditions proposées par les Anglais n'étaient point acceptables. Depuis, à la requête du duc d'Orléans, du duc de Bretagne et du duc de Bourgogne, il avait envoyé ses ambassadeurs en Bretagne, pour de là passer à Cherbourg, où les Anglais avaient dû amener le duc d'Orléans. Plus tard, et dans l'intérêt de ce prince, il avait consenti à ce que les conférences fussent tenues à Gravelines et près de Calais, loin de sa puissance, en pays ennemi. Là on avait mis par écrit certaines propositions; il les avait fait connaître aux trois États du royaume assemblés à Orléans.

L'année d'après, il avait encore envoyé des ambassadeurs à Saint-Omer; ils y avaient attendu sept ou huit mois et n'avaient pu rien faire, parce que les Anglais, tandis que le roi avait choisi des hommes notables, n'avaient envoyé qu'un simple clerc pour traiter si haute matière.

La duchesse de Bourgogne et le chancelier étaient convenus à Laon de proposer aux Anglais une conférence du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

côté de Beauvais, de Senlis ou de Chartres ; mais ceux-ci avaient déclaré qu'ils ne voulaient aucun autre lieu que Gravelines ; le roi s'y refusait, ayant déjà trois fois cédé sur ce point, et les Anglais pouvant bien venir à leur tour dans un lieu de l'obéissance du roi.

Cependant le roi voulait bien indiquer encore une conférence entre Pontoise et Mantes, ou entre Chartres et Verneuil, ou entre Sablé et le Mans, pour le 25 octobre. Il ne pouvait indiquer un terme plus rapproché, parce qu'il voulait être revenu de Tartas pour se trouver près du lieu des conférences, accompagné des seigneurs de son sang, des prélats, des grands seigneurs, des barons et des hommes notables de son royaume, même de ceux de Normandie. Il ne voulait, disait-il, rien faire ni traiter au sujet de la paix sans leur avis. Certes cela était raisonnable, car tous avaient loyalement servi son père et lui, et avaient assez souffert pour mériter qu'on les appelât, afin de prendre leur opinion sur ce qui les touchait plus que nuls autres. Il voulait aussi faire prévenir les rois d'Écosse, d'Espagne et ses autres alliés, afin d'avoir leur conseil et leur consentement, car leur alliance avait été bonne et sûre, et leurs sujets avaient rendu de grands services à la maison de France.

Au reste, le roi voulait dès lors déclarer sa volonté aux princes, bien sûr d'avance qu'ils ne désiraient que son honneur et celui de sa couronne, dont ils étaient descendus et prochains. Il s'agissait des paroles que l'archevêque d'York, aux pourparlers de Gravelines, avait prononcées en présence de madame la duchesse de Bourgogne : savoir que, *usque in ultimo statu*, la nation d'Angleterre ne consentirait pas que son roi tînt rien en hommage, ressort ou souveraineté d'aucun autre roi. Sur cela, le roi annonçait qu'il était délibéré et arrêté que, pour rien au monde, il n'abandonnerait aucune chose aux Anglais que ce ne fût

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en hommage, ressort et souveraineté, comme tous les autres vassaux. Le roi ne voulait point que ce royaume, qu'avaient augmenté ses prédécesseurs par leur vaillance, leur bon gouvernement et l'aide de leurs sujets, fût ainsi perdu; il ne pensait pas que les seigneurs de son sang ni les vaillants et notables hommes du royaume voulussent, même s'il y consentait, souffrir une chose si contraire à la noblesse et à l'excellence de la couronne de France.

Et, pour que chacun pût connaître si le roi avait fait son devoir en ce qui concernait la paix, pour qu'à l'avenir on ne pût lui faire nul reproche, il ferait, disait-il, enregistrer sa réponse par la chambre des comptes.

Ce point important traité, les autres étaient ainsi répondus :

Pour garder la Beauce et le pays Chartrain des entreprises des Anglais pendant le voyage de Tartas, le roi envoyait un nombre suffisant de gens d'armes sous le bâtard d'Orléans, dont le choix serait sans doute agréable aux princes.

Le roi avait toujours mis dans son Parlement les meilleurs, les plus sages, les plus habiles clercs qu'il avait pu trouver; il en avait nommé douze, choisis par le duc de Bourgogne lui-même, ainsi qu'il lui avait été promis à la paix d'Arras. Toutes les fois que d'autres seigneurs avaient, pour d'autres affaires de judicature, recommandé des personnes dignes et capables, ils avaient été écoutés.

On ne lui avait pas encore adressé beaucoup de plaintes sur la partialité dans l'administration de la justice; il ne demandait qu'à faire punir ceux qui s'en seraient rendus coupables. Quant à abréger les procédures, lui-même le désirait, et il en écrivait à son Parlement.

Les pillages des gens de guerre avaient toujours déplu au roi, et il s'était essayé plusieurs fois à les faire cesser. Etant à Angers, l'autre année, il y avait mis ordre et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

établi des compagnies soudoyées. Mais on avait soulevé les gens d'armes et fait renaître tous les pillages. Ainsi il avait été empêché de faire ce qu'il s'était proposé. Le roi était fort résolu à suivre un tel conseil et à casser tous les gens de guerre inutiles. Il requérait les princes eux-mêmes de ne point protéger ceux qui s'opposaient à ses ordonnances.

Le roi avait grand déplaisir de la pauvreté de son peuple et avait intention de le soulager de tout son pouvoir; il avait déjà fait cesser les pillages en Champagne et le ferait successivement ailleurs; mais il fallait pour cela que les gens d'armes fussent payés et nourris. Il était déterminé à y pourvoir, puisqu'il s'agissait d'empêcher la dépopulation et la destruction du royaume. Quant aux impositions excessives, le roi avait plus ménagé les sujets des princes que les siens; car ils avaient payé deux tailles en un an, et les sujets des seigneurs n'en avaient payé qu'une; encore ces seigneurs l'avaient-ils prise ou arrêtée. C'est ainsi que, pour faire la guerre et ses grandes besognes, il était contraint de grever ses sujets à lui.

Quant au reproche d'avoir levé les impositions sans qu'elles fussent consenties, le roi répondit que les aides avaient été levées du consentement des seigneurs ; pour les tailles ils avaient aussi été appelés, ou du moins on le leur avait fait savoir. Ce n'est pas que, vu les affaires grandes et urgentes du royaume, et considérant que les ennemis en occupaient une partie et détruisaient l'autre, le roi ne pût, de son autorité royale, lever des tailles, ce qui est interdit à tout autre. Il n'était nullement besoin, disait-il, d'assembler pour cela les trois États; ce n'était que charge et dépense au pauvre peuple, qui avait à payer des frais aux gens qui y venaient. Il y avait même de notables seigneurs qui demandaient qu'on cessât de telles convocations, et qui seraient satisfaits que le roi, selon son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bon plaisir, envoyât l'ordre à ses élus de lever la taille.

Le roi n'avait jamais traité d'aucune grande affaire à l'insu des princes, ou du moins de la plus grande partie d'entre eux. Son intention n'était point d'en agir autrement; il voulait les conserver dans leurs prérogatives et leur autorité. Les princes n'avaient qu'à se conduire de même à son égard, et tenir leurs sujets et leurs seigneuries en obéissance, selon leur devoir.

Il avait toujours cherché et choisi pour son grand conseil les hommes les plus notables du royaume en nombre suffisant. Il n'avait eu aucun égard aux discordes passées, qu'il tenait et tiendrait toujours en oubli.

Le roi traitait ensuite les griefs particuliers de chaque prince. Il avait repris la forteresse de Niort au duc d'Alençon pour faire cesser les pillages dans le pays de Poitou, et, puisqu'il s'était engagé à la payer, il achéverait le payement déjà commencé. Sainte-Suzanne avait été prise sur les Anglais par le sire de Breuil, qui la retenait, et ce seigneur avait bien de quoi répondre du tort qu'il pourrait faire au duc d'Alençon. Sur ce point et sur le prisonnier anglais, il lui serait rendu justice. Mais pour sa lieutenance et sa pension, le roi ne les lui rendrait que lorsqu'il se conduirait selon son devoir; alors il serait traité comme sujet et comme parent du roi, et l'on se souviendrait des services que lui et les siens avaient rendus au royaume.

La pension de 14,400 livres du duc de Bourbon n'avait été ni retirée, ni suspendue. C'étaient ses gens eux-mêmes qui avaient refusé le dernier payement; sa plainte était donc surprenante.

Le roi n'avait point mis hors de son hôtel le comte de Vendôme, son grand-maître; c'était lui qui s'était retiré; lorsqu'il se conduirait comme il devait faire il serait traité comme il appartient.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nonobstant les charges du royaume, le roi consentait à maintenir la pension du comte de Nevers ; mais les sommes que les gens du comté de Rhetel payaient par composition seraient regardées comme à-compte ; le compte lui serait assigné sur les tailles et aides. Il promettrait obéissance au roi, ce qu'il n'avait pas encore fait, et pourvoirait à ce que ses garnisons du Rethelois ne vinssent pas courir en Champagne et y commettre mille désordres. Pour le grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, la chambre des comptes en jugerait.

Quant au duc de Bourgogne, le roi avait toujours désiré avoir paix, amour et bon accord avec lui ; jusqu'alors il n'y avait rien épargné, et voulait continuer à entretenir cette paix. Pour l'affermir il avait donné sa fille à M. de Charolais. Si tous les articles du traité d'Arras n'étaient pas accomplis, c'est que le roi avait eu de grandes affaires et fort à souffrir ; mais son intention était de les exécuter dès qu'il le pourrait, de façon à contenter le duc de Bourgogne. Il n'avait, à sa connaissance, violé ouvertement aucun article de cette paix. Lui-même aurait au contraire sujet de se plaindre, surtout de ce qui se passait maintenant.

Enfin le roi rappelait qu'il n'avait mis nulle opposition à l'assemblée de princes à Nevers ; qu'il s'en était montré content ; qu'il avait espéré, à cause du voisinage, voir venir les seigneurs de son sang dans sa ville de Bourges, où il leur eût fait bon accueil et parlé des affaires de son royaume. Il avait aussi consenti volontiers à ce que le duc de Bretagne vînt à Nevers, lui avait envoyé un sauf-conduit, l'avait engagé, s'il voyageait par terre, à passer par Tours, afin de se rendre avec lui jusqu'à Bourges[1] ; le sire de Gaucourt était allé lui offrir de l'accompagner s'il vou-

[1] Olivier de La Marche ; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lait voyager en bateau. Il n'était donc point nécessaire d'écrire de nouveau au duc de Bretagne; d'ailleurs il ne paraissait ni raisonnable ni convenable que les princes fissent une autre assemblée en l'absence du roi et sans son commandement, pour traiter des affaires du royaume. A son retour de Tartas il avait le projet de leur demander aide, conseil et secours, afin de mettre en campagne la plus grande armée qu'il pourrait pour entrer en Normandie, recouvrer ainsi toute sa seigneurie, et conclure un bon traité de paix.

Du reste, le roi fit un accueil honorable aux ambassadeurs des princes et ne témoigna nul courroux. Cependant il n'avait point lieu d'être satisfait de leur conduite. Les gens de son conseil et de sa maison savaient bien lui faire remarquer combien de telles assemblées faisaient voir de mauvaise volonté; comment ces remontrances n'avaient d'autre but que de disposer contre lui la noblesse, le clergé et le peuple, afin de changer le gouvernement, de tout faire par l'autorité des trois États du royaume et rendre nulle la puissance du roi. On lui rendait suspectes aussi les communications que le duc de Bourgogne avait depuis quelque temps avec les Anglais. Les voyages du bâtard de Saint-Pol à Rouen et du héraut Toison-d'Or à Londres, le bon accueil qu'ils avaient reçu, auraient pu donner à penser. Le roi répondait qu'il ne pouvait croire que les princes de son sang eussent de si mauvais desseins contre lui et contre la majesté de sa couronne; qu'il se fiait surtout au duc de Bourgogne et à la concorde qui régnait entre eux; mais que, s'il était assuré de quelque mauvaise entreprise, il laisserait toute autre affaire pour aller courir sur ces princes.

Tel était le caractère de douceur et de loyauté de ce bon prince. D'ailleurs cette conduite était sage, et il aurait bien plus gâté les affaires en poussant les princes à bout.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les gens bien avisés voyaient que tout le monde dans le royaume était las des divisions et du désordre, que chacun dans tous les états était ruiné et ne pouvait fournir d'argent aux princes, qu'on ne prenait pas en eux grande confiance, que le roi semblait à tous bien plus occupé qu'eux de soulager son peuple. Il était assez évident que c'était pour leurs seuls intérêts qu'ils agissaient. Ne se voyant point de partisans, ils ne se montraient nullement décidés à une révolte ouverte, et, tout en murmurant, ils assuraient toujours le roi de leur respect et de leur obéissance.

Le duc d'Orléans, avant même cette ambassade, avait envoyé son frère le comte de Dunois auprès du roi, le chargeant de mettre hors de la ville d'Angoulême Gui de La Rochefoucauld, qui faisait des ravages dans le pays, et de mettre en sa place le sire de Rambouillet, homme plus sage et qui obéirait mieux au roi. Le sire de La Rochefoucauld, tout serviteur qu'il était du duc d'Orléans, ne se tint point pour bien averti. Il fallut attendre le retour d'un message qu'il envoya lui-même à son maître; enfin sur un second ordre, il alla tenir garnison à Mussident.

La façon dont cette affaire difficile avait été conduite était si prudente que bientôt après on vit arriver à Limoges, en toute soumission, le duc d'Orléans et sa femme. Le roi leur fit une réception pleine d'amitié, et accorda cent soixante mille livres sur les revenus du royaume pour payer la rançon de son cousin; il lui assigna aussi une pension de dix mille livres par année. Puis il continua sa route vers Toulouse, afin d'arriver à temps pour délivrer Tartas.

Après l'assemblée de Nevers, le duc de Bourgogne était revenu dans ses États de Flandre. Les factions des Hoëks et des Kabelljauws s'étaient réveillées en Hollande avec une incroyable fureur, à l'occasion de quelques taxes que des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

magistrats du parti des Hoëks avaient consenties au Duc[1]. Depuis près de cent années qu'elles divisaient le pays, elles n'avaient jamais montré une pareille haine. Il n'y avait pas une île, pas une cité, pas un bourg où l'on ne s'égorgeât. Les familles mêmes étaient troublées par la partialité; le père combattait le fils, le frère le frère, sans nulle pitié. Le pillage, l'incendie, les massacres se renouvelaient tous les jours; souvent, pour empêcher les bourgeois d'une même ville de se massacrer sur la place publique, les prêtres quittaient l'autel, revêtus de leurs saints ornements, portant les vases sacrés; au péril de la vie, ils se plaçaient entre les combattants, les menaçaient de la vengeance du Ciel et leur criaient : « Retirez-vous, « retirez-vous, au nom de Dieu! » Cependant ils n'étaient pas toujours écoutés. Guillaume de La Laing, qui avait été nommé gouverneur de Hollande et de Zélande, faisait tous ses efforts pour dompter cette sanglante fureur; mais le Duc ne pouvait pas lui envoyer des forces suffisantes. Il était contraint de tenir des garnisons sur ses frontières pour les défendre des écorcheurs, qui étaient loin d'être tous remis dans l'obéissance ou exterminés. Le plus fâcheux de tous pour la Picardie était en ce moment Regnault de Vignoles, frère de La Hire, qui, de la forteresse de Milly, près Beauvais, faisait sans cesse des courses sur tout le pays. Le Duc en avait envoyé porter plainte au roi, qui répondit, comme de coutume, qu'il en était très-fâché; que Regnault agissait contre ses ordres et ne ménageait pas plus ses domaines que ceux de Bourgogne; qu'ainsi il verrait avec plaisir que le Duc le châtiât, et que certes nul de ses capitaines ne viendrait au secours de ce routier.

Le Duc, après avoir conclu avec les Anglais de Nor-

[1] Heuterus; *Chronique de Hollande.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mandie une trève pour les gens qu'il allait envoyer contre Milly, chargea le comte d'Étampes de cette entreprise. Regnault se défendit vaillamment; les assauts furent rudes et meurtriers. Il fallut le recevoir à bonne composition, puis le château fut rasé.

Vers ce temps-là, le duc Philippe apprit que le duc Frédéric d'Autriche, qui venait d'être récemment élu empereur d'Allemagne, allait traverser la contrée de Bourgogne et s'arrêter dans la ville impériale de Besançon; il s'y rendit, accompagné de toute sa noblesse, afin de faire une digne réception à l'empereur. Il lui fit préparer un logement à l'archevêché, et, le jour de son arrivée, avec une suite brillante, il alla à une demi-lieue au-devant de lui. L'empereur avait aussi un noble cortége de chevaliers et de seigneurs. C'était entre les Bourguignons et les Allemands, chacun selon la mode de leur pays, une lutte de richesse dans les habillements et les armures. Tout le monde se complaisait à voir cette diversité de vêtements et les cheveux blonds de tous ces seigneurs d'Allemagne et de Bohême, que doraient les rayons du soleil. L'empereur portait un ample pourpoint, et par dessus une robe de drap gros bleu. Son chaperon, découpé à grand lambeaux, ne lui couvrait que le cou et les épaules et descendait jusqu'à mi-corps. Il était coiffé d'un chapeau de feutre gris, avec une couronne en or par dessus. C'était un jeune prince de vingt-six ans, grand et de noble mine.

Le Duc était vêtu d'une robe noire et portait le collier de son Ordre. Chacun admirait son air de prince et de maître. Personne n'entendait mieux que lui comment il fallait se conduire en de telles occasions, rendre à tous ce qui leur était dû, et garder sa propre dignité. Il s'inclina respectueusement devant l'empereur, mais ne descendit point de cheval, voulant bien montrer que, s'il relevait de l'empire d'Allemagne pour sa comté de Bourgogne, il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'en était pas moins de la noble maison de France et petit-fils de roi. L'empereur fut satisfait de sa courtoisie, et, lorsqu'à l'entrée de la ville les bourgeois lui présentèrent un dais de drap d'or, il voulut que le Duc marchât dessous avec lui ; ce que le Duc n'accepta point, tenant toujours son cheval un peu en arrière.

Au milieu des fêtes les conseils commencèrent. Le défunt empereur Sigismond avait prétendu que la Hollande, la Zélande et le Hainaut devaient, par le décès de madame Jacqueline de Bavière, faire retour à l'empire; il s'était plaint aussi de ce que le Duc n'avait pas rendu hommage en termes suffisants pour le Brabant. De son côté le duc de Bourgogne réclamait la dot de madame Catherine, sa tante, femme du duc Léopold d'Autriche. Ces différends furent accommodés à l'entière satisfaction du Duc, et l'empereur renonça aux réclamations de son prédécesseur.

Peu de jours après, la duchesse de Bourgogne arriva à Besançon avec toutes les dames de sa cour. L'empereur alla solennellement au-devant d'elle, et se tint, comme un simple comte, à cheval auprès de sa litière. Les dames et demoiselles de la Duchesse suivaient sur leurs haquenées ou dans des chariots. Parmi les plus belles, chacun regardait Blanche de Saint-Simon, qui pour lors avait la plus grande renommée de beauté à la cour de Bourgogne. L'empereur donna la main à la Duchesse pour descendre de litière et la conduisit à sa chambre.

Les banquets, les fêtes, les divertissements de tout genre recommencèrent de plus belle. L'empereur était jeune et avait avec lui des chevaliers de son âge; la cour de Bourgogne était aussi brillante de jeunesse. Le damoiseau de Clèves; Corneille, bâtard de Bourgogne, qui plaisait à tous et donnait les plus belles espérances ; Pierre de Beauffre-

[1] 1442, v. st. L'année commença le 21 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mont, sire de Charni, qui était la fleur des chevaliers de Bourgogne ; le sire de Ternant; le sire de Blanmont, que le Duc venait de nommer maréchal de Bourgogne, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans, d'autres encore ne demandaient que fêtes et tournois. Le jeune duc Henri de Brunswick, qui depuis épousa madame Hélène de Clèves, s'était, en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, arrêté pour jouir des plaisirs de la cour de Bourgogne. Le duc Philippe lui-même avait le goût de la magnificence ; il aimait à jouir de sa grandeur et de sa renommée, et de telles occasions lui plaisaient plus qu'à nul autre. On dansa beaucoup : l'empereur était le tenant de madame de Bourgogne, et le Duc de la comtesse d'Étampes. L'empereur fit faire la danse aux flambeaux, selon la mode d'Allemagne.

Après dix jours de semblables divertissements, la cour de Bourgogne revint à Dijon pour y passer le temps à peu près de même sorte. Le mariage de Jean de Châlons, fils du prince d'Orange, avec madame Catherine de Bretagne, nièce du connétable de Richemont, fut encore un autre motif de fêtes. Le Duc et la Duchesse, dans leur loisir, firent aussi un pèlerinage à Saint-Claude. Les affaires allaient bien; aucune guerre ne menaçait; les ravages des compagnies diminuaient de jour en jour. On n'avait rien de mieux à faire qu'à se réjouir; c'étaient des festins, des bals, des tournois, des chasses à courre et au vol, des bateleurs avec leurs momeries; chaque chose selon la saison et l'occurrence [1].

Pour animer un peu cette oisiveté, le sire de Charni avait résolu de faire la plus belle joûte qu'on eût vue depuis longtemps. Il avait envoyé à ses frais des hérauts dans tous les royaumes de la chrétienté, pour y publier le défi suivant :

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« En l'honneur de Notre-Seigneur et de sa glorieuse Mère, de madame sainte Anne et de monseigneur saint George, je, Pierre de Beauffremont, seigneur de Charni, etc., etc., fais savoir à tous princes, barons, chevaliers et écuyers sans reproche, excepté du royaume de France et des pays alliés, que, pour honorer le très-noble métier et exercice des armes, ma volonté est, avec les douze chevaliers ou écuyers gentilshommes à quatre quartiers, dont les noms suivent : Thibaut, sire de Rougemont; Guillaume de Beauffremont, sire de Scey; Guillaume de Viennes, sire de Mombes; Jean de Valangin, Guillaume de Champs-Divers, Antoine de Vauldrei, Jean de Chaumergis, Jacques de Challant, Aimé de Ravenstein, Jean de Rupes, Jean de Saint-Charons, de garder un pas d'armes sur le grand chemin de Dijon à Auxonne, auprès de l'arbre nommé Arbre de Charlemagne, dans la charmille de Marcenay.

« Deux écus, l'un noir semé de larmes d'or, l'autre violet semé de larmes noires, seront pendus à cet arbre. Ceux qui feront toucher le premier par leurs hérauts seront tenus de faire armes à cheval avec moi et mes chevaliers.

« Celui qui sera porté par terre d'un coup de lance donnera au vainqueur un diamant tel qu'il lui plaira.

« Ceux qui auraient plus de plaisir à faire armes à pied feront toucher l'écu violet.

« Celui qui, en combattant ainsi, mettra la main ou les genoux en terre, sera tenu de donner à l'autre un rubis de telle valeur que bon lui semblera. S'il est jeté à terre de tout son corps, il sera prisonnier et payera une rançon d'au moins cinquante écus.

« Tout chevalier ou écuyer qui passera à moins d'un quart de lieue de l'arbre de Charlemagne sera tenu de toucher un des écus, et donnera en gage son épée ou ses éperons. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les conditions des armes étaient ensuite soigneusement réglées, afin que tout se passât loyalement.

Le pas d'armes devait durer quarante jours, à commencer du 12 juillet 1443 ; il se faisait sous la permission du duc de Bourgogne, et il avait donné pour juge le comte d'Étampes.

Pendant qu'on se préparait à cette superbe entreprise d'armes il survint au Duc deux grandes affaires. L'empire d'Orient était depuis longtemps dans une grande décadence. Les Turcs, après avoir été, trente années auparavant, défaits par Tamerlan, avaient repris toutes leurs forces ; il était facile de prévoir que les chrétiens d'Orient, abandonnés et comme oubliés par l'Occident, ne pourraient pas longtemps encore défendre Constantinople. L'empereur Jean Paléologue faisait tous ses efforts pour être secouru par les princes chrétiens. Il avait, pour y mieux réussir, tenté de réunir l'Église grecque à l'Église romaine, et cette affaire avait fort occupé le pape Eugène IV et lui. Le danger pressait. Amurath II, empereur des Turcs, rassemblait une puissante armée dans l'Asie-Mineure pour passer en Europe et assiéger Constantinople. L'empereur d'Orient avait déjà éprouvé toute l'indifférence des rois de la chrétienté ; il résolut de s'adresser au duc de Bourgogne. On savait ce prince plein de respect pour la foi chrétienne et porté aux nobles entreprises. Chaque année il envoyait mille ducats aux chrétiens de Jérusalem. Dernièrement encore, revenant en Bourgogne, il avait su que, depuis trois ans, la somme n'avait pas été payée et s'en était courroucé, disant qu'il n'était pas bon de devoir si longtemps à Dieu. D'ailleurs sa puissance avait grande renommée dans les pays d'Orient[1] ; on y voyait arriver sans cesse les vaisseaux de Flan-

[1] Sanderus, *Flandria illustrata* ; Lamarche ; Manuscrit 7445.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dre, et dans ces contrées lointaines on le nommait le grand duc d'Occident.

Un ambassadeur arriva à Dijon pour raconter la détresse et les alarmes de Constantinople. Il fut fort bien reçu et passa quelque temps à attendre la réponse du duc Philippe. Pour le disposer favorablement, il lui avait apporté de précieuses reliques. Sa longue barbe, ses manières étranges, son adresse à monter à cheval et à tirer de l'arc, étaient un grand sujet de curiosité pour toute la cour de Bourgogne.

Au même moment à peu près, le Duc reçut la visite d'Élisabeth, duchesse douairière de Luxembourg, qui était son alliée de fort près [1], car elle avait épousé en premières noces son oncle paternel, Antoine de Brabant, et avait eu pour second mari Jean-sans-Pitié, ancien évêque de Liége. Elle était fille unique de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz et marquis de Moravie, et nièce des deux empereurs Venceslas et Sigismond. L'un et l'autre avaient engagé au duc Antoine de Brabant le duché de Luxembourg, en garantie d'une dot de 120,000 florins, promise à leur nièce Élisabeth de Luxembourg, et qui n'avait jamais été payée. Elle avait donc continué, depuis son veuvage, à jouir du duché, et elle l'avait vendu au duc Philippe, se réservant seulement l'usufruit durant sa vie. Ses sujets, qui avaient d'abord consenti à la vente, s'étaient révoltés depuis et avaient cessé de lui payer les impôts; ils avaient déclaré que leurs véritables seigneurs et les héritiers de leur ancien duc étaient Ladislas, roi de Bohême, Anne, qui avait épousé Guillaume de Brunswick [2], de la maison de Saxe, et Élisabeth, qui épousa depuis Casimir, roi de Pologne, tous trois enfants de l'empereur Al-

[1] Heuterus. — [2] Une branche de la maison de Saxe portait le titre de Brunswick.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bert d'Autriche et de la fille unique de l'empereur Sigismond.

Les gens de la duchesse Élisabeth avaient été chassés de Luxembourg et de Thionville, et le comte de Gleichen en avait pris possession au nom de Ladislas, roi de Bohême, et du duc de Saxe. En vain la duchesse Élisabeth s'était-elle adressée à l'empereur et aux princes de l'Empire pour avoir justice. Ladislas était de la maison d'Autriche; la maison de Saxe était puissante en Allemagne; ses plaintes n'avaient pas été écoutées. Elle venait donc implorer le secours de son neveu le duc de Bourgogne. Elle fut reçue à Dijon avec de grands honneurs, et cette nouvelle et importante affaire fut mise en mûre délibération au conseil du Duc.

Avant de donner sa réponse et de prendre une si grave résolution, il s'en alla pour quelques jours à Châlons-sur-Saône. Son beau-frère, le duc de Bourbon, à qui il avait donné rendez-vous, y arriva peu après. Leur entrevue avait pour objet d'accommoder un différend qui s'était élevé entre le sire Jacques de Chabanne, sénéchal de Bourbonnais, et le sire de Granson, seigneur de Pesmes. Celui-ci était d'une de ces grandes familles de Bourgogne à qui le Duc écrivait : « Mon Cousin », et il l'aimait et l'honorait beaucoup pour les bons services qu'il en avait reçus [1]. Les princes firent venir devant eux les deux chevaliers dans la grande salle de l'évêché, pour plaider leurs motifs, non point comme dans une procédure, mais pour savoir s'il serait jeté un gage de bataille.

Les deux princes s'assirent sur le même banc, car le duc de Bourgogne, étant chez lui, traitait, par courtoisie, son beau-frère d'égal à égal. Puis entra le sire de Pesmes, accompagné des plus grands seigneurs de Bourgogne, ses

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parents ou alliés, les Châlons, les de Vienne, les Vergy, les Neufchâtel.

On commença par demander au sire de Chabanne s'il prenait les princes : pour juges. « Oui, dit-il, le duc de « Bourbon mon seigneur, mais nul autre. — En ce cas, « mon frère, repartit sur-le-champ le duc de Bourgogne, « puisque je ne suis point accepté pour juge par messire « de Chabanne, je ne puis m'empêcher d'être sa partie « avec le seigneur de Pesmes. C'est mon parent; lui et les « siens ont bien servi moi et la maison de Bourgogne ; je « dois et je veux lui faire honneur et le secourir au be- « soin. » Il descendit du tribunal et alla se ranger parmi les seigneurs qui accompagnaient le sire de Pesmes. « Ah! « pour cette fois, s'écria Chabanne d'une façon aimable « et respectueuse, j'ai affaire à trop forte partie. »

Cependant il déduisit sa plainte. Il accusait le sire de Pesmes d'avoir, de nuit, surpris par escalade, sans aucun défi préalable, son château de Montaigu en Auvergne, de l'avoir pillé, et d'avoir emmené son fils âgé de dix ans, qu'il retenait encore.

Thibaud, bâtard de Neufchâtel, un des chevaliers les plus habiles à bien parler, répondit pour le sire de Pesmes. Antoine de Chabanne, qui en effet était un des plus fameux capitaines routiers, avait fait, dit-il, plusieurs courses en Bourgogne, et ravagé les terres du sire de Pesmes et de ses parents; il avait ensuite amené son pillage dans le château de Montaigu et dans les autres forteresses de son frère; ainsi, selon tous les usages de la guerre, le sire de Pesmes avait pu se venger, par représailles, des voies de fait. Il demandait donc qu'en présence de son seigneur, du duc de Bourbon et de la noblesse rassemblée à Châlons, le sire de Chabanne le déclarât quitte dans son honneur et sans nul reproche; sinon il faisait offre de son corps pour défendre son honneur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il y eut encore beaucoup d'autres discours et répliques, si bien que le duc de Bourbon s'excusa de prononcer. Ce fut la duchesse de Bourgogne qui peu après fit l'accord entre les deux chevaliers. Le sire de Chabanne recouvra son fils, en accordant satisfaction suffisante au sire de Pesmes.

Le duc de Bourbon venait de quitter Châlons lorsqu'y arriva Louis, duc de Savoie. Le duc de Bourgogne alla en grand appareil au-devant de lui et lui rendit de grands honneurs [1]. Ils étaient cousins germains; car Marie de Bourgogne, sœur du duc Jean, avait épousé Amé de Savoie, père du duc Louis. Le but de ce voyage était d'engager le duc de Bourgogne à quitter l'obédience du pape Eugène IV pour reconnaître l'élection que le concile de Bâle avait faite du duc Amé, sous le nom de Félix V. Ce nouveau schisme commençait à diviser l'Église, comme avait fait l'ancien pendant quarante années. Déjà l'on commençait à se traiter d'hérétiques. Les habitants de Bourgogne, lorsqu'ils allaient en Savoie, se faisaient conscience d'entendre la messe ou de se confesser à un prêtre du pape Félix. Heureusement le roi de France et la plupart des plus puissants princes, se souvenant des malheurs que la chrétienté avait éprouvés tandis qu'elle avait eu deux papes, ne voulurent jamais se départir d'Eugène IV. Malgré tous les liens de famille et son intime alliance avec le duc de Savoie, le duc de Bourgogne demeura aussi ferme dans sa fidélité à l'ancien pape. Les deux princes n'en restèrent pas moins grands amis, et renouvelèrent leurs traités en se promettant mutuels secours contre les compagnies de routiers. Puis ils s'en vinrent tous deux à Dijon pour assister à la joûte du sire de Charni, dont le terme était arrivé [2].

[1] Lamarche. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Un chevalier espagnol, fameux pour ces sortes d'entreprises, qui se nommait messire Pierre Vasco de Saavedra, qui venait déjà de se faire grand honneur dans de pareils tournois à Cologne et en Angleterre, avait touché les deux écus et devait être le premier à combattre.

La lice était magnifiquement parée, les tentes couvertes des bannières des chevaliers. Rien n'égalait la richesse des armures, des harnais, de l'habillement des pages. Les ducs de Bourgogne et de Savoie assistèrent à la joute du premier jour entre le sire de Charni et don Pierre de Saavedra, qui combattirent à pied. Puis le duc Philippe alla reconduire son noble cousin jusqu'à Saint-Claude. Mais l'entreprise d'armes continua en son absence et après son retour. Tout s'y passa avec courage et courtoisie; tous les champions montrèrent tant de force et d'adresse que, malgré les beaux coups qu'ils se portaient, aucun ne fut vaincu. Il n'y eut d'autre accident qu'une blessure légère reçue par un seigneur piémontais, nommé le comte de Saint-Martin, en joutant contre le sire Guillaume de Vauldrei.

Les deux écus avaient déjà été suspendus à l'arbre Charlemagne durant un mois, et le terme du pas d'armes n'était pas encore arrivé. Il y avait encore deux joutes à faire entre le comte de Saint-Martin et Guillaume de Vauldrei, entre don Diégo de Vallière et Jacques de Challant. Le Duc les fit venir, leur dit qu'il allait partir pour la guerre avec ses chevaliers, que son armée était déjà entrée dans le Luxembourg, qu'il les priait de vouloir bien, en sa faveur, renoncer à leur défi, et que chacun s'était suffisamment honoré dans ce tournoi. Il leur fit de beaux présents et les traita avec tant de bonté qu'ils le remercièrent à genoux. Le comte de Saint-Martin resta même depuis à son service. Puis les tenants de la joute firent offrande à la sainte Vierge des deux écus de l'arbre Char-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lemagne et les suspendirent dans l'église de Notre-Dame de Dijon.

Le Duc, pendant ces fêtes, avait réglé avec son conseil, et surtout avec maître Nicolas Raulin, son chancelier, et messire Antoine de Croy, son premier chambellan, les réponses qu'il devait donner aux deux graves propositions qui lui avaient été faites.

Il commença par expédier l'ambassadeur de Constantinople, Il le chargea de dire à son empereur qu'il se rendait sans délai dans ses pays maritimes, et que de là il pourrait bien mieux lui faire passer des secours par mer, et lui envoyer des vaisseaux et des hommes, l'assurant du reste de son zèle pour la foi chrétienne et de sa volonté pour le tirer de peine. Il ne laissa pas non plus partir cet ambassadeur sans lui faire les plus riches présents. Le sire de Wavrin fut envoyé à Venise pour y équiper quatre galères, et le seigneur Vasco de Saavedra voulut aller chercher les aventures de cette sainte guerre avec les chevaliers bourguignons. Le sire Geoffroi de Thoisi était chargé de se rendre à Nice pour y armer une autre flotte [1].

Quant à madame Élisabeth, elle avait, par un traité, cédé tous ses droits au duc de Bourgogne, l'avait créé son mainbourg au duché de Luxembourg, et, renonçant à tout gouvernement, elle se contentait d'un revenu de dix mille livres [2]. Dès que cet arrangement avait été conclu, le Duc avait envoyé l'ordre au comte d'Étampes d'assembler son armée et de l'amener du côté de Langres, sur la route de Bourgogne à Luxembourg. En même temps il avait écrit aux divers seigneurs du pays de Luxembourg et de Lorraine, au comte de Vernembourg, au damoiseau

[1] Manuscrit 7445; *Vie de Jacques de La Laing*. — [2] Monstrelet; Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Saarbruck, au comte de Lamarck, au sire Henri de La Tour, de lui porter aide dans la guerre qu'il allait entreprendre. Pendant ce temps-là, tout s'était apprêté en Bourgogne. Corneille, l'aîné des bâtards de Bourgogne, avait levé sa première bannière et formé une compagnie de cent lances, la plus belle qu'on eût jamais vue, où s'étaient mis les plus nobles jeunes gens des États du Duc. Jean de Clèves et son frère Adolphe, le jeune sire de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, se réjouissaient aussi d'aller faire leurs premières armes. Les équipages du Duc étaient encore plus brillants qu'à la coutume de broderies, de perles et de diamants. Partout on voyait sa livrée noire et sa devise : « Autre n'aurai, » avec les pierres à fusil jetant des étincelles.

Le comte d'Étampes, laissant son armée dans la Basse-Champagne, vint à Dijon se joindre à cette brillante assemblée. Aussitôt le Duc partit, prenant la route de Sainte-Seine, de Bar-sur-Aube, de Brienne et de Sainte-Menehould. Déjà, par son ordre, des lettres de défi avaient été portées au comte de Gleichen et aux gens du Luxembourg. Selon l'usage d'Allemagne, elles avaient été écrites au nom du Duc, de tous ses parents, de ses alliés et même des principaux capitaines de son armée ; car le Duc aimait à se conformer aux coutumes de chaque pays. En même temps le sire Simon de La Laing était entré dans le Luxembourg avec trois ou quatre cents combattants. Le comte de Vernembourg, qui était chevalier de la Toison-d'Or, et plusieurs seigneurs du pays s'étaient joints à lui.

Arrivé à Mézières, le Duc se sépara de sa femme, qui s'embarqua sur la Meuse pour se rendre en Brabant ; puis il s'avança jusqu'à Ivri. Tout auprès était la forteresse de Villi, où Jacquemin de Beaumont et une troupe de pillards, gens du damoiseau de Commerci, tenaient garnison, ravageant tout le pays. Ils alléguèrent que leur maître était

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à l'armée du roi de France; mais le Duc n'en fit pas moins mettre le siége devant ce château. A cette nouvelle le damoiseau de Commerci quitta la Normandie et l'armée de France, et arriva avec sa compagnie d'écorcheurs pour secourir Villi. Il fut repoussé; après une vive résistance, Jacquemin de Beaumont se sauva par-dessus la muraille, et le château fut pris.

Le pays tarda peu à être presque entièrement soumis; les Saxons et leurs partisans n'avaient d'autre espoir que de se défendre dans les villes de Luxembourg et de Thionville, qui étaient très-fortes. Le damoiseau de Commerci, le damoiseau de Rodemach et quelques autres seigneurs se tenaient enfermés dans leurs châteaux, attendant le succès pour se décider, et prêts à tomber sur les Bourguignons s'ils étaient contraints à se retirer. D'autres venaient de jour en jour faire leur hommage au Duc. Il reçut la soumission de Guillaume de Lamarck, troisième fils du seigneur d'Aremberg, qui, par sa cruauté et sa rudesse dans le métier de routier, avait déjà gagné le nom de Sanglier des Ardennes.

Il était difficile de prendre de force deux villes comme Luxembourg et Thionville; on ne pouvait espérer de les avoir que par surprise ou par quelque traité; mais les Allemands étaient gens prudents, qui se gardaient bien. Comme dans l'armée du Duc il y avait quantité de gens de leur nation et parlant leur langue, ce pouvait être un grand sujet de méprises. De part et d'autre on usait donc de sévères précautions; toute la guerre se bornait à des courses et à des escarmouches.

Las de ne point voir les affaires avancer, le Duc voulut essayer s'il réussirait mieux en traitant. Une journée fut indiquée à Fleuranges, chez le seigneur Henri de La Tour.

On y fit venir la vieille duchesse de Luxembourg; elle était malade et goutteuse, ne pouvait marcher, et on la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

portait dans un fauteuil. Le comte de Gleichen y envoya deux ambassadeurs. Toute la noblesse du duché de Luxembourg était présente avec le conseil du duc de Bourgogne; il était entouré de sa suite. Son chancelier commença par montrer en grand détail le droit de la duchesse Élisabeth. « Quant au fait de la guerre, dit-il en « finissant, monseigneur s'en expliquera. » Le sire de Fenestranges, maréchal de Lorraine, qui était venu demander au Duc la neutralité de son pays, servit d'interprète, et répéta en allemand le discours du chancelier. Les Saxons exposèrent ensuite les motifs de leur maître. Lorsque le Duc en eut écouté la traduction, il prit la parole.

« J'ai bien entendu, dit-il, ce qui vient d'être expliqué « de la part des ducs de Saxe sur le droit qu'ils peuvent « avoir à ce duché, et mon chancelier a, par ma permis- « sion, déclaré les droits tant de ma tante que de moi. J'ai « voulu que ces ceux chevaliers, ambassadeurs de Saxe, « pussent, ainsi que chacun, bien savoir que je n'ai point « entrepris cette querelle et cette conquête sans grande « et évidente cause, et que je n'ai point intention de « l'abandonner, Dieu et mon bon droit aidant. Ils me « proposent de remettre en main neutre ce que j'ai déjà « conquis en ce duché, et de me trouver, à jour marqué, « avec autant de gens d'armes que je voudrai, dans les « pays des ducs de Saxe, afin d'y livrer bataille, pour que « le duché de Luxembourg demeure à celui à qui Dieu « donnera la victoire. Certes, la bataille est ce que je « demande, et je ne suis pas venu ici pour autre chose que « pour rencontrer mes ennemis; mais aller livrer la ba- « taille au pays de Saxe, peut-être à trois cents lieues « d'ici, dans un lieu où je n'ai ni droit ni querelle, l'offre « n'est pas raisonnable.

« Néanmoins, puisque ce duché est le seul sujet de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« guerre, je consens à remettre aux mains de l'empereur « les villes, châteaux et forteresses que j'ai conquis, « comme aussi les ducs de Saxe y remettront tout ce qu'ils « possèdent en ce pays ; puis nous y choisirons une place, « et là, par l'épée ou la bataille, le droit de chacun sera « connu par la permission de Dieu, et le victorieux sera « possesseur.

« Et comme au pays de Saxe il y a une grande noblesse « et une chevalerie belle et renommée, de même que dans « mes pays il y a aussi une grande et belle noblesse et « beaucoup de gens de bien, et qu'il serait grand dom- « mage si, à l'occasion de nos querelles particulières, nous « mettions en péril la vie de tant de nobles hommes, il me « semble que nous devrions prendre jour, le duc de Saxe « et moi, pour comparaître devant l'empereur. Alors, nous « soumettant à son jugement, nous combattrions corps à « corps jusqu'à ce qu'on eût vu par l'effet de notre bataille « à qui la terre doit appartenir, sans répandre tant de sang « humain, ni faire périr ceux qui n'ont de part à la que- « relle que par l'amour et le devoir que chacun rend à son « seigneur et ami. »

Ce langage, où paraissait toute la vaillance, la chevalerie du bon duc Philippe et sa vivacité sur tout ce qui touchait son honneur, plut beaucoup aux assistants ; ils se souvinrent que déjà une fois il n'avait pas tenu à lui de terminer la guerre du Hainaut par un combat de sa personne avec le duc de Glocester. Lorsque le maréchal de Lorraine eut traduit ces nobles paroles aux Allemands, ils répondirent que monseigneur le duc de Bourgogne avait très-bien parlé et en valeureux prince ; mais que, quant à la bataille, leur seigneur à eux [1] était Ladislas, roi de Bohême, qui, n'ayant pour lors que cinq ans, était trop jeune pour com-

[1] *Mémoires de Duclercq.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

battre. « J'ignorais, reprit le Duc, que notre adversaire « ne fût point d'âge suffisant : il n'y a rien à demander « aux enfants; mais il a sûrement quelque parent plus âgé, « et ce que j'ai dit pour l'un, je le dis pour l'autre. »

Cette conférence n'eut point d'autre conclusion. On continua à se livrer de petits combats, à tenter quelques surprises, à se conduire bravement dans les rencontres. Pour imiter l'exemple qu'avait donné le duc Philippe, le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et Guillaume de Vaudrei envoyèrent défier le comte de Gleichen, lui offrant de choisir qui il voudrait d'entre eux pour le combattre, ou bien de faire une bataille d'un certain nombre de chevaliers. Le comte de Gleichen reçut bien le héraut; tout brave qu'il était, il ne jugea pas à propos de répliquer autrement qu'en demandant un délai pour donner sa réponse.

Enfin, après quelque temps passé de la sorte, après avoir cherché les moyens de surprendre l'une ou l'autre ville, un serviteur du seigneur de Croy, nommé Robert Bersat, et un Allemand qui était au sire de Montaigu, gens de guerre et accoutumés aux escalades, avisèrent un endroit des murailles de Luxembourg où le guet se faisait négligemment et où l'on pouvait monter sans être aperçu. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont et quelques autres y allèrent eux-mêmes, et s'assurèrent que Jean l'Allemand proposait une chose qui véritablement pouvait se faire. Lui-même entra dans la ville, vêtu de l'habit du pays, sans être reconnu, parce qu'il parlait le même langage.

Le comte d'Étampes et le bâtard de Bourgogne, commandants du siége, firent leur rapport au Duc, qui se tenait pour lors à Arlon, non loin de Luxembourg. Il se détermina à tenter l'entreprise ; elle était périlleuse; mais il la voulut, et il y avait des braves gens pour lui obéir.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le plus profond secret fut gardé; on commença à faire moins de courses autour des murs, pour ne donner aucune méfiance à l'ennemi. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont, le sire des Bosqueaux, Jacob de Venières, Gauvain Quiret furent chargés de cette dangereuse entreprise. On leur donna soixante ou quatre-vingts hommes des meilleurs escaladeurs de l'armée. Comme ils partaient, ils furent rejoints par le vieux sire de Saveuse, qui était malade et ne pouvait guère marcher, mais il ne voulut pas manquer une telle entreprise. Ce leur fut un grand contentement d'avoir avec eux un si brave chevalier, si expert en fait de guerre. A une demi-lieue des remparts ils quittèrent leurs chevaux. La nuit était noire; ils s'en vinrent tout doucement jusqu'aux fossés, ils descendirent dedans en laissant les échelles accrochées. Puis ils dressèrent d'autres échelles contre la muraille. Le sire de Saveuse réglait tout; chacun avait son tour marqué pour monter. Jean l'Allemand passa le premier, puis Robert de Bersat, puis Jacob de Venières; les autres ensuite; le sire de Saveuse demeura à garder le pied des échelles avec deux ou trois cents hommes qui lui arrivèrent un moment après.

Tout se passa comme on l'avait espéré. Ils mirent la garde à mort ou la firent taire le poignard sur la gorge. Ils avaient apporté des outils de fer et rompirent aussitôt les gonds et la serrure d'une poterne. Le sire de Saveuse entra avec les siens, et à l'instant tous se mirent à crier : « Notre-Dame de Bourgogne! ville gagnée! Bourgogne! « Bourgogne! » et se portèrent vers la place du Marché pour s'y mettre en bataille. Les habitants épouvantés quittaient leurs maisons, s'enfuyaient demi-nus, sans songer à résister; la garnison elle-même ne pouvait se rassembler en ordre. Les archers de Picardie avançaient toujours, l'arc tendu, la flèche en arrêt, sans trouver de résistance.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant, à l'entrée de la place du Marché, il y avait une vieille tour qui faisait porte, où l'on commença à se défendre et à jeter des pierres. Le prévôt de la ville s'élança sur Gauvain Quiret et lui perça le bras d'un épieu; à l'instant même il fut tué, et la résistance cessa.

Cependant le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et tous leurs gens se tenaient prêts et arrivaient enseignes déployées, faisant grand bruit. Le comte de Gleichen vit bien que la ville était perdue. Une partie de la garnison et la foule des habitants s'enfuyaient par la porte de Thionville, afin d'aller se réfugier dans cette forteresse. Pour lui il s'enferma dans le château de Luxembourg, et pour pouvoir s'y défendre il mit le feu aux maisons voisines.

De moment en moment on avait envoyé des messages au Duc. Il était deux heures de la nuit; il se leva, s'arma de toutes pièces, fit amener son cheval et apprêter tout son monde, mais ne voulut pas manquer à entendre la messe et à dire ses prières, comme il faisait toujours en se levant. Ses pages, ses serviteurs, déjà à cheval, s'impatientaient. Il arrivait à chaque instant de nouveaux messages pour annoncer que tout allait bien. Chacun brûlait de partir. « Monseigneur, disait-on, aurait bien pu remettre ses pa-« tenôtres à une autre fois. » Si bien que Jean de Chaumergis, son premier écuyer, ne put s'empêcher de le presser. Le Duc était homme de sang-froid et ne s'émouvait qu'à bon escient. « Dieu m'a donné la victoire, dit-il douce-« ment, il saura bien me la garder, et il peut sur mes « prières faire autant qu'avec toute ma chevalerie. D'ail-« leurs mes neveux et mon bâtard sont là avec bon nom-« bre de mes sujets et de mes serviteurs; avec l'aide de « Dieu ils se maintiendront bien jusqu'à mon arrivée. » Et le bon Duc acheva tranquillement ses prières.

Quand elles furent dites il s'en alla au plus grand train

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de son cheval, et ne demeura qu'une heure et demie à faire les cinq lieues d'Arlon à Luxembourg. En arrivant il savait que l'escalade avait réussi, mais non point encore que les portes fussent forcées et son armée entrée. Aussi, dès qu'on aperçut la muraille, les jeunes gens qui étaient en sa compagnie, le sire de Beaujeu, Philippe de Ternant, le bâtard de Saint-Pol, commencèrent à ôter leurs éperons, à raccourcir leurs lances, et voulaient descendre de cheval, croyant qu'il y aurait quelque assaut, quelque combat main à main ; mais en approchant ils virent au-dessus de la porte le sire de Saveuse, qui cria de loin au Duc : « Mon-« seigneur, entrez en votre ville, car tout est à vous et à « votre commandement. »

Il trouva le comte d'Étampes et son armée rangée en bel ordre sur la place du Marché, presqu'à la portée des coulevrines du château. Il n'y avait plus nul combat dans la ville; le Duc ordonna que ses gens ne restassent plus ainsi exposés aux canons puis il alla à l'église rendre grâce à Dieu.

Bien que la ville eût été prise d'assaut, il n'y avait eu aucun désordre ; pour réussir dans l'attaque il avait fallu observer une exacte discipline ; mais le pillage appartenait de droit à l'armée. On régla qu'il serait partagé également entre tous, que chacun serait tenu de rapporter ce qu'il prendrait dans les maisons, et qu'on mettrait tout en vente Guillaume de Crevant, le sire de Ternant, le sire d'Humière et quelques autres furent établis butiniers, chargés de ramasser le pillage et de le vendre. Les femmes, les enfants, les habitants allèrent se réfugier dans les églises qui furent respectées ; puis les gens de guerre se répandirent partout. On avait fait prêter serment à tous de ne rien garder de ce qu'ils prendraient ; ils apportèrent tout assez fidèlement, même l'or, l'argent, les joyaux et les riches fourrures. Ensuite on procéda à la vente; le sire de Crevant,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au grand divertissement de lui et de ses compagnons d'armes, fit l'office de crieur public ; il monta sur des tréteaux et criait : « Une fois, deux fois, trois fois, adjugé ! » Toutefois ce passe-temps parut plus plaisant aux capitaines et à ceux qu'on avait nommés butiniers qu'à tout le commun des gens d'armes ; il ne leur revint pas grand'-chose de ce beau pillage ; la part de chacun fut de sept livres et demie ; et il y avait tel qui avait loyalement remis aux butiniers la valeur de cinq cents florins. On demeura persuadé qu'ils y avaient bien fait leurs affaires, et qu'il y avait eu mainte fraude aux dépens des pauvres gens de guerre qui avaient aventuré leur vie pour prendre la ville et gagner une riche proie. Ce fut pendant longtemps un grand sujet de discours dans les pays et à la cour du duc Philippe ; les noms des butiniers de Luxembourg demeurèrent fameux.

On commença le siége du château. De grands taudis en charpente, en fascines et en tonneaux remplis de terre, coupèrent en deux la place du Marché et défendirent les approches. Bientôt la forteresse fut tout entourée ; elle manquait de vivres. Après quelques sorties, le comte de Gleichen trouva le moyen de s'échapper et de se réfugier à Thionville. De là il fit dire à son ancienne garnison qu'il n'avait nul moyen de la secourir et qu'elle pouvait traiter ; elle obtient pour condition de sortir un bâton à la main, sans rien emporter. Cette fois, le pillage ne fut pas riche, et les pages du Duc, qui entrèrent les premiers, n'eurent, à leur grand regret, pour tout butin que deux tonneaux de pain moisi, un peu de vin gâté et quelques chiens maigres.

Le comte de Gleichen ne pouvait espérer aucun secours ; cependant il ne rendit point Thionville. Hormis cette forteresse, le Duc se trouva pleinement maître du Luxembourg, sans y avoir perdu beaucoup de monde et en deux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mois de temps environ. Mais il s'écoula longtemps encore avant que cette possession fût reconnue par des traités. Il passa quelque temps à Luxembourg; la duchesse de Bourgogne et la vieille douairière de Luxembourg vinrent l'y trouver. Toute la noblesse du pays se rendit auprès de son nouveau souverain; les villes voisines de Metz, Toul, Verdun, lui envoyèrent des ambassadeurs; l'électeur de Trèves vint le visiter. Pour lui, il s'efforçait de se faire bien vouloir par ses nouveaux sujets, et, afin d'y mieux réussir, il voulait surtout que ses gens d'armes ne fissent tort ni violence à personne. Un grand exemple de sévérité qu'il donna lui gagna la confiance de ce peuple allemand, qui avait grand besoin d'être rassuré.

Un des archers de sa garde du corps, qu'on nommait le petit Écossais, vaillant, de bonne renommée et très-aimé du Duc, entra un jour dans l'hôtel du sire de Bursen, le premier seigneur du pays du Luxembourg qui se fût soumis. Cet homme était un peu ivre et cherchait de l'avoine pour son cheval. Le sire de Bursen voulut le renvoyer; il ne parlait point le français et ne put se faire comprendre. L'archer se mit en colère, et après quelques propos frappa ce seigneur d'un si grand coup de hache qu'il l'abattit comme mort. Dès que le Duc en fut informé, il fit prendre le petit Écossais, et nonobstant toutes les prières, bien que le sire de Bursen et sa famille demandassent merci en excusant cet homme, il fut publiquement étranglé et pendu.

Après deux mois passés dans sa nouvelle seigneurie, sans avoir pu encore conquérir Thionville, le Duc considéra cependant son entreprise comme terminée. Il résolut de s'en aller, laissant pour gouverneur Corneille, bâtard de Bourgogne. Tout vaillant et aimable que fût ce jeune seigneur, il avait encore besoin de conseil. Guillaume de Saint-Seine, qui l'avait élevé, resta près de lui, ainsi que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Philibert de Vauldrei, Guillaume de Crevant et d'autres Bourguignons. Il garda aussi un jeune écuyer de son âge, et avec qui il était grand ami, Antoine de Saint-Simon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE SEPTIÈME.

1444-1449.

Différend du roi avec le comte d'Armagnac. — Mécontentement du peuple. — Trèves entre la France et l'Angleterre. — Les compagnies appelées en Suisse. — Bataille de Saint-Jacques. — Paix avec les Suisses. — Siége de Metz. — Faveur d'Agnès Sorel. — Réforme des compagnies. — La Duchesse se rend auprès du roi. — Griefs du Duc. — Mort de la Dauphine. — Défi du sire de Lamark. — Tournois des sires de Ternant et de La Laing. — Troubles de Hollande réprimés. — Guerre du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne. — État de l'Angleterre. — Le Duc ménage les Anglais. — Nouveaux griefs du Duc. — Succession au duché de Milan. — Aventures des Bourguignons dans les mers d'Orient. — Tournoi de la dame des Pleurs.

Le Duc arriva à Bruxelles en janvier 1444. Son fils, le comte de Charolais, vint au-devant de lui. Il avait alors un peu plus de dix ans, et son père le faisait élever avec un soin extrême sous le gouvernement du sire Jean, ber d'Auxi, un des plus sages et des plus renommés chevaliers de France et de Bourgogne, qui parlait bien, se plaisait à raconter des histoires de guerre, d'honneur et de chevalerie, et savait bien les grandes affaires; d'ailleurs habile aux exercices du corps, aux joûtes, expert à la chasse, et digne en tout de gouverner un jeune prince. Avec le comte de Charolais étaient élevés plusieurs enfants des grandes maisons de Bourgogne et de Flandre : Jean de La Tremoille, Philippe de Croy, Guy de Brimeu, Charles de Ternant, Philippe de Crèvecœur, Philippe de Wavrin et d'autres, qui furent par la suite de vaillants chevaliers

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tout dévoués à leur jeune maître. Parmi eux était aussi Antoine, bâtard de Bourgogne, plus âgé qu'eux, et jeune homme de belle espérance. Ce fut un grand plaisir pour le Duc de rencontrer en arrivant toute cette compagnie de nobles enfants, montés sur de petits chevaux assortis à leur taille. Au milieu de ce loisir les joutes et les fêtes recommencèrent; mais, bien qu'on ne fût pas en guerre, de grands changements se préparaient.

L'entreprise du roi de France sur Tartas avait pleinement réussi. Les Anglais, au jour marqué, ne s'étaient pas rencontrés en force suffisante. Les otages avaient été rendus, et la ville, qui avait été placée en dépôt aux mains du sire de Cognac, avait été remise au seigneur d'Albret. Puis on avait assiégé Saint-Sever, que les Bretons du connétable avaient emporté d'assaut. Dax avait ensuite été pris après une vigoureuse résistance et un siége de six semaines. Tonneins et Marmande se soumirent. La Réole fut forcée par un assaut meurtrier où le comte d'Eu fut dangereusement blessé. Une foule de seigneurs du pays quittaient l'obéissance des Anglais pour reconnaître l'autorité du roi. Les pillages des routiers du Béarn étaient réprimés; tout prospérait aux affaires du royaume de France. Le roi alla passer l'hiver à Montauban. Ce fut là qu'il perdit son brave serviteur La Hire, qui était déjà vieux, et avait voulu, tout malade qu'il était, suivre encore cette guerre.

La puissance que le roi montrait dans ses provinces du Midi lui servit à terminer encore une affaire importante[2]. Marguerite, unique héritière du comté de Comminges, avait été mariée trois fois : d'abord à Jean III, comte d'Armagnac, mort en 1391; elle en avait eu deux filles,

[1] 1443, v. st. L'année commença le 12 avril. — [2] *Histoire de Languedoc; Histoire généalogique;* Berry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui étaient mortes sans postérité; puis à Jean de Pardiac, vicomte de Fezensaguet, qu'elle avait chassé d'auprès d'elle; alors il lui avait fait la guerre; elle avait appelé à son aide son parent le comte Bernard d'Armagnac, connétable de France. Jean de Pardiac, vaincu et pris par ce puissant seigneur, avait eu les yeux brûlés et avait péri en prison, ainsi que son père et son frère. Enfin, en 1419, elle avait épousé Mathieu de Grailly, frère du comte de Foix.

Aidé de son cousin, le comte d'Armagnac, il avait tout aussitôt fait mettre madame Marguerite en prison, et il l'y tenait depuis vingt ans, lorsque les trois États de Comminges demandèrent au roi de faire rendre la liberté à leur dame et maîtresse. Il y avait déjà trois ans que le roi avait fait ajourner Mathieu de Foix; cependant il n'avait pas encore eu le temps de prononcer. En attendant, soit au nom de Mathieu de Foix, soit au nom du comte d'Armagnac, il y avait sans cesse guerre et voies de fait dans le pays de Comminges. Le roi se rendit à Toulouse au commencement de 1443, fit venir les députés des États et Mathieu de Foix. La comtesse, qui avait pour lors quatre-vingts ans, fut mise en liberté, après vingt-quatre ans de prison; elle fit donation de son comté au roi de France, en réservant jouissance à elle et à son mari, leurs vies durant. Ce traité dépouillait le comte d'Armagnac d'un héritage qu'il réclamait à double titre : d'abord à cause de la donation faite par Marguerite de Comminges à Jean III d'Armagnac, son premier mari; secondement il arguait du testament de Pierre Raymond, dernier comte de Comminges, père de Marguerite, qui avait substitué tous ses biens, à défaut d'héritiers mâles issus de sa fille, au comte d'Armagnac; car ces deux maisons étaient des branches de cette grande famille des ducs de Gascogne et des comtes de Fezensac. Le roi de France était bien substitué

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aussi dans ce testament, mais seulement à défaut des comtes d'Armagnac.

Il fallut céder, et le comte rendit les forteresses dont il s'était déjà saisi dans le pays de Comminges. Un autre déplaisir plus cuisant encore lui fut donné. Il se prétendait souverain, et tous ses actes portaient : « Par la grâce de « Dieu, comte d'Armagnac. » Depuis quelque temps cette formule, jadis employée sans tirer à conséquence, était regardée comme le signe qu'un seigneur relevait de Dieu seulement[1]. Ses sujets n'avaient jamais été non plus assujettis aux subsides royaux. Le roi lui fit signifier de renoncer à ces deux prétentions. Il en appela au Parlement de Paris, au pape, au concile, et ne se conforma nullement à ce qu'on exigeait de lui.

Le roi, en quittant ses provinces du Midi, y laissa donc pour ennemi un des grands seigneurs qui jusque-là avaient le mieux défendu sa cause ; mais il fallait se rapprocher en hâte des contrées de son royaume où les Anglais se montraient avec leur plus grande puissance.

Le comte de Dunois avait défendu avec courage et prudence le pays Chartrain contre lord Talbot, que le roi d'Angleterre, pour prix de ses services, venait de créer comte de Shrewsbury Lorsque ensuite lord Talbot était venu mettre le siége devant Dieppe, le comte de Dunois avait encore réussi à y conduire du secours ; mais les Anglais semblaient avoir la ferme volonté de s'emparer de cette ville. Lord Talbot était allé chercher de nouvelles forces en Angleterre. Une forte bastille avait été construite sur la hauteur devant le château du Pollet, qui était la principale défense de Dieppe ; la forteresse d'Arques et tous les environs étaient au pouvoir des ennemis. Il y avait fort à craindre de perdre une place si importante.

[1] *Académie des Inscriptions*, tome XLV.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le roi était alors à Poitiers; il donna commission au Dauphin d'être son lieutenant dans les pays entre la Seine et la Somme, d'y réunir une armée et d'aller au secours de Dieppe. Avec lui s'assemblèrent de renommés capitaines et beaucoup de seigneurs : le comte de Dunois, le comte de Gaucourt, le sire d'Estouteville, le comte de Saint-Pol, le damoiseau de Commerci. Il se rendit d'abord à Paris pour y lever de l'argent; puis d'Abbeville il conduisit son armée à Dieppe, vers le milieu du mois d'août 1443. Peu de jours après, un vaillant assaut fut livré à la bastille des Anglais. Elle fut prise avec sir Guillaume Peyton, sir Jean Repleie et le bâtard de Talbot, qui y commandaient. Le Dauphin fit pendre les Français qui furent trouvés parmi les ennemis, et aussi quelques Anglais qui lui avaient crié des injures pendant l'assaut, lorsqu'il marchait à la tête des combattants. Le siége fut levé, l'artillerie des assaillants prise, et la ville complétement ravitaillée. Ce fut un des beaux faits d'armes de ce temps, et le Dauphin y gagna une grande renommée de vaillance.

Dans le même temps, le duc de Somerset avait fait, avec des forces considérables, une entreprise sur le Maine et l'Anjou. Il arriva jusqu'aux portes d'Angers, mettant tout à feu et à sang. Le connétable était venu récemment en Bretagne voir son neveu François, qui venait d'hériter du duché après la mort de son père le duc Jean V; il était encore dans ces contrées et accourut aussitôt. Le duc d'Alençon, le sire de Beuil et le maréchal de Loheac assemblèrent aussi du monde.

Les Anglais assiégèrent Pouancé, prirent la Guerche, sur les terres de Bretagne, sans se soucier qu'ils fussent en paix avec le Duc. Après avoir remporté quelque avantage sur les Français [1] et fait prisonnier le sire de Beuil

[1] Berry; Chartier; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et plusieurs autres, ils revinrent en Normandie, cette course ne leur ayant pas servi à grand'chose.

Le Dauphin, après sa victoire, était revenu à Paris, et avait logé aux environs une partie des gens qu'il ramenait de Dieppe. Il n'avait pas de quoi les payer; le peuple ne pouvait acquitter les tailles qu'on mettait sans cesse sur lui[1]. Les désordres recommencèrent. Le Dauphin et les capitaines qui étaient autour de lui étaient grands protecteurs des gens de guerre; ils ordonnèrent que tous les paysans de Brie rachèteraient chacune de leurs vaches un demi-écu, et leurs chevaux un écu. Il fallait aussi payer pour avoir permission de faire sa propre vendange : on peut juger quels murmures s'élevèrent. Cependant on commençait à rendre plus de justice au roi et à ses conseillers; on voyait que c'était le Dauphin et les seigneurs qui trahissaient sa volonté. Vainement on disait au peuple que cet argent était nécessaire pour aller conquérir la Normandie, ou pour faire le siége de Rouen, ou pour reprendre Mantes, dont la garnison gênait si fort les Parisiens. On avait donné tous ces motifs tant de fois qu'ils n'étaient plus écoutés. Les pauvres gens voyaient tous ces capitaines ne faire que jouer aux dés, aller à la chasse, danser, bien boire et bien manger. Ils ne remarquaient point qu'ils fussent, et le Dauphin tout le premier, assidus à l'église ni craignant Dieu. Aussi les avaient-ils en grande haine et mépris; ils assuraient que tous ces vaillants hommes étaient devenus poltrons comme des femmes, n'étaient hardis que contre les laboureurs et les marchands, et n'osaient plus même combattre en tournois, de peur de se blesser.

Ce n'étaient pas seulement les gens du commun qui se plaignaient de la conduite du Dauphin. Il eut de grandes

[1] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

querelles avec le Parlement pour contraindre cette cour à enregistrer une donation que, pour faire sa paix avec le comte du Maine, il lui avait fait obtenir du roi. Cette donation comprenait le comté de Gien, et les seigneuries de Saint-Maixent, Civrai, Chizé et Saint-Néomaie. Le Parlement ne céda qu'aux ordres exprès ou plutôt aux importunités du Dauphin, ainsi que cela fut inscrit au registre, et protesta contre la validité de l'enregistrement. En même temps la chambre des comptes se montrait tout aussi ferme à ne pas admettre les dépenses dont les serviteurs de ce jeune prince ne justifiaient pas l'emploi. Le roi fut enfin obligé de rétablir la précaution d'interdire à son fils le droit de faire sceller aucun acte. Cependant il assigna bientôt un nouvel emploi à la vaillance du Dauphin et de ses compagnons. Le comte d'Armagnac n'avait pas tardé à chercher vengeance des offenses qu'il avait reçues; aussitôt après le départ du roi, il avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Angleterre pour lui proposer son alliance et une de ses filles en mariage[1]. Le secours d'un si puissant seigneur n'était pas à dédaigner dans un moment où la puissance des Anglais décroissait visiblement. L'offre fut agréée, et des ambassadeurs partirent aussitôt pour régler les conditions du mariage. Ce fut l'influence du duc de Glocester qui décida une si prompte réponse.

Enhardi par le succès de cette négociation, le comte d'Armagnac envahit le pays de Commingues et réclama ouvertement l'héritage de la vieille comtesse Marguerite, qui venait de mourir. Il débaucha du service du roi deux de ses capitaines, Sallazar et Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, et ils recommencèrent à faire le métier de routiers, qu'ils avaient pratiqué souvent depuis plusieurs années. Le roi risquait de perdre tout le Languedoc, ou

1 Berry; Hollinshed; Rapin Thoyras.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de le voir ravagé. Il y envoya le Dauphin avec le maréchal de Culant, le sire de Châtillon, le sire d'Estissac, Blancheford et d'autres bons capitaines.

Les Anglais ne secoururent point le comte d'Armagnac; les discordes du duc de Glocester et du cardinal de Winchester troublaient plus que jamais les conseils du roi Henri; lui-même, venant à l'âge d'homme, ne montrait aucune connaissance du gouvernement ni aucune volonté. Le Dauphin arriva dans le Rouergue, où le comte d'Armagnac et ses partisans occupaient quelques forteresses. Sallazar, enfermé dans Rodez, fut contraint de se rendre, et sa compagnie fut mise aux ordres d'un nouveau capitaine. En peu de temps le comte d'Armagnac se trouva sans autre ressource que de soutenir le siége dans sa ville de l'Isle-en-Jourdain, entre Auch et Toulouse. Il s'en vint, avec l'espoir de traiter, se présenter au Dauphin, qui le fit prisonnier avec sa femme, ses deux filles et son second fils; puis il l'envoya en prison à Lavaur.

Pendant que cet allié des Anglais succombait sans qu'ils fissent un seul effort pour le soutenir, le cardinal de Winchester, le comte de Suffolk et les partisans de la paix prenaient toute autorité dans le conseil du roi Henri. Pour la mieux conserver, ils résolurent de donner à l'Angleterre une reine qui leur eût entièrement obligation de son mariage et qui fût en même temps assez habile pour leur aider à tenir toujours le roi sous leur influence[1]. Il n'y avait pas alors dans la chrétienté de princesse plus accomplie que madame Marguerite d'Anjou, fille du roi René; elle avait déjà en France une renommée de beauté et d'esprit, et toutes les infortunes de son père lui avaient donné occasion de montrer de la fierté et du courage. Toutefois, quelque illustre que fût sa naissance, elle ne

[1] Rapin Thoyras; Hume; Rymer; Crafton.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pouvait pas espérer un si grand mariage. Son père se nommait roi; mais dans ses trois royaumes, de Jérusalem, de Naples et de Sicile, il ne possédait pas un seul château; la Lorraine lui était contestée; sa rançon n'était pas même payée; le duché de Bar, son unique domaine, se trouvait engagé aussi bien que sa personne elle-même.

Tel était le mariage qu'avait avisé le cardinal de Winchester, et qui paraissait plus favorable qu'aucun autre à la paix. Il n'était plus besoin, pour y parvenir, de la médiation du duc de Bourgogne. Ce prince devenait par-là étranger à cette affaire[1], et la réconciliation de l'Angleterre et de la France allait le rendre beaucoup moins considérable. Ainsi, tandis que, munie de ses pouvoirs, la duchesse se rendait à Gravelines, où ses conférences excitaient la méfiance des ambassadeurs français; tandis qu'un voyage du bâtard de Saint-Pol en Angleterre augmentait leurs soupçons et leur faisait craindre une alliance du Duc avec les Anglais, le moment arrivait où le roi de France allait se trouver plus rapproché de l'Angleterre que le Duc lui-même. La Duchesse signa une trève particulière au mois d'avril 1444[2].

Les Anglais firent proposer au conseil du roi d'ouvrir de nouvelles conférences, et acceptèrent sans difficulté qu'elles eussent lieu à Tours, au lieu même où se tenait la cour. Le chancelier de France, ce vénérable prélat[3] qui depuis tant d'années était l'âme des conseils du roi, ne put y assister; il mourut en arrivant à Tours, avant l'ouverture des pourparlers. Alors la confiance du roi passa à un homme qui acquit bientôt beaucoup de crédit et de puissance : c'était Pierre de Brézé, sire de la Varenne, sénéchal de Poitou, vaillant et loyal chevalier, qui com-

[1] La Marche. — [2] *Histoire de Bourgogne.* — [3] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mençait à se faire connaître depuis quelques années et à plaire au roi. Il était sage, entreprenant, honorable de tous points, et parlant mieux que personne[1]. Son entrée dans le conseil et la mort du chancelier diminuèrent le pouvoir du connétable. L'amiral de Coetivi, qui leur était tout dévoué, fut éloigné. Mais les affaires du roi n'eurent point à en souffrir, et il continua de mériter son nom de Charles le bien servi[2].

Les ambassadeurs de France pour ce traité furent le duc d'Orléans, le comte de Vendôme, le sire de Brézé et l'évêque de Beauvais. Pour l'Angleterre, ce furent William Pool, comte de Suffolk, Adam Molins, doyen de Salisbury t garde du sceau privé, sir Robert de Ros et d'autres encore. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, le prieur de Vergy et maître Oudard Coperel.

Quelque volonté qu'on pût avoir de faire la paix, on arrêta seulement une trève jusqu'au 1er avril 1445. Elle comprenait tous les alliés quelconques des deux partis et tous les princes de France; elle était générale sur terre et sur mer. Toute surprise de place ou forteresse, toute course de compagnie était interdite; chaque parti était obligé de faire cesser et de réparer le mal commis par les siens. Le commerce était permis entre les pays occupés par les uns ou par les autres, sauf que les gens de guerre ne pouvaient entrer dans les lieux fermés que sans armes et avec la permission des capitaines. Les pèlerins ne devraient pas être interrompus dans l'accomplissement de leurs vœux. On règla aussi comment se feraient les apatis, c'est-à-dire la nourriture des gens de guerre, et il fut stipulé que chacun ne pourrait faire d'apatis que sur le pays qu'il tenait[3].

[1] Lamarche; Richemont.— [2] Mathieu de Coucy.— [3] Convention subséquente passée à Rouen, *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il fut dit que toute infraction à la trêve ne serait point motif de rupture, mais qu'il serait nommé de part et d'autre des commissaires et conservateurs de la trève, qui poursuivraient la punition des malfaiteurs.

La trève n'était pas le plus grand motif du voyage des ambassadeurs d'Angleterre; la commission que le comte de Suffolk s'était fait donner par le conseil du roi Henri le chargeait d'aviser à son mariage. Il ne fut point encore déclaré, mais tout fut convenu et réglé; aucune dot, aucun domaine ne furent demandés, le Maine et l'Anjou furent même reconnus comme apanage de Charles d'Anjou, comte du Maine.

Un tel traité fut jugé très-diversement[1], ainsi qu'il en devait être dans un temps où régnaient tant de discordes et où tant de seigneurs voulaient avoir part au gouvernement. Les uns disaient que le royaume éprouverait un grand dommage en accordant la paix aux Anglais; que le roi avait des forces suffisantes pour conquérir la Normandie; que les ennemis y souffraient de la disette; que le peuple allait se soulever contre eux. Les autres expliquaient que cette trève donnerait le temps de bien former et équiper l'armée; que le commerce rendrait un peu d'argent au peuple épuisé par les tailles; que les marchands de Normandie, en faisant leur négoce avec les Français, sentiraient se renouveler leur affection pour le royaume; qu'ils avaient des parents et des amis dans les villes de France, et ainsi se réconcilieraient avec les gens du bon parti. On disait encore que les nobles de Normandie pourraient profiter de ce moment pour quitter le service d'Angleterre. Les uns comme les autres ne croyaient pas, comme on voit, à la durée de cette paix.

Quoiqu'il en fût, elle répandit une joie infinie parmi le

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

peuple. Les Français et les Anglais se mirent à communiquer librement ; les habitants de Rouen vinrent à Paris et sur la rivière de Seine acheter le blé et le vin qui leur manquaient; les marchands allaient et venaient d'un pays à l'autre sans nu empêchement. Les gens de la campagne sortaient par troupes de l'enceinte des cités et des forteresses ; ils s'en allaient retrouver leurs cabanes brûlées, leurs champs dévastés et depuis si longtemps sans culture.

Ils commençaient par se rendre, pour remercier Dieu, dans l'église de leur paroisse, qu'ils revoyaient pillée, profanée, sans porte ni fenêtres. Les vieillards montraient aux enfants toutes ces ruines, et leur racontaient comment étaient les choses avant les troubles du royaume et la venue des Anglais[1]. Les laboureurs recommencèrent bientôt à travailler la terre ; les paysans qui avaient pris parti dans les écorcheurs quittaient leur méchant métier pour retourner chez eux et reprendre la charrue.

Pour maintenir un bonheur qui était si nouveau, il était nécessaire de mettre enfin le bon ordre parmi les gens de guerre, car jusqu'alors on y avait mal réussi. Les compagnies que le Dauphin avait ramenées de Languedoc venaient encore récemment, en traversant le Nivernais, de se détourner pour rentrer en Bourgogne, et avaient couru jusqu'à Époisses. Le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, ayant assemblé les gentilshommes, tomba sur les routiers et en extermina un grand nombre. Le Dauphin, qui avait précédé ses gens, apprenant ce qui leur était advenu, entra en grande colère et jura d'aller lui-même en Bourgogne pour s'en venger. Le duc Philippe ne s'en émut point et fit répondre qu'il irait défendre son pays. Il fallut s'entremettre pour réconcilier les deux princes. Ainsi les

[1] Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gens de guerre étaient une occasion de ruine pour le peuple et de discorde entre les seigneurs.

D'un autre côté, dissoudre toutes ces compagnies, renvoyer ces braves capitaines lorsque bientôt on pourrait avoir besoin de leur service, n'eût pas été chose prudente. On pensa qu'il fallait leur trouver un emploi et les mener hors du pays. Déjà même quelques-uns de ces écorcheurs avaient imaginé de se masquer et de courir ainsi les grands chemins pour dévaliser les marchands. Les conservateurs de la trève se voyaient contraints à les faire poursuivre ; on en faisait justice, et on les accrochait aux arbres des routes.

Heureusement le roi avait une occupation à donner aux seigneurs, aux hommes d'armes et aux compagnies dont le service ne lui était plus utile pour le présent.

Il y avait déjà beaucoup d'années, presque un siècle et demi, que les paysans de la Suisse avaient chassé de leur pays les gouverneurs du duc d'Autriche, avaient cessé d'obéir à des seigneurs et s'étaient érigés en communes. Peu à peu diverses villes, comme Lucerne, Soleure, Berne, Zurich, avaient fait de même, et, ayant formé des ligues, se gouvernaient librement. Les ducs d'Autriche avaient même comme renoncé pendant longtemps à soumettre ces communes suisses. Depuis quelques années, la discorde s'étant mise entre elles, Zurich avait eu recours à la puissance des empereurs Albert et Frédéric d'Autriche. Tous les seigneurs du voisinage, grands ennemis des ligues suisses, s'étaient mêlés de cette guerre avec ardeur, et la maison d'Autriche avait repris l'espérance de faire rentrer sous son pouvoir un pays qu'elle avait perdu[1]. Mais ces paysans et ces bourgeois étaient des hommes fiers, obstinés, vaillants, dès longtemps accoutumés à la guerre; il n'était pas facile

[1] Jean de Muller; *Histoire de la Confédération suisse;* Mallet; *Histoire des Suisses.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de les soumettre. Les ducs d'Autriche avaient d'autres affaires : la Bohême était pleine de discordes et de guerre; les Turcs s'avançaient du côté de la Hongrie. On ne pouvait donc employer contre les Suisses que les forces des domaines que l'Autriche possédait vers le Rhin, en les joignant aux seigneurs du voisinage. De sorte que, loin de réussir dans leurs entreprises, les gouverneurs autrichiens voyaient la ville de Zurich, leur alliée, assiégée par les Suisses et près de succomber.

Dans cet embarras, le margrave Guillaume de Bade, gouverneur des pays d'Autriche en Souabe, conçut le projet d'appeler à son secours ces bandes d'Armagnacs qui, quatre années auparavant, avaient paru jusqu'auprès de Bâle et avaient laissé une si grand épouvante de leur nom. Il savait que le roi de France et le duc de Bourgogne cherchaient, chacun de leur côté, les moyens de se débarrasser de serviteurs si dangereux et si mal disciplinés. Il commença par s'adresser au duc de Bourgogne, qui passait pour un grand ami de la noblesse, et lui envoya un chevalier allemand, nommé Pierre de Morsperg. L'ambassadeur trouva ce prince à Dijon, au moment où il se disposait à son entreprise sur le duché de Luxembourg. Quand il lui eut proposé de s'allier avec l'empereur pour défendre la cause de la noblesse contre les Suisses, et de lui prêter le secours de ses Armagnacs, le Duc répondit que les gens des ligues suisses s'étaient déjà adressés à lui, le priant de leur être un gracieux seigneur, et que dans toutes ses affaires ils lui avaient souvent offert leur assistance. En effet, le duc de Savoie et lui avaient toujours eu des relations de bon voisinage avec les gens de Berne. Il ajouta : « Néanmoins, la mauvaise volonté de ces gens-là « contre l'Autriche et contre toute la noblesse m'est trop « connue; elle est depuis trop longtemps impunie pour « que je ne désire pas, bien plus, pour que je ne veuille

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« pas moi-même la châtier ; et assurément je m'emploie-
« rai à punir les méfaits de ces méchants paysans dès que
« monseigneur le roi des Romains aura pour agréable de
« m'attribuer les fiefs des pays de Flandre auxquels il est
« convenu que j'avais droit, et aussi le Luxembourg, qui
« m'appartient légitimement, selon toute évidence[1]. »

Le chevalier rapporta cette réponse au margrave et à l'empereur, qui virent bien que, selon sa coutume, le duc Philippe tâchait de retirer profit et agrandissement de toute entreprise où il s'engageait. Ils s'adressèrent alors au roi de France ; pour le mieux persuader, ils firent écrire une lettre au nom de l'empereur par le plus savant et le plus éloquent des Pères du concile de Bâle, Ænéas Sylvius Piccolomini, qui depuis fut pape sous le nom de Pie II.

« Les Suisses, disait cette lettre, furent autrefois sujets de la maison d'Autriche ; ils se sont rendus libres sous l'ombre des lois de l'Empire, et maintenant ne craignent point de l'attaquer. De même que tous ceux qui se fondent plus sur la force que sur la justice, ils aiment mieux combattre sur un champ de bataille que devant un tribunal, et attirent dans leur alliance ceux de leurs voisins qui ont du penchant à dérober et à vivre du bien d'autrui. Ils font ordinairement la guerre à la ville impériale de Zurich, qui a réclamé d'eux ses droits, et, à leur refus, de nous-même leur roi et de l'Empire. Nous avons peu de souci des injures que les Suisses ont récemment faites à nous et au Saint-Empire. Il ne nous faudrait ni beaucoup de courage ni beaucoup de force pour les mettre à la raison, bien que Dieu leur ait accordé une triste et sanglante victoire ; car il ne souffrira point que leurs efforts soient toujours heureux, eux qui n'épargnent pas même ses temples ! Certes, c'est un exemple qui touche à tous les prin-

[1] Pfeffel, *Histoire du Droit public en Allemagne en 1442.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ces à la fois; ce sont les sujets qui s'élèvent contre leurs maîtres, et les vilains qui bravent orgueilleusement les nobles. C'est là ce qui nous a donné la pensée de venir dans nos pays vers le Rhin et d'appeler à notre aide, selon de certaines conditions, un nombre de ces Armagnacs qui servent dans les provinces de France Nous prions donc le roi de France de nous accorder cette demande, de prêter passage à ces compagnies, et par-là de prendre part au mérite d'une entreprise qui va éteindre l'incendie dont tous les rois souffriraient sans aucun doute un notable dommage. » On écrivit aussi au nom du duc Sigismond d'Autriche, à qui le roi de France venait de promettre en mariage madame Radegonde, sa fille aînée, bien qu'elle n'eût alors que trois ans.

Quelle que fût la bonne volonté du roi Charles pour la maison d'Autriche, il avait, au moment où Pierre de Morsberg lui porta cette lettre, besoin de ses gens de guerre pour les envoyer contre le comte d'Armagnac. Il ne put donner une réponse satisfaisante, et toute cette négociation demeura pour lors enveloppée d'un profond secret. D'ailleurs les communes de Suisse étaient composées de gens simples, qui se fiaient à leur courage et s'informaient peu des projets des princes. Elles accordèrent même une trève, que le margrave leur demanda pour gagner du temps. Elle expira le 22 mars 1444, et le secours des Armagnacs n'était pas encore obtenu. La guerre recommença avec une nouvelle cruauté. Dans ces pays-là comme dans les autres, elle ne se faisait jamais sans le pillage, le meurtre et les incendies. Les seigneurs des ligues suisses, comme on les nommait souvent dans le pays, étaient en force. Après quelques semaines, ils mirent le siége devant Zurich et devant la forteresse de Farnsbourg, auprès de Bâle; elle appartenait au comte de Falkenstein, un des seigneurs qui leur faisaient la guerre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le margrave Guillaume et toute la noblesse de ces contrées pressèrent l'empereur de ne les point abandoner, et de faire auprès du roi de France des instances nouvelles pour obtenir du secours. Deux ambassadeurs furent envoyés à la hâte; c'étaient deux chevaliers nommés Burckardt Monck de Landscrone, et Jean de Rechberg. Bientôt après, une ambassade solennelle, composée du comte de Staremberg, de l'évêque d'Augsbourg, de Turing de Hallwil et de Frédéric de Hohenburg, se rendit à Tours pour presser la réponse du roi.

Elle pouvait alors être prompte et favorable. Il venait de conclure une longue trève avec les Anglais. Loin d'avoir besoin de ses compagnies, elles allaient ne lui causer que troubles et dépenses. D'ailleurs, comme il était facile de le voir, le royaume ne pouvait que gagner à se mêler ainsi des affaires d'Allemagne et à venir au secours du parti qui l'implorait à son aide.

Le pape joignit ses instances à celle de l'empereur. Il avait autant de haine contre les Pères du concile de Bâle que la maison d'Autriche et la noblesse d'Allemagne en avaient contre les ligues suisses. On promettait en son nom qu'il approuverait la pragmatique-sanction si le roi chassait le concile, qui ne faisait pourtant rien de plus que réclamer pareilles libertés pour la chrétienté entière. Le bruit courut que le pape avait même dépensé de grandes sommes d'argent pour décider cette affaire.

En outre, les princes d'Allemagne des bords du Rhin avaient l'appui de la reine de France et de toute la maison d'Anjou, déjà si puissante dans les conseils du roi, et qui le devenait bien plus par le mariage de madame Marguerite avec le roi d'Angleterre. Le roi René était beau-frère du margrave Jacques de Baden-Bade. L'électrice palatine, Marguerite de Savoie, avait eu pour premier mari Louis d'Anjou, roi de Naples, frère de René et de la reine de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

France. Ces deux princesses étaient restées en grande amitié. Dès qu'il fut décidé à Tours qu'on enverrait contre les Suisses les compagnies de gens de guerre sous le commandement du Dauphin, la reine se hâta de l'écrire au margrave Jacques. Ce fut ainsi que les princes de l'Empire apprirent la première nouvelle de la venue prochaine des Armagnacs, tant la maison d'Autriche et le margrave Guillaume avaient tenu secrètes leurs négociations.

Ils avaient réussi fort au-delà de leurs espérances. Au lieu de dix mille lances qu'avaient demandées les ambassadeurs, le conseil de France allait envoyer de ce côté tous les gens d'armes du royaume, soit pour soumettre les Suisses, soit pour ranger à l'obéissance du roi René et des seigneurs les villes et communes de Lorraine et d'Alsace qui maintenaient leurs priviléges. Bien plus, les Anglais résolurent aussi de profiter de la circonstance pour éloigner leurs compagnies de routiers. Sir Mathieu Goche, avec huit mille combattants, se réunit à l'armée de France pour marcher vers l'Allemagne. Il y avait en tout au moins cinquante mille hommes.

Les seigneurs d'Allemagne avaient un tel désir de détruire les communes libres de Suisses, qu'ils s'inquiétaient peu de faire venir dans leur pays toute cette multitude, qui depuis tant d'années désolait les provinces où elle passait. Burckardt Monck, que les Français, mettant ce nom en leur langue, appelaient Bourga-le-Moine, était le guide de toute cette expédition. C'était lui qui devait enseigner au Dauphin et à ses capitaines les passages des montagnes pour entrer dans le pays des Suisses. En même temps le roi en personne se mit aussi en route pour aller, avec le reste de ses gens de guerre, mettre le siége devant Metz et soumettre la ville au roi René.

Cependant les déclarations du roi de France auraient pu donner quelque inquiétude à l'empire d'Allemagne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Notre secours, disait-il, a été recherché par l'empereur des Romains, par la maison d'Autriche et par la noblesse assemblée contre les entreprises des Suisses, ces ennemis jurés de toute puissance établie par le pouvoir divin. Nous avons cédé d'autant plus volontiers à ce désir, que la couronne de France a été, depuis beaucoup d'années, dépouillée de ses limites naturelles, qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin, et qu'elle veut y rétablir sa souveraineté. Nous avons donc lieu d'espérer que ceux qui ont imploré notre assistance comme une faveur du Ciel feront à nos gens un bon accueil, et auront soin de leur fournir ce qui leur est nécessaire ; nous espérons en particulier que les princes et les États de l'empire d'Allemagne reconnaîtront le bon office d'alliance que nous leur rendons, et ne nous soupçonneront aucun projet contre l'Empire, comme, de notre côté, nous sommes résolu à maintenir et à assurer une bonne et heureuse amitié avec eux. »

Le duc de Bourgogne n'était pour rien dans cette grande affaire. La paix étant rétablie entre la France et l'Angleterre sans sa médiation, sa puissance n'était plus à craindre pour le roi, et il n'y avait plus besoin de garder tant de ménagements avec lui. Une alliance fut même conclue avec la maison de Saxe, avec laquelle il était encore en guerre. Le duc Philippe ne se troubla nullement de ce changement des choses ; selon son caractère, il se montra calme, patient et sachant endurer les circonstances difficiles, pour mieux profiter ensuite des bonnes occasions [1]. Il renouvela ses traités avec la maison de Bavière ; il était le parent et l'ami du duc de Savoie, et songea à garder ses frontières, pour empêcher toute cette multitude de gens de guerre de se répandre dans ses provinces. Il envoya des renforts au sire de Blamont, maréchal de son duché ; les États de Bour-

[1] Chatelain.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gogne s'assemblèrent et lui accordèrent de l'argent, afin de pourvoir à la défense du pays contre les compagnies.

Elles avaient, pour la plupart, pris la route de Langres sous le commandement du Dauphin, du maréchal de Culant, du comte de La Marche, d'Antoine de Chabanne, du sire de Beuil, de Blanchefort, de Joachim Rohaut, de Gilles de Saint-Simon, du sire de Montgommeri, Écossais au service du roi, et de tous les plus fameux capitaines. D'autres avaient pris leur chemin par Beauvais, Laon et la Champagne; les principaux de ceux-là étaient Robert Floquet et Mathieu Goche, avec sa compagnie anglaise.

Le comte d'Étampes était venu pour garder les marches de Picardie et les seigneuries de Péronne et de Montdidier, que le Duc son cousin lui avait récemment données. Il avait des forces suffisantes pour se faire respecter. Toutefois les deux capitaines qui marchaient ensemble comme deux frères d'armes, après avoir tant fait la guerre l'un contre l'autre, et qui, après tout ce qui se passait, avaient peu de soucis d'offenser le duc de Bourgogne, montrèrent la volonté de passer où bon leur semblerait [1]. Floquet eut même une entrevue avec le comte d'Étampes; après mainte parole, il dit à ce prince qu'il était en marche pour le service de son souverain seigneur le roi de France; qu'il avait ordre de suivre sa route droit devant lui, en passant chez le duc de Bourgogne comme ailleurs; que certes il ne ferait pas retourner ses gens en arrière, promettant toutefois qu'on n'aurait pas à se plaindre d'eux. Ainsi il ne s'engagea à rien; et, en s'en retournant, il disait qu'apparemment on le prenait pour un marchand de volaille.

Le comte d'Étampes vit bien que la force seule ferait entendre raison à ces capitaines de routiers; il rassemb a tout son monde dans la ville de Libons en Santerre, par

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

où Floquet voulait passer, et, lorsque les Français approchèrent. il se rangea en ordre de combat devant les murailles. Il avait avec lui la plus illustre chevalerie de Bourgogne, le seigneur de Hautbourdin, Baudoin de Noyelles, le sire de l'Isle-Adam, fils du maréchal, le sire de Humières, le sire de Moreul, le sire de La Laing. Floquet arrêta aussi sa troupe à portée de canon, et l'on vit le moment où allait s'engager une rude bataille. Cependant de part et d'autre une foule de gentilshommes et d'officiers d'armes s'entremirent et parlementèrent. Enfin tout se passa paisiblement; les capitaines continuèrent leur route sans traverser les terres du duc de Bourgogne. Pour montrer plus de courtoisie, le sire Mathieu Goche offrit au comte d'Étampes une belle haquenée d'Angleterre et en reçut un grand cheval de bataille.

Ce fut à Langres que le Dauphin et le roi rassemblèrent cette grande armée; le roi s'en alla assiéger Metz, et son fils prit sa route vers la Suisse. Le comte de Wurtemberg ne jugea point à propos de lui refuser passage, et lui remit pour un an sa ville de Montbelliard, moyennant caution [1]. De là les Français vinrent à Altkirch. Ils approchaient de Bâle; l'épouvante se mettait dans cette grande ville remplie de tant d'étrangers, et où la noblesse et la bourgeoisie étaient divisées de sentiments. Les magistrats envoyèrent deux messagers au camp des Suisses, devant Farnsbourg, pour les presser de venir défendre Bâle. Un des messagers fut gagné par quelque ennemi des communes et fit un faux rapport. L'autre, troublé par tous les récits qu'on faisait de cette redoutable armée des Armagnacs, qui arrivait brûlant et dévastant tout sur son passage, débita de si absurdes nouvelles qu'on se railla de lui. Ainsi, trompés sur leur danger, présomptueux par le

[1] Mathieu de Coucy; Muller.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

souvenir de tant de belles victoires gagnées sur tous ceux qui les avaient voulu soumettre, ignorant la puissance d'un grand royaume comme la France, les Suisses, sans quitter leur siége de Farnsbourg, imaginèrent d'envoyer seize cents hommes pour défendre Bâle contre les vingt-deux mille combattants qu'amenait le Dauphin. Les Pères du concile, qui s'enfuyait de cette ville dont la ruine semblait certaine, rencontrèrent sur la route cette petite troupe de jeunes gens qui marchaient joyeusement et semblaient aller à une fête. Lorsqu'ils leur disaient que les Armagnacs étaient au nombre de vingt ou même de trente mille, et que c'était une entreprise plus qu'humaine de vouloir défendre la ville contre une si épouvantable multitude : « Eh bien ! répondaient les hommes des ligues « suisses, nous baillerons nos âmes à Dieu et nos corps « aux Armagnacs. »

Le Dauphin était arrivé près de la ville. On voyait, du haut des murailles, s'avancer et se déployer sa redoutable armée ; déjà elle avait en partie passé la petite rivière de la Birse, qui se jette dans le Rhin précisément au-dessus de Bâle ; elle occupait les villages qui sont au voisinage des portes. Les Bâlois, de plus en plus consternés du danger qui s'approchait, envoyèrent Hemman Seevogel, un de leurs magistrats, pour presser l'arrivée des Suisses. « Si « vous ne vous hâtez, disait-il, il ne sera plus temps d'en- « trer dans la ville ; elle sera entourée par l'ennemi. » Ils se raillèrent de son effroi. « Ah ! leur dit ce brave bour- « geois qui avait souvent fait la guerre, je ne suis pas un « poltron ; ce que je dis n'est que trop vrai. Je reste avec « vous, et vous verrez si j'ai du courage. »

Lorsque les Suisses avaient reçu au siége de Farnsbourg la nouvelle que les Armagnacs étaient devant Bâle, leurs capitaines les avaient assemblés pour aviser à ce qu'il y avait à faire ; ils avaient proposé de se retrancher forte-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment et d'attirer l'ennemi dans les montagnes; la troupe leur avait répondu avec des murmures et des cris : « Com- « ment ! la bataille tiendra donc à la volonté des ennemis? « Et s'ils prennent un autre chemin, s'ils veulent se retirer, quelle honte d'avoir évité le combat ! » Le tumulte s'en allait croissant; ils étaient comme des furieux : il fallut leur céder. On leur fit du moins promettre de ne point engager un combat sérieux, et de se borner d'abord à essayer la force des ennemis, en attaquant ceux qui avaient passé la Birse; sur toutes choses on leur recommanda de ne point tenter le passage de la rivière.

Pour régler la conduite de cette guerre, où les Français ne connaissaient en aucune façon ni le pays ni leurs daversaires, car a peine avaient-ils entendu parler des Suisses, le Dauphin s'adressa à Jean de-Rechberg, qui était un chevalier plein d'expérience. Il expliqua au jeune prince en quel nombre merveilleusement petit étaient les gens qu'il allait combattre, mais aussi quelle était leur vaillance. Il lui dit que, si l'on engageait une bataille, sans doute ils y seraient enveloppés de toutes parts ; néanmoins, disait-il, les Suisses pourraient faire une si incroyable résistance qu'ils jetteraient le trouble dans la multitude de gens qu'amenait le Dauphin. Il conseilla donc de diviser l'armée et de forcer les Suisses à livrer plusieurs combats qui leur feraient perdre beaucoup des leurs, les fatigueraient, et, enfin, les laisseraient sans défense.

Cet avis sembla bon. Le gros de l'armée resta campé sur la rive gauche de la Birse; le sire de Beuil et Antoine de Chabanne furent placés en avant, avec quelques milliers de combattants, sur les hauteurs de la rive droite. Ce fut là qu'à huit heures du matin, le 26 août 1444, les Français et les Suisses se rencontrèrent pour la première fois les armes à la main. Les premiers gens d'armes envoyés en avant par le sire de Beuil furent en un instant repous-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sés; ils revinrent en toute hâte et en désordre vers le gros de la troupe, qui s'était retranchée derrière un fossé. Le fossé fut tout aussitôt franchi par les Suisses; le sire de Beuil, de plus en plus surpris d'une telle vigueur de l'attaque, se retira, non sans perte, vers la troupe d'Antoine de Chabanne, qui était plus nombreuse, et défendue par un plus fort retranchement. Les capitaines des Suisses criaient en vain à leurs gens de ne point engager le combat; ni la fatigue de leur marche, ni la résistance d'un ennemi qui savait se défendre, ni la difficulté d'attaquer un lieu fortifié, ne purent arrêter l'élan de cette jeunesse furieuse. Le succès leur donna raison, et en peu de temps ils mirent en déroute toutes ces compagnies qui comptaient plus de milliers de combattants que les Suisses n'en avaient de centaines.

Pour lors ils furent bien plus enivrés encore de leur victoire. Ils se trouvaient dans un camp ennemi, maîtres des bannières, des chevaux, des équipages, des canons, des chariots de munitions. Du haut de la colline, ils voyaient les Armagnacs s'enfuir en désordre vers la Birse. Près d'eux était une grande ville, où leurs amis les attendaient. La pousssière leur dérobait presque toutes les forces du Dauphin; ils n'apercevaient qu'une faible troupe de l'autre côté de la rivière. Sans s'arrêter, ils entreprirent de la passer. Toutes les remontrances de leurs capitaines furent inutiles. Vainement on leur disait qu'ils allaient perdre l'avantage de leur belle victoire; qu'au contraire, s'ils s'en tenaient là, l'ennemi effrayé s'arrêterait et laisserait le temps à des renforts d'arriver de la Suisse. Vainement on leur rappelait qu'ils avaient juré d'obéir à leurs chefs et de se conduire comme on l'avait réglé en partant de Farnsbourg. Ils ne pouvaient rien entendre; l'ardeur du combat et le succès de leur vaillance les avaient rendus comme insensés.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant le Dauphin et ses capitaines prenaient de sages mesures, rassemblaient leurs forces, amenaient leurs canons, et surtout veillaient soigneusement à empêcher toute communication entre la ville et la troupe des Suisses. En effet, les habitants de Bâle, qui du haut de leurs tours voyaient tout le combat, conçurent maintenant l'espérance que leurs alliés pourraient pénétrer, et leur envoyèrent un homme qui passa la Birse à la nage, sans être aperçu, pour les avertir qu'on allait essayer de les secourir. Trois mille bourgeois prirent aussitôt les armes; les bannières des métiers furent déployées, et ils sortirent par la porte Saint-Alban.

Les Suisses avaient tenté le passage de la rivière sous le feu des coulevrines et des canons; ils étaient parvenus sur l'autre rive; mais ils essayèrent vainement de s'y ranger en bataille. Jean de Rechberg, avec seize cents cavaliers d'Allemagne, suivis de huit mille combattants, les meilleurs des Armagnacs, fondit sur eux à mesure qu'ils essayèrent de se développer sur la prairie de Saint-Alban. Bientôt leur petite troupe fut séparée en deux parts : l'une fut enveloppée de tous côtés, au bord de la rivière; l'autre résolut de se frayer un passage jusqu'à la ville et d'aller rejoindre les Bâlois qui venaient à leur rencontre; mais le Dauphin avait envoyé une forte troupe de ce côté, et elle s'avançait vers la porte. Les bourgeois couraient risque d'être séparés de la ville et de n'y pouvoir plus rentrer. Les sentinelles placées au haut des tours virent tout le danger; les cris, les trompettes, les cloches en avertirent les bourgeois qui marchaient à la bataille. La ville se crut perdue; les habitants pensaient déjà voir entrer ces cruels Armagnacs, qui s'étaient promis le pillage et la ruine de Bâle, et qui avaient avec eux des guides pour leur montrer les plus riches maisons. Messages sur messages furent envoyés à Jean de Roth, le bourgmestre qui com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mandait la troupe des bourgeois armés, et il lui fut ordonné de rentrer au plus vite, pour défendre la ville selon ses devoirs et son serment.

Les Suisses se trouvèrent ainsi sans nul espoir de secours. Ceux qui marchaient vers la porte Saint-Alban, assurés de leur mort, mais résolus à se bien défendre, s'emparèrent de la maladrerie de Saint-Jacques et se retranchèrent dans le jardin, dans la chapelle, dans le cimetière; les autres, au bord de la rivière, continuaient à tenir ferme contre les attaques d'un nombre vingt fois plus grand que le leur.

Le Dauphin et ses capitaines, touchés du sort de ces braves gens, voyant aussi qu'ils vendaient chèrement leur vie, eurent la pensée de leur offrir de bonnes conditions. Mais les chevaliers allemands, ne songeant qu'à se venger, et pleins de haine contre les bourgeois et les paysans, ne voulaient point qu'on leur fit grâce. Pierre de Morsperg se jeta aux genoux du sire de Chabanne, le conjurant de n'en pas épargner un, et lui rappelant que le Dauphin l'avait ainsi promis.

D'ailleurs les Suisses ne songeaient nullement à demander merci; rien ne pouvait les abattre ni diminuer leur ardeur, et quand ils succombaient, il semblait que ce fût par la fatigue de vaincre[1]. Après beaucoup d'heures de combat, la troupe qui était environnée au bord de la rivière fut enfin exterminée.

Pour ceux qui s'étaient enfermés dans Saint-Jacques, leur résistance fut encore plus longue. Par trois fois ils repoussèrent avec un grand carnage les assauts des Armagnacs. Les seigneurs allemands en faisaient reproche aux Français, et leur parlaient de la honte qu'il y avait à

[1] *Vincendo fatigati*, expression de Justin, empruntée par Ænéas Sylvius.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne pouvoir venir à bout de cette poignée de gens. On fit avancer les canons pour détruire les murailles du jardin et du cimetière; on mit le feu à la chapelle et à une tour où quelques Suisses s'étaient retranchés en démolissant l'escalier. Ceux qui se trouvaient dans les bâtiments furent brûlés ou écrasés par la ruine des voûtes et des murailles. Les autres ne cessaient point de combattre main à main avec les hommes d'armes armagnacs et allemands qui avaient mis pied à terre, et qui avaient pénétré par toutes les brèches de la clôture. On voyait ces malheureux Suisses, percés de flèches qui leur traversaient les membres, se défendre avec un courage toujours égal. D'autres arrachaient les traits qui les avaient blessés et s'en faisaient une arme. Quelques-uns, ayant la main coupée, combattaient avec celle qui leur restait. Il y en avait qui, affaiblis par leur sang répandu, se traînaient sur leurs genoux ou rampaient à terre, se défendant encore. Autour du corps expiré de chacun de ceux qui tombaient, étaient couchés au moins cinq ou six des assaillants. Il fallut dix heures de combat pour achever ce vaillants hommes; ils avaient, avant de succomber, jeté sur le champ de bataille huit mille des gens du Dauphin et onze cents chevaux. A peine en put-il survivre quelques-uns. Un homme de Schwitz revint dans son pays son nulle blessure; tant qu'il vécut, il fut pour tous un objet de mépris et de honte.

Les seigneurs allemands ne se sentirent nulle admiration et nulle pitié pour un si merveilleux courage. Ils insultaient ces malheureux blessés; ils n'avaient pas honte de leur porter le dernier coup, et en égorgèrent qui leur avaient rendu les armes. Burckardt Monck arriva vers la fin du combat, et chevauchait joyeusement sur le champ de bataille parmi les corps de ses ennemis. Un des capitaines d'Uri était expirant et étendu par terre. « Nous « coucherons ce soir sur des roses, lui cria le chevalier.—

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Eh bien! mange celle-ci », lui répondit le mourant, rassemblant un reste de force et lançant une pierre qu'il ramassa près de lui. La pierre frappa Burckardt droit au visage, lui écrasa les yeux et toute la face. Il tomba de cheval, et on l'emporta; il mourut le troisième jour. Telle fut la fin de celui qui avait conduit les Armagnacs dans son propre pays.

Le Dauphin et les Français pensaient bien autrement du courage et de la fierté de ces hommes des communes suisses, dont auparavant ils savaient à peine le nom. Les nobles capitaines qui avaient vu tant de guerres et assisté à tant de batailles contre les Anglais et les Bourguignons, disaient que jamais ils n'avaient rencontré de gens de si grande défense, si ardents à l'attaque, si téméraires pour abandonner leur vie[1], sachant si bien manier la longue pique et la pesante hallebarde[2]. Là commença la grande renommée des ligues suisses; elles avaient ainsi montré ce qu'elles valaient en combattant contre la fleur des capitaines de France et d'Angleterre, et sous les yeux des Pères du concile, qui s'en allèrent après dans les divers États de la chrétienté, publiant cette vaillance dont ils avaient été témoins.

Tout malheureux qu'avait été le succès de leur audace, il sauva pourtant leur pays. L'effroi s'y répandit, à la vérité; les siéges de Farnsbourg et de Zurich furent levés à la hâte et en désordre. Bâle, dès le premier moment, implora la clémence du Dauphin. Le clergé, les magistrats, les femmes de principaux bourgeois vinrent lui offrir de le recevoir dans la ville, mais le supplièrent de n'y point faire entrer son armée. Il y consentit; et peu de jours après il entra en négociation, sous la médiation du duc de Savoie, avec les cardinaux, le concile, l'évêque de

[1] Mathieu de Coucy. — [2] Gollut.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bâle, les bourgmestres, le syndic des métiers et d'autres hommes de la ville. On lui remontra comment les Suisses étaient un peuple pauvre, obstiné, vaillant, ainsi qu'il avait pu voir, aussi bien armé et plus accoutumé à combattre que les gens de guerre d'aucune nation; on lui dit qu'ils habitaient un pays couvert de montagnes, dont les chemins étaient difficiles, et où il serait dangereux d'engager son armée. Tous ces discours, venant après la bataille de Saint-Jacques, étaient fort persuasifs. Le Dauphin répondit avec douceur et sagesse qu'il était venu seulement pour porter secours à la maison d'Autriche contre les Suisses, et qu'il avait accompli sa commission, puisqu'ils avaient levé le siége des villes dont ils avaient voulu s'emparer. L'évêque promit qu'on réglerait tout de manière à contenter le duc d'Autriche, et partit tout aussitôt pour se rendre auprès du duc Albert, que son frère, l'empereur Frédéric, avait envoyé dans la Souabe autrichienne. Le Dauphin, emmenant sa redoutable armée, la conduisit en Alsace.

Là elle fit sur les deux rives du Rhin ses ravages accoutumés. Elle se répandait partout. Les seigneurs allemands l'employaient à leurs querelles contre les villes, les bourgs et les paysans. A force de maltraiter les pauvres habitants, elle finit par les mettre au désespoir, et, comme ils avaient fait quelques années auparavant, ils se rassemblaient par troupes, tombaient sur les Armagnacs et les exterminaient lorsqu'ils ne marchaient pas en force.

Pendant ce temps-là, l'empereur sentait chaque jour davantage le dommage que lui faisaient de tels alliés; il savait les discours des capitaines français et leur désir d'agrandir le royaume. Leur présomption et l'imprudence de leurs paroles offensaient de plus en plus les Allemands. D'un autre côté, l'empereur ne tenait aucune de ses promesses; il ne payait point la solde des compa-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gnies; il ne faisait point fournir à l'armée ce qui lui était nécessaire. Vainement le Dauphin lui envoyait message sur message, il n'en obtenait aucune réponse. De semaine en semaine, plus de discordes et de divisions se mettaient entre la France et la maison d'Autriche; si bien que, dans la négociation avec les gens de Bâle, qui se continuait à Altkirch, les conseillers du Dauphin, après avoir d'abord pris en main la cause de la noblesse d'Allemagne, finirent par presser la ville de faire hommage au roi de France, qui, depuis les temps anciens, avait toujours eu pour elle amitié et bienveillance, et qui accroîtrait volontiers ses priviléges, si elle voulait dépendre du royaume de France.

La ville de Bâle résista aux menaces et aux promesses du Dauphin; l'empereur, de son côté, commençait à témoigner par ses plaintes combien il s'irritait de la conduite des Français. Le jeune prince, ne pouvant rien espérer des Suisses ni par la force ni par la persuasion, résolut du moins de traiter avec eux, en telle sorte qu'il pût, à l'avenir, compter sur l'amitié de gens qu'il avait vus si redoutables à la guerre.

L'influence du duc de Bourgogne hâta aussi cette paix; rien n'eût été plus contraire au repos de ses États et de sa puissance que la domination de la France ou de l'Allemagne sur les Suisses. Il vivait en concorde avec eux; sa frontière était comme gardée par eux et par le duc de Savoie. Si, au contraire, ce pays était devenu un sujet de guerre, la Bourgogne eût été sans cesse exposée au passage et aux courses des armées. Ce qui importait au duc Philippe, c'était donc que les choses demeurassent en leur premier état. Il n'eut pas même besoin de paraître en cette affaire, où peut-être il eût inspiré quelque méfiance. Deux de ses serviteurs, poussés par le même intérêt que lui, et assez puissants pour que leurs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

efforts fussent efficaces, y mirent un grand zèle. C'étaient Jean de Fribourg, comte de Neufchâtel, qui avait été pendant quelques années maréchal de Bourgogne, jusqu'à ce que la goutte et les maladies l'eussent contraint à quitter cet office, et Jean d'Arberg, comte de Valengin, parent des Bauffremont, des Vergy et de toutes les grandes familles de Bourgogne, un des douze tenants du sire de Charni au tournoi de l'arbre de Charlemagne. La paix de la Suisse importait plus encore à ces deux seigneurs qu'au duc Philippe; tous deux étaient grands amis des Bernois, et s'étaient même fait donner le droit de bourgeoisie à Berne. Ils firent tant que, par leur médiation et celle du duc de Savoie, le Dauphin conclut, le 28 octobre, à Einsisheim en Alsace, un traité avec les Suisses.

Il y était dit que, sur la demande des ambassadeurs du concile, il y aurait désormais bonne intelligence et ferme amitié entre le roi de France et Louis, dauphin du Viennois, d'une part; et, d'autre part, les gens spirituels et temporels, nobles, bourgeois et paysans des villes et communes de Bâle, Berne, Lucerne, Soleure, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, ainsi qu'avec leurs alliés, nommément le duc de Savoie, les comtes de Neufchâtel et de Valengin, et les villes de Berne et de Neufchâtel. Le commerce devait se faire librement d'un pays à l'autre. Le Dauphin promettait de s'employer pour que les seigneurs qui faisaient la guerre à la ville de Bâle ou autres communes suisses accédassent à la paix. Il s'engageait à ce que nul acte de guerre ne serait commis par les garnisons des villes et bourgs qu'il tenait sur les deux rives du Rhin, et à ce que son armée ne traversât aucune portion du pays des Suisses ou de leurs alliés. Enfin il témoignait son désir de procurer la paix entre eux et la maison d'Autriche, entre la noblesse et la ville de Zurich; mais il ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

devait s'y entremettre que si l'on était content qu'il le fît. Si son entremise échouait, le traité ne recevrait pour cela nulle atteinte. Le bruit courut qu'en outre, et sans que cette condition fît partie du traité, le Dauphin avait pris une telle estime de la valeur des Suisses, qu'il en engagea un certain nombre au service du royaume de France. Après avoir, ainsi que ses capitaines, juré le traité, le Dauphin tarda peu à aller rejoindre son père, laissant garnison à Montbelliard et dans quelques autres villes. La saison était mauvaise, les chemins difficiles, et il se trouva contraint à mettre ses canons en dépôt chez le margrave Jacques de Bade.

Pendant la guerre contre les Suisses, le roi avait soumis Épinal, Verdun, Orville, Chalencey et quelques autres places [1]. Mais sa principale entreprise avait été le siége de Metz. Cette ville, la plus importante des pays de Lorraine, était riche, tranquille, et gouvernée selon ses priviléges, ce qui excitait l'envie et la mauvaise volonté des princes et seigneurs [2]. Le roi René avait surtout grand désir de la soumettre, ou du moins d'acquitter par voie de force ouverte la dette qu'il avait contractée envers ses bourgeois quand ils lui avait prêté une partie de la somme nécessaire pour payer sa rançon au duc de Bourgogne. La ville fut d'abord sommée de faire hommage et féauté au roi, comme devant, de toute ancienneté, être tenue sous la souveraineté du royaume de France [3]. Les habitants ne voulurent aucunement reconnaître cette prétention, et alors commença une cruelle guerre. Le sire de Brézé et Saintrailles entrèrent dans le territoire de Metz, brûlant et saccageant tout; puis ils assiégèrent la ville. Le gouverneur était vaillant, il avait avec lui beaucoup de nobles

[1] Ordonnance portant réunion de la ville d'Épinal. — [2] Amelgard. — [3] Mathieu de Coucy; Berry; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

allemands et de soldats habitués à la guerre. Les Français ne l'intimidèrent point, et il se résolut à une rude défense. Il ne faisait nulle merci aux prisonniers et ne voulait pas les mettre à rançon. Autant de Français il prenait dans les sorties, autant il en mettait à mort. Chacun dans la ville tremblait devant lui. Quant il chevauchait par les rues et qu'on entendait la sonnette que portait son petit cheval, on se gardait de tout murmure, et le peuple s'écartait de son passage. Il ne voulait pas même que les femmes dont les maris étaient prisonners des Français sortissent de la ville pour aller leur porter une rançon, et il y en eut qu'il fit noyer à leur retour.

Pour arrêter tant d'effusion de sang, on eut recours à maints pourparlers. Plusieurs fois les gens de Metz envoyèrent des ambassadeurs au roi pour lui représenter qu'ils ne pouvaient savoir à quel titre ni pour quel motif il leur avait déclaré une si mortelle guerre; qu'ils n'étaient ni de son royaume ni de sa seigneurie; qu'ils ne lui avaient jamais porté aucun préjudice; qu'au contraire ils avaient tenu son parti contre le duc de Bourgogne. Les conseillers du roi répondaient qu'il serait facile de prouver le droit de la France par les chartes et les chroniques; que les motifs des gens de Metz n'étaient que mensonges et subtilités; qu'on connaissait dès longtemps leur fraude accoutumée, qui était de n'obéir ni à l'empereur d'Allemagne, en disant qu'ils étaient du royaume de France, ni au roi, en disant qu'ils étaient de l'Empire.

La résistance de la garnison valut mieux aux habitants de Metz que toutes leurs remontrances. Après quelques mois de siége, ils payèrent au roi une forte somme d'argent, lui firent présent d'une belle vaisselle d'or, donnèrent quittance au roi René de leur créance, et il ne fut plus question de la souveraineté.

Cependant l'empereur et la diète de l'Empire ne voyaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

point avec patience les entreprises du roi; le margrave Jacques refusait de remettre les canons confiés à sa garde; la noblesse qui avait appelé les Français se réunissait contre eux avec les gens des communes. Après beaucoup de plaintes et de lettres écrites de part et d'autre dans un langage assez hautain, la guerre fut déclarée. C'en fut assez pour que le conseil de France songeât à terminer par un traité cette querelle qui pouvait devenir si grande. L'archevêque de Trèves et d'autres grands seigneurs d'Allemagne vinrent en ambassade, et il fut convenu que toutes les villes de l'Empire seraient rendues, mais que le roi ne serait tenu à payer aucun des dommages. Ainsi les grands desseins qu'on avait formés, les espérances qu'on avait conçues n'aboutirent à rien. Seulement le royaume avait été garanti des ravages des compagnies. Elles avaient perdu beaucoup de monde; leur insolence avait diminué. Comme disait le roi, il avait fait tirer une partie du mauvais sang qui depuis longtemps causait les maux de son peuple [1]. Le travail de former des compagnies selon les ordonnances devenait maintenant moins difficile.

Pendant le temps qu'on avait employé à la guerre contre les Suisses, au siége de Metz, aux autres entreprises et aux négociations avec l'Allemagne, le roi s'était tenu à Nanci. Le comte de Suffolk était venu avec une ambassade solennelle pour chercher madame Marguerite [2]. Ce fut une occasion de réjouissances. On était là chez le roi René, le prince le plus expert de toute la chrétienté pour les fêtes et toutes sortes de divertissements. La cour du roi de France s'y trouvait tout entière réunie à la cour de Lorraine. La reine, la reine de Sicile, la Dauphine, madame Mar-

[1] *Particularités de la vie de Charles VII;* Manuscrit cité par Villaret. — [2] Olivier de La Marche; Berry; Mathieu de Coucy; *Vigiles;* Chartier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guerite d'Anjou, qui devenait reine d'Angleterre, étaient environnées de toutes leurs dames et demoiselles. Le roi Charles et le roi René étaient remplis de courtoisie, et ils aimaient beaucoup les femmes aimables et belles. Le comte de Saint-Pol, le sire de La Laing, le sire de Charni et d'autres chevaliers de Bourgogne, étaient venus prendre part à ces nobles fêtes. Le comte de Foix, le comte du Maine étaient jeunes et jaloux de se montrer avec éclat. Le sire de Brézé, que le roi aimait pour lors plus que nul autre, et qui avait gagné la confiance de tous les princes de France, n'était pas seulement un sage et habile conseiller et un hardi chevalier; il n'y avait personne de plus gracieux et sachant mieux plaire.

D'ailleurs, en ce temps-là, il commençait à être aussi profitable que doux d'être bien venu des dames[2]; elles avaient crédit à la cour. Il y avait surtout une belle et aimable demoiselle, qu'on nommait Agnès Sorel, fille du seigneur Jean de Soreau, gentilhomme de Touraine. Elle avait été élevée dans la maison de madame Isabelle de Lorraine, reine de Sicile, et c'était parmi les dames de sa compagnie que dix ou douze années auparavant elle avait paru à la cour. Elle avait plu au roi, qui lui témoignait de jour en jour davantage son amour et sa faveur. Il l'avait récemment placée parmi les dames de la reine. Il lui avait fait présent du château de Beauté, près Paris, pour qu'elle fût, de nom comme de fait, dame de Beauté; la richesse de ses ajustements et de ses joyaux était merveilleuse; elle tenait un aussi grand état qu'aucune princesse. Du reste, on disait qu'elle ne donnait au roi que de bons conseils, et qu'elle avait ainsi rendu de grands services au royaume. Elle protégeait les jeunes gentilshommes et les

[1] 1444, v. st. L'année commença le 28 mars. — [2] Olivier de La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vaillants chevaliers, et les avançait dans la faveur du roi. Aussi c'était à qui pourrait se faire voir par toute cette cour, dans les joutes et tournois, sur un plus beau cheval, avec de plus belles armes et des habits plus magnifiques, afin d'être remarqué et connu des dames. Les beaux et bons chevaux étaient devenus hors de prix, tant ils étaient recherchés des hommes d'armes. Les princes et les deux rois eux-mêmes parurent maintes fois dans la lice, et y gagnèrent de grands applaudissements par leur adresse et leur bonne grâce.

En outre, c'était le moment de se montrer avec avantage, car le roi s'occupait cette fois tout de bon à former ses compagnies d'ordonnance et à leur choisir d'honorables chefs et des officiers. Chacun, voyant que la chose se faisait avec bon ordre et de façon à durer, ne voulait pas être laissé de côté et s'efforçait d'être bien placé dans ces compagnies [1].

Ce n'est pas que la chose fût devenue encore tout à fait simple à exécuter. Il se tint encore bien des conseils où elle fut débattue; le roi y faisait appeler les princes de son sang, les grands seigneurs, les capitaines qui avaient le plus de renommée et d'autorité, et demandait à chacun de dire librement son avis. Tous, ou la plupart du moins, s'accordaient bien à dire que rien ne serait plus honorable et plus avantageux pour le roi, pour le royaume, et même pour les seigneurs; mais il y en avait beaucoup qui doutaient qu'on y pût réussir. « Ces gens-là, disaient-ils, sont « bien nombreux, et pour la plupart de moyen et de petit « état. Cette façon de vivre leur est profitable; ils y sont « accoutumés, et n'ont aucune envie de retourner à leurs « anciens métiers. S'ils entendent parler de cette réforme, « ils pourront se rassembler, se choisir des capitaines;

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« alors il sera difficile de les réduire; ce sera une guerre « dans le royaume. » On en donnait des exemples récents; on rappelait aussi que le roi Charles-le-Sage avait voulu, de son temps, réduire au bon ordre les grandes compagnies et n'avait pu y réussir qu'en les envoyant tuer en Espagne sous le commandement du connétable Duguesclin.

D'autres disaient que c'était une entreprise impossible, si l'on ne se procurait pas toujours de l'argent régulièrement et à point nommé pour payer les gens d'armes soudoyés. Or, comment remettre l'ordre dans les finances, lorque le pays, les villes, tous les sujets du roi étaient ruinés et réduits à la misère?

Mais le roi avait cette affaire à cœur et voulait absolument tirer son peuple du lamentable état où il était réduit. Il écoutait doucement les difficultés qu'on lui faisait, ne se fâchait point, et parfois lui-même répondait, pour montrer comment la chose lui semblait possible.

Le connétable, qui depuis tant d'années ne désirait et ne demandait rien tant que cette réforme [1], secondait le roi dans sa volonté; et, bien que le sire de Brézé l'eût remplacé dans le gouvernement, il s'accordait avec lui pour terminer cette grande affaire. Elle fut ainsi conduite avec sagesse et précaution. Les princes et les grands seigneurs furent d'abord chargés d'en parler à ceux des capitaines qui étaient ou leurs serviteurs ou leurs partisans. Ils sondèrent leurs intentions, les amenèrent par la persuasion, et en leur promettant d'être des premiers placés, au point de condescendre à la volonté du roi et de s'entremettre pour l'exécution des ordonnances. Ces capitaines firent presque tous des réponses assez courtoises, et ce fut alors qu'on se décida à tenter la chose.

Il fut réglé qu'on conserverait quinze capitaines ayant

[1] Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chacun une compagnie de cent lances. Une lance comportait six hommes : l'homme d'armes, trois archers, un coutillier et un page. Le gage de chaque homme d'armes et des cinq de sa suite fut réglé. La province, le diocèse que chaque compagnie devait occuper furent réglés, ainsi que le nombre de lances à mettre dans chaque villle; il n'était pas trop grand, car des villes comme Châlons, Troyes ou Reims, n'en devaient avoir que vingt ou trente. Les gages furent assignés sur les impôts des villes ou du plat pays qu'occupait la compagnie. Pour lors s'établit la taille annuelle ou taille des gens d'armes, qui fut censée avoir été consentie par les États d'Orléans, où il avait été dit qu'on payerait pour la réforme des compagnies. Des commis furent établis dans les bailliages et sénéchaussées pour recueillir cette taille et la payer sur le compte des capitaines.

Ces quinze capitaines furent menés devant le roi et son conseil. Là il leur fut donné lecture des ordonnances ; le roi leur recommanda sévèrement de s'y conformer et d'empêcher tout désordre, tout pillage, tout mauvais traitement exercé sur les sujets du roi, sous peine d'encourir toute son indignation. On leur remit par écrit le lieu assigné à leurs compagnies. Puis ils furent chargés de ne prendre que des officiers dont ils fussent sûrs et dont ils pussent répondre. On choisit ensuite parmi tous les gens de guerre les plus expérimentés et les mieux vêtus.

On leur ordonna [1] de s'habiller d'un simple hoqueton de cuir de cerf ou de mouton, et d'une robe courte de drap de couleur, à vingt ou vingt-cinq sous l'aune, sans nul galon ni broderie. Il leur fut défendu d'avoir des paniers de bagage, et de mener jamais avec eux femmes, chiens ou oiseaux. Leurs capitaines pouvaient les casser s'ils étaient ivrognes, tapageurs, ou s'ils blasphémaient le nom de Dieu;

[1] *Éloge de Charles VII.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais autrement ils ne pouvaient les renvoyer sans cause. On leur promit de veiller sévèrement à ce que leurs capitaines les payassent avec exactitude, ou bien ne fissent pas de faux états de revue. Il y eut aussi des commissaires nommés pour faire les revues, s'assurer du nombre des hommes dans les compagnies, et savoir s'ils étaient bien et dûment habillés, équipés et entretenus.

Mais ce qui contribua le plus à mettre une bonne discipline et à garantir le pauvre peuple, c'est qu'il fut enjoint aux sénéchaux, aux baillis et aux prévôts, et à toute la justice ordinaire, de connaître des crimes des gens de guerre. A l'armée et durant la guerre, ils étaient justiciables du prévôt de l'armée; en garnison, ils devaient, sans nul ordre du roi, sans permission de leurs capitaines, être pris et jugés par les justiciers royaux.

Quand les compagnies furent formées, on ordonna à tous ceux qui n'y étaient pas engagés de s'en retourner chez eux au plus vite, paisiblement, sans piller sur leur route; autrement ils devaient être traités comme gens sans aveu, et pendus aussitôt que pris. Des ordres furent envoyés sur les divers chemins où ils devaient passer pour qu'on prît des précautions. Personne cette fois ne les soutenait, ne les excitait. Ils s'en allèrent sans bruit chacun de son côté, sans s'assembler par troupes ni commettre aucun désordre. En quinze jours de temps on n'en entendit plus parler. C'était une bénédiction et une joie dans tout le royaume.

Pour en venir là il avait fallu beaucoup de conseil et agir avec une extrême prudence. L'affaire avait commencé par se traiter à Nanci, et ne se termina qu'à Châlons, dans l'espace de six mois environ. Le roi se rendit dans cette ville quelque temps après que madame Marguerite fut partie pour l'Angleterre. Il était allé avec le roi René la conduire jusqu'à Bar-le-Duc, où cette jeune princesse les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait quittés après beaucoup de larmes, pour aller chercher le sort glorieux et brillant qui semblait si fort au-dessus de son attente, et qui se termina par tant de malheurs.

C'était pour traiter une autre affaire presque aussi grande que celle des compagnies que le roi venait à Châlons sur-Marne. Depuis les trèves avec l'Angleterre, la méfiance et la division se mettaient de plus en plus entre le conseil de France et le duc de Bourgogne. On avait cessé de le ménager, et de jour en jour il avait de nouvelles plaintes à présenter[1]. Le roi de Sicile et tout le parti des princes d'Anjou étaient d'avis qu'on passât outre, et désiraient assez que les choses en vinssent au point de rallumer la guerre avec la Bourgogne. Le connétable aurait pensé d'autre sorte, mais il avait moins de crédit et moins de part au gouvernement; d'ailleurs, depuis trois ans madame Marguerite de Bourgogne, sa femme, était morte; il avait épousé Jeanne d'Albret, et n'avait plus les mêmes alliances de famille avec le duc Philippe. Toutefois, quel que fût en ce moment le pouvoir de la maison d'Anjou, les hommes sages du conseil redoutaient le renouvellement d'une telle guerre. Le roi lui-même se montrait plus que tout autre bienveillant pour son cousin de Bourgogne, et voulait qu'on se conduisit envers lui aussi courtoisement qu'il serait possible.

Ainsi l'on décida que l'on ouvrirait des conférences avec la duchesse de Bourgogne. Le Duc, depuis la paix d'Arras, la chargeait toujours de négocier les affaires les plus délicates, tant elle avait de prudence et de mérite. Au retour d'un voyage qu'elle venait de faire en Hollande pour essayer de rétablir quelque paix entre les Hoëks et les Kabeljaws, elle se rendit à Châlons au commencement

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de mai 1445. Sa suite était brillante. Elle avait avec elle la comtesse d'Étampes, mademoiselle de Clèves, et beaucoup d'autres dames; Adolphe de Clèves, le sire de Créqui, le sire d'Humières, le sire de Contai; et pour principaux conseillers l'évêque de Verdun et maître Philippe Maugart. Nonobstant ce qu'on disait des malveillances de la maison de France et de la maison de Bourgogne, la Duchesse reçut le plus grand accueil du roi et de la reine. L'arrivée de cette nouvelle cour toujours brillante et fastueuse redoubla l'ardeur pour les fêtes, les banquets, les danses et les tournois. Nul jour ne se passait sans être embelli de quelque divertissement nouveau. Le mariage de Jean de Calabre, fils du roi René, avec Marie de Bourbon, nièce du duc de Bourgogne, ne fit qu'augmenter la commune allégresse [1].

Cependant la reine et la duchesse de Bourgogne ne prenaient pas autant de part à tout ce train de réjouissances que la noble foule des princes et des dames qui les entouraient. Toutes deux voyaient leur jeunesse passée et se trouvaient hors de bruit; toutes deux étaient secrètement atteintes du chagrin de la jalousie. Le roi de France n'avait jamais été un époux fidèle; et maintenant la belle Agnès, car on la nommait ainsi communément [2], étalait tout l'éclat de son triomphe devant cette superbe assemblée. De son côté la duchesse de Bourgogne avait un mari qui était assurément le plus galant de son temps, qui ne s'était jamais refusé le contentement d'aucun de ses désirs, et qui faisait publiquement élever dix ou douze enfants bâtards. De sorte que ces deux excellentes princesses, conformes dans leurs malheurs, en devisaient ensemble à l'écart parmi les ébats de cette jeune cour.

Pendant ce temps-là, les affaires se traitaient sérieuse-

Olivier de La Marche. — [2] *Journal de Paris.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment dans les conseils. On avait d'abord à traiter les griefs du duc de Bourgogne [1]; ils étaient nombreux.

Lorsque le roi et le Dauphin avaient amené les compagnies en Lorraine et en Allemagne, ils s'étaient emparés de la forteresse de Darnei, une de celles que le roi René avait données en gage de sa rançon. Depuis ce moment, la garnison faisait des courses en Bourgogne, et y avait même enlevé des habitants pour les mettre à rançon.

Cette garnison et quelques autres que le Dauphin avait laissées, outre les désordres qu'elles commettaient, prétendaient exercer le droit d'apatis sur les terres dépendant du duché, ce qui était contraire aux trèves signées à Tours, où il avait été réglé que chacun ne pourrait prendre les apatis que chez soi.

Les officiers royaux avaient depuis un an réveillé toutes les difficultés qui, à une époque quelconque, avaient pu s'élever sur la fixation des limites. De là des prétentions à imposer la taille royale sur telle ou telle portion du duché.

Le sénéchal de Lyon avait pris le titre de bailli de Mâcon, et le bailli de Sens s'intitulait bailli d'Auxerre; cela était formellement contraire au traité d'Arras, qui avait abandonné ces deux comtés avec leur juridiction. Ces officiers royaux s'arrogeaient le droit de donner des sauvegardes dans le duché de Bourgogne.

Le conseil de Bourgogne se plaignait aussi que l'on voulait assujettir le monnayage de Dijon, de Mâcon, d'Auxerre, d'Amiens et de Saint-Quentin, au contrôle des officiers royaux.

Il réclamait encore la collation des bénéfices et la régale, soutenant que ce n'était pas une prérogative inséparable

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la couronne, que le roi s'en était dessaisi et qu'il en avait le droit.

Tels étaient les principaux sujets de plainte que madame de Bourgogne et ses ambassadeurs avaient à présenter au roi; mais, durant le long séjour qu'elle fit à Châlons, les griefs allaient toujours se multipliant et s'aggravant. Les conseillers du Duc à Dijon, le maréchal de Bourgogne, le sire Thibaud de Neufchâtel, écrivaient lettre sur lettre, envoyaient message sur message à la Duchesse pour lui rendre compte des ravages que la garnison de Montbelliard et les gens laissés en Alsace par le Dauphin faisaient dans le comté de Bourgogne. Quelques troupes avaient traversé le duché pour rentrer en France, dévastant tout sur leur passage et brûlant des villages jusqu'à la porte de Dijon. L'ordonnance sur les compagnies n'était pas encore à exécution, et l'on ne pouvait pas faire obéir aussi bien les gens de guerre qui étaient au loin et en pays étranger. D'ailleurs le roi, et surtout le Dauphin, n'étaient point fâchés, disait-on, que le pays de Bourgogne souffrît un peu, du moins jusqu'au moment où les arrangements seraient conclus avec la Duchesse[1]. Plus tard, et lorsqu'on commença à placer les compagnies d'ordonnance, il y eut encore difficulté sur des villes et territoires que la Bourgogne prétendait ne pas appartenir au domaine du roi et ne pas devoir être soumis à cette charge. L'entrée fut refusée aux deux lances comprenant douze hommes et douze chevaux assignés à la ville de Crevant, et le commissaire envoyé au nom du roi se vit contraint à jeter sa bagnette par-dessus la porte en signe de rébellion.

Ce n'était pas tout : le roi René voulait profiter aussi de la circonstance pour faire changer les conditions trop dures qu'il avait été contraint de consentir en 1436, et surtout

[1] Lettre de Thibaud de Neufchâtel, 10 avril 1445.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour diminuer la trop forte somme de sa rançon, qu'il ne pouvait achever de payer.

Le duc de Bourgogne ne commandait plus comme auparavant, et le royaume de France n'était plus à sa volonté; il lui fallut céder sur beaucoup de points. Il réduisit la rançon du roi René, lui rendit les deux villes de Neufchâteau en Lorraine et de Clermont en Argonne, qu'il avait encore en gage. Il obtint cependant que Montbelliard, moyennant qu'il prêterait passage à la garnison, serait vidé des troupes françaises et remis en dépôt au comte de Saint-Pol, jusqu'à l'accomplissement des conditions que le comte de Wurtemberg avait promises au Dauphin.

L'affaire du comte d'Armagnac se termina aussi à Châlons[1]. Il était toujours en prison et avait envoyé des ambassadeurs; le comte de Foix, le comte de Dunois et d'autres grands seigneurs les assistaient. Ils donnèrent fort au long tous les motifs de justification du comte; puis jour leur fut assigné pour entendre la réponse de maître Barbin, avocat du roi. Il fit le détail des faits de désobéissances et de rébellion qu'on pouvait imputer à ce seigneur. C'était un long et horrible récit d'une quantité infinie de crimes: meurtres, rapines, exactions sur le peuple, tyrannie et voies de fait sur la noblesse, séditions contre le roi, fausses monnaies, débauche de toute sorte. Le clergé n'avait pas été à l'abri des violences de ce seigneur; il dépouillait les églises de leurs biens, ne souffrait aucune remontrance des ecclésiastiques, et il fut même établi par preuve qu'il battait son confesseur pour le contraindre à lui donner l'absolution. Maître Barbin conclut à la confiscation de ses pays et domaines, en outre à une punition personnelle. Les ambassadeurs avaient d'abord demandé un délai pour répliquer; d'après l'avis des amis de leur

[1] Mathieu de Coucy; *Histoire de Languedoc.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maître, ils se résolurent à implorer grâce, au lieu de justice. Comparaissant devant le roi, ils se mirent humblement à genoux, promirent à l'avenir bonne et complète obéissance du comte d'Armagnac, et soumission à ce que le roi réglerait en son conseil. Le comte de Foix, le comte de Dunois et les autres intercesseurs se portèrent pour garants de ses promesses et sollicitèrent aussi la miséricorde du roi; elle fut accordée; le comte d'Armagnac fut mis en liberté, et ses domaines lui furent rendus.

Parmi tant de grandes choses qui se réglaient à la satisfaction commune, et au milieu des fêtes, arriva un événement douloureux. Le Dauphin avait épousé, en 1436, madame Marguerite d'Écosse, pour lors âgée de douze ans seulement. Élevée ainsi depuis dix années à la cour de France, cette jeune princesse s'était de plus en plus montrée aimable, douce, agréable à tous. Le roi l'aimait beaucoup[1]; elle était comme inséparable de la reine et vivait en bonne intelligence avec son mari. Nulle personne parmi les princes et princesses ne montrait plus de goût pour les hommes doctes et habiles dans les lettres et la poésie. On racontait qu'un jour, ayant vu, en traversant une salle, maître Alain Chartier, secrétaire du roi, qui s'était endormi sur une chaise, elle s'était doucement approchée et l'avait baisé; ceux qui étaient avec elle s'en étant étonnés. « Ce n'est point à l'homme que j'ai donné « un baiser, dit-elle, c'est à la bouche d'où sortent de si « belles paroles. » Car maître Chartier non-seulement passait pour l'homme le plus éloquent de son temps, mais il faisait des poésies, et c'était la grande passion de madame Marguerite. Elle passait les jours et les nuits à faire des

[1] Informations faites sur la mort de la Dauphine; *Pièces de l'Histoire de Louis XI; Histoire manuscrite de Louis XI*, par l'abbé Legrand.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ballades, des rondeaux et autres pièces de vers, si bien qu'on en était inquiet pour sa santé. Elle n'aimait pas moins les bons et nobles chevaliers, et on la vit un jour donner une bourse de trois cents écus à un pauvre gentilhomme qu'elle avait remarqué, dans un tournoi, comme le plus adroit et le moins bien vêtu de tous les tenants. Pourtant alors elle avait peu d'argent, car c'était durant la détresse du roi et de sa cour.

Pendant le séjour du roi à Châlons, elle alla à pied, un jour de grande chaleur, de Sarri, maison de l'évêque où se se tenait la cour, faire ses prières dans la ville, à Notre-Dame-de-l'Épine, et fut prise d'une pleurésie. La maladie sembla bientôt dangereuse; les médecins s'aperçurent qu'elle avait quelque grand chagrin; ses femmes l'entendirent se plaindre, se désespérer, protester qu'elle était innocente de ce qui lui était imputé, et mêler à ces touchantes lamentations le nom de Jamet de Tillai. C'était un gentilhomme, bailli du Vermandois, que le sire de Brézé avait depuis quelque temps fort avancé dans la faveur du roi; son habitude était de parler assez librement sur toutes choses et toutes personnes de la cour. « Ah! Jamet, Jamet! « disait la pauvre princesse, vous en êtes venu à votre in- « tention; si je meurs, c'est par vous et par les bonnes « paroles que vous avez dites de moi sans cause ni raison. » Et elle se frappait la poitrine en disant : « Sur mon Dieu, « sur mon baptême, je n'ai pas mérité cela; jamais je n'eus « un tort envers monseigneur le Dauphin. » Elle n'avait pas une autre pensée et ne disait point d'autres paroles. Chacun avait d'elle la plus grande pitié, et l'on entendit même le sire de Brézé, qui vint la voir, dire en se retirant : « Ah! faux et mauvais ribaud, c'est toi qui l'as tuée! » Quand elle fut à l'heure de sa mort, son confesseur lui commanda de pardonner à ses ennemis; mais elle ne voulait point pardonner à Jamet; par trois fois elle s'y refusa.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il fallut, pour l'y décider, les remontrances du prêtre et les instances de tous ceux qui étaient présents. « Ah ! disait-« elle, si ce n'était contre la foi de mon mariage, je re-« gretterais bien d'être jamais venue en France. » Et lorsqu'on voulait lui donner quelque espérance : « Fi de la vie ! répondait-elle ; qu'on ne m'en parle plus. »

Cette mort était si triste et les paroles de la Dauphine si publiques parmi toute la cour que, quelque temps après, le roi ordonna une enquête contre Jamet de Tillai. On interrogea les dames de la maison de la Dauphine. Aucune ne put dire autre chose, sinon que la princesse, durant sa maladie et quelque temps auparavant, s'était plainte de Jamet et de ses discours, mais sans rien dire de précis. Le chancelier fut commis pour recevoir la déclaration de la reine elle-même. Elle ne savait rien, et raconta seulement à ce propos, sans témoigner ce qu'elle en pensait, comment Jamet de Tillai était venu faire l'important auprès d'elle en lui disant les intentions du roi touchant un voyage qu'il voulait faire sans la reine. D'autres témoins rapportèrent des paroles plus ou moins indiscrètes de ce Jamet sur la vie que menait la Dauphine, sur l'habitude qu'elle avait de veiller pour deviser ou pour faire des ballades, sur ce qu'elle mangeait du fruit vert et buvait du vinaigre, ce qui l'empêcherait d'avoir des enfants. Une fois, à Nancy, il avait fait grand bruit de ce que la Dauphine était un soir, sans torches ni bougies, couchée sur son lit, entourée de ses dames, et faisant la conversation avec le sire d'Estouteville. Le propos le plus grave qu'on lui imputa était d'avoir dit que la Dauphine avait plutôt l'air d'une paillarde que d'une grande dame. Il nia ce propos et offrit le combat au sire de Dresnay qui l'avait rapporté ; il convenait des autres, en les tournant de meilleure façon. La chose en resta là, sans qu'on en pût savoir davantage. Ce qui était assuré,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est qu'il avait pu suffire des moindres propos pour exciter la colère et la jalousie du Dauphin. Tout jeune qu'il fût, c'était le plus soupçonneux des hommes[1], et sa femme le craignait au delà de tout[2].

Peu de jours après cette mort, le roi quitta Châlons pour retourner à Tours. Le crédit du sire de Brézé était plus grand que jamais; plusieurs seigneurs qui lui étaient contraires eurent ordre de ne plus paraître à la cour. Il donna au roi de la défiance contre tous les princes, même contre la maison d'Anjou, à qui il imputa de vouloir, avec le connétable, recommencer une Praguerie. La faveur de madame Agnès était aussi de plus en plus éclatante. La reine en semblait malheureuse. Quant au Dauphin, il avait en grande haine tout ce qui se faisait dans le gouvernement.

Néanmoins la réconciliation avec la Bourgogne, les trèves qui venaient d'être prolongées et qui semblaient promettre la paix, l'ordre établi dans le royaume, le contentement des peuples qui trouvaient enfin justice et protection, le repos que tous désiraient depuis si longtemps, répandaient partout une allégresse nouvelle, et elle paraissait à la cour plus encore que partout ailleurs. On y employait le loisir à faire des tournois et toutes sortes de fêtes. Comme on lisait beaucoup tous les beaux romans de chevalerie de la Table Ronde[3], d'Amadis, de Charlemagne, les chevaliers s'occupaient à imiter tout ce qu'ils voyaient dans ces livres et à donner comme une sorte de représentation des mœurs et gestes des chevaliers fabuleux. Ce n'étaient que devises, couleurs données par les dames, défis portés à tous venants. On faisait même paraître dans la lice des monstres et des bêtes féroces, comme des

[1] Déposition du comte de Dammartin. — [2] Déposition de la dame Saint-Michel. — [3] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lions, des tigres, des licornes. Le roi René était fort inventif dans ce genre de divertissements; il y en eut de beaux à Saumur et à Tours.

A la cour de Bourgogne les choses se passaient avec plus d'éclat encore et de magnificence. C'était aussi le goût du duc Philippe; il avait autour de lui des seigneurs plus riches, et la Flandre était un pays célèbre pour le faste et la dépense[1].

Les loisirs de cette cour n'avaient pas même été interrompus par un incident où le Duc aurait pu trouver une nouvelle preuve de la mauvaise volonté qu'on avait pour lui en France. Le damoiseau Éberhard de La Marck, dont les seigneuries se trouvaient dans le pays des Ardennes et dans le Luxembourg, était en discorde avec deux seigneurs liégeois, les sires de Molenarcken et de Rohelley[2]. Le duc de Bourgogne le requit de demeurer en paix et de prendre pour arbitre le sire de Hautbourdin, bâtard de Saint-Pol. Il se conforma à cette volonté; mais, trouvant ensuite qu'il n'avait pas bonne justice, il envoya un défi de guerre au Duc. C'était pendant les derniers temps du séjour de la Duchesse à Châlons. « Il me semble, disait-il, que mes « adversaires sont grandement soutenus contre moi; je « suis un jeune homme, mais d'âge raisonnable, pauvre « d'argent, et je n'ai pas assez de puissance pour endu- « rer de telles pertes. Ainsi, je fais savoir à Votre Grâce « que, moi, Eberhard de La Marck, je veux être votre « ennemi, moi, mes serviteurs et les serviteurs de mes « serviteurs. Je renonce à la foi et hommage que je pour- « rais avoir à Votre Grâce, et je verrai à sauver et garder « mon honneur, dût-il en advenir dommage à votre pays « et seigneuries. »

Quant ce défi arriva à la cour de Bourgogne, il y excita

[1] Olivier de La Marche. — [2] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de grandes risées; chacun se raillait d'un si petit seigneur attaquant un prince si puissant, et demandait la commission d'aller le mettre à la raison. Le Duc fit bonne réception au héraut. Après en avoir délibéré dans son conseil, il ordonna aux sires Antoine et Jean de Croy, ses baillis à Namur et dans le Hainaut, d'assembler des gens de guerre pour garder les frontières et pour repousser les courses du sire de La Mark. En même temps il signifia à l'évêque et aux communes de Liége de pourvoir au bon ordre dans leur pays, puisque sire Éberhard était leur sujet; autrement, il irait, disait-il, y aviser lui-même avec son armée.

Quant à sire Éberhard, il avait, dès l'abord, reçu le secours de quelques capitaines français. Regnault, frère de La Hire, et Nandonnet, sire de la Cassaigne, neveu de Saintrailles, avaient toute sa confiance. Il avait donné à chacun d'eux une de ses principales forteresses, Agimont et Rochefort. Ils commencèrent par aller attaquer Longpré, dans le comté de Namur, et en furent vivement repoussés par Antoine de Croy. Bientôt ils eurent à combattre une forte armée de Liégeois; car l'évêque et la ville, dans la crainte de voir arriver le duc Philippe à leur aide, s'étaient pressés d'obéir à son invitation. Les deux capitaines français s'enfermèrent dans leurs châteaux. Nandonnet tarda peu à traiter; sans se soucier des promesses qu'il avait faites au sire de La Marck, il vendit, moyennant quelque somme d'argent, le château de Rochefort. Regnault se défendit plus longtemps; il avait avec lui des gens de guerre venus de France, qui s'entendaient mieux à se défendre que les Liégeois à attaquer. Il fallut que Philibert de Vauldrei, grand-maître de l'artillerie de Bourgogne, vînt à l'aide des assiégeants. Alors Regnault traita aussi par finance de la forteresse d'Agimont. Sire Éberhard se trouva ainsi ruiné et honni pour avoir témé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rairement attaqué le puissant duc de Bourgogne; à peine ses amis et ses parents osaient-ils le soutenir et lui faire accueil.

Le duc de Bourgogne s'était approché du pays où se faisait cette guerre, et avait amené à Mons sa cour, avec tout le faste qui l'entourait. Ce fut là que, vers le mois de novembre, on vit arriver un écuyer nommé Galeotto Baltazin, chambellan du duc de Milan, qui s'en allait de pays en pays, cherchant les faits d'armes et la renommée, comme le faisait alors tout noble et courageux jeune seigneur. Il était beau, de grande taille, de contenance assurée, et avait avec lui une suite de trente chevaux environ. Le duc de Milan était allié du duc Philippe, et il avait défendu au seigneur Galeotto de provoquer personne dans les États de Bourgogne sans avoir auparavant l'agrément du Duc. Il comptait passer en Angleterre pour y chercher aventure, s'il ne trouvait point d'adversaire parmi les Bourguignons; mais il ne pouvait en manquer. Le sire de Ternant, entre autres, désirait depuis longtemps une telle occasion. Il obtint la permission du Duc pour faire une entreprise d'armes. Aussitôt il commença par porter au bras gauche, comme gage de son entreprise, la manchette d'une dame, en belle dentelle, bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamants.

Toison-d'Or, le héraut, alla pour lors annoncer au seigneur Galeotto que, s'il voulait se trouver à midi dans la grand'salle, chez le Duc, il y verrait un chevalier qui faisait une entreprise. Il n'y manqua pas; mettant un genou en terre, il demanda d'abord la permission du Duc; quand elle fut accordée, il s'avança avec une profonde révérence vers le sire de Ternant. « Noble chevalier, dit-il en por-« tant la main à son bras, je touche le gage de votre en-« treprise, et, au plaisir de Dieu, j'accomplirai ce que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« vous désirez faire, soit à pied, soit à cheval. » Si, au lieu de toucher le gage, il l'eût arraché, c'eût été la marque qu'il s'agissait, non de simple chevalerie, mais de la vie d'un des combattants. Le sire de Ternant le remercia humblement; on convint des conditions de la joute; elles furent écrites et scellées. Le seigneur Galeotto demanda à retourner à Milan pour achever ses préparatifs, et l'affaire fut fixée au mois d'avril 1446, dans la ville d'Arras.

Avant que ce moment fût arrivé, il se présenta d'autres occasions de solennités. Le chapitre de la Toison-d'Or n'avait pas été réuni depuis trois ans; le Duc l'assembla avec une pompe extraordinaire dans son château de Gand. Le duc d'Orléans était venu y siéger. Plusieurs des chevaliers étaient morts, et l'on procéda à une nouvelle élection; l'ordre fut donné au roi d'Aragon, Alphonse V; au sire de Borsèle, le mari de feu madame Jacqueline; à Renaux, comte de Brederode, de l'ancienne maison des comtes de Hollande; au sire de Borsèle de la Vère, amiral de Hollande, qui avait épousé la fille du roi d'Écosse; à Jean, ber d'Auxi, et à André d'Humières.

Durant ces fêtes, arriva d'Italie un autre chevalier sicilien, serviteur d'Alphonse, roi d'Aragon, qui se nommait Jean de Bonifazio[1]. Il demanda au Duc la permission de faire une entreprise d'armes. L'ayant obtenue, il se montra à la cour avec son gage d'entreprise, qui était un carcan d'or attaché à la jambe gauche et soutenu par une chaîne; une main, sortant d'un nuage, était ajustée au-dessus du genou et tenait cette chaîne. C'était à qui toucherait le premier ce gage d'entreprise. Le Duc accorda la préférence à un des plus vaillants, des plus courtois, des plus sages seigneurs de Flandre, que chacun aimait et estimait au premier rang, tout jeune qu'il était, car il

[1] Olivier de La Marche; *Vie de Jacques de La Laing*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'avait que vingt-quatre ans : c'était le sire Jacques de La Laing.

La lice fut dressée sur le grand marché des Vendredis. Une tribune richement ornée fut préparée pour le Duc, juge du combat, pour le duc d'Orléans et pour toute la cour, qui était nombreuse et brillante. A une des portes de l'enceinte était la tente de messire Bonifazio, d'étoffe de soie blanche et verte, avec l'écusson de ses armes, qui étaient une femme portant un dard, avec la devise : « Qui « a belle dame, la garde bien. » Il sortit de sa tente, vint se présenter devant le Duc, et rentra pour prendre ses armes. Les hérauts avertissaient à haute voix les tenants de vêtir leurs armures : « Lacez, lacez ! » criaient-ils.

Jacques de La Laing entra par la porte opposée, tout armé, avec une cotte aux armoiries de sa noble maison, et la visière levée. Il avait pour écuyers Simon de La Laing, son oncle, chevalier de la Toison-d'Or, et un vaillant Breton nommé Hervé de Mériadec. Il s'avança vers la tribune du juge, se mit à genoux, et pria le bon Duc, son maître, de vouloir bien le faire chevalier. Le Duc descendit dans la lice. Jacques tira son épée, en baisa poignée, la remit au Duc ; il s'en servit pour donner l'accolée; le coup retentit sur l'armure ; puis le Duc le releva, le baisa sur la bouche et lui dit : « Au nom de Dieu, de Notre-Dame et « de monseigneur saint George, puissiez-vous être bon « chevalier ! » Le nouveau chevalier se retira dans son pavillon, et bientôt les deux champions entrèrent en combat. « Faites votre devoir ! » crièrent les hérauts.

Chacun portait de la main droite une lourde épée, de celles qu'on nommait estocs, de la main gauche une hache d'armes ; une épée plus petite était attachée à la ceinture. Au bras gauche était passé un petit bouclier d'acier, de forme carrée, nommé targe. Le Duc avait lui-même visité les armes avec soin, comme il n'y manquait pas lors-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'elles étaient laissées au choix de chacun des combattants. Ils commencèrent par se lancer leurs estocs l'un à l'autre de toutes leurs forces. Le sire de La Laing se garantit avec sa targe; le chevalier sicilien ne fut pas atteint. Alors ils tirèrent leur targe; chacun la jeta dans les jambes de son adversaire pour l'embarrasser, et le combat à la hache commença. Le Sicilien frappait de grands coups à la hauteur de la tête du jeune chevalier, tâchant de l'atteindre au visage, car il avait une visière qui ne couvrait que le menton et la bouche. Jacques de La Laing, avec un admirable sang-froid, profitant de tout l'avantage de sa taille, rabattait, avec le bâton de sa hache, les coups du seigneur Bonifazio, et tâchait, en les écartant, d'enfoncer le bout ferré de ce bâton dans la visière. Enfin il réussit à le faire entrer dans une des ouvertures; mais le fer se rompit.

Voyant combien son adversaire était fort et subtil à manier la hache, le Sicilien jeta tout à coup la sienne, saisit de la main gauche celle du sire de La Laing; puis, ayant tiré son épée, il allait lui porter un coup au visage; mais le sire de La Laing fit un pas en arrière et dégagea sa hache. Le combat devenait pressant et dangereux. « Beau-frère, dit le duc d'Orléans au duc Philippe, voyez « en quel état est ce noble chevalier. Si vous ne voulez sa « honte, il est temps de jeter votre bâton. » Le Duc jeta en effet dans la lice sa baguette blanche et le combat cessa. On lui amena les chevaliers; il leur donna des louanges, et remit à une autrefois le combat à cheval. Jacques de La Laing s'en alla dévotement et tout armé remercier Dieu dans l'église prochaine; car il était fort pieux, ce qui n'était pas commun à son âge.

Le combat à cheval n'eut rien de remarquable que la

[1] 1445, v. st. L'année commença le 18 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dextérité du chevalier italien et la magnificence de l'armure et des ajustements du sire de La Laing. Il avait, ainsi que cela se pratiquait parfois, des rondelles d'acier ajustées à son armure, l'une au poignet, l'autre au coude, l'autre près de l'épaule. Le seigneur Bonifazio frappait si juste que, sa lance venant à s'arrêter sur l'une ou l'autre des rondelles, il tenait le jeune chevalier à une distance où de sa lance celui-ci ne pouvait atteindre tout à fait jusqu'au corps de l'adversaire. On fut obligé d'interrompre la joute pour ôter les rondelles. Après qu'ils eurent couru vingt-sept lances, le combat fut terminé à leur grand honneur à tous deux. Ce fut un beau commencement de chevalerie pour le sire de La Laing, et le seigneur Bonifazio augmenta la renommée que se faisaient les chevaliers d'Italie.

Bientôt après arriva le jour marqué pour l'entreprise du sire de Ternant. La lice fut préparée sur la grande place de la ville d'Arras; elle était carrée et formée d'une double enceinte de fortes planches; les deux portes étaient en face l'une de l'autre, et la tente de chacun des combattants y était dressée. Celle du sire de Ternant était en damas noir et bleu, avec l'écusson de ses armes; il avait fait broder à l'entour en grosses lettres : « Je souhaite « avoir de mes désirs assouvissance, et jamais d'autre « bien. » La tente du seigneur Galeotto n'était pas moins belle.

Une tribune richement tapissée avait été préparée pour le Duc sur le milieu d'un des côtés de la lice. Deux cents soldats de la ville d'Arras étaient rangés dans le passage laissé à l'entour de la lice entre les deux enceintes de planches. Huit hommes d'armes, le bâton blanc à la main, se tenaient dans la lice pour séparer les combattants et exécuter les ordres du Duc. Il arriva avec son fils le comte de Charolais, le comte d'Étampes, ses neveux Adolphe de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Clèves et le seigneur de Beaujeu, accompagné d'une foule de noblesse. Il descendit les gradins de sa tribune et vint s'asseoir devant la balustrade, tenant en main son bâton de juge.

Bientôt après, le sire de Ternant parut à cheval et tout armé, mais la visière levée, laissant voir son visage fier et brun, et sa barbe noire. Le comte de Saint-Pol et le seigneur de Beaujeu étaient venus lui servir d'écuyers. On remarqua, non sans quelque blâme, que, contre la coutume de tout dévot chevalier, il ne portait point suspendue à son cou une banderolle de dévotion. Il descendit de cheval, s'approcha de la tribune du Duc, et lui exposa son entreprise, puis se retira en sa tente. Le seigneur Galeotto entra ensuite dans la lice, sauta légèrement de son cheval, tout armé qu'il était, se présenta à son tour devant le Duc, avec le comte d'Étampes, qui lui servait d'écuyer, puis alla dans sa tente.

Pour lors le sire d'Humières, lieutenant du maréchal de Bourgogne, et remplissant cet office en son absence, parut à la tête des rois d'armes et des hérauts. Les publications et les défenses de rien faire qui pût porter trouble ou dommage aux combattants furent criées comme à la coutume; puis il alla à la tente du sire de Ternant lui demander les armes que, selon les conditions, il devait fournir. Le seigneur Galeotto choisit une des deux lances qu'on lui présenta de la part de son adversaire. Un moment après, chaque combattant sortit de son pavillon tout armé et la visière baissée.

Le sire de Ternant fit d'abord un grand signe de croix, puis mit sa lance en arrêt, et commença à marcher d'un pas ferme et puissant, de sorte qu'il enfonçait d'un pied à chaque pas dans le sable dont la lice était couverte. Quand le seigneur Galeotto eut aussi fait le signe de la croix avec sa banderolle bénite, toute peinte d'images de dé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

votion, il prit sa lance des mains du comte d'Étampes. Il a maniait comme une flèche, et se mit à courir à l'encontre de son adversaire, de telle façon qu'on n'aurait pas cru qu'il fût couvert d'une lourde armure. Les deux combattants se rencontrèrent de leurs lances. Le seigneur Galeotto brisa la sienne, et son casque fut faussé du coup que lui poussa le sire de Ternant.

Les rois d'armes arrivèrent, et, avec une corde qu'avait mesurée le maréchal de la lice, marquèrent les sept pas dont chaque combattant devait reculer pour recommencer à pousser une nouvelle lance. Ils y revinrent ainsi jusqu'à sept fois, toujours avec une force et une fermeté merveilleuses, brisant leurs lances et faussant profondément leurs armures.

Puis vint le combat à coups d'estoc. Le sire de Ternant avait changé d'armure, et avait pris une cotte d'armes de satin blanc brodée en écailles d'argent, comme on représentait les neuf preux dans les tapisseries d'Arras. Ce combat fut terrible; ils rompirent leurs épées; ils firent sauter des pièces de leur armure; leurs gantelets de fer furent brisés; à chaque fois on rajustait les pièces qui auraient laissé les champions désarmés.

Ensuite on apporta les haches. Elles étaient faites dans la forme d'un triple coin à fendre le bois, et, selon les conditions du combat, elles n'avaient pas de pointe. Le seigneur Galeotto vint d'abord sur son adversaire avec une force et une vivacité extraordinaires; mais le sire de Ternant se déroba au coup en passant de côté; la hache tomba à vide; l'Italien, déjà chancelant de ce faux mouvement, reçut au même moment une atteinte vigoureuse sur le cou : on crut qu'il allait choir, mais il reprit pied; le combat s'anima, et le seigneur Galeotto se mit à serrer de si près et à coups si redoublés le sire de Ternant, qu'on pensa un moment que celui-ci allait succomber. Cependant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'un et l'autre étaient encore debout après les quinze coups.

Quelques jours après se fit le combat à cheval. Rien n'était si riche que le harnachement et l'armure des chevaux; mais chacune des pièces qui bardaient le cheval du seigneur Galeotto se terminait par une longue pointe d'acier. Le Duc envoya aussitôt Toison-d'Or lui dire que cela était contre l'usage des nobles champs clos. Il s'excusa et arma son cheval d'autre sorte.

Le combat était à la lance et à l'épée. Le sire de Ternant avait la lance en arrêt et son épée à la ceinture. L'Italien tenait sa lance de la main droite, son épée et sa bride de la main gauche. Il évita le choc de la lance, et, connaissant la force de son cheval, il s'en vint heurter rudement celui de son adversaire. En effet, il le fit fléchir des jambes de derrière, et le sire de Ternant tomba sur la croupe. On le crut perdu; mais sans se troubler, il releva son cheval et lui. Aussitôt il porta la main pour tirer son épée. Dans le mouvement la ceinture s'était à demi brisée, et l'épée pendait à l'envers. Ne pouvant la saisir, il prit sa bride de la main droite; de la gauche il opposait sont gantelet à l'épée de sire Balthazar, et cherchait à la saisir par la lame; enfin la ceinture acheva de se rompre, et l'épée tomba sur le sable. Pour lors, d'après les conditions, il fallait qu'elle lui fût rendue. Le combat recommença plus égal. Après quelques coups, le sire de Ternant parvint à serrer de près son adversaire, et chercha longtemps à faire pénétrer la pointe de son épée entre les pièces de l'armure, au poignet, au pli du bras, sous l'épaule, à la jointure du casque et de la cuirasse, à la ceinture. Parfois on la voyait entrer de deux doigts, mais ce fut en vain; l'armure était si bien faite qu'elle garda l'Italien de toute blessure. Après un assez long temps, le juge fit cesser le combat. Il y avait longtemps qu'on n'en avait vu un si beau et si rude. Les deux champions s'embrassèrent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par ordre du Duc; il fit asseoir le seigneur Galeotto à sa table et lui donna les plus beaux présents.

Ces loisirs et les nobles divertissements de la chevalerie ne se prolongèrent point pendant le reste de l'année 1446. Les guerres civiles et les grands carnages qui se passaient en Hollande depuis si longtemps étaient arrivés au point que le Duc fut obligé de s'y rendre avec des forces considérables [1]. Les Kabelljaws avaient été chassés d'Amsterdam. A Leyde, après une terrible émeute, les Hoëks, pour échapper au massacre, s'étaient retirés dans le cimetière de Saint-Pancrace. Déjà les canons étaient amenés; il avait fallu que le clergé arrivât en portant les saints ornements pour arrêter la fureur des assaillants: c'était le seul moyen qu'on pût d'ordinaire employer pour empêcher l'effusion du sang. Le Duc parvint enfin à mettre quelque repos dans ce pays. Il fit prendre et mettre à mort les hommes les plus turbulents. Plusieurs villes furent condamnées à payer de fortes sommes. Le sire Gosswin van Wilden, président de Hollande, et le sire Banjaart Scey, capitaine de la ville de Medemblick, étaient en grande discorde et s'accusaient mutuellement de crime et d'infâme débauche. Ils furent tous deux emprisonnés; après éclaircissements, les commissaires chargés par le Duc d'instruire la procédure pensèrent que le sire Gosswin était réellement coupable. On l'amena sur la place publique : d'un côté brûlait un bûcher ardent; de l'autre était tendu un grand rideau rouge. « Messire Gosswin, vous voyez la mort devant « vous; vous êtes coupable, et nous en avons la preuve. « Mais vous avez toujours été un honorable personnage, « et l'on vous fait la grâce de choisir votre mort; confes- « sez votre indigne péché, et vous ne serez pas brûlé « vif. » Le gouverneur de Hollande se troubla grandement

[1] Meyer; Heuterus; *Chronique de Hollande.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en écoutant ce discours. « Oui, dit-il, je suis coupable des « abominations qu'on me reproche. » On amena un confesseur; il se prépara à la mort. Le rideau rouge fut tiré, et laissa voir un grand échafaud où monta le sire Gosswin pour avoir la tête tranchée. Quant au capitaine de Medemblick, il avait en effet tué un homme, mais ce n'était point par un guet-apens, et il fut rétabli dans sa charge. Toute la forme du gouvernement de Hollande fut changée [1]; chaque ville fut mise sous le pouvoir d'un comte, et dans chaque province il fut établi un stathouder pour rendre la justice au nom du souverain. Des peines sévères furent portées contre ceux qui chanteraient les vieilles et populaires chansons que les Hoëks et les Kabelljaws s'adressaient pour s'insulter. Pour achever de rétablir le calme, le Duc habita souvent la Hollande pendant ces deux ou trois années.

Il alla aussi faire ses justices en Zélande [2]; les États y furent assemblés. Parmi les hommes qui troublaient le pays, on lui dénonça surtout Jean de Dombourg, qui appartenait à une des plus grandes familles. On l'accusait de meurtres, de pillage, de mises à rançon; il n'avait voulu obéir à aucune justice, et maltraitait les sergents et les huissiers. Le Duc envoya des gens de guerre contre lui; mais il s'enferma avec quelques serviteurs dans le clocher des Cordeliers, à Middelbourg. Là, il fut assiégé; par respect pour l'église, le Duc avait ordonné qu'il ne fût pas tiré un seul coup d'arbalète. La sœur du sire de Dombourg, qui était religieuse, vint plusieurs fois au pied de la tour lui crier de se faire tuer les armes à la main plutôt que de faire honte à sa race en périssant de la main d'un bourreau. Il se rendit pourtant; son procès lui fut fait, et

[1] *Histoire de Hollande* de l'*Histoire universelle*. — [2] Olivier de La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il eut la tête tranchée sur la place de Middelbourg. Beaucoup d'autres auteurs de troubles et de guerres furent ainsi justiciés.

Ce fut vers ce temps-là, au mois de juillet, que mourut à Bruxelles, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, madame Catherine de France, femme du comte de Charolais. Le Duc et la Duchesse lui montrèrent la plus grande tendresse. On fit venir de France les deux meilleurs médecins du roi; mais tout fut inutile. Elle avait alors dix-sept ans.

C'était une chose fâcheuse pour le Duc de voir ainsi se rompre les liens qu'il avait avec le roi de France, dans un moment où il régnait déjà entre eux si peu de bonne intelligence. On en eut encore une nouvelle preuve. Le duc de Clèves, beau-frère du duc de Bourgogne, était en discorde avec l'archevêque de Cologne pour quelques domaines situés sur leurs frontières, et depuis plusieurs mois ils se faisaient la guerre; du moins il y avait des courses d'un pays sur l'autre, ainsi que cela se pratiquait[2]. Le damoiseau Jean de Clèves, neveu du duc de Bourgogne, élevé à sa cour, et qui cherchait à guerroyer pour s'illustrer, sûr de l'appui de ce puissant prince, défia en son propre nom l'archevêque de Cologne. Plusieurs grands seigneurs de Bourgogne en firent autant. Ils partirent, et bientôt commença une rude guerre contre l'archevêque. Celui-ci s'adressa au duc Guillaume de Saxe, l'ennemi du duc de Bourgogne, son concurrent au duché de Luxembourg et l'allié du roi de France. C'était en effet ce prince qui, se confiant sur cette alliance et espérant allumer une guerre contre le duc de Bourgogne, avait excité l'archevêque à attaquer le duc de Clèves. Il lui envoya un

[1] 1446, v. st. L'année commença le 9 avril. — [2] Mathieu de Coucy; Olivier de La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

renfort considérable de gens de Hongrie et de Bohême, sujets de son beau-frère le roi Ladislas, comme lui héritier prétendu de Luxembourg. Le damoiseau de Clèves se vit alors contraint de s'enfermer dans la ville de Zonsbeck et de faire demander des secours au duc de Bourgogne. Après de mûres délibérations dans son conseil, il résolut d'envoyer d'abord une ambassade à l'archevêque. Mais, pour secourir à temps messire Jean de Clèves, Louis, comte de Saint-Pol, son ami et son frère d'armes, assembla un bon nombre des meilleurs chevaliers de Bourgogne: son frère Jacques de Luxembourg, Corneille et Antoine, bâtards du Duc, Simon de La Laing, Quieret Gauvain, sire de Beuil, Antoine de Rubempré et d'autres, jusqu'au nombre de cinq cents lances et douze cents archers. Le comte de Saint-Pol les passa en revue, paya leur solde pour un mois, et ils se dirigèrent à travers la campine de Liége vers le duché de Clèves.

Le vieux duc de Clèves, qui avait été jeté par son fils dans tout ce trouble, ne montrait pas un grand empressement à recevoir un tel secours, et craignait bien plus celui qui pourrait encore lui venir; car le duc Philippe avait mandé son maréchal de Bourgogne et ses hommes d'armes de Picardie, d'Artois et de Flandre. Le duc de Clèves fit donc rompre les ponts de la Meuse, et déclara au comte de Saint-Pol qu'il lui ferait savoir s'il était besoin d'aller plus loin. Heureusement pour lui, son fils se défendit avec une vaillance extrême dans Zonsbeck, où il eut de terribles assauts à soutenir.

Cependant les Allemands surent que l'armée du comte de Saint-Pol s'avançait pour les combattre. L'archevêque craignit d'avoir affaire à toute la puissance de Bourgogne. En même temps le duc de Saxe lui demandait le payement dû aux gens qu'il lui avaient amenés; il n'y avait pas de quoi l'acquitter. Alors les Allemands se mirent à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ravager le pays ; ils voulaient même se saisir de l'archevêque et l'emmener en gage de leurs créances. Il s'enferma dans une forteresse et eut grand'peine à leur échapper. Telle fut l'issue de la guerre, où chacun des combattants souffrit plus de son allié que de son ennemi.

De telles querelles entre de petits princes ne troublaient guère la paix de la chrétienté; à peine en était-on informé en France. Les trêves se prolongeaient toujours, bien qu'on ne pût pas en venir à un traité définitif. Les conseils de France et d'Angleterre continuaient, depuis le mariage de madame Marguerite d'Anjou, à se montrer d'accord. Cette reine avait aussitôt pris un grand pouvoir[1]; elle se montra, comme on l'avait jugée, habile, fière, courageuse, entreprenante. Mais, telle qu'une femme, elle était sujette à s'irriter des obstacles, à prendre des résolutions soudaines et à en changer tout à coup. Ce fut pour vouloir gouverner trop absolument qu'elle apporta le trouble dans le royaume d'Angleterre, et elle fut cause de la guerre, précisément parce qu'elle voulait mieux assurer la paix et l'alliance avec la France. Elle était dans un pays où les choses ne se passaient pas à la volonté des princes autant que dans celui où elle était née et avait été élevée.

Le duc de Glocester, oncle du roi, qui s'était opposé à son mariage, avait perdu presque tout son crédit dans le conseil, et il y était opprimé par le cardinal de Winchester, le duc de Sommerset, le marquis de Suffolk et tout le parti qui lui était opposé. Il ne laissait pas néanmoins d'avoir encore une grande influence sur les affaires, car le peuple l'aimait et le savait bon Anglais, zélé pour l'honneur et l'avantage du royaume. La reine, impatiente de régner seule, poussée par ses partisans et les avis qui

[1] Hollinshed; Rapin Thoyras; Hume.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lui venaient de France, résolut de se débarrasser de ce prince. On lui suscita une accusation. Le Parlement avait été assemblé à Saint-Edmond-bury, dans la crainte d'un soulèvement à Londres, où le duc de Glocester était chéri des habitants. Il fut arrêté, et le lendemain trouvé mort dans sa prison. Pour apaiser les murmures de tout le royaume, on répandit qu'il avait conspiré contre le roi, et ses principaux serviteurs furent jugés et condamnés. Toutefois la grâce leur fut accordée, et aucun ne périt. Il demeura pour certain dans l'esprit du peuple que le duc de Glocester avait été tué en prison.

Dès lors le parti de la reine se crut maître de gouverner selon ses volontés. Le cardinal venait de mourir, laissant d'immenses trésors; car, avant tout, il avait pensé à s'enrichir. Le marquis de Suffolk, qui se fit pour lors créer duc, avait la principale part au gouvernement et à la faveur de la reine. Le duc de Sommerset fut envoyé comme vice-roi en France, au lieu du duc d'York, qui n'était pas assez favorable aux Français. La ville du Mans avait conservé garnison anglaise, bien que le comté du Maine eût été promis à Charles d'Anjou. Le roi de France réclama la pleine exécution du traité signé à Tours. Comme les Anglais tardaient à quitter une ville si importante, le comte de Dunois, avec une forte armée, alla y mettre le siége. Le roi d'Angleterre ordonna que le Mans fût rendu, en faisant protester en son nom que c'était pour le temps de la trève seulement, et qu'il réservait son droit de souveraineté.

Tant de faiblesse excitait un mécontentement terrible en Angleterre, et en même temps donnait au conseil de France l'espoir de reconquérir tout le royaume. Les trèves furent encore une fois prolongées; mais il était facile de voir que les Français s'apprêtaient à la guerre et ne voulaient plus se contenter d'une paix qu'ils auraient été contents d'accepter quelques années plus tôt.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quant au duc de Bourgogne, il n'entrait pour rien dans les desseins du roi de France. Il négociait avec les Anglais de son côté pour prolonger les trèves. La Duchesse signa un traité qui obligeait chacune des parties à prévenir l'autre un an avant de commencer la guerre ; puis il fut de nouveau convenu qu'elles dureraient au moins quatre années. Le Duc, qui ne cherchait qu'à maintenir son repos et le bien que ses États retiraient des trèves, veillait à ce qu'elles ne fussent pas violées. Il en donna une preuve éclatante[1]. Un de ses meilleurs chevaliers et qu'il aimait le mieux, le sire de Ternant, était capitaine du château de l'Écluse. Il sut qu'un riche commerçant anglais passait souvent proche de cette ville en allant de Bruges à Calais. Il feignit de chasser quelques-uns de ses serviteurs, et les aposta sur la route ; ils enlevèrent cet Anglais, et prirent en toute hâte le chemin de la France. Le Duc fut instruit de cet enlèvement fait dans ses propres pays. La Duchesse, qui avait traité avec les Anglais et signé la trève, mit une merveilleuse vivacité à ce que justice fût faite. Les archers du Duc atteignirent les coupables. On trouva sur eux une lettre du sire de Ternant à son beau-frère, le seigneur de Mont-Jay, par laquelle il lui adressait cet Anglais, le chargeant de le garder prisonnier jusqu'à rançon. La Duchesse n'en fut que plus empressée à faire punir ce méfait. Le sire de Ternant était chambellan du Duc ; il lui avait rendu les plus grands services et avait toute sa faveur. Il n'en fut pas moins envoyé au château de Courtray, où il passa une année ; en outre, il eut à payer de grands dommages et intérêts à l'Anglais qu'il avait fait prendre.

Le duc Philippe ne cherchait point cependant à s'allier plutôt à l'Angleterre qu'à la France. Il voulait seulement maintenir ses droits et prérogatives ; personne n'en était

[1] Olivier de La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus jaloux que lui. Il savait que dans les conseils du roi étaient beaucoup de gens qui n'étaient pas de ses amis; mais il portait un loyal attachement à la maison de France et un grand respect au roi. C'est ce qu'on pouvait voir, bien qu'il y eût eu sans cesse des difficultés entre eux sur l'exécution du traité d'Arras [1]. Elles portaient presque toujours sur des querelles de juridiction. En effet, ce traité ayant pour ainsi dire aboli toute vassalité de la part du duc de Bourgogne, il avait souvent occasion de se plaindre des moindres actes de souveraineté du roi. Il lui déplaisait que l'on appelât de ses tribunaux et officiers devant le Parlement de Paris. Précédemment il avait représenté que l'appel était impossible pour les jugements rendus dans la Flandre selon les lois du pays. Les causes s'y traitaient, non devant des officiers de judicature, mais par des échevins choisis parmi les habitants, soit par le prince, soit par les villes. Ils instruisaient sommairement les affaires sans écritures, de vive voix et sans aucune des formes de jugement suivies en France. Ils admettaient dans beaucoup de cas le défendeur au serment, sans recevoir de témoignages contraires. En outre, leurs coutumes et leur langage étaient inconnus au Parlement de Paris.

L'appel ne semblait donc ni raisonnable ni même possible, si ce n'était pour les causes jugées par la chambre du conseil du comte de Flandre. Ces motifs avaient semblé justes, et le Duc les avait fait admettre. Il n'y avait rien à dire de pareil pour le duché de Bourgogne ou pour l'Artois; mais le Duc prétendait, en de certaines causes, que le cas, se trouvant décidé par tel ou tel article du traité d'Arras, ne devait pas tomber sous la juridiction du Parlement. — A quoi il était répondu que le Parle-

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment admettrait l'exception s'il y avait lieu, mais qu'il en était juge.

Puis venaient les discussions sur l'étendue du ressort des baillifs, parce que de certaines portions du territoire du Duc avaient auparavant dépendu des bailliages royaux. Le duc de Bourgogne se plaignait même d'avoir reçu des significations en personne par huissiers : ce pouvait être le fait de la partie plaignante, et non du roi.

Il y avait aussi les lettres de rémission accordées par le roi qui parfois n'étaient pas respectées en Bourgogne et n'arrêtaient pas les poursuites. Le conseil de France s'en plaignait.

Le Duc, pour excuser sa méfiance du Parlement, répétait encore que les gens qui avaient siégé au Parlement de Poitiers ne lui rendaient point bonne justice et gardaient leurs anciennes partialités.

Le roi avait imposé le vin venant de Bourgogne, taxe que requérait la nécessité du temps. — Mais, disait le conseil de France, ce n'était point taxer les sujets du Duc, et il suffisait de lui accorder franchise entière pour le vin qu'il ferait venir à son usage et qui traverserait la France.

Les plaintes étaient donc réciproques, et parfois faites avec assez d'aigreur. « Monseigneur voudrait bien savoir, « disait maître Vanderiesche, ambassadeur de Bourgogne, « comment dorénavant il a à vivre sous le roi, et comment « il pourra s'y fier. » Le roi s'étonnait d'un tel langage ; il avait, répondit-il doucement, pardonné beaucoup d'excès et d'abus faits contre son autorité et ses droits souverains, et il avait plus fait pour complaire au duc de Bourgogne que pour aucun autre prince de son sang.

Et lorsque le Duc faisait remontrer qu'autour du roi et dans son conseil il y avait des gens mal disposés pour lui, le roi répondait qu'il n'avait aperçu autour de lui aucun homme, de quelque état qu'il fût, qui n'eût bonne volonté

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour le duc de Bourgogne, et ne cherchât à entretenir avec lui bon amour et bonne paix; que, s'il en était autrement, il y pourvoirait sans délai.

Quelques-unes de ces difficultés furent mises en arbitrage devant le Pape, qui nomma l'evêque de Liége et d'autres commissaires pour expliquer le traité d'Arras. Du reste, il y avait de part et d'autre, malgré beaucoup de méfiance, un grand esprit d'accommodement. Le Duc obtint sur plusieurs points ce qu'il souhaitait; de son côté il protesta, par une déclaration authentique, qu'en joignant à ses titres de seigneuries les mots : « par la grâce « de Dieu, » il n'entendait porter aucun préjudice à la souveraineté du roi sur ses États, qu'il tenait de lui et de ses ancêtres, mais que ces paroles s'appliquaient à ceux de ses domaines qui ne relevaient de personne.

Ainsi, pendant qu'en France on s'occupait à rendre au royaume toute sa force, en y établissant le bon ordre, pour pouvoir ensuite combattre les Anglais avec plus d'avantage, le duc de Bourgogne ne songeait qu'à gouverner en paix ses États, à se faire obéir de ses sujets, à visiter ses bonnes villes, et à tenir une cour chevaleresque et brillante.

Deux entreprises, où plusieurs de ses capitaines prirent part, n'avaient rien d'assez grand pour lui apporter aucun trouble. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, mourut en 1447; il ne laissait point d'autre enfant que Blanche, fille bâtarde, qu'il avait reconnue et donnée en mariage au capitaine François Sforze. C'était le vaillant et habile conducteur d'une compagnie de gens de guerre, avec laquelle il s'était mis successivement à la solde des divers princes d'Italie. Plusieurs princes prétendaient à ce grand héritage[1] : l'empereur soutenait qu'à défaut d'héritier

[1] Guichenon; Denina; Sismondi.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mâle ce fief faisait retour à l'Empire; Alphonse, roi d'Aragon, alléguait un testament du dernier duc; le duc d'Orléans se présentait comme fils de madame Valentine; Louis, duc de Savoie, dont la sœur était duchesse douairière de Milan, avait un fort parti à Milan; enfin les Vénitiens étaient dans le pays avec une forte armée.

Le duc d'Orléans demanda à son allié le duc Philippe de l'aider dans ses desseins; il y consentit, et ce fut en Bourgogne que se forma l'armée destinée à conquérir le duché de Milan. Le duc d'Orléans y vint avec sa femme, madame de Clèves. Les États de la province lui donnèrent six mille livres. Jean de Châlons, seigneur d'Aguel, fils du prince d'Orange, qui avait épousé Catherine de Bretagne, nièce du duc d'Orléans, se mit à la tête de cette aventure; il prit pour son lieutenant Philibert de Vaudrei. Cette expédition ne fut pas heureuse : le duc d'Orléans n'avait point d'argent pour payer son armée; la plupart des hommes d'armes revinrent avant qu'on pût rien entreprendre de considérable. Il se borna à prendre possession du comté d'Asti, qui lui appartenait d'après les conditions du mariage de sa mère. Le sire d'Arguel, qui, sur l'espoir de la conquête du duché de Milan, avait vendu la plupart de ses domaines, revint ruiné sans avoir réussi à rien. Ce fut François Sforze qui, après quelques années, grâce à son courage et à son habileté, devint duc de Milan.

C'était aussi pendant ce temps-là que les galères envoyées par le duc Philippe au secours des chrétiens d'Orient parcouraient la mer Méditerranée, portant partout la terreur de son nom. Geoffroy de Thoisi arriva à temps pour sauver Rhodes, où le soudan d'Égypte venait assiéger les vaillants chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'abandonnaient sans défense les princes de la chrétienté [1]; il leur prêta les

[1] Meyer; Heuterus; Vertot; Manuscrit 7445.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

canons de ses galères et s'enferma avec eux. Tous les assauts des infidèles furent repoussés, leur flotte presque détruite. Puis Geoffroy de Thoisi alla rejoindre la flotte du sire Wavrin, qui gardait de détroit de Constantinople contre les Turcs. Il entra jusque dans la mer Noire, descendit plusieurs fois sur les terres des mécréants, tantôt vainqueur, tantôt vaincu. Il tomba même entre leurs mains, mais fut délivré sur la demande du souverain de Trébizonde. Les deux chefs bourguignons retournèrent ensuite à Venise réparer leurs galères, reprirent la mer, défirent les infidèles dans l'île de Chypre, détruisirent tous leurs vaisseaux sur la côte de Barbarie, et ne rentrèrent à Marseille qu'après trois années de glorieuses aventures. Mais de telles entreprises ne faisaient pas même la gloire de ces braves chevaliers, tant la chrétienté songeait peu aux intérêts de la vraie foi, et elles étaient de bien peu d'effet pour arrêter la puissance des infidèles dans l'Orient. Les Turcs, conduits par Amurat II, petit-fils de Bajazet, menaçaient chaque jour de plus près Constantinople, sans qu'aucune alliance ou entreprise se formât dans l'Occident pour sauver les derniers restes de cet empire chrétien.

Les pays de Bourgogne étant ainsi en repos, et le Duc sans nulle crainte d'être attaqué, il se plaisait surtout à voir ses chevaliers exercer leurs loisirs dans les tournois. On en fit encore de fort beaux ; mais les seigneurs de France et d'Angleterre, qui se disposaient à la guerre, ne pouvaient pas y affluer comme dans les années précédentes.

Le sire de Hauthourdin fit d'abord publier son entreprise de la belle Pèlerine, où il devait paraître sous l'armure et avec l'écu de Lancelot du Lac. C'était à Saint-Omer qu'avait été construit un perron où pendaient pour gages d'entreprise à pied et à cheval les écus de Lancelot et de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tristan de Léonois, afin d'être touchés par ceux qui voudraient combattre le chevalier de la Pèlerine. Les écuyers étaient habillés en robe blanche de pèlerins, et portaient de hauts bourdons comme armoiries parlantes de leur maître. Par malheur il ne se présenta, dans le temps fixé, qu'un vieux chevalier allemand, très-vaillant toutefois et fort expert à ces sortes de jeux. Le Duc et son fils présidèrent encore à ce tournoi, qui se passa tout au mieux. Après les délais passés arriva Bernard de Béarn, bâtard de Foix, que la fièvre avait pris en route et qui n'avait pu arriver à temps. Le sire de Hautbourdin ne voulut point pour cela lui refuser le combat; mais la lice et tout l'appareil étant déjà démontés, il remit son adversaire à la prochaine occasion.

Elle se présenta bientôt; Jacques de La Laing, le bon chevalier, car c'est ainsi que chacun le nommait après son tournoi de Gand, était allé chercher des joutes en France, en Castille, en Aragon, en Portugal, en Écosse, et avait eu partout de beaux faits d'armes. De là il était venu en Angleterre, où il avait publié une entreprise. Comme il n'avait pas obtenu la permission du roi, on lui remontra qu'il agissait contre l'usage et la loi du pays. A cela il répondit : « J'ai fait vœu de publier mon entreprise dans « la plupart des royaumes chrétiens; si je demandais une « permission qu'on pourrait me refuser, je m'exposerais à « manquer à mon vœu et à désobéir à une personne que « je crains plus de mécontenter que tous les rois du « monde entier. » Ainsi il continua à publier son entreprise; mais, le roi n'ayant pas fait connaître sa volonté, personne ne se présenta. Comme il venait de s'embarquer à Sandwich, un écuyer du pays de Galles, nommé Thomas Kar, se jeta dans un petit bateau, et, abordant son vaisseau, lui demanda à le combattre, sinon en Angleterre, du moins en présence du duc de Bourgogne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'était pour cette joute qu'une lice fut dressée à Bruges[1].

L'écuyer d'Angleterre demanda que les dames y assistassent, et elles y vinrent, sauf la Duchesse, qui ne se plaisait pas à ces sortes de divertissements et ne s'y trouvait jamais. Le sire de La Laing avait pour écuyers le sire de Beaujeu, Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne et d'autres grands seigneurs, qui, pour lui faire honneur, portaient ses couleurs, la robe de satin gris et le pourpoint cramoisi.

Le combat de la hache commença ; le sire de La Laing portait la sienne par le milieu, pour se servir, à son choix, ou du bout ferré, ou de la masse qui était en bec de faucon. Tantôt il essayait d'entrer dans la visière avec la pointe, tantôt, tenant sa hache des deux mains, il frappait à grands coups de masse sur le casque de l'adversaire. Celui-ci, sans s'émouvoir, parait les coups et se défendait fièrement. Enfin, en repoussant du tranchant de sa hache une des attaques du sire de La Laing, il l'atteignit au défaut du gantelet. On vit tout aussitôt le sang couler en abondance du bras du bon chevalier, et sa main gauche lâcher la hache, car il n'avait plus la force de la soutenir.

Chacun pensa que le Duc allait arrêter le combat où son chevalier le plus aimé courait un tel péril ; mais il craignit de paraître partial contre l'étranger et ne donna aucun ordre. Cependant le sire de La Laing avait passé sa hache sous le bras gauche, comme une femme porte sa quenouille, et, la dirigeant de la main droite, il parait avec le manche les coups qui lui étaient portés. Toute l'assemblée tremblait pour le jeune chevalier ; de temps en temps il soulevait sa main blesssée, et l'on en voyait dégoutter le sang. Il semblait qu'il voulût ainsi montrer à son seigneur en quel état il se trouvait. Les assistants avaient tous les yeux

[1] *Vie de Jacques de La Laing* ; La Marche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fixés sur le bon Duc. Quoi qu'il lui en pût coûter, il voulut faire son devoir de juge, et s'en fia à Dieu et à la chevalerie de son cher Jacques de La Laing.

Ne pouvant plus soutenir ce combat inégal, Jacques poussa le bâton de sa hache entre le bras et le corps de son adversaire, et, se jetant sur lui, il souleva son bras blessé, le lui jeta sur l'épaule, tandis que de l'autre il le saisit par le bord de son casque; puis il tira avec force. L'Anglais fut pris à l'improviste; son armure était lourde, et le bon chevalier armé à la légère. Il fut ébranlé et entraîné en avant, sans pouvoir se retenir. En un clin d'œil il tomba de son long, la visière dans le sable. Jacques de La Laing ne songea point à user de son avantage, ni à faire un mauvais parti à son adversaire; il ramassa la hache et se présenta devant son juge. Les hérauts relevèrent l'Anglais; il voulut dire qu'il n'était tombé que sur le coude et s'était retenu; le maréchal de la lice et les témoins attestèrent qu'il avait eu tout le corps à terre, et la victoire fut reconnue au bon chevalier. Il se montra si courtois et si généreux qu'au lieu d'enjoindre à son adversaire vaincu de s'en aller, selon les conditions du combat, rendre son gantelet à la personne que désignerait le vainqueur, il lui fit grâce de cet affront, et lui donna même un beau diamant en gage de consolation et d'amitié.

On fit ensuite la joute du sire de Hautbourdin et du bâtard de Foix; il ne s'y passa rien de remarquable, sinon que, le chevalier gascon ayant présenté une hache dont le manche avait un fer long et pointu, disposé pour entrer facilement dans les trous de la visière, le sire de Hautbourdin, au lieu de refuser une telle arme, décloua sur-le-champ sa visière et voulut combattre à visage découvert; mais aussi il fit ôter de son pavillon l'écu de Lancelot du Lac, et arbora ses propres armoiries de Luxembourg. Quand ce fut au combat à cheval, le Duc fut

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

obligé de faire cesser la joute presque aussitôt, parce que le casque du bâtard de Foix, n'étant pas attaché à son armure, était relevé à chaque coup de lance et lui meurtrissait le visage. C'était ainsi qu'on s'armait en Espagne; mais en Flandre et en Allemagne toutes les pièces de l'armure tenaient ensemble.

Après son tournoi de Bruges, le sire de La Laing continua à chercher les aventures; car il s'était promis d'avoir paru trente fois en champ clos avant d'avoir atteint sa trentième année. Pour en venir plus sûrement à ses fins il imagina d'aller tenir son entreprise à Châlons-sur-Saône. C'était la route d'Italie, et comme on approchait de l'année 1450, où devait se faire le jubilé à Rome, beaucoup de chevaliers devaient passer par-là. Les affaires de la religion venaient enfin d'être accommodées par les soins des princes chrétiens, et surtout du roi de France. Le concile avait consenti à se séparer; le pape Félix V avait bien voulu quitter la papauté, et il était retourné dans sa retraite de Ripaille. Le pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, était donc pour lors reconnu de tous, et il n'y avait qu'une seule Église.

Le sire de La Laing s'était associé au seigneur Pierre de Vasco, ce chevalier espagnol qui avait combattu à l'arbre Charlemagne. Ils firent dresser à Châlons, de l'autre côté de la rivière, un grand pavillon; on y voyait un tableau représentant la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Au bas de ce tableau était la représentation d'une figure de femme richemeut vêtue, qui semblait éplorée, et dont les larmes tombaient dans une fontaine. Près de la fontaine était une licorne qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance.

Les deux chevaliers devaient passer une année entière à Châlons pour y combattre contre tous venants au nom

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la dame des Pleurs. Le Duc n'avait pu venir si loin de la Flandre, où ses affaires le retenaient, mais il avait envoyé Toison-d'Or pour servir de juge en sa place, et tout se fit avec une extrême solennité. Il se présenta successivement plusieurs chevaliers ou écuyers de Bourgogne, de Nivernais, de Savoie, de Suisse. On y vit Jacques de Bonifazio, et ce fut lui qui eut le prix de la lance. Le duc d'Orléans, la Duchesse, madame d'Arguel, et toute une cour brillante qui revenait d'Italie, honorèrent de leur présence plusieurs joutes. Lorsque l'entreprise fut à sa fin, le bon chevalier donna un grand banquet à tous les nobles combattants. Pour orner la table, il avait fait faire un entremets; c'était ainsi qu'on appelait les figures et représentations qu'on faisait paraître dans les banquets. Il avait voulu que tous les combattants fussent peints avec leurs armures, et l'on voyait son propre portrait avec un couplet écrit devant ses pieds, où il témoignait sa reconnaissance à tous les nobles compagnons qui avaient bien voulu le prendre pour adversaire, leur offrait de les servir, en toute occasion, de son corps et de ses biens, comme leur frère d'armes. Il fit présent d'une belle robe de martre zibeline à Toison-d'Or. Enfin, après avoir salué courtoisement la dame des Pleurs et baisé les pieds de la sainte Vierge, il fit porter, avec respect et en procession, le tableau, la figure et la licorne dans l'église de Châlons. De là il partit pour aller publier des entreprises en Italie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE HUITIÈME.

1448-1453.

État des affaires en France. — Création des francs-archers. — Prise de Fougères. — Ambassade au Duc.— Conquête de la Normandie. — Mort d'Agnès Sorel. — Bataille de Formigny. — Troubles en Angleterre. — Conquête de la Guienne. — Assassinat de Pierre Louvain. — Mécontentement et révolte des Gantois.— Premier tournois du comte de Charolais.— Guerres de Flandre. — Siége d'Audenarde. — Guerre aux portes de Gand. — Combat de Lokeren. — Bruges refuse l'alliance de Gand. — Combat de Rupelmonde. — Lettres des Gantois au roi. — Ambassade envoyée par le roi — Pourparlers de Lille. — Les Gantois rejettent les conditions. — Détresse de la Flandre. — Prise de Schendelbeke. — Bataille de Gavre. — Soumission de Gand.

Tandis que les seigneurs de Bourgogne passaient ainsi leur temps en chevalerie, le conseil de France disposait tout pour profiter du mauvais gouvernement de l'Angleterre, du trouble qui y régnait et du mécontentement qu'excitaient en Normandie l'avarice et les exactions du duc de Sommerset[1]. Ce n'est pas que la jalousie et les cabales se fussent éteintes à la cour du roi Charles. Le Dauphin, poussé par son ambition et l'inquiétude de son caractère, après avoir tenté de s'emparer par complot du gouvernement, s'était retiré dans sa province de Dauphiné. Par suite de cette querelle, le sire de Beuil, bien que ce fût lui que le Dauphin eût voulu renverser, avait encouru la disgrâce du roi. La faveur dont jouissait madame Agnès était encore une cause d'intrigues et de chan-

[1] Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gements. Le connétable n'avait pas repris la grande autorité dont il avait joui auparavant. Toutefois la même volonté de remettre l'ordre dans le gouvernement, de soulager le pauvre peuple, de venger sur les Anglais l'honneur du royaume et de les chasser de France, s'il était possible, n'avait pas cessé d'occuper le roi et son conseil. Le comte de Dunois et Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, semblaient alors avoir la principale part aux affaires de guerre. Le comte du Maine et la maison d'Anjou avaient toujours les bonnes grâces du roi. D'autres conseillers habiles, sages et grands amis du bien commun, étaient fort écoutés. Guillaume Juvénal, fils de ce digne avocat général qui avait eu si bonne renommée sous le feu roi Charles VI, et second frère de Louis Juvénal, qui avait combattu vaillamment au siége de Melun, avait été pourvu de l'office de chancelier de France. C'était un prudent conseiller et auparavant il s'était montré courageux homme de guerre. Il y avait aussi au conseil Guillaume Cousinot, maître des requêtes et vaillant écuyer, qu'on employait souvent dans les ambassades, ainsi que l'évêque de Coutances. Maître Jean Bureau, trésorier de France, et Gaspard, son frère, maître de l'artillerie, étaient aussi des gens considérables dans le gouvernement du royaume. Ils étaient fils d'un bourgeois de Paris; mais, quand ils eurent acquis cette haute fortune, ils se firent faire une belle généalogie de noblesse. Un autre homme de grande importance était maître Jacques Cœur, conseiller argentier du roi, et qui gouverait ses finances. Il était né dans un assez petit état, mais il était devenu merveilleusement riche par son commerce. Sa renommée était grande à Marseille, à Narbonne, à Montpellier, à Beaucaire et dans tout le Languedoc, où il faisait un négoce immense. Il avait des facteurs dans tous les pays où il y avait quelque chose à acheter ou à vendre; ses navires couraient sans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cesse la mer, et son nom était connu des Sarrasins et des peuples les plus lointains. Le roi l'avait connu à Bourges, dont il était natif, et l'avait pris fort en gré. C'était un des grands protégés de la belle Agnès. Il avait été parfois chargé d'ambassades importantes, surtout auprès du Pape et en Italie, où son commerce lui donnait un accès favorable. Grâce à ses conseils, on avait fait de sages règlements pour la bonne gestion des finances et pour apporter quelque remède au désordre des monnaies.

Depuis la discipline établie sur les compagnies de gens d'armes, qui avait eu de si salutaires effets, on avait encore rendu de nouvelles ordonnances sur le fait de la guerre, tout aussi prudentes et bien avisées que les premières. Le roi avait prescrit que des commissaires se transporteraient dans chaque paroisse, s'enquerraient de l'homme le plus habile à tirer l'arc et l'arbalète, puis diraient aux paroissiens que le plaisir du roi était que, pour la défense du royaume, ledit archer fût franc de la taille du roi, de la taille des gens d'armes et de toute autre subvention, hormis les aides et les gabelles. Moyennant ce privilége, le franc-archer devait se munir d'une hucque, d'une jaque, d'une épée, d'une dague et d'une arbalète garnie. D'après le commandement du roi, il devait, lorsqu'il en serait requis, venir faire son service de guerre, moyennant une somme de quatre livres par mois.

Lorsqu'un homme était bon archer et n'avait pas de quoi s'équiper, la paroisse devait y pourvoir; elle n'y perdait point; car alors, cet archer étant sans bien, sa part dans la taille ne retombait point à la charge des autres paroissiens.

On levait un archer pour cinquante feux; les francs-archers prêtaient serment; on tenait registre de leur nom; la paroisse répondait de leur obéissance; ils étaient passés en revue par leurs capitaines, pour s'assurer de leur pré-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sence et de l'état de leur équipement, qui était déclaré insaisissable pour dettes.

Cette ordonnance ne fut pas moins bien reçue que celle des compagnie de gens d'armes ; on tint à grand honneur, parmi les habitants de chaque paroisse, d'être choisi pour franc-archer, et tous ces gens de communes se sentaient encouragés par les priviléges qui leur avaient été conférés.

Les compagnies de gens d'armes et les compagnies de francs-archers ne dispensaient pas les nobles du royaume de venir servir le roi quand il les voulait mander. Leur solde, leur équipement, le nombre des gens qu'ils devaient amener étaient réglé, de façon que ce service devait se rapprocher, autant que possible, des grandes ordonnances, comme on appelait les compagnies.

Tout était donc disposé pour la guerre, lorsqu'au mois de mars 1449 François l'Aragonais, qui avait passé au service des Anglais et qui avait été honoré de leur ordre de la Jarretière, après avoir été contraint, par le commandement du roi d'Angleterre, de rendre le Mans aux Français, surprit la ville de Fougères. Toute cette marche de Bretagne, qui touchait à la Normandie, avait profité des longues misères que la guerre avait fait souffrir aux pays voisins. Les marchands et les fabricants de laine s'y étaient réfugiés en grand nombre. Il n'y avait pas en France, en ce temps-là, un canton plus riche que Fougères et ses environs. Ce fut un grand appât pour ce chef de routiers, que les Anglais payaient assez mal. Il dressa des échelles contre les murs de la ville durant la nuit, entra avec sa troupe et pilla jusqu'aux églises. Puis, tenant garnison, il se mit à courir tout le pays.

Le duc de Bretagne réclama aussitôt le secours du roi de France, qui envoya sans délai des ambassadeurs en

[1] 1448, v. st. L'année commença le 13 avril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Angleterre et auprès du duc de Sommerset à Rouen, pour se plaindre de cette violation des trèves. Le royaume d'Angleterre était alors de plus en plus faible et troublé. Le gouvernement de la reine Marguerite et de ses favoris y excitait de tels murmures, qu'on commença à parler des droits que le duc d'York avait à la couronne. En effet, il était petit-fils de madame Philippe, fille unique du duc de Clarence, second fils d'Édouard III, tandis qu'Henri IV, auteur de la race régnante, qui avait chassé Richard II, était fils du duc de Lancastre, troisième fils seulement d'Édouard III. Dans cet état des affaires de l'Angleterre, le duc de Sommerset et le conseil d'Angleterre s'empressèrent de désavouer François l'Aragonais et de promettre la restitution de Fougères [1].

Mais le roi de France se sentait en forces et ne cherchait qu'un prétexte. Il fit demander des sommes si énormes pour réparation du dommage causé au duc de Bretagne, qu'on vit bien clairement qu'il ne voulait plus des trèves. En même temps le comte de Dunois et d'autres ambassadeurs se rendirent à Rennes et conclurent un traité d'alliance avec le duc de Bretagne. La guerre était même déjà commencée, et, lorsque le duc de Sommerset envoya lord Hungerfort pour essayer encore de maintenir la paix, le roi de France répondit que les seigneurs de son royaume étaient dans une telle indignation que peut-être ils se porteraient de leur propre volonté à venger la querelle du duc de Bretagne [2]. En effet, à ce moment même, Floquet, capitaine d'Évreux, Jean de Brézé, capitaine de Louviers, et d'autres, surprenaient la forteresse du Pont-de-l'Arche et faisaient prisonnier lord Faulconbridge, qui en était le gouverneur. Ce ne fut pas au nom du roi ni sous sa bannière, mais au cri de : « Bretagne et Saint-Yves ! » que

[1] Hollinshed ; Mathieu de Coucy ; Richemont. — [2] D'Argentré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cette conquête fut faite. Il en fut de même pour Gerberoi que prit le sire de Moui. Néanmoins les Anglais tentèrent encore de négocier; mais ils ne pouvaient s'abuser, et n'avaient rien de mieux qu'à chercher les moyens de se défendre.

La guerre étant donc résolue, le roi envoya une solennelle ambassade au duc de Bourgogne[1] pour lui faire part de ses griefs contre les Anglais et de la résolution où il était de les attaquer. Le sire Louis de Luxembourg, Jean de Lorraine, fils du comte de Vaudemont, le sire de Blainville et d'autres grands seigneurs composaient cette ambassade. Ils trouvèrent le Duc à Bruges, lui exposèrent les motifs de la guerre, et lui firent requête, au nom du roi, de permettre que les nobles, chevaliers, écuyers et gens de guerre ds ses États vinssent au service et à la solde du roi, d'autant que plusieurs tenaient des fiefs de la couronne.

Le Duc répondit avec courtoisie, mais il déclara qu'étant en trève avec les Anglais, et n'ayant nul motif de plainte contre eux, il ne pouvait envoyer les gens de ses pays servir le roi, ni même leur en donner la permission expresse; que toutefois si quelques-uns d'eux en avaient la volonté, il ne les en détournerait pas. C'était tout ce que demandait le conseil de France; on savait bien qu'il ne manquerait point de gentilshommes empressés à faire cette guerre. Les seigneurs de Picardie et d'Artois se hâtèrent d'aller servir avec le sire de Luxembourg. Il eut bientôt auprès de lui les sires de Béthune, de Genlis, de Saveuse, de Mailli, de Poix, de Croy, de Crèvecœur, d'Hesnin, de Rubempré, d'Applaincourt, de Quieret, de Rambures, de Contay. Tous, avec une nombreuse et brillante suite, s'en allèrent passer la Seine à Pont-de-l'Arche,

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et se joindre à l'armée que commandait le comte de Dunois, lieutenant général du roi. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les sires de Brézé, de Gaucourt, de Moui, Saintrailles, Floquet. Déjà Verneuil avait été pris. Ils s'avancèrent jusqu'au près de Rouen et brûlèrent un beau château nommé Longempré, que le roi d'Agleterre avait donné à lord Talbot. Il s'était plu à en faire un agréable séjour, et se plaignit amèrement de cette offense au sire de Luxembourg, promettant bien de lui rendre la pareille à la première occasion; mais la fortune des Anglais était passée; ils étaient partout sans défense, sans préparatifs. Le Ponteau-de-Mer, Pont-l'Évêque, Lisieux, Mantes, Vernon, Gournay, la Roche-Guyon se rendirent sans tarder. Partout les bourgeois revoyaient avec joie la bannière de France; chacun savait comment le royaume était, depuis quelques années, gouverné avec sagesse, comment on n'avait plus rien à craindre de la violence et de la rapine des gens de guerre. Le roi voulait désormais tenir son peuple en justice et liberté; aussi l'empressement était vif pour revenir sous sa puissance [1]. Le duc de Sommerset et lord Talbot n'osaient mettre leurs gens dans les forteresses, de peur qu'ils ne fussent livrés ou surpris; car ils ne pouvaient pas les y laisser en grand nombre, tant ils étaient pris au dépourvu, tant le gouvernement d'Angleterre les laissait sans secours, malgré leurs vives instances.

Le roi avait de son côté réuni une autre armée à Vendôme; il prit Verneuil dans le Perche, où ses capitaines avaient, vingt-six ans auparavant, perdu une si cruelle bataille. De là il s'avança vers Rouen, et se tint à Évreux et à Louviers. Partout il était reçu avec des transports de joie. Chaque jour, il apprenait la conquête de quelque forteresse, de quelque château.

[1] Amelgard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En même temps l'armée que conduisait le connétable, et qu'il avait formée en Bretagne, avait commencé à attaquer les Anglais sur cette frontière. Il avait pour lieutenant le sire Jacques de Luxembourg. Le maréchal de Lohéac, le sire d'Orval, Joachim Rohaut et d'autres vaillants capitaines de France étaient aussi avec lui. Coutances, Saint-Lô, Carentan, Valognes et d'autres forteresses du Cotentin se soumirent presque sans résistance. Puis l'on revint vers Fougères, qui se défendit mieux, mais tarda peu cependant à se rendre [1]...

Pendant ce temps-là, le duc d'Alençon, aidé par les bourgeois et les habitants, trouvait moyen de rentrer dans sa ville. En Béarn, le comte de Foix, lieutenant général du roi dans le pays entre la Garonne et les Pyrénées, commençait aussi la guerre heureusement contre le roi de Navarre, qui tenait le parti des Anglais.

Le point le plus important était de prendre la ville de Rouen; on comptait qu'il serait facile de chasser ensuite les Anglais de la Normandie. Les autres villes furent en peu de temps aux mains du roi. Argentan fut livré par les bourgeois. Les capitaines des forteresses, s'ils étaient Français, quittaient le parti d'Angleterre en faisant leurs conditions; s'ils étaient Anglais, ils s'efforçaient de traiter, pour garantir les biens et domaines qu'ils avaient reçus en Normandie. Aucune armée anglaise ne tenait la campagne. Tout ce que les ennemis avaient de forces était gardé pour la défense de Rouen; encore ne pouvaient-ils pas espérer d'y tenir longtemps. Le roi s'en approcha et envoya sommer la ville. Le duc de Sommerset et lord Talbot, craignant que la vue de ces hérauts à la livrée de France n'excitât quelque émotion parmi les habitants, ne les voulurent point laisser entrer, et menacèrent de les

[1] Concy; Berry; Richemont; Duclerc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire mourir. Alors le comte de Dunois, le comte de Saint-Pol et la meilleure partie de l'armée vinrent camper devant la ville, espérant que les habitants pourraient se déclarer. Il y eut quelques escarmouches; les hérauts furent encore une fois envoyés sans être admis. La saison était pluvieuse et froide; il fallut retourner aux environs de Pont-de-l'Arche, où le roi s'était logé.

Peu de jours après, quelques bourgeois indiquèrent un lieu des murailles par où ils devaient favoriser l'entrée des Français. Le comte de Dunois et les illustres capitaines, qui se trouvaient avec lui revinrent encore devant la ville. Ils feignirent une attaque d'un autre côté, tandis que quatre mille combattants se présentèrent au lieu désigné. Les archers se rangèrent devant la muraille. Les hommes d'armes mirent pied à terre; le signal fut donné par les bourgeois, et l'on commença à dresser les échelles. Mais on n'avait pas eu le temps d'en apporter beaucoup; à peine cinquante ou soixante hommes étaient parvenus sur le mur qu'on y vit paraître la bannière de lord Talbot; il avait pris ses mesures: les assaillants furent complétement repoussés. Le combat fut vif. On avait fait, avant l'assaut, plusieurs chevaliers, entre autres le fils du maréchal de Lafayette et maître Guillaume Cousinot, maître des requêtes; ils avaient à cœur d'honorer leur chevalerie et de se bien montrer; mais leurs efforts furent inutiles. Le roi de France et le roi René, qui arrivaient au camp, voyant l'entreprise échouée, et jugeant qu'apparemment les habitants de la ville n'étaient pas assez forts ni assez unis contre les Anglais, revinrent à Pont-de-l'Arche.

Cependant, le duc de Sommerset savait bien qu'il ne pourrait se défendre longtemps, et tout allait si mal en Angleterre qu'il n'espérait point de secours. Les bourgeois, de leur côté, tremblaient que la ville ne fût forcée et prise d'assaut. Il leur fut permis d'envoyer demander au roi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un sauf-conduit pour traiter. Le roi reçut leurs députés avec sa douceur accoutumée et fit donner le sauf-conduit. L'archevêque et les principaux bourgeois s'en vinrent donc, ainsi que des chevaliers anglais envoyés par le duc de Sommerset, parlementer avec le comte de Dunois, le chancelier de France, le sire de Brézé et Guillaume Cousinot.

Il fut promis aux habitants de la ville que chacun pourrait à son gré s'en aller ou demeurer sans recevoir aucun dommage dans ses biens ni son avoir. Cette condition satisfit l'archevêque et les bourgeois, qui promirent de s'employer à faire rendre la ville. On ne put convenir de rien avec les Anglais.

Le lendemain, 19 octobre, l'archevêque rendit compte à une nombreuse assemblée de peuple, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, de ce qui avait été réglé avec les gens du roi de France. Pour lors s'éleva dans toute cette foule une joie qui montra aux Anglais combien le peuple leur était contraire. Ils virent qu'il fallait songer à leur sûreté; déjà les bûches et les bancs commençaient à pleuvoir par les fenêtres. Ils se hâtèrent de revêtir leurs armes et de se retirer dans le palais, dans le château, dans les tours des portes et dans la grande tour du pont. Les bourgeois, prenant courage, s'armèrent aussi, firent le guet pendant toute la nuit, et, croissant toujours en nombre, chassèrent, dès le lendemain, les Anglais des portes et des murailles de la ville. Le comte de Dunois était averti; il arriva à leur secours; lorsqu'il fut à la porte Martinville, le clergé, les nobles, les bourgeois vinrent au-devant de lui, et le prièrent de faire entrer dans la ville autant de gens qu'il le voudrait. « Ce sera à votre volonté, » répondit-il; il fut convenu que trois cents lances et des archers suffiraient.

Le roi était arrivé à la hâte; il fit sommer le fort Sainte-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Catherine qui touche à la ville. Les Anglais n'étaient pas en mesure de se défendre contre tant de gens; ils demandèrent à sortir vie et bagues sauves. « A condition, dit le « roi, que sur la route ils ne prendront rien sans payer. « — Nous n'avons pas de quoi, » répondirent-ils; le roi leur fit donner cent livres.

Le lendemain, la tour du pont fut prise, et les Français pouvaient librement aller d'une rive à l'autre. Le duc de Sommerset ne pouvait songer à se défendre; il demanda à voir le roi, qui s'était logé à Sainte-Catherine. On lui envoya pour sauf-conduit les hérauts de France et plusieurs chevaliers du palais; ce fut en leur compagnie qu'il traversa toute la ville. Le roi était en son grand conseil, et reçut noblement le duc de Sommerset, qui demanda pour les Anglais la condition qu'avaient obtenue les gens de la ville, c'est-à-dire de s'en aller librement, si bon leur semblait. Le roi répondit que cela n'était pas raisonnable; que cette condition leur avait été offerte à Saint-Ouen, et qu'ils l'avaient refusée; que, depuis, ils avaient fait tous leurs efforts pour empêcher la ville de rentrer sous l'obéissance du roi; qu'ainsi il exigeait qu'Harfleur et toutes les places du pays de Caux lui fussent rendues. « Ah! pour « Harfleur, cela ne se peut, répondit le duc de Sommer- « set; c'est la première ville qui se rendit à notre glorieux « roi Henri V, il y a trente-cinq ans. » Les temps étaient bien changés; en quittant le conseil de France, le duc de Sommerset vit tout le peuple qui avait pris la croix blanche, et qui courait les rues criant : « Vive le roi! » Il rentra bien affligé dans le château.

Tout aussitôt on en commença le siége. Des tranchées furent creusées; les canons furent amenés. Les Anglais n'avaient pas même de vivres. Le duc de Sommerset demanda de nouveau à traiter. Une trève lui fut accordée; pendant douze jours on continua à parlementer. Les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Français consentaient à ne plus exiger Harfleur, mais ils demandaient que lord Talbot restât en ôtage jusqu'à l'accomplissement des conditions, et les Anglais ne voulaient point céder sur ce point. Enfin il le fallut bien. Ils s'engagèrent à payer cinquante mille écus d'or, à acquitter loyalement tout ce qu'ils devaient aux marchands et bourgeois de la ville, et à rendre toutes les forteresses du pays de Caux, excepté Harfleur. La duchesse de Sommerset, lord Talbot et plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre restèrent en otages.

Le 10 de novembre 1449 le roi fit son entrée solennelle dans sa bonne ville de Rouen. Rien ne fut plus joyeux et plus éclatant que cette cérémonie; elle fut plus belle encore que l'entrée à Paris; il y avait beaucoup plus de grands seigneurs et de fameux capitaines. Parmi eux on remarquait le chancelier de France, qui chevauchait dans son royal costume, et devant lui on conduisait une haquenée blanche, chargée du coffret où étaient les sceaux du royaume. Au milieu de tous ces capitaines on montrait aussi un homme à qui le roi devait plus qu'à eux, disait-on, la conquête de la Normandie : c'était Jacques Cœur, lui qui avait prêté l'argent nécessaire pour assembler cette belle armée. Sans son secours il n'eût pas été possible de commencer la noble entreprise de délivrer le royaume.

Le comte de Dunois avait été nommé capitaine de la ville de Rouen, et le sire Guillaume Cousinot bailli. Tous les deux vinrent au-devant du roi avec les magistrats et les bourgeois, vêtus de robes bleues avec des chaperons rouges ou blancs et rouges. Ils se présentèrent au roi, lui demandèrent de les recevoir dans sa grâce, et lui promirent fidélité. Le roi répondit qu'il était content d'eux et conserverait les franchises de la ville. Pour lors un des bourgeois voulut faire un remerciement; mais il était si

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ému que les larmes lui coupèrent la voix. Le roi en fut touché. « Sire, dit alors le comte de Dunois, voici vos « bourgeois de Rouen qui vous supplient de les excuser « d'avoir attendu si longtemps pour se remettre en votre « obéissance; mais ils ont eu de bien grandes affaires et « vivaient sous la contrainte des Anglais, vos anciens en- « nemis. Il faut se souvenir aussi de tout ce qu'ils ont « souffert jadis en défendant leur ville. — Oui, oui, dit le « roi, ils sont tout excusés; je suis content d'eux. » Puis, se retournant vers le sire de Brézé, sénéchal de Poitou, qui, après avoir été son favori, était, comme on a vu, tombé dans sa disgrâce : « Sire de La Varenne, lui dit-il, « bien qu'on nous ait rapporté des choses de vous faites à « notre préjudice, et que nous en ayons fait informer par « nos gens du Parlement, nous vous tenons pour justifié « et reconnaissons que vous nous avez toujours bien servi. « Ainsi nous vous donnons les clefs de notre ville et châ- « teau de Rouen, et vous en nommons capitaine. Si fai- « tes-en bonne garde. — Sire, repartit humblement le « sénéchal, je vous ai servi et vous servirai toujours loya- « lement, et, au plaisir de Dieu, on ne me trouvera ja- « mais en faute. »

Puis le roi entra dans la ville et traversa les rues dans son pompeux appareil. Partout étaient des échafauds où l'on représentait des mystères, des fontaines qui répandaient du vin, des figures d'animaux, comme tigres, licornes, cerfs-volants, qui s'agenouillaient au passage du roi; partout on avait disposé des petits enfants pour crier « Noël! » enfin, rien n'avait été oublié pour orner ce grand triomphe. Les maisons étaient tendues de tapis et de belles draperies. On voyait aux fenêtres les dames et les riches bourgeois revêtus de leurs plus beaux atours. On remarquait sur un balcon, auprès de la comtesse de Dunois, le lord Talbot, témoin de cette gloire du royaume de France,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et ce n'était pas un des moindres ornements de la fête. Il était vêtu d'un chaperon violet et d'une robe de velours fourrée de martre, que le roi lui avait donnés lorsqu'il était venu lui présenter ses respects. Il en avait reçu le plus grand accueil. Comme il s'agenouillait, le bon roi Charles lui avait pris la main, et lui avait dit gaiement : « Talbot, soyez le bien venu; nous sommes joyeux de « votre visite. Ne venez-vous pas nous faire serment? — « Sire, répliqua le vaillant chevalier, je ne suis pas encore « conseillé de le faire. » Il aurait pu songer en effet à faire quelque accommodement, car il avait de bien riches seigneuries dans le royaume, et il était maréchal de France de par les Anglais.

Le roi se rendit à la cathédrale pour remercier Dieu et baiser les saintes reliques; puis il passa huit jours dans la ville sans que son armée y commît le moindre désordre, tant il avait sévèrement ordonné qu'on ne fît outrage ni tort à personne.

Les bourgeois eux-mêmes le conjurèrent de poursuivre la guerre sans relâche et d'achever la conquête de la Normandie, tant ils craignaient, si les Anglais conservaient encore quelques villes dans le pays, de les voir revenir. Ils offrirent même au roi de l'aider de leurs biens et de leurs personnes.

On alla donc mettre le siége devant Harfleur, bien qu'on fût en plein hiver. Toute cette brillante noblesse se tint durant quinze jours autour de la ville, par la neige et la pluie, sans avoir d'autre abri que de méchantes cabanes en paille et en genêts qu'on avait dressées à la hâte. Le siége fut poussé avec vigueur; le roi s'y montra encore avec vaillance, allant dans la tranchée à portée des canons, pour voir de plus près et encourager son artillerie. Au commencement de janvier, la garnison se rendit, sous la condition de se retirer en Angleterre ou dans les au-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tres villes de Normandie qui tenaient pour les Anglais.

Le roi s'en alla ensuite passer le reste de l'hiver à l'abbaye de Jumiéges, à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins ; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil et parlaient d'elle en termes outrageants. Le Dauphin, qui depuis trois ans s'était retiré dans son apanage, était fort de ses ennemis, et elle était pour beaucoup dans les querelles qu'il avait avec le roi son père. En outre, si elle avait un parti à la cour, et si, à cause de l'amour du roi, elle était honorée comme une princesse par beaucoup de seigneurs, il n'en était pas de même parmi le peuple et la bourgeoisie[2]. Ce qui lui en revenait l'affligeait sensiblement. Dernièrement, quand elle avait passé à Paris et qu'elle avait visité son château de Beauté, qui était le plus agréable séjour de toute l'Ile-de-France, les Parisiens lui avaient laissé voir toute leur mauvaise volonté. Ils se scandalisaient de voir un grand roi se conduire ainsi sans foi ni loi envers sa femme, qui était si bonne et si respectable, donner de mauvais exemples à son peuple, et autoriser, par un public péché, ses chevaliers et ses sujets à vivre aussi dans le désordre.

La belle Agnès fut indignée de ce dur accueil ; elle quitta Paris, disant qu'il n'y avait que des vilains et qu'elle était bien fâchée d'y être venue. Ce fut quelques mois ensuite, et peu après une couche malheureuse, qu'elle se sentit atteinte de maladie. Alors elle montra beaucoup de repentir, de dévotion et de douleur ; elle se comparait à sainte Madeleine, implorait la miséricorde de Dieu et la bonté de la sainte Vierge. Elle récitait des vers de saint Bernard, qu'elle avait copiés de sa main. Il n'y avait chose

[1] 1449, v. st. L'année commença le 5 avril. — [2] *Journal de Paris ;* Chartier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

touchante qu'elle ne dit, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine; la beauté ne lui semblait plus que bien peu de chose et une occasion de pécher. C'était ainsi qu'elle s'exprimait en répondant au comte de Tancarville et à la sénéchale de Poitou, qui l'assistaient à ses derniers moments. Elle laissa beaucoup aux églises, aux pauvres et à ses serviteurs. Maître Jacques Cœur fut son exécuteur testamentaire. Le roi fut d'abord très-affligé de sa perte. Peu de temps après, il montra autant ou plus encore d'amour et de faveur à une nièce qu'elle avait amenée à la cour, et qui était aussi fort belle. Elle se nommait la dame de Villequier.

Après la prise de Harfleur, le comte de Dunois était allé mettre le siége devant Honfleur, qui se rendit aussi un mois environ après. Le duc de Sommerset, enfermé à Caen, ne pouvait porter secours à aucune des villes assiégées. Cependant, vers le mois de mars, une armée anglaise arriva enfin à Cherbourg. Elle n'était pas de plus de trois mille combattants, mais ils étaient commandés par un vaillant capitaine, sir Thomas Kiriel. Il commença par assiéger Valognes. Le roi donna ordre aussitôt au comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, de rassembler du monde et d'y porter secours. Les garnisons anglaises de Vire, de Bayeux, de Caen étaient plus voisines de Valognes que les lieux où se trouvaient logées les compagnies françaises, de sorte que sir Mathieu Goche, sir Robert Veer, sir Henri Norbery vinrent se joindre à sir Thomas Kiriel avant que le comte de Clermont pût réunir une armée. Ainsi Valognes, bien que vaillamment défendu par Abel Rouault, fut contraint de se rendre après un siége de trois semaines[1].

Cependant les Français se réunissaient de toutes parts.

[1] Hollinshed; Chartier; Richemont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le comte de Clermont, que le roi avait fortement blâmé de son peu de diligence, était à Carentan avec l'amiral de Coetivi, le sire de Brézé, le comte de Castres, fils du comte de La Marche, et d'autres seigneurs. Le connétable arrivait de Bretagne avec le maréchal de Lohéac, le sire Jacques de Saint-Pol, le seigneur de Laval et les Bretons. Les Anglais, de leur côté, suivaient leur route le long de la côte. Pour se rendre de Valognes vers Bayeux et Caen, il leur fallait passer les Vé, qui sont de grandes grèves à l'embouchure de la Vire, guéables seulement à marée basse[1]. Les Français tenaient la rive droite et voulaient couper à leurs ennemis le chemin entre les Vé et Bayeux. Le combat commença sur les grèves mêmes, et les archers des deux partis combattirent pendant assez longtemps ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Mais il n'y avait encore, pour garder ce passage, que les gens du comte de Clermont; ils ne purent le défendre; les Anglais réussirent à se camper sur la rive droite, et les Français se retirèrent dans le village de Trivière et aux environs. Sir Thomas Kiriel s'aperçut néanmoins qu'il ne pourrait suivre sa route sans combattre, et commença tout aussitôt à se retrancher avec des pieux et derrière des fossés.

Les Anglais étaient adossés au village de Formigni, et devant leur front de bataille coulait un petit ruisseau sur lequel était un pont que les Français tenaient. Le comte de Clermont attendait de moment en moment le connétable, qui arrivait en toute hâte de Saint-Lô; cependant il se crut assez fort pour commencer l'attaque. On amena les coulevrines en avant du pont, une troupe d'archers et cinquante ou soixante lances furent placés pour les garder. Mais sir Mathieu Goche, avec un extrême courage, prit cinq ou six cents archers anglais, et les condui-

[1] Mathieu de Coucy; Richemont; Duclercq.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sit, à travers les canons et les traits, jusqu'à la troupe française, qui se mit en déroute, abandonnant les couleuvrines et repassant le pont. Le désordre eût été grand sans les hommes d'armes du sire de Brézé, qui soutinrent un peu cette rude attaque.

Enfin, au moment où tout allait ainsi au plus mal, on vit paraître sur le haut de la colline l'armée du connétable, qui arrivait en belle ordonnance. Sir Mathieu Goche fit tout aussitôt retirer ses gens, en laissant seulement une partie à la garde du pont. Lorsque l'armée du connétable et celle du comte de Clermont furent réunies, l'attaque recommença. Ce n'est pas que les Français fussent nombreux : à peine avaient-ils trois mille combattants contre six mille qu'avaient les Anglais; mais le connétable et tous les capitaines avaient bon courage et grande espérance. Bientôt le pont fut repris par les archers, et l'armée se trouva devant le retranchement des Anglais. Il était difficile de le tourner, car il s'appuyait aux maisons et aux jardins du village. « Allons voir de près leur contenance, « monsieur l'amiral, » dit le connétable au sire de Coetivi. Et il s'avança pour examiner par où il serait plus avantageux d'attaquer l'ennemi. « Je doute qu'ils sortent de « leur fortification, répondit l'amiral. — Je voue à Dieu « qu'avec sa grâce ils n'y demeureront pas, » répliqua le connétable.

Ce fut le sire de Brézé qui demanda à attaquer le premier et à porter son enseigne sur le retranchement des Anglais; le connétable lui accorda cet honneur et disposa tout pour le soutenir. Le combat fut vif et dura près de trois heures. Enfin les Anglais furent forcés dans trois endroits, et il s'en fit un grand carnage. Leur perte fut de trois mille sept cents hommes. Sir Thomas Kiriel, sir Henri Norbery, sir Henri Kirkly et beaucoup d'autres seigneurs anglais furent faits prisonniers. Sir Mathieu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Goche et sir Robert Veer trouvèrent moyen de se retirer vers Bayeux.

Le connétable laissa au jeune comte de Clermont, dont c'était la première bataille, le contentement de coucher à Formigni sur le champ de bataille. Le lendemain, après avoir fait ensevelir les morts, ils retournèrent tous deux à Saint-Lô. Les Anglais de la garnison de Vire ne tardèrent pas à se rendre, en rachetant, moyennant quatre mille livres, leur capitaine sir Henri Norbery.

Le roi eut une grande joie en apprenant de si heureuses nouvelles. Pour témoigner au connétable combien il était satisfait de ses grands services, il lui donna pour la vie la seigneurie de Vire, d'où il venait de chasser les ennemis.

Bayeux se rendit aussitôt après au comte de Clermont, Avranches au connétable. Le roi s'avança en personne pour commencer le siége de Caen. Auparavant il voulut soumettre Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui se défendit quelques jours, et qu'il donna ensuite au sire de Villequier.

Caen fut aussitôt après entouré de toutes les armées du roi; le connétable, le comte du Dunois, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Nevers commandaient les diverses troupes qui environnaient toute l'enceinte de cette grande ville et en fermaient les issues. Les Anglais se défendirent avec constance, encore qu'il leur restât peu d'espoir. Il y eut quelques assauts meurtriers de part et d'autre; la ville était sur le point d'être emportée; mais le roi ne voulut pas exposer une cité si importante à être ainsi saccagée. Il consentit à traiter pour la sauver des horreurs d'un assaut. Le duc de Sommerset obtint de sortir avec sa famille, la garnison et tous les Anglais, en laissant la grosse artillerie et payant trois cent mille écus d'or, du reste emportant librement tout ce qui pouvait appartenir aux Anglais.

Il restait peu à conquérir pour recouvrer la Normandie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

entière. Le roi assiégea Falaise, et le connétable Cherbourg. Cette dernière ville résista pendant deux mois; l'amiral de Coetivi et le vaillant capitaine Bourgeois y furent tués dans une tranchée. Ainsi la conquête de la Normandie fut achevée à la fin du mois d'août 1450.

De si grands malheurs rendaient le gouvernement de la reine Marguerite singulièrement odieux à tous les Anglais [1]; il s'élevait de toutes parts de grandes clameurs contre elle et son principal conseiller, le duc de Suffolk. Les États ayant été assemblés en parlement, les Communes dressèrent aussitôt une accusation de trahison contre lui. Il essaya de se défendre, et les motifs qu'il alléguait pour montrer qu'il n'était pas un traître semblaient assez plausibles. Les Communes donnèrent alors pour motif à leur accusation son mauvais gouvernement. La reine vit bien qu'elle ne pourrait le défendre contre tout le royaume, et pour le sauver il fut banni par ordre du roi. Mais, comme il s'était embarqué pour passer en France, un navire appartenant au duc d'Exeter, capitaine de la Tour de Londres, aborda celui où il était monté et s'en empara. On le ramena au rivage; là, sans nulle procédure on lui trancha la tête sur une barque de pêcheur qu'on trouva renversée sur la plage. Ses restes furent laissés dans le sable. Le pouvoir de la reine était si mal assuré, et le trouble commençait à être si grand que nulle justice ne fut faite de ce meurtre.

Bientôt une furieuse révolte s'éleva. Un nommé Jean Cade, homme du peuple, imagina de se donner pour descendant du duc de Clarence, le second fils d'Édouard III, et conséquemment pour légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Sans croire beaucoup cette fable, le peuple se rangea en foule à sa suite. Sir Mathieu Goche, envoyé

[1] Hume; Hollinshed; Rapin-Thoyras.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

contre les rebelles, fut défait et périt dans le combat. Le roi fut contraint de quitter Londres et de livrer deux de ses principaux conseillers, qui furent mis à mort par la populace. Puis cette sédition se dissipa pour ainsi dire d'elle-même, sans que pour cela l'ordre se rétablît. Le duc de Sommerset, arrivant de la Normandie qu'il avait perdue, succéda au duc de Suffolk dans la faveur de la reine et dans la haine de tout le royaume.

Sachant l'Angleterre dans un tel état, le conseil de France résolut de tenter la conquête de la Guienne et de chasser ainsi les Anglais de tout le royaume, ce que n'avait pas même pu accomplir le sage roi Charles V. C'est qu'en effet jamais il n'y avait eu un si bon gouvernement [1]. Durant toute cette guerre de Normandie, les compagnies d'ordonnance, ou les autres gens d'armes, ainsi que les francs-archers, avaient été payés de leur gages de mois en mois; aussi nul n'avait osé piller, maltraiter ou rançonner personne que les Anglais, et partout les habitants s'étaient montrés de plus en plus favorables au roi. L'artillerie recevait chaque jour l'argent qui lui était nécessaire; jamais dans la chrétienté on n'en avait vu une si belle et si complète; elle ne manquait jamais ni de poudre, ni de chariots, ni de ces machines en bois nommées manteaux, qui servaient à garantir l'artillerie dans les siéges. Les ouvriers étaient nombreux et bien adroits; tout cela était gouverné par messire Gaspard Bureau, maître de l'artillerie, et Jean, son frère, trésorier de France.

Ce bon ordre dans les affaires de la guerre avait si bien servi en Normandie qu'on voulut le maintenir en entrant dans la Guienne [2]. Des règlements sévères furent publiés; les gens d'armes devaient payer tout ce qui leur serait fourni. Le prix de chaque chose était réglé : un mouton

[1] Duclercq; Chartier. — [2] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cinq sous, et il fallait rendre la peau, un veau dix sous, un pourceau vingt sous; les poules et poulets étaient même taxés; le blé, le vin avaient aussi leur prix. La façon dont les compagnies se logeraient dans les villes et villages, l'obligation de payer tout ce qui serait dû avant de partir, les peines infligées aux délinquants, tout fut prévu, et le peuple en fut bien informé; enfin le roi voulut qu'il y eût justice et police dans sa guerre.

Déjà le comte de Foix avait depuis un an l'avantage sur les Anglais dans la Guienne. Le maréchal de Culant, Saintrailles, Geoffroy de Saint-Belin, le sire d'Albret, et d'autres bons capitaines, se rendirent en cette province, sous les ordres de Jean de Blois, comte de Penthièvre, petit-fils du connétable de Clisson. Le comte de Richemont avait enfin terminé les longues et sanglantes querelles de la maison de Blois avec les ducs de Bretagne de la maison de Monfort. Par un traité signé à Nantes en 1448, Jean de Blois avait renoncé à tous droits au duché de Bretagne; le comté de Penthièvre lui avait été restitué avec quelques autres seigneuries en Bretagne. Le roi lui avait donné la vicomté de Limoges, et il avait acheté au duc d'Orléans le comté de Périgord, qui provenait de la confiscation faite sur Archambault, sire de Périgord, en 1399[1]. Il vint donc s'établir dans cette province avec ses serviteurs et les principaux partisans qu'il avait dans la noblesse de Bretagne. Le sire de Beaupoil[2] et quelques autres complices de l'emprisonnement du duc de Bretagne en 1420 avaient reçu amnistie par le traité; mais, ne s'y fiant pas entièrement, ils transportèrent leur séjour et leur avoir dans le Périgord.

Jean, comte de Penthièvre et de Périgord, fut donc

[1] Tome Ier de cette Histoire. — [2] Dupuis, les Beaupoil ajoutèrent à leur nom le nom de Sainte-Aulaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'abord choisi pour lieutenant du roi dans cette guerre. Il commença par assiéger Bergerac, qui fut pris. En même temps le sire d'Albret alla se loger à Bazas, d'où il faisait des courses dans le pays de Médoc. Les Anglais sortirent de Bordeaux pour le repousser. Tout nombreux qu'ils étaient en comparaison de sa troupe, il les mit en grande déroute et les poursuivit jusqu'aux portes de Bordeaux.

Au mois de mai 1451 le roi envoya comme son lieutenant-général le comte de Dunois, qui avait depuis longtemps acquis tant de renommée, et surtout l'année précédente en Normanie. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans; Jacques de Chabanne, grand-maître de la maison du roi; Joachim Rouault et d'autres étaient avec lui. L'armée n'était pas si nombreuse que pour aller en Normandie; il avait fallu laisser de fortes garnisons dans toutes les villes; d'ailleurs on disait que cette conquête serait plus facile. Cependant la plupart des nobles étaient du parti anglais, et, depuis deux cents ans qu'ils étaient vassaux et sujets du roi d'Angleterre, ils avaient fort oublié la France [1]. Le premier siége un peu considérable fut celui de Blaye. Les Anglais de Bordeaux essayèrent de ravitailler la forteresse en y envoyant cinq vaisseaux bien armés; mais Jean le Boursier, qui commandait les vaisseaux français venus pour apporter des vivres et des munitions aux assiégeants, combattit cette flotte et la mit en fuite. Après quelques semaines de siége, la ville fut prise d'assaut et le château se rendit tout aussitôt.

Libourne et Fronsac furent soumis aussi par le comte de Dunois, et Dax par le sire d'Albret. Bientôt les Anglais ne conservèrent plus que Bordeaux et Bayonne, sans pouvoir même espérer de les défendre [2]. Les habitants de

[1] Monstrelet. — [2] Chartier; Berry; Coucy; Duclercq; Hollinshed.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bordeaux songèrent à traiter. Leur archevêque et les sires de Durfort, de la Brede, de Montferrand, de Langeac, se rendirent, avec un sauf-conduit, auprès du comte de Dunois, et réglèrent les conditions moyennant lesquelles, si les Anglais ne se présentaient point en force suffisante avant le 23 juin, Bordeaux avec toutes les forteresses et châteaux du duché de Guienne, seraient remis au roi de France, qui s'engageait à maintenir leurs franchises et libertés, à ne point leur imposer de taxes nouvelles, à établir dans la ville une justice souveraine et une monnaie, à n'exercer aucune poursuite, et à laisser les gens de tout état rester ou s'en aller à leur gré.

Le 23 juin 1451, le comte de Dunois se présenta avec la brillante et nombreuse compagnie des seigneurs de France et des capitaines de son armée devant les portes de Bordeaux. Le héraut de la ville commença par sommer trois fois à haute voix les Anglais de venir porter secours aux gens de Bordeaux. Nul ne comparaissant, les jurés de la ville, l'archevêque, son clergé et les principaux seigneurs du pays remirent les clefs au lieutenant-général du roi; le comte les donna aussitôt à Jean Bureau, trésorier de France, et à Joachim Rouault, que le roi avait nommés maire et capitaine de Bordeaux. L'entrée fut brillante et solennelle; on y vit chacun à la tête de sa troupe et dans le plus brillant équipage : le sire de Pensach, sénéchal de Toulouse, capitaine des archers de l'avant-garde; les maréchaux de Lohéac et de Culant, avec trois cents hommes d'armes; les comtes de Nevers, d'Armagnac et le vicomte de Lautrec, de la maison de Foix, avec trois cents hommes de pied; les archers du comte du Maine sous les sires de La Boessière et de La Rochefoucauld; puis chevauchaient trois des conseillers du roi, l'évêque de Langres, l'évêque d'Alet et l'archidiacre de Tours, avec plusieurs secrétaires du roi. Après marchaient Tristan-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'Hermite, prévôt des maréchaux, et ses sergents; ensuite venaient le chancelier Juvénal, avec un manteau court de velours cramoisi par-dessus sa cuirasse; le sire de Saintrailles, bailli de Berri, grand-écuyer; le comte de Dunois, lieutenant-général du roi; les comtes d'Angoulême et de Clermont, avec leurs armures blanches, accompagnés de leurs pages et de leurs serviteurs; les comtes de Vendôme et de Castres. Jacques de Chabanne, bailli de Bourbonnais, grand-maître de la maison du roi, conduisait les quinze cents lances du corps de bataille, et Geoffroy de Saint-Belin, bailli de Chaumont, les hommes d'armes du comte du Maine. Enfin l'arrière-garde, dont Joachim Rouault était capitaine, était commandée par Abel Rouault, son frère. Tout ce superbe cortége, si nouveau pour les gens de Bordeaux, sujets du roi d'Angleterre depuis tant d'années, arriva jusqu'à la cathédrale. L'archevêque porta à baiser les saintes reliques au comte de Dunois et aux principaux seigneurs de France; puis ils entrèrent dans l'Église. Après l'office, messire Olivier de Coetivi, frère de l'amiral qui venait de mourir si malheureusement devant Cherbourg, présenta au chancelier les lettres du roi qui le nommaient sénéchal de Guienne, et prêta serment de loyalement garder et faire garder justice dans le duché et dans la ville. Les jurés et la bourgeoisie jurèrent aussi d'obéir désormais audit sénéchal comme à la personne du roi. Ensuite les seigneurs du pays, les sires de Duras, de Rauzan, de Lesparre, de Montferrand et autres, prêtèrent serment et hommage entre les mains du chancelier, et promirent d'être à l'avenir bons et loyaux Français.

Cependant le captal de Buch s'y refusa, parce qu'il était chevalier de la Jarretière, et que ce serment lui sembla contraire aux statuts de l'Ordre. Il transmit toutes ses terres et seigneuries à son fils, qui était mineur. Pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lui il resta Anglais, en se réservant d'emporter tous ses biens meubles.

Dès que la cérémonie fut terminée, on publia à son de trompe dans toute la ville, les défenses du roi à tous gens de guerre de faire le moindre tort ou la moindre violence aux habitants; et, comme il y eut un homme qui viola cette ordonnance, le prévôt fit tout aussitôt élever une potence neuve où on le pendit, à la grande joie des gens de Bordeaux, qui criaient : « Noël et vive le roi ! »

Elle servit bientôt à d'autres; car il se fit dans l'armée un crime qui n'aurait pas semblé bien étrange quelques années auparavant, mais qui maintenant était trop contraire au bon ordre pour rester impuni[1]. Le sire Guillaume de Flavi, ce fameux gouverneur de Compiègne, celui qui avait si longtemps fait trembler tout le pays d'alentour par ses violences et sa cruauté, celui qui avait fait mourir dans un cachot le maréchal de Rochefort, avait péri aussi par un crime. Sa femme avait tant eu à souffrir de ses désordres et de ses violences, lorsqu'il amenait dans sa maison, à sa table et en sa présence, les jeunes filles qu'il séduisait ou enlevait de force, il l'avait tellement outragée, par sa conduite coupable et débauchée, que la cruauté et la vengeance s'étaient emparées de son âme.

Elle avait gagné le barbier de son mari, qui, un jour, en lui faisant la barbe, lui coupa la gorge. Comme il n'était pas encore mort, la dame de Flavi l'acheva en l'étouffant sous un oreiller; puis elle se sauva avec Pierre Louvain, qui était un autre capitaine français. Les frères du sire de Flavi ne purent avoir justice, car alors l'autorité du roi n'était pas grande, et tout était encore en grand désordre dans le royaume. Le peuple de Compiègne se

[1] Duclercq; Chartier; Coucy; Berry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

montra même si joyeux de cette mort qu'il pendit aux murailles le corps du sire de Flavi[1].

Depuis ce moment, Pierre Louvain était devenu un des meilleurs capitaines de l'armée du roi; il en était fort aimé, ainsi que des principaux chefs. Tout à l'heure il venait de se distinguer en Normandie et avait été fait chevalier. Cependant les frères du sire de Flavi guettaient depuis longtemps l'occasion de se venger; lors de l'entrée à Bordeaux, six archers qu'ils avaient gagnés se jetèrent sur Pierre Louvain; il reçut un coup de couteau et fut grièvement blessé, mais point à mort. L'homme qui avait porté le coup parvint à s'échapper; les cinq autres furent pris, et, avant leur châtiment, avouèrent qu'ils avaient agi à l'instigation de Raoul de Flavi. Celui-ci était pour lors dans une forteresse appartenant au comte de Saint-Pol, et conséquemment hors d'atteinte.

La ville de Bayonne restait encore à soumettre; le comte de Dunois y alla mettre le siége; dès le troisième jour les habitants demandèrent à traiter. Une trève fut accordée; mais le sire Martin Grasie, chevalier de l'armée de France, s'étant approché des remparts, on tira sur lui, et il mourut du coup. Cette violation rendit les conditions plus dures. Le comte de Dunois exigea que le canonnier qui avait mis le feu à la coulevrine fût livré; la garnison n'obtint point de se retirer, et il lui fallut se rendre prisonnière. Le traité n'en fut pas moins conclu, et le 20 août les portes furent ouvertes au lieutenant-général du roi. Au moment où, au lever du soleil, il se mettait en marche pour faire son entrée, on aperçut au ciel l'apparence d'une croix blanche. Chacun, soit dans la ville, soit dans l'armée, la voyait bien distinctement; il y en avait même qui croyaient apercevoir un Christ dont la couronne

[1] *Description du département de l'Oise*, par M. de Cambry.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se changea en fleurs de lis. « C'est Dieu, criait-on dans « la ville, qui veut que nous quittions la croix rouge et « que nous soyons Français. » Et tous prenaient la croix blanche. Le comte de Dunois ne manqua pas d'envoyer au roi une relation de ce prodige, avec un certificat authentique et signé de lui comme quoi il en avait été témoin de ses yeux.

Ainsi fut terminée, en deux années, la conquête des provinces de France, que les Anglais occupaient depuis trop longtemps, et le royaume fut délivré plus encore par le bon gouvernement du roi que par la vaillance de ses capitaines. Nul ne se souvenait et les chroniques ne racontaient pas que la France eût jamais été plus heureuse et plus puissante.

Durant toutes ces prospérités du royaume de France, le duc Philippe avait continué d'abord à se tenir en grand repos dans son pays de Flandre. Les bonnes villes voyaient croître leur commerce. Jamais les Gantois n'avaient été si riches; comme de coutume, ce leur était une grande cause d'orgueil, et ils n'en étaient que plus difficiles à gouverner[1]. Le Duc, depuis qu'ils l'avaient abandonné au siége de Calais, leur gardait une rancune dont on pouvait s'apercevoir. Il avait dompté Bruges; depuis les malheurs de cette ville, son pouvoir s'y exerçait pleinement, et il eût bien voulu réduire Gand au même état[2]. Cependant personne ne savait si bien attendre que lui[3]. Avant de commencer une entreprise il voulait toujours être dans son droit, du moins tel qu'il l'entendait. Ainsi il dissimulait avec les Gantois. En 1440 il avait retiré de chez eux le conseil supérieur de Flandre et l'avait transporté à Courtray. Cédant à leurs supplications, il l'avait rétabli

[1] Comines. — [2] Heuterus; Meyer. — [3] Chatelain; Manuscrit de la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'année suivante; mais en 1445 il le fixa à Termonde[1]. En outre, c'étaient de continuelles difficultés sur les priviléges de la ville, le conseil du Duc voulant les restreindre et les gens de Gand ne songeant qu'à les étendre[2]. Enfin, en 1448, le Duc se crut assez fort pour établir, de sa seule autorité, une gabelle sur le sel. Ypres et Bruges obéirent sans remontrances; les Gantois non-seulement murmurèrent contre cette taxe inconnue dans le pays et préjudiciable à leur commerce, contre cette invention détestable des rois de France, mais ils refusèrent absolument de payer, puisque l'impôt n'avait pas été consenti par les États de Flandre et que le Duc n'avait pas le droit de l'ordonner[3].

Bientôt s'éleva une autre difficulté. La ville avait bien souvent changé ses règlements et la façon de se gouverner; pour lors elle avait à sa tête vingt-six jurés; treize d'entre eux étaient chargés, comme conseillers, des affaires de la ville et de la conduite de ses finances; treize autres, comme échevins, étaient juges des causes et rendaient la justice. Les habitants étaient divisés en trois membres : les bourgeois, les gens de métiers et les tisserands; les bourgeois élisaient trois conseillers et trois échevins; les gens de métiers ainsi que les tisserands nommaient cinq conseillers et cinq échevins. Cette forme de gouvernement était déjà ancienne et remontait à l'époque où le roi de France Philippe-le-Bel avait vaincu et soumis les Flamands. Depuis, la forme d'élection des jurés avait varié selon que le comte de Flandre ou le peuple de Gand avaient eu plus ou moins de puissance. En outre, il s'était introduit plus tard une autre sorte de magistrats : c'étaient les doyens. Le doyen des bourgeois

[1] Meyer; Oudegherst. — [2] Coucy. — [3] Meyer; Heuterus; Oudegherst.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était de droit chef et premier bailli de la ville. Chacun des cinquante-deux métiers avait son doyen, et en outre il y avait un grand-doyen de tous les métiers. Les tisserands étaient divisés en vingt-sept quartiers, qui avaient de même leurs doyens, et au-dessus d'eux un grand-doyen. Le pouvoir de ces magistrats était la meilleure défense des priviléges de la ville et aussi l'occasion du désordre. Chaque doyen était garde de la bannière du métier et avait droit d'assembler tous les hommes qui en faisaient partie; de sorte que, lorsqu'il y avait quelque inquiétude parmi le peuple, il suffisait qu'un doyen allât planter sa bannière sur le marché des Vendredis pour que le trouble commençât. Les gens du métier arrivaient, puis ceux des autres corporations d'ouvriers ou de tisserands. S'ils étaient en grand nombre, il fallait bien que le grand-doyen y vînt aussi avec la bannière commune. On allait sonner la grosse cloche de Rolland: ainsi nommait-on le beffroi de la ville. Les jurés s'assemblaient, et enfin le bailli ou premier magistrat de la ville, quelle que fût la volonté des bourgeois dont il était doyen, et bien qu'ils fussent d'ordinaire plus amis du repos que les tisserands et les artisans, était contraint à apporter la bannière de la ville de Gand et la bannière de Flandre, commises à sa garde.

En 1449, le Duc, mécontent de la résistance qu'il avait éprouvée pour établir la gabelle, prétendit avoir le droit de séparer l'office de bailli de l'office de doyen des bourgeois, et qu'il ne déléguerait plus son autorité à celui qu'éliraient les gens de la ville. Cela était contre toutes les coutumes. Les murmures devinrent menaçants; l'élection ne se faisait pas; la ville obtint encore avantage sur son prince, mais il s'irritait de plus en plus.

Enfin, au mois de septembre le duc Philippe, ayant mis de fortes garnisons à Audenarde, à Termonde, à Gavre et à Rupelmonde, ayant fait barrer les canaux, ordonna de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nouveau la gabelle du sel et y ajouta une taxe sur le blé et la mouture. Les Gantois persistèrent dans leur refus. Alors il retira tous pouvoirs aux magistrats institués en son nom, fit cesser les fonctions des échevins et des baillis, et publia dans toute la Flandre l'ordre de n'obéir en rien aux gens de Gand.

La crainte de voir se rallumer les guerres saisit tous les Flamands. Les trois autres membres de Flandre, Ypres, Bruges et le Franc, se portèrent pour médiateurs entre le Duc et les Gantois. Ils envoyèrent des ambassadeurs qui, après avoir longuement pris connaissance des priviléges de la ville, prononcèrent, au bout de sept mois, que les magistrats tenaient en effet leurs pouvoirs du Duc et ne pouvaient être institués qu'avec son consentement. De nouvelles élections se firent; il éloigna de l'échevinage ceux qui lui avaient été opposés, et spécialement Daniel Sersander, grand-doyen des métiers, qui avait contribué plus que tous, disait-on, à faire refuser les gabelles. Il y eut aussi quelques bourgeois exilés. Les habitants étaient plus mécontents que jamais; ils assuraient que tous les magistrats nommés par leur prince vendaient la justice, prononçaient avec partialité, et se livraient à mille coupables pratiques[1].

Tout se passait encore assez paisiblement; mais on imputait aux doyens de divers métiers d'avoir, contre les lois, admis des étrangers dans leurs corporations, et plusieurs furent exilés pour ce motif. Quatre hommes du bas peuple, Pierre Tincke, Louis Van-Hammer, Éloi Coolbrandt et Lieven Wink, se mirent surtout à répéter ces accusations, à troubler la ville, à demander des assemblées générales de la bourgeoisie et des métiers, enfin à tout essayer pour émouvoir le peuple.

[1] Meyer; Lettres des Gantois au roi de France.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le Duc semblait appuyer les manœuvres de ces hommes, et il montrait aussi une grande colère de ce que les Gantois avaient admis des étrangers aux priviléges de leur ville. Tout était donc dans un désordre qui s'en allait croissant. Aucune justice ne se faisait; Tincke et ses compagnons paraissaient avoir permission de troubler la ville à leur gré. En vain on avait recours au Duc; il exigeait, avant tout, que Daniel Sersander, Lieven Potter et Lieven Snowt lui fussent livrés à discrétion; c'étaient ceux qu'il regardait comme les plus opposés à sa volonté. Les échevins se refusèrent à lui obéir.

Enfin, à la persuasion de messire de Comines, seigneur dé la Clite, grand-bailli de Flandre, et du sire Gérard de Ghistelles, bailli du Duc à Gand, Sersander et les deux autres résolurent de se confier à la bonté de leur seigneur, qu'on leur promettait presque formellement. Ils allèrent le trouver à Termonde, s'agenouiller humblement devant lui et demander leur pardon. Le Duc, sans s'arrêter à ce qui avait été promis en son nom, exila Sersander à vingt lieues de ses États pour vingt ans, Potter à quinze lieues pendant quinze ans, Snowt à dix lieues pendant dix ans. Il leur prononça la sentence de sa bouche, car elle était rendue sans jugement[1].

Quand cette nouvelle fut connue des Gantois, la rage s'empara d'eux; ils se virent trahis par leur prince et trompés par les seigneurs qui les avaient assurés que leur soumisssion serait autrement récompensée. Tout était depuis longtemps en fermentation. Le peuple s'assembla aussitôt. Dix-huit gentilshommes, riches bourgeois ou magistrats, du parti du Duc, furent saisis, mis en prison, et à grand'peine sauvés de la fureur des séditieux. Les baillis, les échevins, une foule de gens paisibles sor-

[1] Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tirent à la hâte de la ville. Pendant trois semaines elle demeura sans magistrats, sans justice ; le peuple ordonna aux fugitifs de revenir, sous peine d'être bannis à jamais; il prononça des amendes. Tincke et Van-Hammer furent décapités, et l'on prétendit qu'on avait trouvé sur eux des saufs-conduits du Duc.

Les Gantois n'étaient cependant point encore résolus de faire la guerre à leur prince; ils ne voulaient pas lui obéir, mais ils craignaient sa colère. Ne voyant nul moyen de le fléchir, et ne pouvant laisser leur ville dans un si affreux désordre, ils nommèrent donc un bailli et douze capitaines pour les gouverner et rendre la justiee; puis envoyèrent des ambassadeurs au Duc le conjurer de rétablir la paix et de renvoyer ses officiers. Ils revinrent après huit jours, et n'apportèrent ni espérance ni consolation. Jusque-là tout avait encore pu être modéré par des hommes sages; de ce moment les gens de petit état devinrent les maîtres. On vit reparaître la confrérie des chaperons blancs[1]. Un ouvrier maçon, nommé Lievin Bone, fut nommé d'abord grand-bailli ; puis tout le gouvernement fut confié à trois chefs ou hooftmans : Lievin Bone pour les métiers, Éberhard Botelaer pour les tisserands, Jean Wilde pour les bourgeois.

Baudoin de Voss, noble chevalier, bailli du Duc au pays de Waes, à qui les Gantois imputaient d'avoir barré les canaux, avait été, au commencement des troubles, saisi et emprisonné. Les hooftmans le firent mettre à la plus cruelle torture, et tous ses membres furent brisés. Peu de jours après il fut porté en litière à l'échafaud avec trois autres prisonniers. Ils implorèrent la miséricorde de la populace. Baudoin de Voss fut seul épargné, à la condition de procurer la capture de Pierre Bawens et de Georges

[1] Meyer; Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bull, secrétaires de la ville, qu'on accusait d'avoir conduit toutes les trahisons; il parvint ensuite à racheter sa vie par d'immenses sommes d'argent.

Pendant plusieurs mois on ne vit à Gand que supplices, tortures, confiscations, bannissements. Toute cette populace se gouvernait sans nulle raison et n'écoutait que sa passion furieuse. Sans cesse elle renversait les mesures de ceux qui essayaient de la réconcilier avec le Duc; de sorte que, tandis qu'on s'adressait soit à la Duchesse, soit au comte de Charolais, pour servir d'intercesseurs, les meurtres et les amendes continuaient. Mais ce qui était arrêté dans l'esprit de tous, c'était de ne point payer les taxes sur la mouture et sur le sel, et de ne pas se soumettre non plus aux péages que le Duc avait établis à l'entrée des laines, des harengs et de diverses autres marchandises.

Le désordre qui régnait à Gand et la crainte qu'inspiraient la puissance et l'habileté du duc Philippe empêchaient les autres villes de Flandre de prendre parti pour les Gantois. Ils écrivirent de tous côtés, s'intitulant, selon leur coutume, les seigneurs de Gand, ce qui semblait bien orgueilleux. On se fût volontiers joint à eux pour empêcher l'établissement des gabelles, et sur ce point plusieurs villes étaient prêtes à s'allier avec eux [1]; mais le Duc, qui conduisait toute cette affaire avec une extrême prudence, rompait les alliances par des promesses et de douces paroles, et détachait des Gantois les communes qui leur avaient d'abord donné bonne espérance.

Ils ne furent pas plus heureux en s'adressant aux gens de Liége [2]. Ceux-ci se souvenaient encore de la rude façon dont le duc Jean et leur évêque Sans-Pitié les avaient traités en 1408; ils conseillèrent aux Gantois de faire la

[1] Coucy. — [2] Meyer; Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

paix avec leur seigneur et offrirent même leur intercession. Les principaux d'entre eux vinrent à Gand avec leur évêque, et de là auprès du Duc; mais il était trop irrité, et les conditions qu'il accordait n'avaient d'autre effet que de jeter le peuple de Gand dans de nouveaux accès de fureur.

Le duc Philippe, voyant bien que cette affaire ne pourrait se terminer que par les armes, faisait tous ses préparatifs, renforçait ses garnisons, mandait ses gentilshommes. La chose importante pour lui, c'était de s'assurer des volontés du roi de France[1]. Si ce prince se fût déclaré protecteur des Gantois, alors il n'eût pas été facile de les réduire. Le royaume maintenant était puissant, sagement gouverné, les finances en bon ordre, les compagnies d'ordonnance prêtes à marcher au premier commandement. En outre, le Duc savait que plusieurs conseillers du roi n'étaient point portés de bonne volonté pour lui; depuis plusieurs années il avait sans cesse quelque démêlé avec la France. On lui reprochait surtout ses correspondances avec le Dauphin, qu'il enhardissait, disait-on, dans sa désobéissance. Le Duc envoya donc une ambassade au roi pour lui exposer tous les méfaits des Gantois et la nécessité de les réduire.

Pendant cette année 1451, où croissaient la révolte et les désordres de Gand, et durant les préparatifs et les négociations, le Duc continuait à tenir une cour brillante, à rassembler autour de lui les grands seigneurs, la noblesse et les chevaliers, par des fêtes, des banquets et des tournois. Au mois de mai il tint à Mons son chapitre de la Toison-d'Or. Son neveu Jean de Clèves, le sire Jean de Lannoy, le sire Jean de Neufchâtel reçurent l'Ordre; il le donna aussi à Jacques de La Laing, le bon chevalier, qui était

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

revenu d'Italie et du tournoi de la dame des Pleurs. Il reçut peu après une plus grande marque de la faveur de son maître.

Le comte de Charolais venait d'avoir dix-huit ans et n'était plus un enfant; par les soins du ber d'Auxi il était devenu un prince de grande espérance et montrait de belles qualités. Bien que son caractère parût ardent, sa volonté obstinée, et qu'il supportât difficilement la contradiction, les leçons de son gouverneur avaient cependant réussi à le rendre doux et courtois. D'ailleurs il était encore jeune, il craignait son père et savait se contenir. Il était aussi pieux et plein de la crainte de Dieu; jamais il ne jurait par blasphême, ce qui était fort rare en ce temps. Il avait bien étudié, aimait à lire et à se faire lire, retenant ce qu'il avait entendu, surtout les belles histoires de chevalerie des Gauvains et des Lancelot. On voyait qu'il avait goût aux choses périlleuses, particulièrement a la navigation et aux voyages d'outre-mer. Son plus grand plaisir était la chasse à l'oiseau quand elle lui était permise. Il tirait de l'arc comme le meilleur archer; c'était aussi un bon joueur de barres à la façon de Picardie, et il jetait son homme par terre plus loin qu'aucun lutteur. Il jouait aux échecs mieux que personne de son temps. Pour la danse, les mascarades et autres momeries, c'étaient des divertissements qui n'étaient pas trop de son caractère, et il n'était pas adonné à de telles oisivetés. Toutefois il dansait fort bien. La musique lui plaisait plus que toute autre récréation; il y excellait et savait chanter chansons et motets.

Le Duc jugea que le temps était venu de lui faire faire ses premières armes, et donna un beau tournoi à Bruxelles, exprès pour qu'il y combattît; mais, comme il n'était jamais descendu dans la lice, les dames, et surtout la Duchesse, voulurent que, trois jours avant la joute, il s'es-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sayât quelque peu. Le Duc choisit Jacques de La Laing pour courir la première lance avec son fils. Chacun disait que jamais si grand honneur ne pourrait être attribué à un meilleur chevalier, et que c'était à lui, mieux qu'à nul autre, qu'il appartenait d'éprouver le noble fils de son souverain, celui qui devait être un jour son seigneur.

On se rendit au parc de Bruxelles, et pour cette fois la bonne Duchesse vint au tournoi pour y voir jouter son fils unique, qu'elle aimait tant. Les lances furent données, et, les chevaliers courant l'un sur l'autre, le comte de Charolais brisa sa lance sur l'écu de son adversaire. Pour le sire de La Laing, sa lance ne toucha point; elle passa au-dessus du casque. Le Duc vit bien que le bon chevalier avait ménagé son fils; il se fâcha, et fit dire au sire de La Laing que, s'il voulait en agir ainsi, il ne s'en mêlât plus. D'autres lances furent apportées. Cette fois Jacques de La Laing courut ferme sur le comte et les deux lances furent brisées en même temps. Alors c'est la Duchesse qui fut fâchée contre le sire de La Laing, mais le Duc riait et se raillait doucement de sa crainte. Ainsi le père et la mère étaient d'opinion diverse : l'un désirait l'épreuve et l'autre la sûreté.

Tous les gens sages de cette cour se réjouissaient, voyant l'assurance et la bonne grâce de leur jeune prince; chacun disait qu'il se montrerait digne de sa noble race. Le jour du tournoi, dans la place du marché de Bruxelles, il ne parut pas avec moins d'avantage devant la brillante noblesse qui était venue de toutes parts et devant une foule de spectateurs. Il fut conduit et accompagné par son cousin le comte d'Étampes, et les princes ses parents ou ses alliés. Le ber d'Auxi et le sire de Rosimbos, qui l'avaient nourri et gouverné depuis son enfance, se tenaient au plus près de lui. Tous ses jeunes compagnons, Philippe de Croy, Jean de La Tremoille, Charles de Ternant et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'autres étaient venus aussi faire leurs premières entreprises d'armes. Le comte rompit dix-huit lances, donna et reçut de fortes atteintes, fit bien son devoir en tout. Sans cesse il fut encouragé par les applaudissements de l'assemblée et par les hérauts qui criaient : « Montjoie ! » Le soir, les dames lui décernèrent le prix.

Quelques semaines après arriva la réponse du roi de France[2]. Gui Pot et Nicolas de Bourgogne, ambassadeurs du Duc, avaient été chargés de supplier et requérir le roi que, dans le cas où ceux de la ville de Gand se retireraient par-devers lui ou y enverraient pour obtenir son appui, le roi voulût bien le leur refuser, et ne pas croire à leurs faux rapports, attendu que le duc de Bourgogne, avec l'aide de Dieu et de ses loyaux sujets, avait dessein de pourvoir raisonnablement à la conservation de sa seigneurie, sous l'obéissance du roi, et de façon que son honneur et celui du Duc son vassal fussent pleinement gardés.

Le roi avait répondu qu'il ne voulait en rien soutenir ou conforter ceux de Gand pour des choses déraisonnables ; qu'il désirait au contraire les réprimer, s'ils allaient contre les droits et prérogatives de la souveraineté et de la seigneurie du duc de Bourgogne. Si les gens de Gand se retiraient par devant le roi, il serait bien averti de ne leur accorder aucunes lettres ou provisions qui pussent amoindrir les droits de la couronne et du duc de Bourgogne.

Ainsi rassuré sur les intentions du roi, le Duc pressa ses préparatifs[3]. Les hommes d'armes arrivaient de Picardie, d'Artois, de Flandre. Chacun voyait qu'une forte et cruelle guerre allait commencer. Tous les hommes

[1] 1451, v. st. L'année commença le 9 avril. — [2] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.* — [3] Meyer; Heuterus; Lamarche; Duclercq; Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sages de Gand et des pays environnants étaient dans la crainte et le désespoir. Les trois membres de Flandre envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; Philippe de Poligni, abbé de Saint-Bavon de Gand, et plusieurs notables bourgeois de la ville en faisaient partie, ainsi que les députés de Liége. Le prince consentit à les admettre en sa présence; c'était le Vendredi-Saint, 7 avril 1452. Ils s'agenouillèrent devant lui, le conjurant d'épargner sa bonne ville de Gand et le pays de Flandre. Le Duc leur répondit : « J'ai bien voulu, par respect pour « le saint jour où nous sommes, entendre vos supplica- « tions. Je sais bien que vous, qui me parlez ici, vous « êtes bonnes gens, que vous venez à loyale intention, « et que vous voudriez la paix ; mais ce n'est pas vous « qui avez pouvoir et autorité à Gand; la ville est gou- « vernée par des hommes méchants et obstinés. A quoi « serviront ce que nous traitons ici et le pardon que je « vous donnerai? Ne sais-je pas que les chaperons blancs « sont sur pied, qu'ils courent la campagne, ravagent tout « le plat pays et rançonnent les riches paysans? Est-ce « ainsi qu'on demande la paix à son seigneur? Vient-on « traiter avec lui l'épée au poing, comme avec son égal? « Quelle réponse puis-je donc vous faire, sinon que, « lorsque vos gens viendront à merci, comme doivent « faire des sujets, je me montrerai miséricordieux, « et je ne confondrai pas les méchants avec les bons? » Sur ce il les laissa et se retira en sa chambre. Cependant il permit que des pourparlers s'ouvrissent avec ses conseillers.

Le Duc ne savait point parler si juste et avoir si bien raison. A l'heure même où il répondait aux ambassadeurs, les gens de Gand épièrent le moment où le châtelain de Gavre était à l'église, et, se présentant à la porte, ils feignirent de conduire des prisonnniers de la part du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Duc dans le château. Les portiers eurent la simplicité d'ouvrir et la ville fut prise. Peu de jours après, les châteaux de Pouck et de Shendelbeke tombèrent aussi entre leurs mains.

La guerre était commencée. Le Duc envoya aussitôt les ordres pour réunir son armée : le comte d'Étampes commandait les Picards; le comte de Saint-Pol et le sire Jean de Croy, le principal conseiller du Duc, à qui bien des gens attribuaient la faute de toutes ces discordes, devaient être à la tête des hommes d'armes du Hainaut et de Namur; le comte de Nassau et le sire de Horn levaient les Brabançons; les sires d'Hallewin, de La Laing, de la Gruthuse étaient capitaines de la noblesse de Flandre; le seigneur de La Vere devait amener les Hollandais et les Zélandais. Le maréchal de Bourgogne reçut l'ordre d'assembler les gentilshommes du duché. Le duc de Clèves venait avec ses vassaux au secours de son oncle. Cette ville de Gand était si peuplée, si riche et si puissante, elle avait si grande renommée par ses anciennes guerres, qu'on faisait contre elle autant d'apprêts que contre un royaume.

Le Duc, et surtout la Duchesse, ne voulaient pas risquer leur fils dans une guerre qui s'annonçait comme si cruelle[1]. On chercha divers prétextes pour l'éloigner. Tantôt on l'envoya assister au sacre de son frère le bâtard David, nommé évêque de Thérouanne, tantôt demander aux États de Zélande de consentir une aide pour la guerre; mais le jeune prince, à qui le cœur croissait tous les jours, ne voulut point qu'on lui dérobât cette occasion de s'illustrer. Il jura par saint Georges, c'était son serment, qu'il irait, ne fût-ce qu'en simple pourpoint, rejoindre son seigneur et père, pour le venger de ses rebelles sujets ; il fallut y consentir.

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A la nouvelle de la prise des forteresses, le sire de Ternant rassembla en toute hâte ce qui restait de gentilshommes à la cour; car chacun était allé chez soi s'armer et chercher ses gens. Avec deux cents archers il alla garder Alost. Le sire Simon de La Laing et le seigneur d'Escournay s'enfermèrent dans Audenarde. Ils avaient peu de monde; mais, pour donner confiance aux habitants, ils menèrent avec eux leurs femmes et leur ménage[1]. Comme on manquait de vivres, le sire de La Laing fit aussitôt assembler les habitants de la campagne d'Audenarde. « Voyez, leur dit-il, si vous voulez rester fidèles et adhé-« rer à notre cher et redouté seigneur le duc de Bourgo-« gne, comte de Flandre, votre seigneur naturel. Je vous « conseille alors de porter sans tarder vos meubles et pro-« visions dans la franchise de la ville, pour qu'ils y soient « saufs et conservés; car, je vous le dis pour certain, vous « allez avoir une forte guerre entre votre seigneur le « comte et la ville de Gand. » Ces bons paysans, comme gens simples, se fièrent à ce qui leur était dit. Ils amenèrent leur bétail et tout leur bagage. Quand tout fut dans la ville, au moment où leurs femmes et leurs enfants s'apprêtaient à y venir aussi, le sire de La Laing fit impitoyablement mettre à la porte ces pauvres campagnards, garda tout leur avoir et les laissa ainsi à l'aumône. Alors ils se sauvèrent à Gand et excitèrent encore les habitants contre les Bourguignons.

Les Gantois s'apercevaient bien que le Duc n'avait encore que peu de gens. Leurs premiers succès les rendaient hardis; ils étaient de caractère orgueilleux. Quand ils se trouvaient dix ou douze mille sur la place d'armes, il leur semblait que nulle armée au monde ne fût à craindre, et

[1] Meyer; Heuterus; l'excellente *Chronique de Brabant*, imprimée en flamand à Anvers, 1530; *Vie de Jacques de La Laing*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ils criaient tous ensemble, sans écouter personne, murmurant de ce qu'on ne les menait pas contre le duc de Bourgogne. Lieven Bone, les voyant ainsi disposés, parut sur la place avec une besace où il faisait sonner deux grosses clefs, disant que c'étaient les clefs d'Audenarde[1]. Ils eurent la simplicité de le croire; d'ailleurs les paysans disaient qu'il n'y avait presque point de garnison. On partit donc en foule pour s'en aller prendre Audenarde.

Le sire de La Laing essaya d'abord, avec ses soixante lances et ses deux cents archers, d'épouvanter les Gantois; mais ils étaient trente mille bien armés, avec une belle artillerie, des bagages en abondance; d'ailleurs ils ne manquaient pas de courage. Il fallut s'enfermer dans la ville et s'exposer à un redoutable siége. Le feu fut mis aux riches faubourgs, et la flamme de cet incendie fut aperçue de plus de quatre lieues à la ronde[2]. Toutes les entrées étaient bien gardées. Cette multitude s'étonnait qu'on lui résistât et poussait de grands cris en menaçant la garnison. Cependant la ville fut bientôt de toutes parts investie par les retranchements et les fossés des assiégeants. Ils construisirent un pont sur l'Escaut pour faire communiquer les deux parties du siége.

Le jour approchait où les Gantois pourraient donner l'assaut. Le sire de La Laing s'apprêta à le soutenir. Toutes les femmes de la ville, dames ou bourgeoises, et la dame de La Laing toute la première, apportaient chaque jour des pierres sur le rempart, dans des hottes et des paniers[3]. Les Gantois, surpris d'une si belle défense et du zèle des habitants pour leur seigneur, essayaient d'exciter quelques divisions dans la ville. Ils lancèrent des flèches par-dessus les murs, en y attachant des billets en français ou en flamand, par lesquels ils rappelaient au sire de La

[1] Lamarche. — [2] Meyer. — [3] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Laing ses promesses et l'argent qu'il avait reçu pour livrer la ville; mais cet artifice ne réussissait point à semer la méfiance. Le capitaine, la garnison et les bourgeois riaient de la ruse des Gantois et n'en tenaient aucun compte.

Les assiégeants s'avisèrent alors d'une autre imagination. Le sire de La Laing avait laissé en Hainaut deux jeunes enfants. Les Gantois cherchèrent deux enfants de même taille et à peu près de même apparence, les amenèrent devant le rempart, et crièrent de loin au capitaine et à sa femme, qui était là apportant des pierres sur la muraille, que dans une course en Hainaut ils venaient de saisir leurs enfants, et qu'ils allaient les mettre à mort si la ville n'était pas rendue. Ils comptaient sur la tendresse de la mère et la faiblesse du chevalier; mais le sire de La Laing fit amener des coulevrines à cet endroit même et ordonna qu'on tirât encore plus fort.

Le Duc, qui savait toute l'importance d'Audenarde, ne négligeait rien pour secourir à temps cette ville; il faisait rassembler un armée sur chaque rive de l'Escaut. L'une, sous ses ordres, devait prendre sa route par la rive droite; l'autre, commandée par le comte d'Étampes, devait suivre la rive gauche. Quelque diligence qu'on y mît, les hommes n'étaient pas encore réunis; il fallait aussi se procurer de l'argent. Pendant ce temps-là, l'audace et la puissance des Gantois augmentaient; presque tous les paysans se déclaraient pour eux. Tandis que le Duc était encore à Enghien, attendant ses troupes, ils vinrent jusque dans le voisinage attaquer la ville de Grammont [1]. Les magistrats, restés fidèles à leur seigneur, s'enfuirent pour aller implorer son secours; il y envoya le sire Jean de Croy, qui, surprenant les Gantois encore en désordre, rentra dans la ville par assaut. Les habitants s'étaient montrés partisans

[1] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du Duc; ils avaient résisté aux Gantois et favorisé l'attaque du sire de Croy; ils n'en furent pas moins pillés avec une cruauté extrême. Toutes les maisons et les églises même furent saccagées, les meubles et les marchandises emportés sur des chariots, beaucoup de prisonniers emmenés pour en tirer rançon. Puis, comme les gens du Duc n'étaient pas en force pour se maintenir, ils mirent le feu à cette malheureuse ville. Le lendemain les Gantois, irrités d'avoir étés trahis par les gens de Grammont, revinrent pour brûler et détruire les derniers restes de leur cité.

L'armée du comte d'Étampes fut réunie la première; il prit sa route le long de l'Escaut. Arrivé à Espierre, où coule une petite rivière qui se jette dans le fleuve, il trouva le pont occupé par une troupe de paysans qui s'y étaient retranchés[1]. Il soutint une fausse attaque, tandis que le vieux sire de Saveuse, qui jamais ne voulait combattre ailleurs qu'à l'avant-garde, s'en alla passer la rivière plus haut à Waterloo[2]. Les paysans se trouvèrent ainsi enveloppés. Ils avaient pour chef un nommé Baterman et se défendirent assez bravement. Les hommes d'armes et les archers, après les avoir enfoncés, les égorgeaient sans miséricorde. Deux cents environ se réfugièrent dans l'église, et avec leurs longues piques en défendirent l'entrée pendant trois heures; il fallut y mettre le feu, et ils périrent presque tous.

Le comte d'Étampes poursuivit sa route. Arrivé près du siége d'Audenarde, il était fort en doute de ce qu'il devait faire. Fallait-il attaquer les Gantois, ou bien envoyer avertir le Duc sur l'autre rive de l'Escaut pour agir de concert? Les Gantois étaient nombreux; leur camp était fortifié;

[1] Meyer; Heuterus; Coucy; Lamarche; Duclercq; *Vie de Jacques de La Laing*. — [2] En Flandre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais le comte d'Étampes avait avec lui de bien vaillants hommes de guerre et de grande expérience : les sires de Saveuse, de Miramont, de Hautbourdin, de Rosimbos, de Montmorency, et Jacques de La Laing, le bon chevalier. Chacun s'en alla à son tour reconnaître l'ennemi et tâter sa force par quelques escarmouches. Tout bien examiné, ils résolurent de tenter le combat. Un serviteur du sire de Hautbourdin se chargea, moyennant cent écus d'or, de s'en aller à la nage, par l'Escaut, annoncer au sire Simon de La Laing qu'on venait à son secours, et que le lendemain les assiégeants seraient attaqués.

Le comte d'Étampes s'apprêta à cette bataille, qui, selon l'apparence devait être rude. Le lendemain, quand il fut en vue des Gantois, avant de commencer le combat, il voulut recevoir la chevalerie de la main du vieux sire de Saveuse[1]. Dès qu'il fut chevalier, il commença à armer aussi les jeunes seigneurs de son armée qui ne l'étaient pas encore : Antoine, bâtard de Bourgogne, qui commandait l'avant-garde; Philippe de Horn, Antoine Raulin, le seigneur de Rubempré, le sire de Crèvecœur et cinquante autres gentilshommes environ reçurent de sa main l'accolée.

Alors Jacques de La Laing s'adressa à tous ces nouveaux chevaliers[2]. « Voici l'heure, dit-il, de gagner honorable-« ment vos éperons dorés et de faire œuvre de chevaliers; « j'y veux aller avec vous. »

Les Gantois, pour garder le chemin de Courtray à Audenarde, par où arrivait le comte d'Étampes, avaient fait, en avant de leur camp, un retranchement où ils avaient placé une troupe nombreuse. Ce fut ce poste que voulut emporter Jacques de La Laing avec huit jeunes chevaliers. Chacun d'eux prit seulement avec soi un valet armé; ils

[1] Duclercq; Coucy. — [2] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

couchèrent leurs lances, passèrent un fossé qui n'était pas très-profond, et arrivèrent sur les Gantois, qui se tenaient fermes et serrés, opposant leurs piques plus longues et plus solides que la lance des chevaliers. Quelle que fût leur résistance, Jacques de La Laing et ses compagnons rompirent les rangs et entrèrent parmi eux, non sans avoir perdu quelqu'un des leurs. Mais ce fut alors qu'ils se trouvèrent en plus grand péril; les Gantois refermèrent leurs rangs, et les chevaliers, environnés d'ennemis, ne trouvèrent plus nulle issue. Chacun d'eux, pressé et assailli, ne pouvait songer qu'à lui, sans donner ni recevoir aucun secours de ses compagnons. Jacques de La Laing surtout fut assailli d'une telle manière qu'encore qu'il se défendît comme un lion il allait succomber sous les piques des Gantois[1], lorsque le valet du sire de Bousignies, voyant le bon chevalier en tel danger, donna des éperons à son cheval, et, sans être couvert d'aucune armure, une seule javeline à la main, il se précipita au milieu de la foule qui pressait le sire de La Laing. Il fit tant que, de ses mains et du poitrail de son cheval, il écarta les piques et lui fit jour; mais, en lui portant ainsi secours, il reçut sur la tête un coup d'une massue à pointes de fer et tomba de cheval.

Le bon chevalier pour rien au monde n'eût voulu abandonner celui qui venait de le sauver; il se lança de nouveau, l'épée au poing, dans le plus fort de la mêlée, aventurant sa vie sans regarder à rien. Heureusement quelques chevaliers, qui venaient de se dégager, tout blessés qu'ils étaient, vinrent à son aide.

Ils y eussent tous péri si le comte d'Étampes n'eût fait avancer les archers de Picardie[2]. Ils commencèrent à tirer serré sur les Gantois, qui, n'ayant que des hauberts ou

[1] Lamarche. — [2] Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cuirasses légères, ne pouvaient se défendre contre les archers aussi bien que contre des hommes d'armes, qu'ils atteignaient de loin avec leurs longues piques. Ce premier poste défait, les Gantois se trouvèrent attaqués en avant et par le flanc. Il fallut encore le secours des archers pour mettre le désordre dans leurs rangs, et ouvrir ainsi le passage aux hommes d'armes, qui se précipitèrent ensuite tout au travers. Pour lors la victoire fut décidée ; les gens de Gand prirent la déroute, après avoir perdu près de trois mille des leurs, et le comte d'Étampes entra dans la ville d'Audenarde.

A la première nouvelle de cette heureuse bataille, le Duc, qui était à Grammont, envoya son avant-garde, commandée par le comte de Luxembourg et le sire Jean de Croy, à la poursuite de ceux des Gantois qui se retiraient d'Audenarde par la rive droite ; on les atteignit, et il y en eut un grand nombre de tués. Toutefois, arrivés près de la porte de Gand, environ huit cents s'arrêtèrent à une maladrerie hors la ville et se défendirent avec un merveilleux courage. Il y eut surtout un boucher, nommé Corneille Sneysson, qui fit l'admiration de tous les chevaliers[1]. C'était lui qui portait la bannière du métier ; après s'être longtemps défendu, il fut blessé aux deux jambes et tomba sur les genoux, sans pour cela cesser de combattre ; il tenait sa bannière d'une main, et de l'autre il frappait avec son arme. Les seigneurs eurent regret de tuer un homme si brave.

Le comte d'Étampes et la garnison d'Audenarde étaient venus, de leur côté, jusqu'aux murs de Gand, et les hommes d'armes avaient touché de leurs lances les portes de la ville. Le désordre se mit bientôt dans la ville, le peuple commença de crier à la trahison. Lievin Bone et les deux

[1] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

autres hooftmans furent mis en prison, et peu de jours après ils eurent la tête tranchée. Avant de mourir, ils avouèrent publiquement leur iniquité envers tant de malheureux qu'ils avaient condamnés à mort pour complaire à ces mêmes gens de la ville qui, si peu de temps après, les traitaient avec la même cruauté. Cinq nouveaux hooftmans furent nommés, un par paroisse.

La guerre se continua avec une horrible cruauté aux portes de Gand; les habitants faisaient souvent des sorties et n'épargnaient guère les prisonniers qu'ils pouvaient ramener. De son côté, le Duc Philippe, courroucé de la perte d'un de ses meilleurs chevaliers, le sire de Miramont, qui eut la gorge traversée d'une arbalète à l'attaque d'une maison fortifiée près des murs de la ville, fit périr tous les prisonniers qu'il avait, et promit une somme pour chaque Gantois qu'on lui amènerait, afin de leur faire trancher la tête. Un jour, on prit un des trompettes de la ville; il allait avoir le même sort que les autres prisonniers; les trompettes de l'armée du Duc vinrent le conjurer de l'épargner, car, disaient-ils, on ne pourrait plus les charger d'aucune commission sans les envoyer à une mort certaine. Il trouva ce motif raisonnable et laissa aller le trompette. La haine des deux partis se faisait voir aussi par l'incendie des bourgs et des villages.

Le siége de Gand était une trop grande entreprise; il aurait fallu avoir une armée plus nombreuse et des préparatifs plus complets. Le Duc prit le parti de placer nombreuse garnison dans toutes les villes voisines. Lui-même se rendit à Termonde, et y fit construire un pont avec des tonneaux et des planches, pour que son armée pût communiquer avec l'autre rive de l'Escaut, qui est fort large en cet endroit, et aller ainsi faire des courses de ce côté, dans les environs de Gand, au nord de la ville. Ce pays se nomme le pays de Waes; il n'en était point de plus ri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

che et de mieux cultivé, mais partout coupé de canaux, de fossés et de haies. Les habitants avaient autrefois marché sous la bannière de Gand, et la prétention des Gantois était encore de se dire seigneurs du pays de Waes. Dans leurs anciennes guerres il avait eu peu à souffrir, tant il est d'un accès difficile.

Lorsque le pont fut fait et fortifié, les sires de Lannoy et d'Humières, le bâtard de Renti et Jacques de La Laing, qui ne manquait jamais une occasion de combattre, passèrent l'Escaut avec quelques chevaliers et gentilshommes et une forte troupe d'archers. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au village de Lokeren ; les archers se répandirent dans les maisons pour piller ; quelques paysans se réfugièrent dans le clocher et s'y défendirent ; les chevaliers suivirent leur route, poursuivant une petite compagnie de Gantois qui s'enfuyaient du village [1]. Cependant de clocher en clocher le tocsin avait sonné et averti les habitants. Ils se rassemblèrent, et, passant derrière les haies, traversant les canaux, suivant les digues, ils arrivèrent, au nombre de plus de trois mille, à Lokeren, s'emparèrent du pont, fermèrent ainsi le chemin de retour aux gens du Duc, mirent eux-mêmes le feu au village, et commencèrent à tomber sur les archers. Les chevaliers revinrent et se trouvèrent dans le plus grand péril. Déjà le bâtard de Renti avait abandonné la bannière du Duc. Le sire de La Laing ne s'effraya de rien ; il se jeta tout au travers des longues piques et se mit en devoir de rallier ses gens. Il courait d'un lieu à l'autre pour les ranger et leur donner du courage. Les archers reprirent cœur ; afin d'être plus alertes, ils dépouillèrent leur jaque pour combattre en pourpoint ; mais il fallait trouver moyen de se retirer. Le sire de La Laing tenta de passer le canal à gué, et le traversa mainte

[1] Lamarche ; Duclercq.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et mainte fois, toujours revenant pour sauver ceux qui restaient en arrière et protéger leur passage. Il avait déjà eu cinq chevaux tués sous lui, quand il s'aperçut que son frère Philippe était encore parmi les ennemis ; il traversa de nouveau le canal, et, suivi de quelques-uns des siens, il s'en alla le délivrer.

Le Duc avait appris dans quelle position se trouvaient ses gens et avait passé l'Escaut ; il vit revenir cette troupe bien diminuée en nombre ; ce qui en restait devait son salut à Jacques de La Laing et célébrait ses louanges. Le Duc lui fit un grand accueil ; et, ayant ordonné qu'on lui apportât son souper dans le boulevard du pont, il convia tous ses chevaliers à manger avec lui, faisant asseoir près de lui Jacques de La Laing, pour se conformer, disait-il, aux bonnes et anciennes coutumes, et honorer le meilleur chevalier de la journée. Lorsqu'on demanda à Jacques de La Laing qui l'avait mieux secondé, il dit que c'était André de la Plume, le fou du comte de Charolais, qui ne l'avait pas quitté un instant.

Le Duc s'approcha alors du pays de Waes avec une forte armée. Les Gantois essayèrent plusieurs fois de résister, mais ils n'étaient pas en force. D'ailleurs rien n'égalait l'ardeur et le désir de renommée que faisaient voir tous les jeunes chevaliers dont le Duc était entouré. Corneille, bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Jacques de Luxembourg, Philippe de Croy, Jean de La Tremoille ne cherchaient que les occasions de combattre, et il n'y avait qu'à les contenir.

Le comte d'Étampes, pendant ce temps-là, ne restait pas oisif dans Audenarde. Il s'empara, après un combat où il perdit plusieurs nobles chevaliers et beaucoup de ses gens, du village de Nivelles, où les Gantois et les paysans s'étaient fortement retranchés, et se défendirent avec un extrême courage, secourus par les habitants du pays,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que les cloches avertissaient dans tous les villages. Il y eut aussi plusieurs journées sanglantes près des portes de la ville de Gand. La fierté, l'obstination et la confiance insensée de ce peuple dans ses propres forces, ne diminuaient nullement; mais ils changeaient sans cesse de chefs; au moindre soupçon ils les faisaient périr peu de jours après les avoir choisis. Dans un tel désordre, il arrivait que les uns négociaient pour la paix, tandis que les autres n'en voulaient point entendre parler.

Dès le commencement de la guerre ils avaient écrit dans les termes les plus modérés au roi de France, pour recourir à son autorité et se plaindre de la violation de leurs libertés et priviléges. Ils avaient demandé secours en Angleterre, où de grandes promesses leur avaient été faites; mais aucun renfort ne leur était encore arrivé.

Les Gantois cherchaient surtout à ranger dans leur parti les autres bonnes villes de Flandre; ils avaient bien les paysans pour eux, mais le secours des bourgeois leur eût été encore plus utile. Lorsqu'il avait été question d'abord de la gabelle du sel, les gens de Bruges s'étaient engagés à faire cause commune avec Gand contre cette entreprise de leur seigneur. Depuis, ils s'étaient tenus tranquilles et dans la bonne grâce du Duc. Vers le milieu de juin, une troupe de douze mille Gantois, pourvus d'artillerie, s'avancèrent jusqu'aux portes de Bruges [1], pour rappeler la promesse qui leur avait été faite et requérir secours de leurs alliés. Il ne manquait pas de gens dans cette grande ville qui auraient désiré saisir cette occasion pour se venger de leurs anciennes défaites et reconquérir les priviléges qu'ils avaient perdus. Mais le sire Louis de La Gruthuse prit ses précautions, fit fermer les portes, assembla les principaux habitants, leur parla avec douceur au nom du

[1] Coucy; Heuterus; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Duc, et leur rappela que, dans l'autre guerre, non-seulement les Gantois les avaient abandonnés, mais avaient combattu contre eux. En outre, tous les riches bourgeois craignaient le désordre; cette foule de marchands étrangers établis à Bruges ne voyaient d'autre affaire que leur commerce et n'avaient ni libertés ni priviléges à garder. Les magistrats se rendirent d'abord à la porte. « Seigneurs de Gand, que voulez-vous? » dirent-ils. Les Gantois alléguèrent l'engagement pris avec eux, et se plaignirent qu'il était si mal tenu que la commune de Bruges avait même interdit qu'on portât des vivres à Gand. Cependant ils se bornèrent à demander qu'on les laissât entrer pour manger et boire en payant. « Nos chers « amis, répliquèrent les gens de Bruges, sachez que nous « ne voulons laisser entrer personne en notre ville, mais « nous allons vous envoyer du pain et de la bière. Quand « vous aurez bu et mangé, allez-vous-en, ou vous verrez « qu'on vous chassera de là. »

Cependant les Gantois ne se retirèrent pas. Les gens des nations sortirent de la ville pour essayer de les ramener à la raison. « Vous aviez, nos chers amis, disaient-ils, « donné à entendre que le Duc voulait absolument mettre « une gabelle sur le sel, et maintenant il s'en désiste; « ainsi la promesse de ceux de Bruges est pour le présent « de nul effet. Quant aux vivres, ils ne peuvent vous en « porter ni vous en vendre, puisque leur seigneur l'a dé- « fendu et qu'ils ne veulent pas se mettre en guerre avec « lui. Mais vous, nos chers amis, il nous semble que vous « êtes mal conseillés de vous révolter ainsi contre votre « prince; la paix vous profiterait beaucoup mieux, et vous « n'aurez de tout ceci que malheur et dommage. Voyez « que votre opiniâtreté peut perdre un pays comme la « Flandre, le plus fameux de tout le monde pour le com- « merce; un pays où vendent et achètent les royaumes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« voisins et éloignés, où viennent et se rencontrent, deux « ou trois fois l'an, les marchands de toutes les contrées. « Pensez que, par vos folles erreurs et vos mauvaises opi- « nions, vous pourrez les détourner de venir chez vous; « ce qui vous sera un grand déshonneur. De plus, ne de- « vez-vous pas redouter la colère de Dieu, de faire ainsi « la guerre contre votre seigneur? »

De telles paroles et beaucoup d'autres semblèrent persuader les députés des Gantois. A leur retour, ils en rendirent compte à l'Hôtel-de-Ville, et ce jour-là on résolut de tenter quelques moyens d'avoir la paix. L'abbé de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux, des députés des marchands étrangers se rendirent auprès du Duc; mais il voulait pleine et entière soumission; non-seulement rien ne pouvait se conclure, aucun pourparler ne pouvait même être entamé. La guerre, qui ne s'était point interrompue un seul jour, devint plus cruelle encore qu'auparavant. Outre les chaperons blancs, il s'était formé une autre confrérie des compagnons de la Verte-Tente[1], qui avaient juré de partager également le pillage, et de ne jamais coucher sous un toit tant qu'ils seraient hors de la ville. Ils avaient pris pour capitaine le bâtard de Blanstroem et couraient le pays en y faisant mille ravages.

La force et les ressources des Gantois venaient surtout du pays de Waes et des villes d'Hulst, Bouchoute, Asserède et Axèle, qu'on nommait les quatre métiers[2]. C'était cette riche contrée qui leur fournissait des vivres, et tous les habitants leur étaient favorables. Aussi le Duc avait-il amené presque toute son armée sur l'Escaut, dont il occupait les deux rives au-dessus de Gand, afin que les troupes qu'il envoyait dans le Waes eussent toujours une re-

[1] Lamarche; Meyer; Heuterus; *Chronique flamande*, Anvers, 1530. — [2] Lamarche; *Excellente Chronique*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traite assuré et le moyen de recevoir du renfort. De leur côté les Gantois avaient de grandes facilités de se défendre, à cause des digues, des canaux et des inondations qu'ils pouvaient faire. Le fort de leur armée se trouvait à Baersselle, un village proche de Rupelmonde. Ils s'y étaient puissamment retranchés; une nombreuse artillerie y était venue de Gand. Chaque métier avait fait fondre une coulevrine où son nom était gravé. Leur chef était pour lors Gautier Leenknecht.

Déjà, depuis plusieurs jours, il y avait eu d'assez rudes combats. Le Duc, qui était à Rupelmonde, résolut d'attaquer avec toutes ses forces l'armée des Gantois. Il divisa son monde en trois batailles : l'avant-garde fut mise sous le commandement du comte de Saint-Pol; il avait avec lui Corneille, bâtard de Bourgogne, Jacques de La Laing et le sire de Saveuse. Le corps d'armée était sous les ordres du Duc lui-même, qui avait près de lui son fils, le comte de Charolais. L'arrière-garde avait pour chef le comte d'Étampes; Jean, duc de Clèves, et les Allemands qu'il avait amenés en faisaient partie.

Avant de marcher vers l'ennemi, un grand nombre de seigneurs demandèrent au Duc et à son fils de les faire chevaliers; le sire Louis de la Viefville, seigneur de Sains, requit même l'honneur d'être chevalier banneret. Ce fut Toison-d'Or, le héraut, qui présenta sa requête[1]. « Mon « très-redouté et souverain seigneur, voici votre très- « humble sujet, messire Louis de la Viefville, issu d'an- « cienne bannière à vous sujette. La bannière de la sei- « gneurie de la Viefville est entre les mains de l'aîné; « ainsi il n'y peut prétendre; mais il a la seigneurie de « Sains, anciennement erre à bannière, et il vous supplie, « considérant la noblesse de sa naissance et les services

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« de ses prédécesseurs, qu'il vous plaise le faire banneret « et relever sa bannière. Il vous présente le pennon à ses « armoiries, suffisamment accompagné de vingt-cinq « hommes d'armes au moins, selon que l'exigent les an- « ciennes coutumes. » Le Duc répondit : « Qu'il soit le « bien venu, je le ferai volontiers. » Il prit le pennon, qui était une sorte d'étendard finissant en pointe, le roula autour de son gantelet; puis, avec un couteau que lui présenta le héraut, il coupa la pointe pour lui donner la forme d'une bannière. « Noble chevalier, reprit Toison-d'Or en « s'adressant au sire de Sains, recevez l'honneur que vous « fait aujourd'hui votre seigneur et prince ; soyez aujour- « d'hui bon chevalier, et conduisez votre bannière à l'hon- « neur de votre race. »

Ensuite se présenta le sire de Harchies, gentilhomme de Hainaut, suffisamment accompagné aussi d'hommes d'armes qui étaient à lui ; il demanda que sa seigneurie fût érigée en bannière, bien qu'elle ne l'eût pas encore été.

Le comte de Charolais fit aussi plusieurs chevaliers. Rien n'égalait sa joie de se trouver à sa première bataille. L'épée à la main, il faisait ranger ses hommes, montrant bien qu'il était né pour commander à des gens de guerre et que telle était sa vocation.

Il n'était pas le seul dont le contentement et l'ardeur éclatassent en cette journée. Jamais on n'avait vu une si fière assemblée, une si belle noblesse ; jamais tant de pompe, un si grand ordre, des armures si brillantes, des bannières plus riches et plus nombreuses, des contenances si aguerries ou si animées. Tous ces gentilshommes s'étonnaient qu'un tel aspect ne troublât point la hardiesse d'un peuple révolté et n'imposât point à son audace.

Cependant les Gantois ne s'épouvantaient point de tout cet appareil. Il est vrai que le Duc, en capitaine qui connaissait la guerre, se garda bien de montrer toute la force

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de son armée. Il voulait attirer les ennemis hors de leurs retranchements. D'abord il envoya contre eux une partie de l'avant-garde, et donna ordre qu'on se repliât dès qu'on les verrait sortir de leurs fortifications. Comme gens présomptueux et sans expérience, ils donnèrent dans le piége, et se mirent à la poursuite de ceux qui s'étaient d'abord présentés devant eux. Le Duc les laissa avancer jusqu'auprès du village où il était placé avec son armée. Les précautions étaient prises pour n'être point attaqué en arrière ni sur la droite par quelque troupe d'ennemis arrivant à l'improviste à travers un pays si favorable à ce genre de surprises.

Quand les Gantois furent à portée du trait, toutes les trompettes sonnèrent, on mit le feu à toutes les couleuvrines, et les archers, poussant de grands cris, commencèrent à tirer leurs flèches sans relâche. C'était toujours la perte des Gantois ; cette arme leur était terrible. Elle rompait leurs rangs et y frayait l'entrée aux hommes d'armes. Mais l'impatience des jeunes chevaliers était si grande qu'ils ne pouvaient attendre ce moment. Ils quittaient leurs bannières pour aller se mettre avec les archers. « Nous nous mettons en désordre, leur criait le comte « de Saint-Pol, et vous agissez contre la doctrine de la « guerre. Les ennemis n'auraient qu'à charger sur les ar- « chers, qui pourrait alors les soutenir ? Chacun veut se « distinguer et croit bien faire ; mais je vous le dis, celui- « là acquiert assez d'honneur qui se garde de honte. »

Le plus impatient de toute cette jeunesse était Corneille, bâtard de Bourgogne. Il voulait mettre pied à terre pour tomber sur les ennemis avec les archers. En vain sire Guillaume de Saint-Seine, son gouverneur, lui disait : « Comment, Monsieur, par votre jeunesse et votre ver- « deur voulez-vous mettre en péril cette noblesse qui va « vous suivre et qui porte de si pesantes armes ! par la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« chaleur qu'il fait, il en est plusieurs qu'il faudrait por-
« ter et soutenir par les bras. Vous devez, au contraire,
« être le fort et le château où les autres doivent se rassem-
« bler et se fortifier. Si les ennemis retournaient et nous
« trouvaient ainsi fatigués et en désordre, cette vaillance
« vous tournerait à déshonneur. »

Dès que les gens de Gand commencèrent à s'ébranler il n'y eut plus moyen d'arrêter cette jeunesse. Jacques de Luxembourg s'élança ; tout fort qu'était son cheval, il fut abattu à coups de piques, et il y eut de grands faits d'armes pour le relever et le tirer de presse. Le bâtard de Bourgogne quitta aussi des premiers le lieu où on le retenait avec les jeunes gens de sa maison; il coucha sa lance et se jeta au plus épais en un passage étroit où les ennemis s'enfuyaient en grande foule. Un paysan se retourna et lui adressa sa pique au cou. Il n'avait pas de gorgerin ; l'arme entra dans la bouche et lui traversa la tête; le jeune chevalier tomba mort.

Il fut bien vengé par le cruel massacre des Gantois qui fut fait en cet endroit et ailleurs; leur chef fut pris et pendu, ainsi que tous les prisonniers. Mais qu'était une telle vengeance pour le Duc, qui aimait tellement ce fils? On aurait tué cent mille vilains, disaient ses serviteurs, que cela n'eût pas réparé une perte si sensible; elle gâta pour lui cette grande victoire. Il fit relever le corps de son fils et le fit porter solennellement à Bruxelles, où, par les soins de la Duchesse, de belles funérailles lui furent célébrées. Pour lors, Antoine de Bourgogne, qui était fils d'une noble demoiselle, nommée Marie de Thiefferies, prit le nom de bâtard de Bourgogne, qu'il porta dorénavant sans y ajouter son prénom.

Le lendemain du combat de Rupelmonde, l'armée des Hollandais, que le Duc avait mandée, arriva dans de grands bateaux qui avaient remonté l'Escaut. Le sire de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lannoy, stathouder de Hollande, les sires de La Vère, de Wassenaer, d'Heemstæde, de Boetslaer les commandaient. Le sire de Brederode avait levé mille soldats à ses propres frais. Le Duc, avec ce renfort, continua à s'avancer dans le pays de Waes. Sa haine contre les Gantois s'était tellement accrue par la mort de son fils qu'il ordonna qu'on mît le feu à tous les villages, détruisant ainsi la plus riche contrée de ses États. Il y eut néanmoins quelques paysans qui, venant nu-pieds, sans ceinture, nu-tête, une baguette blanche à la main, se jeter à ses genoux, trouvèrent un peu de miséricorde en son cœur et sauvèrent leurs maisons.

Cependant le roi avait reçu la lettre des Gantois. « Très-excellent prince, notre très-cher Sire et souverain seigneur, lui disaient-ils, nous nous recommandons à Votre royale Majesté. Vous devez être pleinement informé du gouvernement du pays de Flandre et des affaires de cette ville, et comment nous et les autres habitants dudit pays ont été grevés de diverses manières : d'abord par la vente des charges de bailli et autres offices, qui ont été donnés aux plus offrants, sans avoir égard au mérite des personnes ni au bien de la justice, mise ainsi en dissolution ; puis par l'augmentation d'anciens droits et péages, et l'établissement de nouveaux, qui ont été demandés et perçus au delà du terme consenti, et contre la promesse écrite et signée de notre redouté seigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre ; aussi par les tailles que d'abord il a obtenues par douceur et amiablement, puis par subtilité, fraude et malice, enfin par violence et rigueur. En outre, il a mis en notre ville de mauvais gouverneurs, agissant notoirement à leur seule volonté, avec haine et avarice, usant de partialité, prenant souvent de l'argent des deux parties, rapinant et pillant les biens de la ville sans nulle honte, vendant à leur profit les petits offices ; entrant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pauvres dans leur gouvernement, mais en sortant riches, après avoir délaissé nos droits, franchises, priviléges et libertés. Et quand nous avons trouvé moyen de débouter et priver du gouvernement ceux qui nous avaient si méchamment gouvernés, il a plu à notre redouté seigneur et prince d'accueillir eux et leur adhérents, et de faire dire par une assemblée des trois États de Flandre, formée de ses amis, qu'ils devaient être nommés par lui. Ensuite, par leur avis et pour nous montrer son indignation, il nous a ôté ses baillis et officiers, nous laissant ainsi sept mois sans justice. Enfin, à force de supplications, nous avons obtenu qu'il nous les envoyât, du moins par provision. Nous crûmes qu'ils rendraient la justice sans acception de personnes, et, quand nous la requîmes, ils alléguèrent en diverses occasions la commission limitée de notredit seigneur, qui leur avait enjoint de ne pas procéder contre son gouvernement. Ainsi ce n'était qu'une fiction et une ombre de justice, pour contenter le monde. Bien plus, nos mauvais gouverneurs, ayant si grand crédit auprès de notre prince, nous envoyèrent quatre mauvais garçons, qui avaient secrètement une sauvegarde de monseigneur, et des lettres qui les chargeaient de proposer devant son peuple certaines choses au préjudice de personnes notables de la ville; ce qu'ils firent dans une congrégation générale du peuple, et ils s'employèrent de jour et de nuit pour émouvoir le peuple, faire tuer leurs ennemis et détruire la ville. Deux des quatre furent pris; mais les baillis et les officiers, qui ne voulaient pas entendre à la punition de ces gens, partirent de nouveau de la ville. Depuis, ces prisonniers ont été examinés; ils ont publiquement reconnu leurs méchancetés, nommé ceux qui les avaient chargés de les commettre, et ont été décapités. Maintenant nous sommes encore sans baillis ni officiers, et notre seigneur nous délaisse de toute justice.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant, pour obtenir grâce ou justice, nous avons envoyé vers lui de notables ambassades des bons États de Flandre et d'autres encore. Enfin, pour éviter les larcins, les pilleries, l'outrage des femmes, et tous autres désordres qui auraient pu naître en cette ville, et attendu qu'une si grande multitude de peuple ne saurait être gouvernée sans justice, ou au moins sans crainte, nous avons été contraints par nécessité d'élire des chiefstaines [1], lesquels ont tenu la justice le plus régulièrement qu'ils ont pu et selon leur conscience; lesquels ont conduit et conduisent encore le peuple, ordonnant quand il fallait des exécutions corporelles et d'autres.

« Malgré toutes les violences, griefs et exactions que nous avions patiemment soufferts, croyant par-là convaincre notre prince et seigneur, il lui a plu, pour nous détruire complétement, de publier ses mandements de guerre, d'assembler son peuple, de mettre garnison dans ses villes de Flandre, de clore les passages d'eau par où nous viennent les blés et autres vivres. Ainsi nous sommes en pleine guerre avec notre prince par le fait de nos mauvais gouverneurs. Bien que cette guerre nous soit plus dure, plus cruelle et plus déplaisante qu'aucune que nous puissions avoir, car tous vrais et naturels sujets doivent par-dessus toutes choses se désoler de la rigueur et de l'indignation de leur prince, cependant, avec l'aide et la grâce de Dieu, nous avons intention, puisqu'il le faut d'après les raisons susdites, de soutenir et conserver notre droit, nos priviléges, franchises, libertés et coutumes, et d'y employer tout notre pouvoir, nos personnes et nos biens; ce que nous vous signifions en toute humilité, et comme nous y sommes obligés, à vous notre souverain seigneur, gardien et conservateur de nosdites libertés.

[1] Hooftmans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous l'aurions déjà signifié s'il ne nous eût coûté de porter plainte de notre prince, et si nous n'eussions espéré qu'il se fût ravisé et nous eût rendu grâce et justice. Nous vous supplions, très-excellent prince, notre très-cher Sire, par votre noble et bénigne grâce, en gardant votre hauteur et souveraineté, de remédier à cette affaire, comme il semblera pertinent et expédient à vous et à votre noble conseil. Nous vous prions aussi de nous faire signifier votre noble réponse par le porteur de cette lettre, car le cas requiert célérité, afin que, d'après votre réponse, nous puissions nous conduire et ordonner selon que besoin sera. Au surplus, nous vous rendrons très-humblement grâce de la bonne et franche amour que vous nous avez montrée en défendant à ceux de votre ville de Tournay que nul ne nous fît ni guerre ni tort. Et s'il vous plaît nous commander quelque chose, nous nous offrons de l'accomplir de bon cœur et de tout notre pouvoir, comme doivent faire de loyaux sujets. Sur ce, que le Saint-Esprit ait votre très-haute, très-excellente et très-noble personne en sa sainte garde, et vous accorde bonne, longue et victorieuse vie, avec l'accomplissement de vos bons et nobles désirs. Écrit à Gand, le 24 mai 1452. »

Le roi prit en mûre délibération cette demande des Gantois et les malheurs du pays de Flandre. Sans rien résoudre, il envoya trois ambassadeurs, en les chargeant d'aviser aux moyens de rétablir la paix entre le Duc et ses sujets. Il fallait des hommes sages pour une telle commission. Le sire de Beaumont, qui avait été nommé sénéchal de Poitou à la place du sire de Brézé, devenu sénéchal de Normandie; Gui Bernard, archidiacre de Tours et maître des requêtes, et maître Jean Chauvet, procureur-général, furent choisis; mais ils devaient en Flandre prendre pour chef de leur ambassade Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Ce grand et puissant seigneur jouis-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sait de tout crédit à la cour de Bourgogne, où le Duc avait toujours à le ménager; il était déjà plusieurs fois venu combattre avec ses hommes dans les armées du roi et avait gagné la confiance du conseil de France. On pensa qu'il donnerait une plus grande autorité à l'ambassade, et que les autres ambassadeurs connaîtraient mieux par son avis quelle conduite et quel langage il fallait tenir auprès du Duc; car ils avaient à lui faire aussi des représentations sur d'autres points. Le comte de Saint-Pol répondit qu'il s'employerait volontiers à cette paix, et qu'il y était intéressé, puisque ses seigneuries de Flandre seraient sans doute ruinées par la guerre.

Voici à peu près en quels termes les trois conseillers du roi lui rendirent compte des commencements de leur mission.

« Notre souverain Seigneur, nous nous recommandons à votre bonne grâce, et il vous plaira savoir qu'accomplissant la charge que vous nous avez donnée nous arrivâmes, il y a eu dimanche huit jours, à Saint-Amand, à quatre lieues de Tournay. M. de Saint-Pol vint devers nous; nous lui présentâmes vos lettres closes et lui communiquâmes nos instructions; puis nous délibérâmes de nous rendre à Tournay, afin d'exposer à ceux de la ville la commission que vous nous avez donnée pour eux, et d'écrire à monseigneur de Bourgogne pour lui demander où nous pourrions le trouver pour lui remettre vos lettres. Ledit monseigneur de Bourgogne était alors au fort de sa guerre contre ceux de Gand, et occupé à entrer dans un fort pays de Flandre, nommé le Waes, qui est tout clos de rivières et de grands fossés. Là il y a eu de grandes luttes entre les gens de monseigneur de Bourgogne et ceux de Gand. Là mourut le bâtard Corneille, qui est fort plaint, car on dit que c'était un homme de bien bonne façon. Lundi nous vînmes à Tournay, et nous enquîmes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la disposition de cette ville. Nous trouvâmes qu'elle était encore fort divisée ; que les gens mécaniques ont voulu et veulent y prendre toute l'autorité ; que les doyens et sous-doyens des métiers, qui ont la commune entre leurs mains, ont voulu faire une ordonnance par laquelle chacun d'eux pourrait porter la bannière du métier sur le marché et s'armer sans nul empêchement. Nous sûmes que plusieurs gens de la ville avaient usé de méchantes paroles, disant que vous n'étiez que leur gardien, et qu'en vous payant les 600 livres qu'ils ont à vous payer vous n'aviez rien à leur demander. En vérité, les gens de cette commune de Tournay seraient bien joyeux que ceux de Gand pussent subjuguer monseigneur de Bourgogne, pour faire comme eux, et ils ont ensemble grande intelligence. Notre avis, celui de vos officiers et de divers notables de la ville, a été qu'il était expédient de rabaisser le courage de cette commune. Nous avons assemblé les quatre conseils de la ville, et avons remontré en bons termes comment vous êtes seigneur naturel, direct et souverain, pouvant seul donner faculté à chacun de déployer bannière ; comment s'armer était une grande entreprise contre votre autorité, et comment il y avait erreur et crime de lèse-majesté à dire que vous n'étiez que gardien de la ville. Puis nous avons fait défense, de par vous, sous peine de confiscation de corps et de biens, que nul fût assez hardi pour s'armer et déployer bannière sans le consentement des quatre conseils, pour crier à l'arme, ni pour user d'aucun langage contre votre autorité. Nous les avons chargés aussi de mettre toutes leurs besognes à point, pour qu'à notre retour nous puissions procéder à la réformation de la ville. En vérité, Sire, ce ne sera pas peu de chose, mais nous y ferons ce que nous pourrons.

« Mercredi, monseigneur de Bourgogne nous écrivit qu'il était fort occupé de sa guerre, et que nous eussions

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à nous rendre à Bruxelles, où nous pourrions communiquer aux gens de son conseil le fait de notre ambassade. Le vendredi nous trouvâmes à Bruxelles le chancelier de Bourgogne, l'évêque de Tournay et d'autres conseillers ; nous leur dîmes que la matière requérait de parler à la personne de monseigneur de Bourgogne, pour la pacification entre mondit sieur et ceux de Gand. Car monsieur de Saint-Pol nous avait avertis que, vu la disposition du Duc, il valait mieux, pour le moment, ne pas parler de l'affaire de Picardie. Le chancelier et l'évêque de Tournay, après nous avoir raconté beaucoup de choses des torts qu'avaient ceux de Gand, écrivirent à monseigneur de Bourgogne; lundi dernier il nous fit dire par son chancelier de venir à Termonde, et que de là nous pourrions aller où il serait. Nous allâmes donc vers lui dans un village du pays de Waes, et le trouvâmes armé, accompagné de monsieur de Charolais, de monsieur de Clèves, de messire Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, de monsieur de Croy, et autres chevaliers et écuyers. Ce jour-là il n'avait ni son chancelier, ni personne de son conseil ; nous lui exposâmes notre créance. Après que nous eûmes parlé de cette guerre de Flandre et remontré, le plus doucement que nous avons pu, les inconvénients qui pourraient s'ensuivre, monsieur de Bourgogne, sans délibération de son conseil, nous répondit que ceux de Gand étaient les chefs de toute rébellion ; qu'ils lui avaient fait les plus grands outrages du monde; qu'il était besoin d'en faire une telle punition que cela servît d'exemple à tout jamais; qu'il avait l'intention, à l'aide de Dieu, de leur remontrer tellement leur outrage que ce serait à l'honneur de tous les princes chrétiens; qu'il ne croyait pas que vous fussiez bien averti de l'état des choses et des termes qu'ils ont tenus. Sans cela, disait-il, vous auriez été content de le laisser faire, sans lui parler de paix, et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il nous priait de nous en déporter. Il reconnaissait bien que vous êtes souverain du comté de Flandre et voulait bien vous obéir et vous complaire en tout ce qu'il pourrait. Ses paroles étaient en grand honneur et révérence de vous. Il finit en disant que le lendemain il répondrait plus amplement.

« Nous retournâmes vers lui; son chancelier et l'évêque de Tournay y vinrent aussi. Le chancelier nous fit réponse et nous remontra fort au long les grandes offenses de ceux de Gand, et comment, par les députés des nations étrangères établies à Bruges, et des trois membres de Flandre, il y avait eu des ouvertures de paix; comment ceux de Gand avaient été contents que monsieur de Charolais et monsieur Jean de Bourgogne fussent médiateurs; qu'ainsi monsieur de Bourgogne remerciait le roi de son bon vouloir, et serait content si nous voulions nous employer à apaiser cette guerre à l'amiable avec monsieur de Charolais, monsieur Jean de Bourgogne et les susdits députés.

« Nous dîmes que notre charge était d'aller à Gand exposer notre créance aux gens de la ville, pour faciliter la besogne. Le chancelier nous répondit qu'il n'y aurait pour nous honneur ni sûreté à y aller. A cela nous expliquâmes que besogner une telle pacification avec d'autres ne serait pas conforme à votre honneur et à votre autorité; que d'ailleurs nous n'avions pas pouvoir de le faire et ne l'oserions pas; que, quant à aller à Gand, nous n'y voyions ni déshonneur ni péril, et ne faisions pas de doute que monsieur de Bourgogne empêchât qu'on ne nous fît nul trouble ni empêchement. Alors nous le requîmes de faire cesser les voies de fait pendant que nous serions à Gand et pendant que nous traiterions de cette pacification. Sur ce, monsieur de Bourgogne dit que nous pourrions communiquer encore à ce sujet avec son chancelier et son conseil.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Aujourd'hui nous y sommes allés avec monsieur de Saint-Pol; pendant tout le jour il y a eu de grands arguments pour rompre notre allée à Gand; mais, en conclusion, ils ont fini par condescendre à ce que nous tentions un accommodement amiable et à ce que nous allions à Gand. Nous partirons demain, s'il plaît à Dieu; et, selon la disposition où nous trouverons ceux de Gand, nous manderons à monsieur de Saint-Pol d'y venir. Au surplus, nous ferons le mieux qu'il nous sera possible. En vérité, Sire, cette affaire est bien grande, dangereuse et difficile à manier, et cette guerre bien dure. On n'y prend nul homme à merci; on brûle villes et villages, et l'on fait grands dommages tant d'une part que de l'autre. Toutefois jusqu'ici ceux de Gand ont toujours eu du pire, et, dans cette occasion, monsieur de Bourgogne se montre fort dur et fort difficile. On dit qu'il doit venir des Anglais à Gand, à quoi nous pourvoirons si nous le pouvons, et nous ferons toujours savoir de vos nouvelles, etc., etc. De Termonde, le 22 juin 1452. »

Les ambassadeurs furent reçus à Gand avec de grands honneurs et une extrême joie[1]. Les bourgeois et les échevins vinrent à une lieue au-devant d'eux; ils ne parlaient du roi de France qu'avec amour, respect et reconnaissance; ils montrèrent un vif désir de la pacification; mais lorsqu'ils eurent conféré entre eux à l'Hôtel-de-Ville, il n'y eut plus moyen d'entamer aucune négociation. Ils exposèrent avec amertume tous les griefs qu'ils avaient contre leur seigneur, ce qu'ils avaient souffert d'oppression, le mal qu'il leur faisait en dévastant leur pays; ils se montrèrent émerveillés que le Duc ne voulût pas reconnaître leurs franchises et priviléges, et déclarèrent qu'ils

[1] Seconde lettre des ambassadeurs au roi; Duclercq; Coucy; La Marche; Meyer; Heuterus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'en voulaient laisser rien perdre. Les ambassadeurs tentèrent de les adoucir, parlèrent de la complaisance du Duc, qui avait renoncé à la gabelle. Tout fut inutile; les Gantois répondirent que, s'ils n'avaient pas autre chose à leur dire, ils pouvaient se retirer.

Les ambassadeurs revinrent trouver le Duc, et il fut bien joyeux qu'ils eussent ainsi connu par eux-mêmes la déraison des Gantois. La trève de trois jours qu'il avait accordée était finie. La guerre recommença, et aussi l'incendie des villages dans tout le plat pays.

Cependant les Gantois avaient ces jours-là donné leur confiance à un coutelier, homme grand et fort, qui s'était vanté de mettre en fuite le Duc et de détruire toute sa puissance. Ils avaient été si charmés de ses promesses qu'ils disaient qu'on le ferait comte de Flandre quand il aurait gagné la victoire. Il sortit de la ville avec cinq mille combattants et s'en vint attaquer le bâtard de Bourgogne auprès de Hulst, comptant le surprendre. Il le trouva au contraire sur ses gardes; sa troupe fut mise en déroute, et lui fait prisonnier avec beaucoup des siens. On le mena au Duc, qui le fit mettre à la potence, ainsi que tous ses compagnons. Il eût voulu en épargner quelques-uns, mais ils avaient une telle haine contre leur seigneur qu'ils aimaient mieux mourir que de lui crier merci, et répétaient qu'ils périssaient pour la bonne cause et comme de vrais martyrs[1].

Les restes de cette expédition des Gantois furent presque exterminés par les Hollandais. Il n'y avait plus, pour achever la conquête du pays de Waes, qu'à chasser de Moorbecque une troupe de Gantois qui s'y était fortifiée. Le Duc y envoya son fils pour reconnaître si l'attaque était possible[2]. La chaleur était extrême; les hommes

[1] Duclercq. — [2] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'armes descendirent de cheval pour puiser de l'eau bourbeuse dans les fossés, tant la soif les dévorait; plusieur moururent de fatigue. Cependant le comte de Charolais voulait assaillir les retranchements des Gantois. On lui représentait que ses gens étaient épuisés par la chaleur, que la fortification des ennemis était redoutable. Il ne voulait rien entendre, disant que, quels que fussent le nombre de ces vilains et la force de leur position, il n'en avait nulle peur. Son gouverneur, le ber d'Auxi, lui remontrait que tel n'était pas l'avis des capitaines sages et expérimentés que le Duc avait envoyés avec lui; que le sire de Ternant et le sire de Créqui disaient que la chose était impossible, et qu'il ne fallait point par trop de jeunesse gâter les affaires de son père. « Mais au moins, disait le jeune prince, « couchons ici en face de l'ennemi, pendant qu'on ira « chercher de l'artillerie et du monde, et nous attaque- « rons demain matin. » Son conseil ne le voulut pas; il en pleurait de dépit et de rage; si ce n'eût été la crainte de son père, il en eût fait à sa volonté.

Cela était cependant fort bien vu; car le bâtard de Bourgogne, par la victoire qu'il avait remportée deux jours auparavant, avait le chemin libre pour aller attaquer Moorbecque par derrière, et les Gantois furent contraints d'abandonner leurs retranchements sans combat.

Bientôt ils furent comme assiégés dans leur ville. Le Duc vint camper au passage du Long-Pont. En même temps une épidémie se déclara à Gand. Malgré tant de maux, la constance des habitants n'était point encore lassée, et ils firent quelques belles sorties[1]. Cependant il y avait toujours un fort parti pour la paix, qui, ayant obtenu le dessus, fit conjurer les ambassadeurs du roi de revenir

[1] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore et de leur apporter des saufs-conduits pour ceux des leurs qui iraient traiter avec le Duc[1]. Les ambassadeurs se rendirent à cette prière. Le lendemain de leur arrivée, on rassembla tout le peuple sur le marché des Vendredis, et l'on ordonna que ceux qui voulaient la paix passeraient d'un côté et de l'autre ceux qui voulaient la guerre. Il se trouva que sept mille seulement désiraient la paix, contre douze mille qui ne la voulaient pas. Les ambassadeurs demandèrent une nouvelle assemblée pour le lendemain. Ceux qui avaient été pour la guerre refusèrent d'y venir, et les partisans de la paix se trouvèrent les maîtres. Il fut donc résolu tout d'une voix qu'ils enverraient des députés à leur seigneur. Ce furent l'abbé de Saint-Tron, le prieur de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux, et des bourgeois du parti qui s'était toujours montré favorable au Duc.

Le Duc, par égard pour le roi de France, accorda une trève de six semaines, à condition que les Gantois payeraient, durant ce temps, la solde des garnisons de Courtray, Audenarde, Alost et Termonde, qu'ils donneraient des otages et qu'ils ne recevraient nul convoi de vivres. On leur prescrivit aussi de ne pas envoyer plus de cinquante députés à Lille, où devaient se tenir les pourparlers. Toutefois, avant de sceller cette suspension d'armes, le Duc exigea que la ville de Gand se soumît d'avance, par des lettres, à ce qui serait réglé entre les ambassadeurs du roi, ses propres conseillers et leurs députés. Les Gantois envoyèrent des lettres où ils s'engageaient en effet à consentir les conditions du traité, mais sauf leurs priviléges, franchises, libertés et coutumes, déclarant d'avance qu'ils voulaient bien subir une amende pécuniaire, mais point d'autre. Ils demandaient aussi que, réciproquement, les

[1] Duclercq; Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ambassadeurs du roi leur remissent des lettres portant engagement qu'on traiterait sur ces conditions[1]. Les ambassadeurs leur répondirent, avec des paroles d'amitié, que leur lettre de soumission n'était pas en bonne forme, qu'elle déplaisait à monsieur de Bourgogne, et qu'elle pourrait empêcher la suspension d'armes. Ils leur envoyèrent la minute d'une autre lettre, où, disaient-ils, se trouvaient les mêmes choses en substance. Quant à l'engagement demandé par les Gantois, il semblait aux ambassadeurs qu'il serait contraire à l'honneur du roi et au leur. « Mais vous pouvez vous tenir assurés que nous ne souffrirons pas qu'aucun grief déraisonnable vous soit fait, et nous avons bonne espérance que nous nous conduirons de sorte qu'en conclusion vous en devrez être contents. Si nous ne trouvons pas moyen d'arriver à une bonne paix, nous vous rendrons votre lettre de soumission et vous serez libres alors de faire ce que bon vous semblera. »

Les Gantois, du moins ceux qui voulaient la paix, prirent confiance et signèrent cette minute de lettre. La suspension fut signée et publiée. Un héraut des ambassadeurs la porta à Gand. Les esprits étaient toujours si divisés, le trouble était toujours si grand dans la ville, que le peuple, ayant vu le valet de ce héraut revêtu d'un jaque à la croix de Saint-André, ce qui était l'habillement des serviteurs du Duc, le prit et le pendit, pour venger, disait-il, la mort du coutelier. Mais aucun mal ne fut fait au héraut, et l'on ne s'occupa plus qu'à en venir à un accommodement.

Les Gantois envoyèrent donc cinquante députés à Lille, en les faisant assister de maître Jean de Popincourt, avocat au Parlement de Paris, qu'ils avaient pris pour conseil. Les pourparlers durèrent environ un mois. Le Duc n'avait

[1] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas d'abord voulu se trouver à Lille ; enfin il consentit à y venir. Tout s'y était passé à son gré; les conditions de la paix, arbitrées par les ambassadeurs de France, étaient conformes à ce que ses conseillers avaient proposé. Aussi arriva-t-il que les députés de Gand, quittant les pourparlers avant la fin, y laissèrent seulement deux hérauts et un interprète.

Dans les premiers jours de septembre les ambassadeurs de France rendirent la sentence suivante :

La porte par où les Gantois sortirent pour aller mettre le siége devant Audenarde sera close une fois par semaine, chaque jeudi, jour où ils allèrent à cette entreprise.

La porte par où ils sortirent pour aller livrer bataille à leur seigneur devant Rupelmonde sera murée à jamais.

Les gens de Gand seront tenus de ne jamais porter de chaperons blancs.

Les échevins ne connaîtront désormais des affaires des bourgeois que lorsque ceux-ci résideront dans la ville ou la banlieue; s'ils habitent ailleurs, ils seront justiciables des juges du lieu.

Ils ne pourront bannir personne que de l'autorité du Duc, et en déclarant les causes à son grand bailli.

Au lieu d'élire leurs vingt-six échevins, six dans les bourgeois, dix dans les métiers et dix dans les tisserands, on choisira désormais sans acception de métier ni de bannière; l'élection se fera par quatre prud'hommes nommés par le Duc et quatre autres élus par la commune, ainsi que dans les temps anciens.

Il sera choisi six maisons éloignées l'une de l'autre, où toutes les bannières seront fermées dans des coffres à cinq clefs, remises au grand-bailli, au premier échevin, au doyen des métiers et à deux prud'hommes élus par la ville.

Les échevins n'écriront plus au nom des seigneurs de Gand; ils s'intituleront comme ceux des autres villes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tous les magistrats de la ville, les doyens, les hooftmans et deux mille habitants viendront en chemise, à une demi-lieue de Gand, crier merci au Duc, qu'ils se sont mauvaisement et faussement révoltés contre lui, leur seigneur, et qu'ils le prient de leur pardonner.

Si, à l'avenir, les officiers du Duc faisaient quelque chose qui requît punition, les échevins n'en connaîtraient plus, et l'affaire serait renvoyée au Duc et à ses conseillers.

Pour les dommages faits au Duc par cette rébellion, lesdits gens de Gand seront tenus de payer une somme de 250,000 reydders d'or.

On remettait à un an de décider si les pays de Waes, Alost, Audenarde, Termonde, Rupelmonde et les quatre métiers dépendraient encore de la ville de Gand.

Lorsque les hérauts eurent rapporté de Lille ces conditions, on assembla le peuple pour lui en faire la lecture[1]. Ce fut un cri universel; on sonna les cloches, on apporta les bannières. « C'est la destruction de nos libertés, de nos « vieux priviléges, disait-on de toutes parts. Il vaut mieux « qu'il ne reste pas pierre sur pierre dans la ville. Nous « ne sommes pas encore en si pauvre situation qu'on nous « puisse faire accepter des volontés si contraires à la jus- « tice. » Sans plus attendre chacun reprit les armes. Le bâtard de Blanstroem fut nommé capitaine des chaperons blancs[2]. On élut aussi d'autres hooftmans pour conduire la guerre. Aussitôt une troupe nombreuse, sortant de la ville, se porta sur Hulst et Axelle, qui étaient sans défense et qui furent pris et pillés.

Pendant ce temps-là le Duc et les ambassadeurs du roi étaient encore à Lille, attendant que les Gantois donnassent une réponse Après quelques jours, les ambassadeurs envoyèrent un autre héraut; il arriva comme la ville était

[1] Duclercq; Meyer; Heuterus. — [2] Idem.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore en grande émotion, descendit à une auberge et demanda à qui il devait aller remettre ses lettres. L'hôte, l'entendant parler ainsi, eut pitié de lui, lui dit comment les choses se passaient, que c'était fait de sa vie si l'on pouvait le connaître et savoir sa commission, et qu'il allait s'employer à le faire échapper. Le héraut retourna sa cotte d'armes, pour cacher les fleurs de lis qui, loin de le sauver, l'auraient perdu; l'hôte lui donna un guide. Il se fit passer pour un marchand étranger, et se sauva à Lille en toute hâte [1].

Les ambassadeurs avaient terminé leur charge; le Duc, satisfait de leurs procédés, leur fit compter six mille reydders d'or [2]. Les Gantois avaient moins à se louer de leur entremise. La première fureur étant apaisée, ils écrivirent une longue lettre au roi de France pour se plaindre avec amertume de la conduite de ses ambassadeurs [3]. Ils rappelèrent de quelle façon, par quelles promesses et avec quelles réserves on avait obtenu d'eux une lettre de soumission; comment il avait été convenu que rien ne serait conclu sans leur être préalablement communiqué; comment leurs députés avaient plusieurs fois requis que le projet d'accommodement leur fût remis afin qu'il en fût rendu compte à Gand; comment ils n'avaient pas été écoutés lorsqu'ils avaient demandé que l'affaire fût renvoyée devant le conseil du roi. Ils disaient que toutes les propositions faites à leurs députés avaient consisté à s'enquérir combien la ville pourrait payer d'argent; que sans cesse on leur avait allégué les conditions imposées à Bruges; enfin que tout s'était terminé sans leurs députés, et qu'on avait prononcé en leur absence. Toutes ces choses étaient selon eux frauduleuses, mauvaises, contraires à la vérita-

[1] Duclercq; Lamarche. — [2] Duclercq; Meyer. — [3] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ble intention du roi et aux promesses de ses lettres. On les laissait ainsi dans une situation pire qu'auparavant. Ils se plaignaient encore de ce que les trèves avaient été mal observées ; le Duc avait continué à leur fermer les passages par où venaient les vivres et provisions; plusieurs de leurs bourgeois avaient été pris et blessés, ce qui leur avait rendu impossible d'interdire aussi les voies de fait aux gens de la ville. Ils finissaient par demander justice au roi et s'en remettre à sa très-noble discrétion.

Les Gantois profitèrent du moment où l'armée du Duc n'était pas encore rassemblée et coururent le pays presque sans résistance ; ils brûlèrent Harlebecque, se montrèrent devant Alost, défirent une troupe que le bâtard de Bourgogne avait fait sortir de Termonde. Leur audace s'était accrue par l'arrivée de quinze cents Anglais qui leur étaient venus de Calais, gens plus propres au pillage qu'à la bataille. Ce fut pourtant le seul secours qu'ils reçurent de l'Angleterre. Les compagnons de la Verte-Tente faisaient de tous côtés les plus horribles ravages. Cependant ils respectaient toujours les églises, et ceux des leurs qui commettaient quelques sacriléges étaient aussitôt mis à mort.

Le Duc était affligé et malade de se trouver dans une situation si cruelle et si difficile. Il hâtait la venue de ses gens ; bientôt arriva le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, qu'il mit en garnison à Courtray. Ce seigneur rendit la guerre plus cruelle encore, s'il était possible ; il fit pendre tous les prisonniers. Comme il ne voulait plus que les ennemis et les paysans se fissent des signaux dans les clochers des villages en sonnant les cloches, il fit publier que tous habitants des environs de Gand qui avaient l'intention de demeurer fidèles à leur seigneur eussent à se retirer, eux et leurs biens, dans les forteresses, parce qu'il ne voulait pas laisser une maison ni un abri dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la campagne. Les paysans aimèrent mieux se fier aux Gantois qu'à un chef français[1]; ils se retirèrent tous dans la ville.

La guerre se continua de la sorte par des courses de part et d'autre. Le bâtard de Bourgogne tenait garnison à Termonde, le sire de Wissocq à Alost, Simon et Jacques de La Laing à Audenarde. Chacun d'eux faisait des sorties et des expéditions quand les occasions semblaient favorables. Ainsi se passa l'hiver, en massacres et en incendies. Dans la ville de Gand on ne voyait pendant ce temps-là que discordes, séditions, prises d'armes, hooftmans destitués, mis en prison, repris pour chefs, selon que leurs partisans avaient le dessus un jour ou l'autre. Tel était le désordre qu'un des Anglais, nommé Fallot, dit un jour à ses compagnons qu'il n'y avait nul honneur à servir ainsi cette commune contre son seigneur ; que d'ailleurs on était en grand péril au milieu d'un peuple qui ne montrait communément sa reconnaissance qu'en tuant et assommant ceux qui le servaient le mieux. Tout cela sembla si véritable aux Anglais que cinquante ou soixante d'entre eux s'en allèrent avec lui se présenter au bâtard de Bourgogne. Il eut confiance en eux, les reçut parmi ses gens, et ils combattirent vaillamment contre les Gantois.

Cependant le roi avait répondu à leur dernière lettre, que lui avait remise un religieux cordelier[2], et il leur avait envoyé un héraut, en les engageant de nouveau à la paix. En même temps il avait chargé d'autres ambassadeurs d'examiner les griefs des Gantois, les reproches qu'ils faisaient au traité de Lille, et la façon dont on y avait procédé. Le roi se plaignait beaucoup du trouble que cette guerre apportait aux marchands dans leur commerce, et

[1] Meyer. — [2] *Pièces de l'Histoire de Bourgogne.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des dommages qu'on faisait chaque jour dans le pays de Tournay.

Au mois de février, après avoir fait demander un sauf-conduit, les Gantois chargèrent douze des leurs de se rendre à Bruges auprès du comte d'Étampes, que le Duc avait commis pour les entendre et traiter avec eux [1]. Afin de se rendre leur seigneur plus favorable, ils avaient envoyé avec leurs députés le prieur des Chartreux et le sire Baudoin de Vos, ce chevalier qu'ils avaient mis à la torture un an auparavant, et qui n'avait sauvé sa vie qu'au prix de tout son avoir. Néanmoins, à peine les pourparlers étaient-ils commencés que les gens de Gand, sans nuls ménagements, revinrent sur tous leurs griefs, dirent qu'en détruisant leurs priviléges et en levant des taxes sans leur consentement on les avait contraints d'en agir comme ils avaient fait. « Nous n'avons aucun tort, disaient-ils; « c'est nous, au contraire, qui avons à nous plaindre. » Tous leurs discours semblèrent au comte d'Étampes si arrogants, si orgueilleux, si déréglés, qu'on ne put aller plus avant. Le prieur des Chartreux et le sire de Vos ne voulurent pas s'en retourner à Gand avec les autres députés, tant ils avaient peur de la colère du peuple; ils restèrent tous deux à Bruges dans un couvent.

La guerre semblait donc ne devoir jamais finir. Le Duc, malgré toute sa puissance, ne pouvait rassembler une armée assez forte pour assiéger Gand, ni même pour empêcher les Gantois de tenir la campagne [2]. Il manquait d'argent; ne pouvant payer la solde de ses gens de guerre, il les voyait sans cesse retourner chez eux; de sorte que, tandis qu'il lui en arrivait d'un côté, les autres l'abandonnaient et s'en allaient, vendant pour vivre leurs arcs, leurs trousses, leurs cottes. Ceux qui restaient pillaient les ha-

[1] Lamarche; Duclercq; Meyer. — [2] Duclercq.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bitants, et n'étaient pas moins redoutés des bourgeois que les compagnons de la Verte-Tente ou les coureurs de Gand. Les chefs encourageaient ces violences; quelques-uns même y cherchaient leur profit. On disait que le maréchal de Bourgogne y avait gagné plus que nul autre, et avait déjà fait faire à Tournay pour plus de mille marcs de belle argenterie qu'il envoyait dans ses manoirs de Bourgogne. C'était à cela, ajoutait-on, et à l'incendie de tout le pays de Gand, que se bornaient les faits d'armes de ce capitaine, qui avait été annoncé en Flandre comme un si vaillant homme de guerre.

Pour mettre fin à ce désordre le Duc accroissait les tailles outre mesure et y soumettait même les nobles qui ne pouvaient venir à la guerre, ménageant seulement la Flandre, afin de ne pas donner des alliés aux Gantois[2]. Il faisait par force des emprunts sur les hommes riches. Le murmure était général, d'autant qu'on avait beau payer les choses n'allaient pas mieux. La guerre n'avançait pas; les gens d'armes continuaient à tout piller et détruire, même sous les yeux du Duc. Selon le bruit public, la moitié de l'argent des peuples passait à des receveurs et des conseillers affamés, qui se faisaient bien venir du prince.

Il y avait tant de mécontentement qu'un jour, dans la citadelle de Lille, un brandon de feu fut jeté par un soupirail dans l'arsenal; si, par bonheur, on n'y était pas entré à temps, il s'y faisait une explosion horrible.

Pour comble d'embarras, la garnison de Thionville, qui tenait toujours depuis neuf ans pour le duc de Saxe et le roi de Bohême, profitant de l'éloignement des garnisons bourguignonnes, recommença la guerre dans le pays de Luxembourg. Le Duc fut obligé d'y envoyer du renfort

[1] 1452, v. st. L'année commença le 1er avril. — [2] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au sire de Croy, qu'il avait nommé gouverneur après la mort de son fils Corneille.

Il ne faut donc point s'étonner que les gens de Gand conservassent tant d'audace, et eussent parfois si bonne espérance. Ils faisaient des expéditions par toute la Flandre, venaient jusqu'aux portes des forteresses, et tentaient même l'assaut lorsqu'ils savaient que la garnison était diminuée par les désertions, ou que les capitaines s'étaient absentés pour aller rendre compte de leurs embarras au duc de Bourgogne. Partout les paysans leur étaient favorables; par les intelligences qu'on avait avec eux, les Gantois savaient à quel moment et par quelle route devaient passer les Picards : c'était le nom qu'ils donnaient communément à leurs ennemis. Une fois, les compagnons de la Verte-Tente voulurent enlever la duchesse de Bourgogne comme elle se rendait à Bruges, et y auraient peut-être réussi sans le courage du sire de Maldeghen ; il tomba le premier dans l'embuscade, et fit aussitôt sonner ses trompettes pour avertir le sire Simon de La Laing, qui le suivait avec l'escorte de la Duchesse. Ils se défendirent si bien tous deux, eux et leur troupe, qu'ils parvinrent à se retirer, mais non sans perdre quelques braves hommes.

Il y eut encore des tentatives de paix, et les Gantois envoyèrent vingt députés à Séclin, près de Lille, pour parlementer avec le comte d'Étampes et le chancelier de Bourgogne. Ce pourparler n'eut pas meilleure issue que tous les autres; la guerre ne s'en continuait pas moins, et toujours plus cruellement. Un nommé Pierre Moreau, homme d'armes français, qui était venu se mettre à la solde de Gand, avait alors toute la confiance du peuple et des combattants, et les conduisit à plusieurs notables entreprises. C'était là ce qui, pour ce moment, entretenait l'obstination des Gantois et les portait à refuser tous les projets d'ac-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commodement qu'envoyaient leurs députés en les engageant à la paix. On leur faisait espérer que le Duc accorderait de bonnes conditions. Puis on lisait ces conditions; ils y voyaient la perte de leurs libertés ; aussitôt dans l'assemblée du peuple s'élevaient les cris[1] : « La guerre! la guerre! « On verra quels sont les loyaux Gantois qui combattent « pour leurs franchises. » Pour lors la foule passait du côté de la guerre, et les partisans de la paix se trouvaient en petit nombre. Le clergé, les ambassadeurs de France, les trois membres de Flandre, les nations de Bruges et les riches bourgeois n'y pouvaient rien.

Enfin, au mois de juin, le Duc parvint à se faire une armée assez nombreuse pour quitter Lille et marcher contre les Gantois. Il prit la route de Courtray et commença par assiéger la forteresse de Schendelbeke, qui avait une garnison de deux cents Gantois environ. En avant était une petite tour, où vingt hommes seulement s'étaient enfermés. Les fossés et les approches furent bientôt emportés; les archers tiraient si serré que les assiégés ne pouvaient se montrer. Mais la tour était haute, les murailles épaisses; il n'y avait qu'une porte, et encore fort élevée au-dessus du fossé. On apporta une échelle, et Jacques de Fallerans y monta. Un Gantois, passant sa pique par une ouverture près de la porte, lui en porta un grand coup et le fit rouler dans le fossé. Son cousin, Étienne de Saint-Moris, monta aussitôt après lui, l'épée au poing, comptant couper la pique de ce vilain; celui-ci prit son temps, poussa la pointe de son arme dans la visière, lui perça la joue et le renversa à demi mort. Plusieurs hommes d'armes essayèrent sans un meilleur succès; enfin le sire Montaigu défendit qu'on montât à cette échelle. Il fit prendre de la paille et des fascines allumées, qu'on attacha

[1] Lamarche.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au bout des lances, et qu'à ce moyen on tenait appliquées contre la porte. Pendant ce temps-là, un écuyer, nommé Jean de Florei, avait dressé une autre échelle contre une muraille de la tour; avec sa hache il y fit une large brèche. Les Gantois, après trois heures de défense, se voyant forcés, firent signe qu'ils se rendaient; tout aussitôt ils furent pendus aux arbres.

On fit ensuite le siége de la forteresse, qui résista cinq jours; la garnison fut aussi mise à mort; c'était un gentilhomme qui la commandait. De là le Duc s'en vint par Audenarde et Deynse devant le château de Poucke; il fut environné de toutes parts, les basses-cours brûlées, les premiers ponts emportés, hormi le grand pont-levis, qui était relevé avec ses chaînes de façon à masquer la porte. Puis l'artillerie fut amenée, et l'on avisa entre deux tours une muraille que les fenêtres firent juger assez peu épaisse. Il y avait dans la batterie une belle et forte bombarde qu'on nommait la Bergère; Adolphe de Clèves et d'autres jeunes seigneurs étaient venus en voir l'effet[1]; Jacques de La Laing était avec eux. Tout blessé qu'il avait été à la jambe quelques jours auparavant, on n'avait pu le retenir au camp. La batterie était garantie du canon des ennemis par un rempart de tonneaux pleins de terre, surmontés par une forte charpente. Le bon chevalier s'avança pour regarder les progrès de la brèche, quand, par malheur, un de ces canons légers, nommés veuglaires, fut amené par les assiégés sur la plate-forme au-dessus de la porte. A la première décharge il brisa l'abri de charpente, vint frapper Jacques de La Laing et lui enleva tout le sommet de la tête; il tomba blessé à mort. Ce fut un deuil universel dans toute l'armée; nul n'était autant aimé que lui pour sa merveilleuse vaillance, sa douceur, sa

[1] Lamarche; Duclercq; *Vie de Jacques de La Laing.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

courtoisie; il s'était plus illustré que personne dans cette guerre contre les Gantois. Tout jeune qu'il était encore, c'était le modèle de tous les jeunes chevaliers. La seule consolation qu'on pût trouver, c'est qu'on le croyait bien assuré du paradis, tant il était sage et pieux, se confessant et communiant toutes les semaines. Le matin même du jour de sa mort, se faisant conscience d'avoir, par l'ordre du Duc, brûlé un château des environs, il avait entendu trois messes et s'était dévotement confessé.

Le Duc ressentit la plus vive douleur de cette mort; il ne chérissait aucun de ses chevaliers tant que celui-là et ne lui connaissait point un pareil en bonté et en beauté. Sa colère contre les Gantois n'en devint que plus grande; il fit redoubler son artillerie, et, lorsqu'une grande brèche fut faite et que la garnison de Poucke se rendit, il fit pendre tout ce qui se trouva dans le château, hormis les prêtres, un lépreux qui se trouva là, et deux ou trois jeunes enfants; c'était justement l'un d'entre eux qui avait mis le feu au veuglaire dont le bon chevalier avait été frappé; mais le Duc ne le sut qu'après, et l'enfant s'était déjà sauvé à Gand[1].

La seule forteresse qui ne fût pas soumise était Gavre; le Duc alla y mettre le siége avec toute son armée. On disait que les Gantois avaient résolu de la secourir. La garnison était commandée par un maçon nommé Arnold Van Speck et son lieutenant Jean Dubois Elle commença par se montrer fort insolente. Un jeune trompette français qui avait été chassé par Jacques de La Laing, son maître, pour quelques méfaits, se tenait sur une des tours et criait de toute sa force les plus grandes injures au Duc, l'appelant faux, déloyal, traître, tyran, et lui promettant que son orgueil allait bientôt être rabattu par les seigneurs de

[1] Meyer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gand. Le Duc s'en émouvait peu et faisait continuer son siége. Il y avait déjà six jours que l'artillerie des assiégeants travaillait à faire brèche sans y avancer beaucoup, lorsque le capitaine Van Speck persuada à ses gens qu'on pourrait obtenir de bonnes conditions du Duc[1]. Il demanda une trève pour parlementer, et vint lui-même au camp. Il eut de grands entretiens avec le Duc et avec le bâtard de Bourgogne. Aucun traité ne fut cependant conclu; Arnold Van Speck rentra dans le château, disant à la garnison que le Duc avait été inflexible, et qu'il fallait absolument périr, à moins que les Gantois ne vinssent au secours, ainsi qu'ils l'avaient promis. Il était résolu, ajouta-t-il, d'aller lui-même leur rappeler cette promesse. Quand la nuit fut venue, il sortit par une poterne avec Jean Dubois et quatre autres. Le poste des assiégeants était faible et mal gardé en cet endroit; les sentinelles furent égorgées, et les fugitifs, traversant l'Escaut à la nage, se rendirent sans nul encombre à Gand.

Lorsqu'on les vit arriver on leur demanda quel motif les amenait et en quel état ils avaient laissé le siége de Gavre. « Tout y va fort mal, répondirent-ils, et la ville « sera bientôt prise si vous ne vous hâtez de la secourir; « nos gens sont grandement étonnés de ne pas vous voir « venir, ainsi que vous l'aviez promis. D'autant que, si « jamais vous voulez avoir vengeance du duc de Bour- « gogne, c'est maintenant qu'il faut au plus vite assem- « bler toute votre puissance; si vous courez sur lui, vous « le détruirez. La plupart de ses gens s'en sont retournés « faute de payement. Il n'a, pour ainsi parler, personne « avec lui; car que sont contre vous quatre mille combat- « tants! encore a-t-il perdu les meilleurs et les plus « éprouvés de ses gens d'armes. »

[1] Heuterus; Meyer; Lamarche; Duclercq; Coucy.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce discours répandit une grande joie dans la ville. On assembla un conseil des magistrats et des chefs de guerre. Deux capitaines anglais, Jean Fox et Jean Hunt, parlèrent plus fort encore que le capitaine de Gavre pour qu'on s'en allât en toute hâte livrer bataille au duc de Bourgogne.

La chose fut ainsi résolue. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût s'en aller publier ce dessein. Il fut ordonné, sous peine de la hart, que tout homme, depuis vingt ans jusqu'à soixante, eût à s'armer pour venir combattre. Les prêtres, les moines, les religieux s'armèrent eux-mêmes, tant il y avait une volonté commune de défendre la ville contre la redoutable vengeance de son seigneur.

Depuis la fuite d'Arnold Van Speck, le Duc ne doutait plus qu'il n'y eût bataille; il arrivait enfin au moment qu'il avait tant désiré depuis deux ans : il allait tenir ses ennemis en rase campagne. Il fit tous ses apprêts et distribua son armée. Le maréchal de Blanmont, le bâtard de Bourgogne et Jean de Croy, sire de Chimay, commandaient l'avant-garde avec les Bourguignons et les gens du Hainaut. L'arrière-garde était sous les ordres de Jacques de Saint-Pol, de Jacques de l'Isle-Adam et du sire de la Gruthuse. Ils avaient avec eux les gens d'armes du comté de Boulogne et la noblesse de Flandre. Quant au corps de bataille, où étaient les Picards et les gens de l'Artois, le Duc s'en était gardé le commandement. Jamais il n'avait paru si content et si animé. Malgré ses cinquante-six ans, il semblait aussi ardent au combat qu'un jeune chevalier qui cherchait avancement et renommée. Ses vieux serviteurs se souvenaient de l'avoir vu ainsi, aux jours de sa jeunesse, à la bataille de Mons-en-Vimeu ou dans les guerres de Hainaut et de Hollande. Il avait avec lui le vieux sire de Saveuse, un de ses plus anciens serviteurs,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et les jeune princes de sa famille, Adolphe de Clèves, le comte d'Étampes, l'infant dont Juan de Portugal; mais il n'avait pas voulu risquer son fis unique dans un combat qui s'annonçait comme rude et sanglant. Sans lui dire qu'on était à la veille de la bataille, il avait feint d'être très-inquiet de la santé de la Duchesse, et avait commandé au comte de Charolais d'aller à Lille savoir de ses nouvelles. Quand le jeune prince trouva qu'elle n'avait pas même été malade, il vit bien que son père avait voulu l'éloigner. « Ah! dit-il, puisqu'il y est, j'y peux bien être. C'est « pour garder mon héritage qu'il combat, et ce serait lâ- « chement fait à moi de ne m'y point trouver. Je pro- « mets à Dieu d'y être, s'il est encore possible. » Sa mère fit tout ce qu'elle pouvait pour le retenir; il remonta sur-le-champ à cheval, et arriva au camp le 22 juillet avant le matin.

Cependant les gens de la garnison de Gavre, ne voyant pas revenir leur capitaine, ainsi qu'il l'avait promis, se confirmèrent dans les soupçons qu'ils avaient déjà de sa trahison. Nonobstant le sort qui les attendait, ils se rendirent à discrétion. Tous furent condamnés à être pendus, et le trompette ne fut pas oublié.

Le 22 juillet, de grand matin, on n'avait pas encore entendu la messe. La plupart des gens de la suite du Duc étaient à voir pendre les prisonniers, et lui était à déjeuner avec son fils qui venait d'arriver, lorqu'on vint lui annoncer tout à coup que les Gantois étaient sortis de la ville et s'avançaient. « Qu'ils soient les bienvenus! s'écria « le Duc, ils seront les biens combattus. » Il fit crier alarme, se revêtit de son armure blanche toute brillante, et monta à cheval avec le comte de Charolais, pour marcher à la rencontre des Gantois. Il parcourut les rangs de ses trois batailles, donnant courage à tout le monde, et leur disant : « Les voilà enfin qui viennent! Allez hardi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« ment contre eux. Avec l'aide de Dieu, vous serez tous « riches ce soir. » Une foule d'hommes d'armes lui demandèrent de leur conférer la chevalerie. De ce nombre furent Jacques de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Ligne, le sire de la Gruthuse, Simon du Châtelet, Philippe de Maldeghen, Jean de la Viefville, Charles de Noyelles, Mathieu de Rebecque, Secret de Gavre, le sire de Toulongeon, maître Pierre Goux, conseiller du Duc et qui fut depuis son chancelier, ainsi que beaucoup d'autres; il y eut aussi des bannières levées.

Les Gantois étaient sortis de la ville au nombre d'environ quarante-cinq mille; en avant étaient leurs coureurs, parmi lesquels se trouvaient les deux Anglais qui avaient tant demandé la bataille. Simon de La Laing, à la tête des coureurs du Duc, s'avança de son côté pour reconnaître les ennemis. Les deux troupes se rencontrèrent, et aussitôt Jean Fox passa avec ses compagnons du côté des Picards, criant au sire de La Laing : « J'amène les Gantois « comme je l'avais promis; faites-moi conduire au duc de « Bourgogne, car je suis son serviteur et de son parti. » On lui donna deux hommes pour l'escorter; puis les coureurs se retirèrent doucement sans engager le combat.

Arrivés à la vue de Gavre, les Gantois, qui étaient venus en troupes serrées par la grande route, se déployèrent dans la campagne, leur droite s'appuyant à l'Escaut. Leurs meilleurs combattants étaient armés de longues piques; ils se rangèrent en bataille carrée et formèrent un front que nulle cavalerie n'aurait pu enfoncer. Sur les flancs était l'artillerie, gardée par des hommes à pied armés de haches, d'épées à deux tranchants ou de marteaux à pointes de fer. La cavalerie, commandée par Jean de Nivelle, formait les ailes avec les Anglais, ceux du moins qui n'avaient pas trahi. En seconde ligne était la foule des ouvriers qui n'étaient pas accoutumés aux armes, les hom-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes âgés, les gens de la campagne et ceux du pays de Waes; les bagages et les chariots étaient par derrière.

L'avant-garde du maréchal de Bourgogne commença la bataille en essayant d'ébranler l'ennemi par des escarmouches, mais elle était durement repoussée; d'ailleurs il y avait commandement de ne pas s'engager trop avant. Cependant le sire de Beauchamp, averti de reculer son enseigne, fit répondre au maréchal qu'il était déjà trop avancé; menacé de la colère du Duc, il finit pourtant par obéir.

Les Gantois avançaient doucement sans rompre leur ordre de combat; déjà trois fois leur artillerie avait été déplacée et portée en avant. L'avant-garde du Duc s'était retirée, mais le corps de bataille et l'arrière-garde n'avaient pas bougé. Alors on fit avancer de l'artillerie légère et mille archers sous les ordres de Jacques de Luxembourg. Les Gantois commencèrent à s'ébranler. Néanmoins ils auraient tenu encore longtemps, et il en eût coûté beaucoup pour les enfoncer, lorsque tout à coup un chariot de poudre prit feu et éclata au milieu de leurs couleuvrines. « Prenez garde! prenez garde! » criait Mathieu Kerchove, le chef de l'artillerie, craignant que le feu ne gagnât les autres chariots. Ce nouveau malheur ou cette autre trahison jeta le désordre et l'épouvante parmi les Gantois; leur corps de bataille fut forcé, et les Picards, maîtres du grand chemin, les rejetèrent vers le fleuve.

Bientôt ce ne fut plus qu'un carnage effroyable; ces malheureux, poursuivis par les archers, s'enfuyaient vers l'Escaut. Les uns se noyaient faute de savoir nager ou accablés par le poids de leurs armes; les autres étaient percés par les flèches en traversant le fleuve; un plus grand nombre était assommé sur le bord par des archers qui avaient quitté leurs arcs et pris leurs masses ou leurs épées; car il avait été ordonné de ne point faire de prisonniers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le Duc, voyant de loin son avant-garde pousser ainsi l'ennemi, fit crier : « Notre-Dame de Bourgogne ! » Aussitôt il partit avec son fils et quelques-uns de ses hommes d'armes, laissant derrière lui les archers de sa bataille, qui se fatiguaient en essayant de suivre les chevaux. Il arriva au bord de l'Escaut ; là, deux mille Gantois s'étaient retirés dans une prairie entourée de trois côtés par un détour de la rivière et défendue en avant par une forte haie et un fossé ; l'avant-garde bourguignonne avait passé plus loin en poursuivant les fuyards.

Les gens d'armes qui étaient avec le Duc essayèrent de forcer cette troupe, mais ils furent durement reçus à coups de piques et de maillets à pointes ; beaucoup de chevaux furent abattus, quelques hommes tués, d'autres blessés.

Le Duc, animé par sa victoire et impatient de la résistance de ces rebelles, sans regarder à rien, donna de l'éperon, fit franchir le fossé à son cheval et s'élança dans la prairie. Les Gantois le reconnurent et s'arrêtèrent un instant devant la noble présence de leur seigneur ; mais leur haine prévalut, et ils coururent sur lui avec leurs piques. Bientôt il fut entouré de toutes parts, son cheval blessé, sans que pour cela il fît paraître le moindre trouble. Près de lui le sire de Hautbourdin portait sa bannière, Hervé de Meriadec son étendard, et Bertrandon, son écuyer, élevait au plus haut le pennon, pour qu'on aperçût de loin en quel danger était le prince. Cependant le comte de Charolais pressait à grands cris les gens d'armes d'aller au secours de son père ; ce n'était pas chose facile, tant le fossé était profond et bien défendu ; le jeune prince lui-même passa le premier et reçut un coup de pique dans le pied. Anthoine de Vauldrei se jeta au travers des Gantois pour secourir son maître ; Philibert de Jaucourt et Jacques de Foucquesolles, ayant perdu leurs chevaux, combattaient à pied.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Enfin les archers rejoignirent les hommes d'armes et commencèrent à tirer sur les Gantois, qui pour lors furent bientôt accablés. Ce ne fut pas sans la plus merveilleuse résistance; ils firent l'admiration des Bourguignons; les chevaliers disaient, en voyant combattre ces vilains et ces gens de petit état, que tel d'entre eux dont on ne saurait jamais le nom en faisait assez pour illustrer à jamais un homme de bien [1]. Ils périrent tous jusqu'au dernier.

La seconde ligne de l'armée de Gand n'avait pas même tenté le combat; elle s'était enfuie et dispersée de tous côtés. L'avant-garde les poursuivait et les égorgeait, comme des troupeaux sans défense, aux portes de la ville, que les magistrats avaient fait fermer en toute hâte, afin que l'armée du Duc n'entrât point de force et en plein combat. Rien ne peut égaler le deuil qui régnait dans cette malheureuse ville. Les femmes couraient çà et là en sanglotant; les vieillards et les enfants, qui seuls étaient restés au logis, parcouraient les rues en poussant des cris de désespoir. Le fleuve commençait à rouler les cadavres jusque dans la ville. Toutes les familles avaient à pleurer un père, un mari, un fils. Chacun s'écriait douloureusement : « Ah! nous avons été trahis! Ce faux et méchant capitaine « de Gavre nous a vendus au prince; c'est lui qui nous « avait persuadés que l'ennemi n'avait plus d'armée [2]. » En effet il demeura pour constant que Van Speck et les Anglais s'étaient, de longue main, laissés corrompre par le bâtard de Bourgogne, qui avait eu avec eux de secrètes intelligences.

Le Duc, après cette grande victoire, revint à son logis, remercia Dieu de l'avoir ainsi favorisé, et assembla aussitôt son conseil. « Dieu, dit-il, qui m'a aujourd'hui ac- « cordé la victoire, me donnera aussi la grâce de lui en

[1] Lamarche. — [2] Amelgard; *Chronique flamande*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« témoigner reconnaissance et de faire quelque chose qui « lui soit agréable. Or ce Dieu, mon Créateur et Sauveur, « est plein de pitié et miséricorde; pour suivre son plaisir « et son commandement, bien que par son divin secours « j'aie la main sur mes sujets les Gantois, toutefois je veux « user de miséricorde. Oncques je n'ai eu pitié d'eux ni « de leurs souffrances jusqu'à cette heure, mais mainte- « nant je veux qu'on fasse des lettres contenant que, sans « avoir égard à ma victoire et pour l'honneur de Dieu « seulement, je veux tenir et accomplir un traité en tout « semblable à celui que je leur avais accordé à Lille, en « leur plus grande prospérité. » Pierre de Goux, qui était un des plus habiles conseillers du Duc, écrivit les lettres, et le lendemain elles furent remises au roi d'armes de Flandre. En grand appareil et vêtu de sa cotte d'armes, escorté des coureurs de l'armée sous les ordres de Gauvain Quieret, il s'en alla aux portes de la ville. Toute l'armée suivait en bel ordre, séparée en trois batailles comme la veille, les trompettes sonnant et les bannières déployées.

Le héraut fut admis, les lettres reçues et lues en grande humilité devant tout le peuple. Aussitôt quelques bourgeois se rendirent près de leur seigneur, et le prièrent de retourner encore avec son armée à Gavre, lui promettant qu'avant trois jours la ville serait mise à sa volonté. Le bon Duc y consentit. En revenant, il s'arrêta à regarder cette foule innombrable de morts qui couvraient la campagne et les bords de la rivière. Les femmes de la ville étaient sorties, et elles étaient là, cherchant à reconnaître, parmi ces cadavres, l'une son frère, l'autre son mari ou son fils. Il y en avait qui faisaient repêcher les corps qui flottaient sur l'eau, car l'Escaut en était couvert. C'était un spectacle lamentable; le Duc en fut attendri jusqu'aux larmes, et, comme on lui parlait de la victoire :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Je ne sais à qui elle profite, dit-il; pour moi, vous « voyez ce que j'y perds, car ce sont mes sujets. » Il ordonna que nul ne fût assez hardi pour troubler ces malheureuses femmes, et qu'on les laissât ensevelir leurs morts. On en compta près de vingt mille, parmi lesquels se trouvèrent environ deux cents prêtres ou religieux.

Le 25 juillet, l'abbé de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux et les principaux bourgeois vinrent chercher les conditions accordées par leur prince. Ce furent en effet les articles réglés à Lille, ou du moins à peu près, avec des amendes pécuniaires un peu plus fortes. La crainte qu'on avait eue d'une plus cruelle vengeance, le désir de se rendre moins contraire un seigneur irrité excitèrent dans ce pauvre peuple les apparences de l'allégresse. On alluma des feux de joie; on fit grand accueil aux hommes d'armes picards qui eurent fantaisie de se promener dans cette fameuse ville de Gand, qu'ils n'avaient jamais vue; on voulut même régaler les gens du camp de Gavre, et on leur amena des chariots de vin et de vivres.

Enfin, le 31 juillet tout fut accompli. Le Duc, accompagné de son fils, des princes, des seigneurs et des capitaines de son armée, s'avança jusqu'à une demi-lieue de la ville. Il était revêtu de ses armes et avait voulu monter le cheval qui, le jour de Gavre, avait reçu quatre coups de pique dont on voyait encore les blessures. Les archers, l'arc tendu, bordaient le grand chemin des deux côtés, jusqu'aux portes de la ville; derrière eux étaient placés, aussi sur deux rangs, les hommes d'armes; le Duc se trouvait au bout de cette avenue, environné des chefs et des enseignes. A travers toute cette armée on vit défiler le triste cortége des Gantois; le clergé ouvrait la marche, puis venaient les échevins, les hooftmans, les doyens; nu-tête, en chemise, sans autre vêtement que des braies de toile, et nu-pieds. Après eux suivaient deux mille

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bourgeois en robe noire, sans ceinture et nu-pieds aussi. Aussitôt qu'ils purent apercevoir leur seigneur, tout ce peuple se jeta à genoux en criant : « Miséricorde aux « gens de Gand ! » Pour lors le chancelier de Bourgogne vint à eux, et leur remontra leur rébellion, leur orgueil, leur perversité, disant qu'il ignorait si le Duc leur pardonnerait. Ils se mirent à crier derechef : « Miséricorde « aux gens de Gand ! » Il leur fut permis alors d'avancer, et, en présence du Duc, ils se prosternèrent encore. L'abbé de Saint-Bavon fit la harangue dans les termes les plus humbles, demanda pardon pour le passé, et promit soumission pour l'avenir. Le Duc répondit : « Puisqu'on me « demande miséricorde, on la trouvera en moi. A ceux « qui seront bons sujets je serai bon prince, et jamais je « ne me souviendrai des injures que j'ai reçues. » Alors furent déposées les bannières de la ville et des métiers, qui tenaient si fort au cœur à ce peuple. On les remit aux mains de Toison-d'Or; il les enferma dans un sac, et le Duc les fit emporter.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

TABLE DU TOME QUATRIÈME.

PHILIPPE-LE-BON

1432-1453.

LIVRE QUATRIÈME.

Pages.

Suite des négociations. — Sédition à Gand. — Complot contre Dijon. — Continuation de la guerre. — Siége de Saint-Célerin. — Pillage de la foire de Caen. — Les Anglais surprennent Montargis. — Mésintelligence entre le duc de Bourgogne et les Anglais. — Nouveau mariage de madame Jacqueline. — Conférence de Saint-Port. — Disgrâce du sire de La Tremoille. — Insurrection contre les Anglais en Normandie. — Récit des ambassadeurs envoyés en Angleterre. — Complot contre le chancelier de Bourgogne. — Concile de Bâle. — Nouveaux efforts des Français. — Guerre dans le Maine. — Guerre en Picardie. — Guerre en Beaujolais. — Entrevue de Nevers. — Sédition à Anvers. — Succès des Français. — Joute du sire de Charni. — Conférences et conclusion du traité d'Arras. . 1

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE CINQUIÈME.

Pages.

Mort de la reine Isabelle. — Siége de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siége de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais. — Les Gantois apaisés. — Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris..... 99

LIVRE SIXIÈME.

Famine et épidémie. — Nouveau siége de Calais. — Conférences pour la paix. — Courses des compagnies en Allemagne. — Guerre entre les Hollandais et les Oostrelins. — Siége de Meaux. — Discordes entre le Duc et le comte de Ligni. — États d'Orléans. — Ordonnance sur les gens de guerre. — Siége d'Avranches. — Praguerie. — Délivrance du duc d'Orléans. — Son mariage. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Continuation du désordre. — Rigueurs exercées contre les compagnies. — Prise de Creil. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à Nevers. — Voyage de l'empereur à Besançon. — Ambassade de l'empereur d'Orient. — Conquête du duché de Luxembourg. — Joute de l'arbre de Charlemagne..... 174

LIVRE SEPTIÈME.

Différend du roi avec le comte d'Armagnac. — Mécontentement du peuple. — Trèves entre la France et l'Angleterre. — Les compagnies appelées en Suisse. — Bataille de Saint-Jacques. — Paix avec les Suisses. — Siége de Metz. — Faveur d'Agnès Sorel. — Réforme des compagnies. — La Duchesse se rend auprès du roi. — Griefs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pages.

du Duc. — Mort de la Dauphine. — Défi du sire de Lamark. — Tournois des sires de Ternant et de La Laing. — Troubles de Hollande réprimés. — Guerre du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne. — État de l'Angleterre. — Le Duc ménage les Anglais. — Nouveaux griefs du Duc. — Succession au duché de Milan. — Aventures des Bourguignons dans les mers d'Orient. — Tournoi de la dame des Pleurs..... 269

LIVRE HUITIÈME.

État des affaires en France. — Création des francs-archers. — Prise de Fougères. — Ambassade au Duc.— Conquête de la Normandie. — Mort d'Agnès Sorel. — Bataille de Formigny. — Troubles en Angleterre. — Conquête de la Guienne. — Assassinat de Pierre Louvain. — Mécontentement et révolte des Gantois. — Premier tournois du comte de Charolais. — Guerres de Flandre. — Siége d'Audenarde. — Guerre aux portes de Gand. — Combat de Lokeren. — Bruges refuse l'alliance de Gand. — Combat de Rupelmonde. — Lettres des Gantois au roi. — Ambassade envoyée par le roi. — Pourparlers de Lille. — Les Gantois rejettent les conditions. — Détresse de la Flandre. — Prise de Schendelbeke. — Bataille de Gavre. — Soumission de Gand..... 345

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 076058583

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 076058583

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY